

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT DU NORD**

Numéro

2021 - 69

Novembre

SOMMAIRE

**Commission permanente du Conseil départemental
Réunion du 27 septembre 2021**

Désignations de Conseillers départementaux dans les instances et organismes extérieurs	9	Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 1 814 000 € destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 34 logements situés 33 Ter rue Carnot à Houplines. Contrat de Prêt n° 124410	69
Attribution de subventions dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI) - pour l'exercice 2021 - 4 ^{ème} présentation.	59		
Demande de garantie simplifiée de l'Office Public de l'Habitat - Foncière d'Habitat et Humanisme auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 177 281 € destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 3 logements situés 57 rue de Gand à Lille. Contrat de Prêt n° 120851	62	Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 476 200 € destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 9 logements situés sur plusieurs adresses du Département du Nord. Contrat de Prêt n° 124406	72
Demande de garantie simplifiée de Maisons et Cites auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 12 139 011 € destiné au financement de la réhabilitation de 128 logements sur plusieurs adresses à Raismes. Contrat de Prêt n° 125002	64	Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 366 000 € destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 8 logements situés Avenue du 1 ^{er} mai à Aniche. Contrat de Prêt n° 124408	75
Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 122 000 € destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 4 logements situés rues de Romes et des Piats à Tourcoing. Contrat de Prêt n° 124411	66	Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 489 000 € destiné au financement de la construction de 7 logements situés Avenue du 1 ^{er} mai à Aniche. Contrat de Prêt n° 124409	78

- 81 Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 43 400 € destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 2 logements situés rue de la Gendarmerie à Maubeuge. Contrat de Prêt n° 124714
- 84 Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 3 996 000 € destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 53 logements rues Malpart, Lydéric et place Muiron à Lille. Contrat de Prêt n° 121329
- 87 Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 2 511 000 € destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 38 logements situés rue du Sous-lieutenant de Pourtalès à Bois-Grenier. Contrat de Prêt n° 124407
- 90 Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 2 518 490 € destiné au financement de la construction de 30 logements à Villers-Sire-Nicole. Contrat de Prêt n° 121640
- 93 Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 6 243 000 € destiné au financement de l'opération : soutien à la reprise des chantiers, Haut de bilan. Contrat de Prêt n° 121409
- 96 Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France pour un prêt d'un montant de 20 000 000 € destiné au financement des besoins d'investissement sur l'exercice 2021. Contrat de Prêt n° 21080
- 99 Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France pour un prêt d'un montant de 30 000 000 € destiné au financement des besoins d'investissement sur l'exercice 2021. Contrat de Prêt n° 21079
- 102 Demande de garantie simplifiée pour la Maison de Retraite Emile Dubois à Marchiennes auprès de la Banque Postale pour un prêt d'un montant de 3 000 000 € destiné au financement du projet d'extension de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) situé 2 rue d'Orchies à Marchiennes. Contrat de Prêt n° LBP-00012313
- 104 Demande de garantie simplifiée de la Maison de Retrait Emile Dubois à Marchiennes auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France pour un prêt d'un montant de 2 000 000 € destiné au financement de ses investissements. Contrat de Prêt « ouverture de crédit consolidable » signé le 25/06/2021, constitué de 1 ligne de prêt
- 107 Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 514 000 € destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 8 logements situés rue du Sous-lieutenant de Pourtalès à Bois-Grenier. Ce prêt concours au financement de l'opération comportant au total 12 logements. Contrat de Prêt n° 124562

<p>Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 2 820 000 € destiné au financement d'une maison d'accueil spécialisée de 16 chambres et de locaux, acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) située rue du Sous-lieutenant de Pourtalès à Bois-Grenier. Contrat de Prêt n° 124564</p>	110	<p>Acquisitions routières et/ou indemnité des occupants</p> <p>Protocole d'indemnisation au bénéfice de la SCI Yolande</p> <p>Désaffectation et déclassement d'un immeuble départemental sis à Valenciennes, 102 bis avenue de Condé avant proposition du site à la vente</p>	138 145 151
<p>Demande de garantie de Partenord Habitat pour un emprunt de 1 006 143 € auprès de la Caisse d'Épargne Hauts-de-France pour la construction de 10 logements destinés à l'accession en Prêt Social Location-Accession (PSLA), 27 rue Léon Six à Bousbecque</p>	113	<p>Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : convention de collaboration avec Pôle emploi sur les événements « Réussir Sans Attendre », renouvellement de la convention avec Pôle emploi portant sur la mise à disposition mensuelle de listes de bénéficiaires du RSA</p>	153
<p>Demande de garantie de Partenord Habitat pour un emprunt de 10 000 000 € auprès d'ARKEA Banque afin de financer ses dépenses d'opérations neuves, d'acquis-améliorés, de réhabilitation et de bâtiments administratifs</p>	116	<p>Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : convention d'échanges de données avec l'association Tous Tes Possibles, accord de partenariat avec l'AFPA</p>	156
<p>Convention pour la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie des opérations de réhabilitation énergétique des collègues éligibles en quatrième période</p>	119	<p>Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : don de 3 véhicules à l'association Synergie</p>	158
<p>Marché de partenariat portant sur la réalisation de l'opération de regroupement des services départementaux du Nord sur le site du Forum - Présentation du rapport annuel 2020</p>	121	<p>Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : soutien aux têtes de réseau, attribution de subventions dans le cadre de la solidarité et la lutte contre les exclusions, subventions aux associations caritatives, renouvellement des subventions à la Fabrique de l'Emploi et la Pioche dans le cadre du Territoire zéro chômeur, soutien à l'animation globale des centres sociaux, soutien à l'expérimentation des Centres sociaux connectés</p>	160
<p>Vente d'une parcelle bâtie - Vente de parcelles non bâties</p>	124		
<p>Convention de Servitude. Conventions de mises à disposition à titre gratuit.</p>	132		

Partenariat au titre du projet « référent de parcours » : engagement dans la démarche et mise en œuvre d'un dispositif départemental de formation inter-partenaire	174	Programmation et partenariats pour les équipements culturels départementaux suivants : le Forum départemental des Sciences, le Musverre, l'abbaye de Vaucelles, le Forum antique de Bavay et des projets transversaux	216
Subventions et participations financières dans le cadre du logement	176	Inscription de la Médiathèque départementale du Nord dans le dispositif « Bibliothèque Numérique de Référence » (BNR)	219
Subvention globale FSE 2014/2021 : programmation des opérations en redistribution relatives aux deux appels à projets FSE 2021	197	Attribution de subventions au titre de la politique culturelle	221
Projet Interreg « En Avant/Vooruit » - Prolongation du 01/01/2022 au 31/12/2022	201	Lancement d'une procédure de cession avec charges sur le site du ValJoly	248
Attribution d'aides financières de fonctionnement et d'investissement dans le domaine de la protection de l'enfance, de la famille et de l'autonomie des jeunes	203	Attribution de subventions aux structures touristiques	251
Redéploiement d'un des postes d'Acteur de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES) délibéré le 28 septembre 2020 dans le cadre de l'engagement du Département du Nord dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté	207	Attribution d'une subvention au titre des éco-manifestations touristiques	254
Versement du solde de la dotation départementale 2021 à la Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH).	209	Attribution de subventions au titre de la politique sportive	257
Signature d'une convention de collaboration entre l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et le Département du Nord relative à l'enquête nationale périnatale 2021	212	Utilisation des recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière de l'année 2020	268
Subvention complémentaire à l'association Familles Rurales Avesnois Mormal dans le cadre de l'appel à projets santé Départemental 2021-2023	214	Attribution des Aides à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) pour 2021	274
		Grand Projet de Maillage Territorial - Contournement Nord de Valenciennes - Convention entre le Département du Nord et SNCF Réseau pour le financement des travaux du pont rail sur le territoire de la commune de Beuvrages	285
		Convention avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole (CAVM) relative au financement des travaux de la section ouest du Contournement Nord de Valenciennes	287

Port de Gravelines - Grand Fort Philippe - Occupation temporaire du domaine du Port départemental de Gravelines par la commune de Gravelines	290	Interventions départementales dans le domaine agricole : attribution de subventions dans le cadre de la politique départementale en faveur de l'agriculture	327
Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur une vingt et unième liste de projets de développement d'intérêt communal ou intercommunal	292	Interventions départementales dans le domaine de la plantation et de la renaturation	329
Transferts de voiries du domaine public départemental dans le domaine public communal et du domaine public communal dans le domaine public départemental – RD 13 et 13b et rue Edmond Simon - commune de Somain	304	Électrification Rurale - Programmation 2021 - Répartition des crédits du Compte d'Affectation Spéciale Financement des Aides aux Collectivités territoriales pour l'Électrification rurale (CAS FACÉ), sous-programmes Enfouissement, Renforcement, Extension et Sécurisation	331
Autorisation de cession de véhicules départementaux d'une valeur supérieure à 4 600 €	306		
Renouvellement du partenariat entre le Département et l'Association Droit Au Vélo (ADAV)	308		
Politique de l'Habitat et du Logement : Logements communaux	310		
Politique de l'Habitat et du Logement : Dispositifs « Nord Equipement Habitat Solidarité » (NEHS) et « J'Amén'Age 59 », demandes des aides des particuliers	312		
Politique de la Ville : signature de l'avenant n°1 à la Convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de la Métropole Européenne de Lille et ses annexes	320		
Interventions départementales dans le domaine agricole : approbation du programme de travaux connexes de l'aménagement fonction agricole et forestier de Merris-Méteren	322		

**DECISIONS
COMMISSION PERMANENTE
DU 27 SEPTEMBRE 2021**

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305090-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Désignations de Conseillers départementaux dans les instances et organismes extérieurs

Vu le rapport DAJAP/2021/295

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
 - de constater un accord sur une liste unique de membres pour chaque commission ou désignation et donc que les conditions du 4^{ème} alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément aux tableaux ci-joints, pour les désignations de ses représentants au sein des organismes et instances divers ci-dessous :
 - Organismes associés
 - Comités, Commissions, Conseils, Organismes et instances sous la responsabilité du Département
 - Comités, Commissions, Conseils, Organismes et instances sous la responsabilité de l'Etat
 - Syndicats Mixtes
 - Sociétés d'économie mixte locales et sociétés publiques locales
 - SAFER
 - Comité de Bassin Artois-Picardie et CLE SAGE
 - Etablissements Publics
 - Associations
 - Organismes d'enseignement (EPLEFPA, IUT)
 - Missions Locales
 - Collèges Publics
 - EHPAD
 - Autres
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 29.

62 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur BAUDOUX.

Vote intervenu à 17 h 29.

Au moment du vote, 63 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	12
Absents sans procuration :	7
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	75 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	69
Majorité des suffrages exprimés :	35
Pour :	69 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Organismes associés

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Département	Aménagement des territoires	NORDEIM-Société d'économie mixte locale d'aménagement pour les territoires du Nord	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1.1 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires SIEGLER Nicolas CLERC Sylvie DETAVERNIER Jean-Luc BRICOUT Frédéric BELLEVAL Valentin VERFAILLE Jean-Noël LEBLANC Nicolas BARTHOLOMEUS Grégory GOKEL Julien GREAUME Michelle 1 siège à pourvoir	CATHELAIN Loïc

Organismes associés

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 1 ^{er} juillet 2021	Propositions
Lille	Autres	SDIS 59-Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord	Conseil d'administration	<p>Représentant du Président 1 Titulaire</p> <p>Représentants du Conseil Départemental 22 Titulaires et 22 suppléants</p>	<p>Représentant du Président <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i></p> <p>Représentants du Conseil Départemental</p> <p>Titulaires HOUSSIN Jacques QUATREBOEUF Marie-Hélène CAUCHE Régis SIEGLER Nicolas DESCAMPS-MARQUILLY Béatrice SEGUIN Sébastien COËVOËT Barbara ARLABOSSE Martine LEBLANC Nicolas DEVOS Carole BELLEVAL Valentin PARMENTIER-LECOCQ Charlotte SEELS Frédérique SANDRA Marie DELRUE Sylvie RENAUD Eric BOISSEAUX Anne-Sophie TONNERRE-DESMET Marie ROUELLES Marie-Paule BARTHOLOMEUS Grégory MARTIN Françoise LEFEBVRE Michel</p>	<u>Les titulaires restent inchangés</u>

					<p>Suppléants LETARD Valérie DETAVERNIER Jean-Luc DEGALLAIX Laurent HIRAUX Mickaël ZOUGGAGH Karima VAN CAUWENBERGE Aude BECUE Doriane CHRISTOPHE Paul FAUCHILLE Marie-Laurence MASSE Elisabeth EVRARD Monique MONNET Luc SANCHEZ Caroline CATHELAIN Loïc BRICOUT Frédéric CAREMELLE Yannick LEDoux Vincent VANPEENE Anne WAYMEL Philippe GOKEL Julien FERNANDEZ Isabelle GRÉAUME Michelle</p>	<p>Sylvie CLERC</p>
--	--	--	--	--	---	----------------------------

Comités, Commissions, Conseils, Organismes et Instances sous la responsabilité du Département

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Grande-Synthe	Environnement	CLI Commissions Locales d'Information	CLI de Gravelines – Collège des élus	Représentant du Président 1 Titulaire Représentants du Conseil départemental 6 Titulaires 6 Suppléants	Représentants du Président Titulaire CHRISTOPHE Paul (Par arrêté du Président du CD59) Représentants du Conseil départemental Titulaires ARLABOSSE Martine VALOIS Patrick VANPEENE Anne BELLEVAL Valentin EVRARD Monique RINGOT Bertrand Suppléants : DIEUSAERT Stéphane SANDRA Marie PLOUY Michel FERNANDEZ Isabelle DECODTS Christine GOKEL Julien	Représentants du Conseil départemental Titulaires : ARLABOSSE Martine VALOIS Patrick VANPEENE Anne BELLEVAL Valentin EVRARD Monique RINGOT Bertrand Suppléants : DIEUSAERT Stéphane SANDRA Marie PLOUY Michel FERNANDEZ Isabelle DECODTS Christine GOKEL Julien

*(arrêté du 15 juillet 2021 modifiant la composition de la CLI)

Comités, Commissions, Conseils, Organismes et Instances sous la responsabilité du Département

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Lille	Environnement	PIPGD-BTP-Plan interdépartemental de prévention et de gestion des déchets issu de chantier du BTP	Commission consultative d'élaboration et de suivi	<p>Représentant du Président 1 Titulaire</p> <p>Représentant du Conseil Départemental 26 Titulaires</p>	<p>Représentant du Président Titulaire VALOIS Patrick <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i></p> <p>Représentants du Conseil Départemental Titulaire ARLABOSSE Martine CHRISTOPHE Paul BELLEVAL Valentin CAUCHE Régis COEVOET Barbara DIEUSAERT Stéphane PLOUY Michel VAN CAUWENBERGE Aude BRICOUT Frédéric SANCHEZ Caroline DESCAMPS MARQUILLY Béatrice WAYMEL Philippe FAUCHILLE Marie-Laurence SEELS Frédérique ROUSSELLE Marie-Paule HIRAUX Mickaël MARTIN Françoise CONSEIL Valérie DECODTS Christine MANIER Didier DULIEU Jean-Claude DENYS Agnès BEAUCHAMP Charles GUIZIOU Maël JAMELIN Simon</p>	<u>1 conseiller départemental à désigner</u>

Comités, Commissions, Conseils, Organismes et Instances sous la responsabilité de l'État

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Templeuve	Environnement	CCEA Commission Consultative de l'Environnement pour les Aérodrômes	CCEA de Lille - Lesquin	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire MONNET Luc Suppléant 1 siège à pourvoir	SEELS Frédérique
Maubeuge	Environnement	CCEA Commission Consultative de l'Environnement pour les Aérodrômes	CCEA de Maubeuge - Eiesmes	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire LEBLANC Nicolas Suppléant 1 siège à pourvoir	VAN CAUWENBERGE Aude
Secteur Géographique Hors département	Thème de référence Sport	Nom Organisme COJOP – Terre de Jeux 2024	Nom Instance Comité de pilotage "Jeux Olympiques et Paralympiques"	Représentations nécessaires Conseil Départemental 8 Titulaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021 Représentants du Conseil Départemental Titulaires ARLABOSSE Martine CADART François-Xavier CLERC Sylvie COTTENYE Joëlle DESCAMPS-PLOUVIER Béatrice MARTIN François RINGOT Bertrand LEFEBVRE Michel	Propositions <u>8 conseillers départementaux à désigner</u> ARLABOSSE Martine CADART François-Xavier CLERC Sylvie CIETERS Marie CATHELAIN Loïc PLOUY Michel RINGOT Bertrand LEFEBVRE Michel

Comités, Commissions, Conseils, Organismes et Instances sous la responsabilité de l'État

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Dunkerque-1	Culture	Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Nord/Pas-de-Calais	Assemblée générale	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire DESCAMPS-PLOUVIER Béatrice	ARLABOSSE Martine
Dunkerque-1	Culture	Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Nord/Pas-de-Calais	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire DESCAMPS-PLOUVIER Béatrice	ARLABOSSE Martine

Syndicats Mixtes

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Armentières	Environnement	SMAEL-Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys	Comité syndical	Représentants du Conseil Départemental 7 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires Philippe WAYMEL Jacques HOUSSIN Stéphane DIEUSAERT Sylvie DELRUE Benjamin CAILLIET Charles BEAUCHAMP 1 siège à pourvoir	Philippe WAYMEL Jacques HOUSSIN Stéphane DIEUSAERT Sylvie DELRUE Vincent LEDOUX Benjamin CAILLIET Charles BEAUCHAMP
Saint-Amand-les-Eaux	Environnement	SMPNR SCARPE-ESCAUT Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut	Comité Syndical	Représentants du Conseil Départemental 9 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires Jean-Luc DETAVERNIER Béatrice DESCAMPS Laurent DEGALLAIX Valérie LETARD Jean-Noël VERFALLIE Marie Hélène QUATREBOEUF Frédéric DELANNOY Jean-Claude DULIEU	Eric REINAUD

Sociétés d'économie mixte locales et Sociétés publiques locales

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Roubaix	Sport	SPL-Société publique locale de gestion du vélodrome couvert régional à Roubaix	Assemblée générale	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentants du Conseil Départemental Titulaire CADART François-Xavier	CAUCHE Régis
Roubaix	Sport	SPL-Société publique locale de gestion du vélodrome couvert régional à Roubaix	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires 2 Suppléants	Représentants du Conseil Départemental Titulaires ZOUGGAGH Karima CADART François-Xavier Suppléants COËVOËT Barbara PICK Max-André	<u>2 conseillers départementaux à désigner</u> <u>2 conseillers départementaux à désigner</u>

Il est nécessaire de désigner des élus différents dans chaque instance (Statuts de la SPL du vélodrome couvert régional à Roubaix)

SAFER

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants Mandat 2015-2021	Propositions
Département	Aménagement du territoire	SAFER-Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Hauts-de-France	Comité technique du Département du Nord pour les territoires de Cambrai, Avesnes et Valenciennes	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire(s) et 1 Suppléant(s)	Représentant du Conseil Départemental Titulaire DRIEUX Didier Suppléant VERFAILLIE Jean-Noël	SIEGLER Nicolas BRICOUT Frédéric
Département	Aménagement du territoire	SAFER-Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Hauts-de-France	Commission locale pour les territoires de Lille, Douai et Dunkerque	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire(s) et 1 Suppléant(s)	Représentants du Conseil Départemental Titulaire 1 représentant à désigner Suppléant 1 représentant à désigner	DIEUSAERT Stéphane DETAVERNIER Jean-Luc
Département	Aménagement du territoire	SAFER-Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Hauts-de-France	Conseil d'administration	Un représentant du Président	Un représentant du Président VALOIS Patrick	VALOIS Patrick

Comité de bassin Artois-Picardie et CLE SAGE

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Hors Département	Environnement	CLE SAGE SCARPE AMONT- Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Scarpe Amont	Collège des collectivités territoriales	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 2 Suppléants	Représentants du Conseil Départemental Titulaire POIRET Christian Suppléants VAN CAUWENBERGE Aude 1 <i>siège à pourvoir</i>	SANCHEZ Caroline POIRET Christian
Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Douai	Environnement	AEAP Agence de l'Eau Artois- Picardie	Comité de bassin	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentants du Conseil Départemental Titulaire VALOIS Patrick	QUATREBOEUF Marie-Hélène

Etablissements publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Hem	Ressources humaines - Personnel	CDR Conseils de Discipline	Conseil de discipline de recours	Représentants du Conseil Départemental 3 Titulaires et 3 Suppléants	<p>Titulaires Jean-Luc DETAVERNIER Sylvie LABADENS Soraya FAHEM</p> <p>Suppléants Marie-Hélène QUATREBOEUF Carole DEVOS 1 siège à pourvoir</p>	BEAUCHAMP Charles
Département	Ressources humaines - Personnel	CDRAFPT Commission Départementale de Réforme des Agents de la Fonction Publique Territoriale	Commission de réforme	Représentants du Département 2 Titulaires et 4 Suppléants	<p>Titulaires Jean-Luc DETAVERNIER Max-André PICK</p> <p>Suppléants Marie-Hélène QUATREBOEUF Caroline SANCHEZ Soraya FAHEM 1 siège à pourvoir</p>	PERIN Laurent
Département	Agriculture	CDA 59-Chambre d'Agriculture Région Hauts-de-France	Comité de suivi pour la Convention de partenariat 2015-2018	Représentants du Conseil Départemental 5 Titulaires	<p>Titulaires SIEGLER Nicolas VALOIS Patrick DETAVERNIER Jean-Luc MARTIN Françoise 1 siège à pourvoir</p>	BEAUCHAMP Charles
Douai	Logement	EPINORPA-Etablissement public de gestion immobilière de Nord-Pas-de-Calais	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires	<p>Titulaires 2 sièges à pourvoir</p>	VERFAILLIE Jean-Noël LUCAS Maryline

Etablissements publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Lille	Aménagement du territoire	EPF-Etablissements Publics Fonciers Nord - Pas-de-Calais	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires et 2 Suppléants <i>*Nouveaux statuts publiés au JO le 06 août 2021.</i>	Titulaires Nicolas SIEGLER Mickaël HIRAUX Karima ZOUGGAGH Grégory BARTHOLOMEUS Suppléants Michel PLOUY Sebastien SEGUIN Jean-Noël VERFALLIE Christine DECODTS	Mickaël HIRAUX Karima ZOUGGAGH Nicolas SIEGLER Jean-Noël VERFALLIE

Fondation

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Hors Département	Global	FACE-Fondation du Nord	Comité exécutif	Représentants du Conseil Départemental 5 Titulaires et 5 Suppléants	Représentants du Conseil Départemental Titulaires Christian POIRET Valérie LETARD Doriane BECUE Vincent LEDOUX Christine DECODTS Suppléants Marie-Laurence FAUCHILLE Laurent DEGALLAIX Marie TONNERRE-DESMET Karima ZOUGGAGH Julien GOKEL	<u>Restent inchangés</u> Didier MANIER <u>Restent inchangés</u> Christine DECODTS

Associations

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Dunkerque	Culture	l'Association Musée Portuaire	Conseil d'administration et à l'assemblée générale	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires CHRISTOPHE Paul ARLABOSSE Martine	CHRISTOPHE Paul ARLABOSSE Martine
Douai	Environnement	ADOPTA-Association pour le développement opérationnel et la promotion des techniques alternatives en matière d'eaux pluviales	Collège des " Membres adhérents "	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire VALOIS Patrick	VALOIS Patrick
Lille	Aménagement des territoires	ADUL Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole	Assemblée générale	Représentants du Conseil Départemental 3 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires CAUCHE Régis GADAUT Henri CADART François-Xavier	CAUCHE Régis CADART François-Xavier LEPRÊTRE Sébastien
Lille	Aménagement des territoires	ADUL Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire CAUCHE Régis	CAUCHE Régis
Maubeuge	Aménagement du territoire	ADUS-Agence de développement et d'urbanisme de la Sambre	Conseil d'administration issu du collège membres de droit	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires DEL PIERO Françoise WILMOTTE Joël	DEVOS Carole VAN CAUWENBERGE Aude
Grande-Synthe	Environnement	AGATE CÔTE D'OPALE- Association de Gestion des Approches concertatives Territoriales dans le domaine de l'Environnement Côte d'Opale	Collège 2 - membres de droit	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires + 2 Suppléants	Représentants du Conseil Départemental Titulaires CHRISTOPHE Paul ARLABOSSE Martine Suppléants FICHEUX Bruno VANPEENE Anne	CHRISTOPHE Paul ARLABOSSE Martine VANPEENE Anne DIEUSAERT Stéphane
Roubaix	Culture	ARA-Association Autour des rythmes actuels	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire ZOUGGAGH Karima	ZOUGGAGH Karima

Associations

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Département	Agriculture	ASSOCIATION A la Rencontre de nos Fermes	Collège des membres associés	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire VALOIS Patrick	VALOIS Patrick
Dunkerque-2	Culture	ASSOCIATION-Fort des Dunes	Comité de pilotage	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire ARLABOSSE Martine	ARLABOSSE Martine
Lille	Culture	ASSOCIATION-Lille 3000	Collège institutionnel du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire + 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire ASTRUC-DAUBRESSE Brigitte Suppléant DESCAMPS-PLOUVIER Béatrice	MASSE Elisabeth CATHELAIN Loïc
Dunkerque	Environnement	ASSOCIATION-Rivages de France	2ème collège "Collectivités territoriales partenaires de la gestion"	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire + 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire ARLABOSSE Martine Suppléant CHRISTOPHE Paul	CHRISTOPHE Paul ARLABOSSE Martine
Fourmies	Culture	EA Ecomusée de l'Avesnois	Assemblée générale et Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires + 2 Suppléants	Représentants du Conseil Départemental Titulaires DEVOS Carole DESCAMPS-PLOUVIER Béatrice Suppléants DEZITTER Marie-Annick BAUDOUX Bernard	DEVOS Carole LEBLANC Nicolas SEGUIN Sébastien DENYS Agnès

Associations

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Département	Aménagement du territoire	MBM-Mission Bassin Minier du Nord Pas-de-Calais	Collège des membres fondateurs à l'Assemblée générale	Représentants du Conseil Départemental 4 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaire POIRET Christian DESCAMPS-MARQUILLY Béatrice DUHAMEL Sylvia MARTIN Françoise	HIRAUX Mickaël DESCAMPS Béatrice LETARD Valérie BRIDOUX Josyane
Département	Aménagement du territoire	MBM-Mission Bassin Minier du Nord Pas-de-Calais	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires POIRET Christian DESCAMPS-MARQUILLY Béatrice	HIRAUX Mickaël DESCAMPS Béatrice
Hors Département	Economie	SFE-Société Française de l'Evaluation	Membres institutionnels	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire + 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire ZOUGGAGH Karima Suppléant PICK Max-André	ZOUGGAGH Karima PICK Max-André
Département	Aménagement du territoire	SNE-Association Seine-Nord Europe	Assemblée générale	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire BRICOUT Guy	SIEGLER Nicolas
Département	Aménagement du territoire	SNE-Association Seine-Nord Europe	Comité de direction	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire BRICOUT Guy	SIEGLER Nicolas
Baillieu	Environnement	CRP/CBNBL Centre Régional de Phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Baillieu	Assemblée générale	Représentants du Conseil Départemental 3 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires DESCAMPS-PLOUVIER Béatrice VALOIS Patrick VARLET Virginie	SANDRA Marie VALOIS Patrick FAUCHILLE Marie-Laurence

Associations

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Bailleul	Environnement	CRP/CBNBL Centre Régional de Phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 3 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires DESCAMPS-PLOUVIER Béatrice VALOIS Patrick VARLET Virginie	SANDRA Marie VALOIS Patrick FAUCHILLE Marie-Laurence
Département	Europe	ASSOCIATION-Partenalia aisbl	Conseil politique	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire LABADENS Sylvie	LABADENS Sylvie
Dunkerque	Insertion et Emploi	AAE-Association d'Action Educative et Sociale	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire ARLABOSSE Martine	ARLABOSSE Martine
Lille-6	Insertion et Emploi	ADEPAPE59-Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance du Nord	Assemblée générale	Représentants du Conseil Départemental 3 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires GOSSET Jean-Marc CLERC-CUVELIER Sylvie MARTIN Française	TONNERRE-DESMET Marie CLERC Sylvie SANDRA Marie
Lille-6	Insertion et Emploi	ADEPAPE59-Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance du Nord	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire CABAYE Maxime	TONNERRE-DESMET Marie
Dunkerque	Insertion et Emploi	AIF-Association Initiative Flandre	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire FICHEUX Bruno	EVARD Monique

Associations

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Tourcoing	Insertion et Emploi	AMELT-Association Mission Emploi Lys-Tourcoing	Assemblée générale et du Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires CABAYE Maxime HOUSSIN Jacques	LEDOUX Vincent HOUSSIN Jacques
Grande-Synthe	Insertion et Emploi	ASSOCIATION-Atouts Ville de Gravelines	Membre de droit	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire ARLABOSSE Martine	ARLABOSSE Martine
Cambrai	Insertion et Emploi	ASSOCIATION-Cambrésis Emploi	membres constitutifs intégrés à leur demande	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire + 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire SIEGLER Nicolas Suppléant CLERC Sylvie	LABADENS Sylvie CLERC Sylvie
Lille	Insertion et Emploi	ASSOCIATION-Nord Actif, Fonds départemental pour l'insertion et l'emploi	Assemblée générale	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire BECUE Doriane	BECUE Doriane
Lille	Insertion et Emploi	ASSOCIATION-Nord Actif, Fonds départemental pour l'insertion et l'emploi	Comité de pilotage	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire BECUE Doriane	BECUE Doriane
Lille	Insertion et Emploi	BGE Hdf Boutique de Gestion ESPACE Hauts-de-France	Collège de parties prenantes	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire FICHEUX Bruno	EVARD Monique
Lille	Insertion et Emploi	HDFID Hauts de France Innovation Développement	Assemblée Générale	Représentant du Président 1 Titulaire	Représentant du Président Titulaire BRICOUT Guy	BRICOUT Frédéric
Lille	Insertion et Emploi	HDFID Hauts de France Innovation Développement	Conseil D'administration	Représentant du Président 1 Titulaire	Représentant du Président Titulaire BRICOUT Guy	BRICOUT Frédéric

Associations

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Département	Jeunesse	ANACEJ-Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes	Assemblée générale et du conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire DEZITTER Marie-Annick	CIETERS Marie
Lille	Logement	ADIL Agence Interdépartementale d'Information sur le Logement	Assemblée générale au titre du 3e collège	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire VERFAILLIE Jean-Noël	VERFAILLIE Jean-Noël
Lille	Logement	ADIL Agence Interdépartementale d'Information sur le Logement	Conseil d'administration au titre du 3e collège	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire VERFAILLIE Jean-Noël	VERFAILLIE Jean-Noël
Canton de Douai	Logement	AILD-Association d'insertion par le logement dans le douaisis (AILD) Toits de Vie	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire SANCHEZ Caroline	SANCHEZ Caroline
Canton de Lille-4	Logement	AIV59-Agence immobilière à vocation sociale du Nord	Membres fondateurs et au Collège des pouvoirs publics	Représentants du Conseil Départemental 3 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires DASSONVILLE Gustave PICK Max-André STANIEC-WAVRANT Marie-Christine	PICK Max-André VERFAILLIE Jean-Noël CHAMPAULT Marie
Département	Mer, Ports et Littoral	APPHF-Association des Ports de plaisance maritimes et fluviaux Hauts-de-France	Assemblée Générale	Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Département Titulaire ARLABOSSE Martine Suppléant CHRISTOPHE Paul	ARLABOSSE Martine CHRISTOPHE Paul
Dunkerque	Politique de la ville	AGUR-Agence d'urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque	Représentants des membres de droit autres que l'Etat, la CUD et la CCHF	Représentants du Conseil Départemental 3 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires CHRISTOPHE Paul VANPEENE Anne VANDEWALLE Benoît	CHRISTOPHE Paul VANPEENE Anne

Associations

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Lille	Santé	ADCN-Association pour le Dépistage des Cancers dans le département du Nord	Assemblée générale et Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire DEZITTER Marie-Annick	CAREMELLE Yannick
Lille-6	Santé	ASSOCIATION EuraSanté	Assemblée générale	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire DEZITTER Marie-Annick	CAREMELLE Yannick
Lille	Santé	ORS-Observatoire régional de sante Nord Pas-de-Calais	collège des Elus	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire DEZITTER Marie-Annick	COËVOËT Barbara
Lille	Tourisme	AGF-Association des gîtes de France du Nord	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire ASTRUC-DAUBRESSE Brigitte	CATHELAIN Loïc
Lille	Tourisme	AGMT 59-Association de gestion de la Maison du tourisme Nord Pas-de-Calais	Personnes morales des structures occupant les locaux	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires ASTRUC-DAUBRESSE Brigitte HOUSSIN Jacques	CATHELAIN Loïc
Lille	Tourisme	CNVVF-Conseil national des villes et villages fleuris	Assemblée générale	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire ASTRUC-DAUBRESSE Brigitte	CATHELAIN Loïc
Lille	Tourisme	CRT-Comité Régional du Tourisme Nord Pas-de-Calais	Membres de droit de l'Association	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire ASTRUC-DAUBRESSE Brigitte	CATHELAIN Loïc
Lille	Tourisme	OTC de Lille-Office de Tourisme et des Congrès de Lille	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire ASTRUC-DAUBRESSE Brigitte	CATHELAIN Loïc

Associations

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Lille	Tourisme	UDOTSI 59-Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Nord	Collège des institutions	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire ASTRUC-DAUBRESSE Brigitte	CATHELAIN Loïc
Département	Transports	ADRC Association Vélo & Territoires	En qualité de "Membres adhérents" à l'Assemblée générale et au Bureau	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire + 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire FICHEUX Bruno Suppléant CADART François-Xavier	SEGUIN Sébastien BELLEVAL Valentin
Département	Transports	AGIR-Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de transport public indépendant	Représentants des Membres associés	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire DECAIGNY Arnaud	BELLEVAL Valentin
Régionale	Action Sociale	HUB inclusif régional « Les Assembleurs »	A l'Assemblée Générale et au Comité de Coopération	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentant du Conseil Départemental Titulaire à pourvoir Représentant du Conseil Départemental Suppléant à pourvoir <i>Nouvelle désignation (Délibération n°SEPT/2021/170)</i>	VANPEENE Anne LEDOUX Vincent

Organismes d'enseignement (EPLFPA, IUT)

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Saint-Amand-les-Eaux	Agriculture	EPLFPA de Raismes Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formations Professionnelles Agricoles de Raismes	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	Eric RENAUD Claudine DEROEUX
Lille-6	Agriculture	EPLFPA des Flandres- Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formations Professionnelles Agricoles des Flandres	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	VICOT Roger CONSEIL Valérie
Canton de Villeneuve-d'Ascq	Enseignement supérieur et Recherche	IUT A Lille I-Institut Universitaire de Technologie A	Conseil d'IUT	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires et 2 Suppléants	Représentants du Conseil Départemental Titulaires LEDOUX Vincent à pourvoir Suppléants à pourvoir à pourvoir	ZOUGGAGH Karima CADART François-Xavier CIETERS Marie

Missions Locales

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Roubaix-2	Insertion et Emploi	MLWL AVENIR JEUNESSE- Mission Locale Watrelos-Leers de l'Association " Avenir jeunesse "	Collège des partenaires institutionnels	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire à pourvoir	FAHEM Soraya

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Coudekerque- Branche	Education	BERGUES Collège Public Wenceslas Cobergher	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire GOKEL Julien Suppléant BAILLEUL Barbara Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	 SWAL Annabelle DARCOURT Jean-Luc
Coudekerque- Branche	Education	CAPPELLE LA GRANDE-Collège Public Maxence Van Der Meersch	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BAILLEUL Barbara Suppléant GOKEL Julien Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	 SWAL Annabelle DARCOURT Jean-Luc
Coudekerque- Branche	Education	COUDEKERQUE BRANCHE Collège Public Jules Ferry	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BAILLEUL Barbara Suppléant GOKEL Julien Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	 SWAL Annabelle HAVEZ Delphine

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Coudekerque- Branche	Education	COUDEKERQUE BRANCHE- Collège Public Boris Vian	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BAILLEUL Barbara Suppléant GO KEL Julien Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	SWAL Annabelle HAVEZ Delphine
Coudekerque- Branche	Education	COUDEKERQUE BRANCHE- Collège Public du Westhoek	Conseil d'établissement	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BAILLEUL Barbara Suppléant GO KEL Julien Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	SWAL Annabelle MENEBOO Mélanie
Dunkerque-1	Education	DUNKERQUE-Collège Public Guilleminot	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire DECODTS Christine Suppléant BARTHOLOMEUS Grégory Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Dunkerque-1	Education	DUNKERQUE-Collège Public Jean Zay	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire DECODTS Christine Suppléant BARTHOLOMEUS Grégory Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner</u>
Dunkerque-1	Education	DUNKERQUE-Collège Public Lucie Aubrac	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BARTHOLOMEUS Grégory Suppléant DECODTS Christine Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner</u>
Dunkerque-1	Education	SAINT POL SUR MER-Collège Public Jean Deconinck	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BARTHOLOMEUS Grégory Suppléant DECODTS Christine Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner</u>

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Grande-Synthe	Education	GRANDE SYNTHÉ Collège Public Jules Verne	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire FERNANDEZ Isabelle Suppléant RINGOT Bertrand Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	CUVILLIER Benoit VANELLE Anne-Sophie
Grande-Synthe	Education	GRANDE SYNTHÉ-Collège Public Anne Frank	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire FERNANDEZ Isabelle Suppléant RINGOT Bertrand Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	CUVILLIER Benoit DECRIEM Brigitte
Grande-Synthe	Education	GRANDE SYNTHÉ-Collège Public du Moulin	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire FERNANDEZ Isabelle Suppléant RINGOT Bertrand Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	CUVILLIER Benoit VANELLE Anne-Sophie

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Grande-Synthe	Education	GRAVELINES-Collège Public Pierre et Marie Curie	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire RINGOT Bertrand Suppléant FERNANDEZ Isabelle Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	NOTEBAERT Jean-Claude LAZAOUI Hodine
Grande-Synthe	Education	LOON PLAGE-Collège Public Jean Rostand	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire RINGOT Bertrand Suppléant FERNANDEZ Isabelle Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	KLEINPOORT Alain DESSEINT Magalie
Lille-3	Education	HELLEMES-LILLE-Collège Public Saint Exupéry	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire JAMELIN Simon Suppléant SCAVENNEC Céline Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner</u>

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Lille-3	Education	LILLE Collège Public Martha Desrumaux	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire SCAVENNEC Céline Suppléant JAMELIN Simon Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Lille-3	Education	LILLE-Collège Public Boris Vian	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire JAMELIN Simon Suppléant SCAVENNEC Céline Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Lille-3	Education	MONS-EN-BAROEUL Collège Public Descartes	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire SCAVENNEC Céline Suppléant JAMELIN Simon Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Lille-3	Education	MONS-EN-BAROEUL Collège Public François Rabelais	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire SCAVENNEC Céline Suppléant JAMELIN Simon Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Lille-4	Education	LILLE-Collège Public Franklin	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BOCQUET Stéphanie Suppléant PERIN Laurent Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Lille-4	Education	LILLE-Collège Public Myriam Makeba	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BOCQUET Stéphanie Suppléant PERIN Laurent Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Lille-6	Education	LOMME-Collège Public Guy Mollet	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire VICOT Roger Suppléant CONSEIL Valérie Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Lille-6	Education	LOMME-Collège Public Jean Jaurès	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire VICOT Roger Suppléant CONSEIL Valérie Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Lille-6	Education	LOMME-Collège Public Jean Zay	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire VICOT Roger Suppléant CONSEIL Valérie Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Lille-6	Education	LOOS-Collège Public Professeur Albert Debeyre	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire CONSEIL Valérie Suppléant VICOT Roger Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner</u>
Lille-6	Education	LOOS-Collège Public René Descartes	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire CONSEIL Valérie Suppléant VICOT Roger Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner</u>
Orchies	Education	AUBY Collège Public Victor Hugo	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire QUATREBOEUF Marie-Hélène Suppléant DETAVERNIER Jean-Luc Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	BOUREL Edith MENSION Alain

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Roubaix-2	Education	LEERS-Collège Public Alphonse Daudet	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire FAHEM Soraya Suppléant CAILLIERET Benjamin Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Roubaix-2	Education	ROUBAIX-Collège Public Maxence Van der Meersch	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire CAILLIERET Benjamin Suppléant FAHEM Soraya Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Roubaix-2	Education	WATTRELOS-Collège Public Emile Zola	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire CAILLIERET Benjamin Suppléant FAHEM Soraya Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Roubaix-2	Education	WATTRELOS-Collège Public Gustave Nadaud	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire CAILLIET Benjamin Suppléant FAHEM Soraya Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Roubaix-2	Education	WATTRELOS-Collège Public Pablo Neruda	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire FAHEM Soraya Suppléant CAILLIET Benjamin Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Sin-le-Noble	Education	LALLAING-Collège Public Frédéric Joliot Curie	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BRIDOUX Josyane Suppléant DELANNOY Frédéric Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Sin-le-Noble	Education	MARCHIENNES Collège Public Marguerite Yourcenar	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire DELANNOY Frédéric Suppléant BRIDOUX Josyane Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Sin-le-Noble	Education	PECQUENCOURT Collège Public Maurice Schumann	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire DELANNOY Frédéric Suppléant BRIDOUX Josyane Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>
Sin-le-Noble	Education	SIN LE NOBLE-Collège Public Anatole France	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BRIDOUX Josyane Suppléant DELANNOY Frédéric Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner.</u>

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Sin-le-Noble	Education	SOMAIN-Collège Public Louis Pasteur	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire DELANNOY Frédéric Suppléant BRIDOUX Josyane Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner</u>
Sin-le-Noble	Education	SOMAIN-Collège Public Victor Hugo	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire À pourvoir Suppléant A pourvoir Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du Conseil départemental à désigner</u> <u>2 représentants du département à désigner</u>
Sin-le-Noble	Education	WAZIERS-Collège Public Romain Rolland	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BRIDOUX Josyane Suppléant DELANNOY Frédéric Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	<u>2 représentants du département à désigner</u>

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Villeneuve-d'Ascq	Education	VILLENEUVE D'ASCQ-Collège Public Arthur Rimbaud	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire MARTIN Françoise Suppléant MANIER Didier Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	MOENECLAY Graziela
Villeneuve-d'Ascq	Education	VILLENEUVE D'ASCQ-Collège public Camille Claudel	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire MARTIN Françoise Suppléant MANIER Didier Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	DEDEKEN Mariam
Villeneuve-d'Ascq	Education	VILLENEUVE D'ASCQ-Collège public Le Triolo	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire MARTIN Françoise Suppléant MANIER Didier Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir	MOENECLAY Graziela

Collèges Publics

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Villeneuve-d'Ascq	Education	VILLENEUVE D'ASCQ-Collège Public Molière	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	<p>Représentants du Conseil Départemental Titulaire MANIER Didier Suppléant MARTIN Française</p> <p>Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir</p>	<p>HLADKY Virginie FURNE Dominique</p>
Villeneuve-d'Ascq	Education	VILLENEUVE-D'ASCQ Collège Public Simone de Beauvoir	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire et 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire et 1 Suppléant	<p>Représentants du Conseil Départemental Titulaire MANIER Didier Suppléant MARTIN Française</p> <p>Représentants du Département Titulaire à pourvoir Suppléant à pourvoir</p>	<p>UYTTEBROECK Leila</p>

EHPAD

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Coudekerque-Branche	Action sociale	EHPAD BERGUJES - Résidence Saint Jean	Conseil d'administration	Représentants du Département 2 Titulaires	Représentants du Département Titulaires GOHEL Julien 1 siège à pourvoir	BAILLEUL Barbara
Denain	Action sociale	EHPAD BOUCHAIN - Résidence Dronsart	Conseil d'administration	Représentants du Département 3 Titulaires	Représentants du Département Titulaires DENIZON Isabelle CHOAIN Isabelle 1 siège à pourvoir	<u>1 conseiller départemental à désigner</u>
Orchies	Action sociale	EHPAD ORCHIES - Résidence Marguerite de Flandre	Conseil d'administration	Représentants du Département 2 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires 2 sièges à pourvoir	DETAVERNIER Jean-Luc QUATREBOEUF Marie-Hélène

Centres Hospitaliers

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Armentières	Santé	EPSM d'Armentières Etablissement Public de Santé Mentale Lille Métropole	Conseil de surveillance	Représentant du Président 1 Titulaire Représentant du Conseil départemental 1 Titulaire	Représentant du Président Titulaire PLOUY Michel <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i> Représentant du Conseil départemental Titulaire BORIE Carole	PLOUY Michel <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i> DELRUE Sylvie
Bailleul	Santé	EPSM de Bailleul Etablissement Public de Santé Mentale des Flandres	Conseil de surveillance	Représentant du Président 1 Titulaire Représentant du Conseil départemental 1 Titulaire	Représentant du Président Titulaire DEPELCHIN Catherine <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i> Représentant du Conseil départemental Titulaire DESCAMPS-PLOUVIER Béatrice	SANDRA Marie <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i> EVARD Monique
Lille-1	Santé	EPSM de Saint-André-lez-Lille Etablissement Public de Santé Mentale de l'Agglomération lilloise	Conseil de surveillance	Représentant du Président 1 Titulaire Représentant du Conseil départemental 1 Titulaire	Représentant du Président Titulaire HENNO Olivier <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i> Représentant du Conseil départemental Titulaire FREMAUX Isabelle	FAUCHILLE Marie-Laurence <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i> PICK Max-André
Dunkerque-2	Santé	Hôpital Maritime Vancauwenberghe de Zuydcoote	Conseil de surveillance	Représentant du Président 1 Titulaire Représentant du Conseil départemental 1 Titulaire	Représentant du Président Titulaire CHRISTOPHE Paul <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i> Représentant du Conseil départemental Titulaire ARLABOSSE Martine	ARLABOSSE Martine <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i> CHRISTOPHE Paul

Centres Hospitaliers

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés Mandat 2015-2021	Propositions
Fourmies	Santé	Hôpital Départemental de Felleries-Liessies	Conseil de surveillance	Représentant du Président 1 Titulaire Représentant du Conseil départemental 1 Titulaire	Titulaire DEVOS Carole <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i> Représentant du Conseil départemental Titulaire DEZITTER Marie-Annick	SEGUIN Sébastien <i>(Par arrêté du Président du CD59)</i> DEVOS Carole

Autres

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés au Conseil Départemental du 19 juillet 2021	Propositions
Lille	Enseignement supérieur et Recherche	PDS-Parlement du Savoir	Parlement du Savoir	Représentants du Conseil Départemental 3 Titulaires	Représentants du Conseil Départemental Titulaires CIETERS Marie ARLABOSSE Martine 1 siège à pourvoir	DEGALLAIX Laurent

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305094-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI) - pour l'exercice 2021 - 4ème présentation.

Vu le rapport DAT/2021/294

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer des subventions dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI), pour un total de 41 000 € au titre de l'année 2021, selon la répartition suivante :
 - 25 000 € au Club de la Presse Hauts-de-France,
 - 10 000 € à la Fondation de Lille,
 - 1 000 € à Soldis – Algérie,
 - 5 000 € à Harmonia Sacra ;
 - d'approuver les termes de la convention entre le Département du Nord et le Club de la Presse Hauts-de-France, relative aux modalités du soutien départemental, dans les termes du projet joint au rapport en annexe n° 2 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention entre le Département du Nord et le Club de la Presse Hauts-de-France ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes nécessaires à la conclusion de ces opérations ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 35004OP001 du budget départemental 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 29.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 30.

Au moment du vote, 63 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	12
Absents sans procuration :	7
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	75 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	69
Majorité des suffrages exprimés :	35
Pour :	69 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305096-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de l'Office Public de l'Habitat - FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 177 281 € destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 3 logements situés 57 rue de Gand à Lille.
Contrat de Prêt n° 120851

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 177 281 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 120851 constitué de 4 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 3 logements situés 57 rue de Gand à Lille.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, 63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Les documents annexes sont consultables au Département du Nord

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305239-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de MAISONS ET CITES auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 12 139 011 € destiné au financement de la réhabilitation de 128 logements sur plusieurs adresses à Raismes. Contrat de Prêt n° 125002

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du code civil ;
Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 12 139 011 € souscrit par MAISONS ET CITES (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°125002 constitué de 5 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la réhabilitation de 128 logements sur plusieurs adresses à Raismes.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, 63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Les documents annexes sont consultables au Département du Nord

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305240-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 122 000 € destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 4 logements situés rues de Romes et des Piats à Tourcoing. Contrat de Prêt n° 124411

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du code civil ;
Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 122 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°124411 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition-amélioration de 4 logements situés rues de Romes et des Piats à Tourcoing.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305241-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 1 814 000 € destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 34 logements situés 33 Ter rue Carnot à Houplines. Contrat de Prêt n° 124410

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 814 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°124410 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 34 logements situés 33 Ter rue Carnot à Houplines.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305242-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 476 200 € destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 9 logements situés sur plusieurs adresses du Département du Nord. Contrat de Prêt n° 124406

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 476 200 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°124406 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition-amélioration de 9 logements situés sur plusieurs adresses du Département du Nord.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305243-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 366 000 € destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 8 logements situés Avenue du 1er mai à Aniche. Contrat de Prêt n° 124408

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du code civil ;
Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 366 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°124408 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition-amélioration de 8 logements situés Avenue du 1^{er} mai à Aniche.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305244-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 489 000 € destiné au financement de la construction de 7 logements situés Avenue du 1er mai à Aniche. Contrat de Prêt n° 124409

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du code civil ;
Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 489 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°124409 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 7 logements situés Avenue du 1^{er} mai à Aniche.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

1.1

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Les documents annexes sont consultables au Département du Nord

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305245-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 43 400 € destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 2 logements situés rue de la Gendarmerie à Maubeuge. Contrat de Prêt n° 124714

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du code civil ;
Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 43 400 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°124714 constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition-amélioration de 2 logements situés rue de la Gendarmerie à Maubeuge.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305247-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 3 996 000 € destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 53 logements rues Malpart, Lydéric et place Muiron à Lille.
Contrat de Prêt n° 121329

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 3 996 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 121329 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 53 logements rues Malpart, Lydéric et place Muiron à Lille.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305248-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 2 511 000 € destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 38 logements situés rue du Sous-lieutenant de Pourtalès à Bois-Grenier. Contrat de Prêt n° 124407

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE assentiment:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 2 511 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 124407 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 38 logements situés rue du Sous-lieutenant de Pourtalès à Bois-Grenier.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305249-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 2 518 490 € destiné au financement de la construction de 30 logements à Villers-Sire-Nicole. Contrat de Prêt n° 121640

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du code civil ;
Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 2 518 490 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°121640 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 30 logements à Villers-Sire-Nicole.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305250-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 6 243 000 € destiné au financement de l'opération : soutien à la reprise des chantiers, Haut de bilan. Contrat de Prêt n° 121409

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du code civil ;
Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 6 243 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 121409 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'opération : soutien à la reprise des chantiers, Haut de bilan.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305251-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France pour un prêt d'un montant de 20 000 000 € destiné au financement des besoins d'investissement sur l'exercice 2021. Contrat de Prêt n° 21080

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du code civil ;
Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 20 000 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts-de-France, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 21080. Ce contrat est destiné au financement des besoins d'investissement sur l'exercice 2021.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.
En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305252-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France pour un prêt d'un montant de 30 000 000 € destiné au financement des besoins d'investissement sur l'exercice 2021. Contrat de Prêt n° 21079

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du code civil ;
Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 30 000 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts-de-France, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 21079. Ce contrat est destiné au financement des besoins d'investissement sur l'exercice 2021.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.
En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305253-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée pour la Maison de Retraite Emile Dubois à Marchiennes auprès de la Banque Postale pour un prêt d'un montant de 3 000 000 € destiné au financement du projet d'extension de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) situé 2 rue d'Orchies à Marchiennes. Contrat de Prêt n° LBP-00012313

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 3 000 000 € souscrit par la maison de retraite Emile Dubois à MARCHIENNES (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de La Banque Postale, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° LBP-00012313 constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement du projet d'extension de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), situé 2 rue d'Orchies à Marchiennes.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, 63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Les documents annexes sont consultables au Département du Nord

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305254-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOIX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de la Maison de Retrait Emile Dubois à Marchiennes auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France pour un prêt d'un montant de 2 000 000 € destiné au financement de ses investissements. Contrat de Prêt "ouverture de crédit consolidable" signé le 25/06/2021, constitué de 1 ligne de prêt

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

Vu le contrat de Prêt « ouverture de crédit consolidable » signé le 25/06/2021, en annexe (suite à la délibération d'emprunt prise par le Conseil d'Administration de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) n°2021-01 du 13/04/2021), entre la maison de retraite Emile Dubois à MARCHIENNES ci-après l'Emprunteur et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 2 000 000 € souscrit par la maison de retraite Emile Dubois à MARCHIENNES (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat « ouverture de crédit consolidable » signé le 25/06/2021, constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de ses investissements.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que, en raison des fonctions qu'exerce un membre de sa famille au sein du Crédit Agricole, Monsieur LEPRETRE ne peut ni prendre part au délibéré et au vote ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

1.1

62 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Les documents annexes sont consultables au Département du Nord

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305255-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 514 000 € destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 8 logements situés rue du Sous-lieutenant de Pourtalès à Bois-Grenier. Ce prêt concours au financement de l'opération comportant au total 12 logements. Contrat de Prêt n° 124562

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 514 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 124562 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) de 8 logements situés rue du Sous-lieutenant de Pourtalès à Bois-Grenier. Ce prêt concours au financement de l'opération comportant au total 12 logements.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305256-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'un montant de 2 820 000 € destiné au financement d'une maison d'accueil spécialisée de 16 chambres et de locaux, acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) située rue du Sous-lieutenant de Pourtalès à Bois-Grenier. Contrat de Prêt n° 124564

Vu le rapport DFCG/2021/340

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 2 820 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 124564 constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement d'une maison d'accueil spécialisée de 16 chambres et de locaux, acquisition en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement) située rue du Sous-lieutenant de Pourtalès à Bois-Grenier.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305098-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie de PARTENORD HABITAT pour un emprunt de 1 006 143 € auprès de la Caisse d'Epargne Hauts-de-France pour la construction de 10 logements destinés à l'accession en Prêt Social Location-Accession (PSLA), 27 rue Léon Six à BOUSBECQUE.

Vu le rapport DFCG/2021/338

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 006 143 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse d'Epargne Hauts-de-France, afin de financer ses dépenses de construction de 10 logements destinés à l'accession en PSLA (Prêt Social Location-Accession), 27 rue Léon Six à Bousbecque, selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-dessous :

Prêt PLSA auprès la Caisse d'Epargne Hauts-de-France	
Montant	1 006 143 € A l'issue de la période de différé d'amortissement de 5 ans, une quotité de 301 843 € (soit 30% du crédit initial) pourra être amortie sur la durée résiduelle de 18 ans
Durée	Phase de préfinancement : 24 mois Phase de différé d'amortissement : 60 mois Phase d'amortissement : 216 mois maximum Soit une durée totale de : 300 mois (+ période de préfinancement)
Taux d'intérêt	Taux révisable : Index Euribor 3 mois (flooré à zéro) + 1 % sur toute la durée du prêt
Périodicité de paiement des intérêts	En taux révisable : en euribor 3 mois : trimestrielle
Type d'amortissement	Progressif du capital
Déblocage des fonds	Possible en plusieurs fois : Le montant total du prêt doit être débloqué dans un délai maximum de 24 mois à compter de la signature du contrat par la CEHDF avec un 1 ^{er} versement au plus tard dans les 6 mois après la date de signature du contrat.
Remboursement anticipé	<u>Pendant la phase locative (phase de différé d'amortissement) :</u> La durée de la phase locative durant laquelle la levée d'option d'achat est possible ne devra pas excéder 60 mois : → aucune Indemnité de Remboursement Anticipé ne sera perçue à l'occasion des ventes intervenant dans le cadre du dispositif PSLA (levée d'option accession) et à l'occasion de remboursement anticipé provenant de la trésorerie. → <u>Pendant la phase d'amortissement</u> : la durée de cette phase ne devra pas excéder 216 mois. → En cas de remboursement anticipé. <u>Pour un prêt à taux révisable</u> : indemnités de Remboursement Anticipé de 3% du capital remboursé par anticipation. → En cas de refinancement dans un autre établissement bancaire : indemnité de Remboursement Anticipé de 3%.
Frais de dossier	0,10% du montant emprunté
Garantie	100 % par le CD 59

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305344-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2021

Affiché le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Demande de garantie de PARTENORD HABITAT pour un emprunt de 10 000 000 € auprès d'ARKEA BANQUE afin de financer ses dépenses d'opérations neuves, d'acquis-améliorés, de réhabilitation et de bâtiments administratifs.

Vu le rapport DFCG/2021/338

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 10 000 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès d'ARKEA BANQUE, afin de financer ses dépenses d'opérations neuves, d'acquis-améliorés, de réhabilitation et de bâtiments administratifs, selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-dessous :

Montant	10 000 000 €
Date de départ	31/10/2021
Durée	15 ans
Périodicité	Trimestrielle
Amortissement	Echéance constante
Conditions financières	Taux fixe à 0,75%
Type de ressource	Sans condition financière
Commission d'engagement	0,10% du montant du financement payable à la mise en place
Frais de dossier	Néant
Versement des fonds	En 1 seule fois le 31/10/2021
Remboursement anticipé	Possible à chaque date d'échéance : - sans faculté de réemprunter, - indemnité actuarielle, - préavis minimum de 1 mois
Base de calcul des intérêts	Exact/360
Suretés et garanties	Caution solidaire à 100 % par le CD 59

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305100-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 5 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)s représenté(e)s : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérard DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)s excusé(e)s : Bertrand RINGOT.

Absent(e)s : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Roger VICOT.

OBJET : Convention pour la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie des opérations de réhabilitation énergétique des collèges éligibles en quatrième période

Vu le rapport DB/2021/346

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser la recherche de gisement de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour les opérations éligibles conformément à la délibération n° DB/2019/433 du 16 décembre 2019, relative aux orientations concernant la maîtrise des consommations énergétiques des collèges et bâtiments départementaux ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et le BET LORIS EnR, dans les termes du projet joint en annexe du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 30.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305101-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 30 septembre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Roger VICOT, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)s représenté(e)s : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)s : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL.

OBJET : Marché de partenariat portant sur la réalisation de l'opération de regroupement des services départementaux du Nord sur le site du Forum - Présentation du rapport annuel 2020.

Vu le rapport DI/2021/337

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Préalablement au vote, le Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! fait savoir qu'il reste opposé au principe du marché de partenariat mais vote pour le donné acte au Président de la présentation du rapport.

DONNE ACTE:

- à la majorité au Président du Département du Nord de la présentation du rapport annuel d'activités du titulaire du marché de partenariat pour l'année 2020, ci-joint en annexe ;
 - d'adopter les observations formulées sur le rapport annuel d'activités du titulaire du marché de partenariat pour l'année 2020 portant sur la réalisation de l'opération de regroupement des services départementaux du Nord sur le site du Forum, annexé au rapport ;
 - d'informer le titulaire des observations adoptées par le Conseil départemental.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 31.

En tant qu'ancien membre du Groupe Duval, Monsieur BELLEVAL ne peut ni prendre part au délibéré et au vote ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

62 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur RINGOT), SIEGLER et VICOT.

Monsieur DEGALLAIX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote et avait donné pouvoir à Madame LETARD, elle-même absente au moment du vote. Monsieur DEGALLAIX est donc excusé pour ce vote.

Monsieur VICOT avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour ce vote.

Madame LETARD, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 17 h 37.

Au moment du vote, 62 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 13
Absents sans procuration : 6
N'ont pas pris part au vote : 1 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)
Ont pris part au vote : 75 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	75
Majorité des suffrages exprimés :	38
Pour :	69 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305102-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2021

Affiché le 12 octobre 2021

Notifié le 30 septembre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Vente d'une parcelle bâtie - Vente de parcelles non bâties.

Vu le rapport DI/2021/298

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre I- Vente de parcelle bâtie (Annexe I)

- de constater l'appartenance au domaine privé départemental de la parcelle sise à SAINGHIN-en-MELANTOIS, cadastrée Section B N°2353p pour une surface de 1385 m² à parfaire après division cadastrale, initialement acquise pour les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et supportant une construction à usage de hangar, actuellement inoccupé et inutile aux besoins du Département et de la Métropole Européenne de Lille (MEL), gestionnaire du site ;
- d'autoriser la vente de cette parcelle au profit de la Commune de SAINGHIN-en-MELANTOIS au prix net vendeur de 38 250 euros conforme à l'estimation de France Domaines du 14 janvier 2021, la Commune prenant en charge les frais d'acquisition et de géomètre, ainsi que la pose d'une clôture et la création d'un nouvel accès sur le chemin du Marais ;
- d'autoriser une prise de possession anticipée de la parcelle si l'acquéreur en fait la demande ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de gestion des ENS sur le territoire métropolitain par la MEL du 30 mars 2018, les avant-contrats, actes et documents correspondants, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'imputer la recette sur l'opération 23005OP004 du budget départemental 2021.

Concernant le Chapitre II- Ventes de parcelles non bâties (Annexe II)

- de constater l'appartenance au domaine privé départemental des parcelles acquises par le Département du Nord dans le cadre du projet de relocalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois mais qui n'ont pas été affectées à ce projet à ce jour, reprises en annexes II/b et II/c ci-jointes, sachant que la parcelle reprise en annexe II/a a déjà été désaffectée et déclassée par la délibération de la Commission permanente N°DI/2021/162 du 17 mai 2021 ;
- de constater l'appartenance au domaine privé départemental de la parcelle en état de délaissé de voirie en raison de son déclassement du domaine public départemental par délibération de la Commission permanente N°DV/2021/38 du 15 février 2021, reprise en annexe II/d ci-jointe ;
- d'autoriser la mise en vente des parcelles aux conditions reprises en annexes II/a et II/b, II/c, II/d ci-jointes, au profit des acquéreurs mentionnés, de leurs ayants droit ou ascendants ou des sociétés civiles ou anonymes ou commerciales ou des entreprises auxquelles ils appartiennent ou qu'ils choisiront de constituer en vue de l'acquisition, les ventes pouvant également être directement consenties aux anciens propriétaires, en cas d'exercice de leur droit de priorité, aux titulaires d'un droit de préemption et aux collectivités territoriales, dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique et d'autoriser l'établissement de servitudes ;
- d'autoriser une prise de possession anticipée des parcelles reprises en annexes II/a, II/b, II/c et II/d ci-jointes, si les acquéreurs en font la demande et, dans l'hypothèse où la vente est consentie au profit de personnes privées, sous réserve de la souscription d'un contrat d'assurance et d'un justificatif attestant la disponibilité des fonds nécessaires pour l'acquisition ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les avant-contrats, actes et documents correspondants, repris en annexes II/a, II/b, II/c et II/d ci-jointes, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'imputer les recettes sur l'opération 33003OP002 du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 37.

Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ ainsi que Messieurs PICK, SIEGLER et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

58 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE II/a - VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>AULNOYE-AYMERIES</p> <p>Parcelles AL 478 p pour environ 1 106 m² (contenance parcellaire totale de 1 952 m²) et AL 485 p pour environ 931 m² (contenance parcellaire totale de 3 996 m²)</p> <p>(rue de l'hôtel de ville)</p>	<p>Parcelle AL 478 p : Terrain de 1 952 m² à extraire d'une parcelle de 1 952 m² acquise à la Commune d'Aulnoye-Aymeries par acte du 27 juin 2019 au prix de 60 000 € dans le cadre de la relocalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille de Monceau-St-Waast à Aulnoye-Aymeries</p> <p>AL 185 p : Terrain de 931 m² à extraire d'une parcelle de 3 996 m² acquise avec d'autres parcelles (AL 431, 432, 433 et 434) au groupement médical Pasteur par acte du 18 juin 2019 au prix global de 374 683 € dans le cadre de la relocalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille de Monceau-St-Waast à Aulnoye-Aymeries</p>	<p>Terrain nu gravillonné en état médiocre utilisé comme parking (parcelle AL 478) et terrain encombré de divers bâtis en état dégradé en zone UA (zone urbaine centrale) avec accès à la voirie et aux réseaux au plan local d'urbanisme</p> <p>Estimation du Domaine du 21 mai 2021 : 135 000 € pour 6 957 m² (surface totale des propriétés départementales) soit 19,40 €/m². Soit 39 217,80 € pour 2 037 m²</p> <p>Observations : Le Département du Nord, a acquis les parcelles AL 180, 181, 185, 431, 432, 433 et 478 pour 6 957 m² en vue de la reconstruction de la MEF de Monceau-Saint-Vaast à Aulnoye-Aymeries. Dans ce cadre, une convention de co-maîtrise d'ouvrage des 5 et 10 décembre 2019 a été conclue en désignant PARTENORD HABITAT comme maître d'ouvrage unique de l'opération de reconstruction ainsi qu'un programme de 29 logements sociaux. Lors des négociations sur le programme, la cession à l'euro du foncier nécessaire au projet de PARTENORD HABITAT a été actée.</p> <p>La parcelle cadastrée AL 478 en nature de parking public a été désaffectée et déclassée du domaine public départemental par délibération du 17 mai 2021 rapport DI/2021/162</p>	<p>1 € hors frais pour environ 2 037 m²</p>	<p>Opération : 33003OP002 Enveloppe : 33003E18</p>	<p>1 € hors frais pour environ 2 037 m²</p>
<p>Acquéreurs : PARTENORD HABITAT 828 rue de Cambrai 59020 LILLE CEDEX</p>					

ANNEXE II/b - VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>AULNOYE-AYMERIES</p> <p>Parcelle AL 485 p pour environ 12 m² (contenance parcellaire totale de 3 996 m²) (rue de l'hôtel de ville)</p> <p>Acquéreurs : Monsieur X 59138 PONT SUR SAMBRE</p>	<p>Parcelle AL 185 p : Terrain de 12 m² à extraire d'une parcelle de 3 996 m² acquise avec d'autres parcelles (AL 431, 432, 433 et 434) au groupement médical Pasteur par acte du 18 juin 2019 au prix global de 374 683 € dans le cadre de la relocalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille de Monceau St Waast à Aulnoye-Aymeries.</p>	<p>Bande de terrain située en zone UA (zone urbaine centrale) au plan local d'urbanisme faisant partie d'un foncier plus important avec accès à la voirie et aux réseaux pouvant être qualifié de terrain à bâtir.</p> <p>Estimation du Domaine du 17 mai 2021 : 360 € pour 12 m² soit 30 €/m²</p> <p>Observations : Il s'agit une régularisation foncière auprès d'un riverain dans le cadre de la reconstruction de la Maison de l'Enfance et de La Famille de Monceau-Saint-Waast à Aulnoye-Aymeries. Les frais de géomètres sont à la charge du Département.</p>	<p>360 € hors frais pour environ 12 m²</p>	<p>Opération : 33003OP002 Enveloppe : 33003E18</p>	<p>360 € hors frais pour environ 12 m²</p>

ANNEXE II/c - VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>AULNOYE-AYMERIES</p> <p>Parcelle AL 485 p pour environ 42 m² (contenance parcellaire totale de 3 996 m²)</p> <p>(rue de l'hôtel de ville)</p> <p>Acquéreur : Monsieur Y 59620 AULNOYE- AYMERIES</p>	<p>Parcelle AL 185 p : Terrain de 42 m² à extraire d'une parcelle de 3 996 m² acquise avec d'autres parcelles (AL 431, 432, 433 et 434) au groupement médical Pasteur par acte du 18 juin 2019 au prix global de 374 683 € dans le cadre de la relocalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille de Monceau St Waast à Aulnoye- Aymeries</p>	<p>Bande de terrain située en zone UA (zone urbaine centrale) au plan local d'urbanisme faisant partie d'un foncier plus important avec accès à la voirie et aux réseaux pouvant être qualifié de terrain à bâtir</p> <p>Estimation du Domaine du 17 mai 2021 : 360 € pour 12 m² soit 30 €/m²</p> <p>Observations : Il s'agit une régularisation foncière auprès d'un riverain dans le cadre de la reconstruction de la Maison de l'Enfance et de La Famille de Monceau-Saint-Waast à Aulnoye-Aymeries Les frais de géomètres sont à la charge du Département</p>	<p>1 260 € hors frais pour environ 42 m²</p>	<p>Opération : 33003OP002</p> <p><u>Enveloppe</u> : 33003E18</p>	<p>1 260 € hors frais pour environ 42 m²</p>

ANNEXE IV/d - ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>SANCOURT Section ZB n°214 pour 1 440 m²</p> <p>Propriétaire : Communauté d'Agglomération de Cambrai</p> <p>14 rue Neuve BP 375 59047 Cambrai Cedex</p>	<p>Réalisation d'un giratoire sur la RD 643 à Sancourt Projet E-Valley Canton de Cambrai</p>	<p>Parcelle libre d'occupation en nature de terre, soumises au Règlement National d'Urbanisme</p> <p>Estimation du Domaine : En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000 € pour des acquisitions amiables.</p> <p>Observations : Ce rapport annule et remplace celui de la délibération du 24 avril 2020 du Conseil Départemental (DAI/2020/105), autorisant l'acquisition des parcelles ZB n°s 214 et 216, soit 1 458 m² au total, pour 1 €.</p> <p>La CAC n'étant plus propriétaire de la parcelle ZB n° 216, la formalité initiale a été rejetée par le SPF de Cambrai le 17 mars 2021. Une nouvelle délibération portant uniquement sur l'acquisition de la parcelle ZB n° 214 le Conseil Communautaire de la CAC devra également délibérer en ce sens. Le prix d'1 € est inchangé.</p>	<p>1 € hors frais pour 1 440 m² Frais estimés à 12 €</p>	<p>Opération : 21003OP009 <u>Enveloppe</u> : 21003E10</p>	<p>1 € hors frais pour 1 440 m² Frais estimés à 12 €</p>

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305347-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2021

Affiché le 12 octobre 2021

Notifié le 30 septembre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Convention de Servitude. Conventions de mises à disposition à titre gratuit.

Vu le rapport DI/2021/298

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre III- Convention de servitude (Annexe III)

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de servitude accordée par la Ville de Bavay au Département du Nord sur le site du forum antique de Bavay, aux conditions reprises en annexe III ci-jointe ;

Concernant le Chapitre V- Conventions de mise à disposition à titre gratuit (Annexe V)

- d'autoriser les mises à disposition, à titre gratuit, soit présentées au bénéfice du Département soit consenties par le Département du Nord au bénéfice de partenaires et associations intervenant dans son champ de compétence, telles que présentées en annexes V/a, V/b et V/c ;
- d'autoriser la mise à disposition à titre gratuit consentie par le Département du Nord sur le site de la médiathèque d'Hellemmes-Lille au bénéfice de l'association des Bibliothécaires de France pour cette année ou toute nouvelle demande dans les mêmes conditions et objet, telle que présentée en annexe V/a ;
- d'autoriser la mise à disposition à titre gratuit, consentie par le Département du Nord à la commune d'Hazebrouck pour l'implantation d'un centre de vaccination dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, telle que présentée en annexe V/b ;
- d'autoriser les mises à disposition à titre gratuit, consenties au Département du Nord, actuellement à Wormhout mais également à venir sur d'autres sites aux mêmes conditions, pour le remisage du Bus France Service Itinérant sur l'arrondissement de Dunkerque permettant ainsi de déployer un service public de proximité aux usagers du secteur, telles que présentées en annexe V/c ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toute convention de mise à disposition à titre gratuit, avenants et tous les actes relatifs aux mises à disposition à titre gratuit, telles que présentées en annexes V/a, V/b, V/c.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 37.

Monsieur BELLEVAL est maire d'Hazebrouck. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et au vote ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

62 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE III - CONVENTION DE SERVITUDE

Communes Références cadastrales Propriétaire des parcelles grevées	Opération initiale	Nature actuelle de la parcelle Nature de la servitude	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>BAVAY Section AC n^{os} 443 pour 1 195 m² 498 pour 3 440 m²</p> <p>Propriétaire : Commune de Bavay</p>	<p>Convention de servitude par la Ville au profit du Département et ses mandataires dans le cadre de l'opération de mise en valeur et de protection des cryptoportiques du forum antique de Bavay</p>	<p>Parcelles situées en zone UA (zone à caractère principal d'habitat comportant des commerces, services et activités, qui en sont le complément normal)</p> <p>Nature de la servitude : Servitude pour l'enfouissement de fondations, de micro-pieux, l'installation de poteaux structurels soutenant la charpente et la couverture (14 sur la parcelle AC 498 et 3 sur la AC 443), de réseaux et de deux compteurs électriques et de clôtures sur les parcelles communales cadastrées section AC n°443 et AC n°498.</p>	<p>A titre gratuit Frais de publicité de l'acte à la charge du Département</p>	<p>Néant</p>	<p>A titre gratuit Frais de publicité de l'acte à la charge du Département</p>

ANNEXE V/a- MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE

Commune Bénéficiaire	Objet	Nature de la mise à disposition Conditions et observations	Proposition	Imputation Bbudgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>Médiathèque d'Hellemmes-lille (59 260) 140 bis rue Ferdinand Mathias Salle de documentation de 49,27 m² ou salle polyvalente de 95,03 m² suivant les disponibilités et besoins</p> <p>Propriétaire : Le Département du Nord</p> <p>Bénéficiaire : L'Association des Bibliothécaires de France (association loi 1901 reconnue d'utilité publique) Représentée par Madame X, Présidente de l'association</p>	<p>La mise à disposition a pour objet la formation, à titre gratuit, d'auxiliaires de bibliothèques</p> <p>Cette formation est destinée aux personnes travaillant en bibliothèque, en tant que bénévole ou salarié et sans formation ou diplôme de la filière métiers du livre</p>	<p><u>Planning d'occupation :</u> Chaque lundi de 9h à 17h sur une année scolaire du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022.</p> <p><u>Conditions financières :</u> La mise à disposition est consentie à titre gratuit, sans loyer ni charges locatives, le nettoyage est assuré par le Département</p>	<p>Mise à disposition de l'Association des Bibliothécaires de France à titre gratuit</p>	<p>néant</p>	<p>Mise à disposition de l'Association des Bibliothécaires de France A titre gratuit</p>

ANNEXE V/b – MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT AU BENEFICE DE LA VILLE D’HAZEBROUCK

Commune Bénéficiaire	Objet	Nature de la mise à disposition Conditions et observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>HAZEBROUCK Une partie des locaux sis 122 rue de la Sous-Préfecture</p> <p>Propriétaire : Le Département du Nord</p> <p>Bénéficiaire : Hôtel de Ville d’Hazebrouck Place du Général de Gaulle 59190 Hazebrouck</p>	<p>La mise à disposition a pour objet de permettre l’installation d’un Centre de vaccination, en lieu et place de celui Vac-Fi Espace Flandre Hazebrouck situé au 4 rue du Milieu à Hazebrouck.</p> <p>La Ville d’Hazebrouck a besoin de mettre en place un Centre de vaccination dès septembre et permettre ainsi d’accéder plus facilement la vaccination aux habitants des Flandres.</p>	<p>Les locaux mis à disposition par le Département comprendra : une partie des espaces dédiés des 2/3 environs de l’immeuble sis 22 rue de la Sous-Préfecture à Hazebrouck.</p> <p>Observations : Une visite sur site avec les Services de la Mairie et les Services médicaux du Centre hospitalier d’Hazebrouck a été réalisée le 15 juillet, ils occuperaient environ les 2/3 de la surface totale de l’immeuble</p> <p>Les Services de la Mairie doivent se rapprocher du Département afin de définir la zone d’occupation. Les Service médicaux du CH d’Hazebrouck souhaitent commencer les vaccinations du public à compter du 7 septembre 2021, le 6 septembre servirait à l’installation du matériel et la préparation du Centre de vaccination. Une Convention d’occupation Précaire sera consentie dans un 1^{er} temps jusqu’à 31 décembre 2021, puis de 6 mois si la situation sanitaire le nécessitait.</p> <p>Les Directions des Bâtiments et des Moyens Généraux ont été sollicités afin de permettre le retrait de mobilier et un nettoyage des lieux.</p>	<p>Mise à disposition à titre gratuit sans redevance au bénéfice de la Ville à charge pour celle-ci de prendre en charge les frais de fonctionnement des fluides, et nettoyage locaux</p>	<p>néant</p>	<p>Mise à disposition à titre gratuit sans redevance au bénéfice de la Ville à charge pour celle-ci de prendre en charge les frais de fonctionnement des fluides, et nettoyage des locaux</p>

ANNEXE V/c – MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT

Commune Références cadastrales Bénéficiaire	Opération initiale Prix	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>WORMHOUT Section ZL n° 302 pour environ 375 m² de surface bâtie et environ 11 233 m² de foncier en dépendant</p>	<p>Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Département du Nord a accompagné l'ouverture de plusieurs Maisons France Services labellisées par l'Etat et de structures itinérantes Camion Bleu France Services.</p> <p>Le Camion Bleu rebaptisé « France Services itinérante » permet ainsi d'aller vers les usagers ne disposant pas toujours de moyens de locomotion et de les accompagner dans les diverses démarches administratives.</p> <p>Le succès de cette opération dans l'Avesnois et le Douaisis et la nécessité de poursuivre le maillage dans les Flandres au regard des besoins a amené le Département à remettre le camion au cœur des 20 communes des Flandres desservies.</p> <p>La Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF) a ainsi été sollicitée par le Département pour le remisage de ce véhicule.</p> <p>Par courrier du 7 mai puis décision n° 2021-098 du 27 mai 2021, la CCHF a décidé de mettre à disposition du Département à cet effet un atelier dont elle est propriétaire à titre gratuit pour une durée d'un an à compter du 7 mai 2021.</p>	<p>La parcelle et le bâtiment en dépendant dans lequel le Camion « France Services Itinérante » est remis sont situés au sein de l'écluseoir d'entreprises dénommé « Pôle Eurekâ » sis 63 A Zone Industrielle du Kruystraete à Wormhout (59470).</p> <p>Estimation du Domaine : La mise à disposition à titre gratuit n'est pas soumise à l'obligation de consultation pour avis des services du Domaine prescrite par l'article L 1311-10 du Code Général des Collectivités Locales, celle-ci s'appliquant uniquement aux prises à bail d'un montant supérieur ou égal à 24 000 € conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en locations immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes.</p> <p>Observations : La mise à disposition de l'atelier à titre gratuit permet de desservir les communes du secteur et de favoriser l'accès au service public</p>	<p>Mise à disposition du Département à titre gratuit</p>	<p>néant</p>	<p>Mise à disposition du Département à titre gratuit</p>

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305348-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2021

Affiché le 12 octobre 2021

Notifié le 30 septembre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérard DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Acquisitions routières et/ou indemnité des occupants.

Vu le rapport DI/2021/298

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre IV - Acquisitions routières et ou indemnisation des occupants et Autre Acquisition (Annexes IV)

- d'annuler la décision du Conseil départemental du 24 avril 2020 (rapport DAI/2020/105), autorisant l'acquisition à l'amiable par le Département du Nord auprès de la Communauté d'Agglomération de Cambrai de parcelles de terre à Sancourt cadastrées sections ZB n^{os} 214 et 216 pour une surface de 1 440 m² pour un montant de 1 € ;
- d'autoriser l'acquisition à l'amiable des parcelles bâties ou non bâties aux conditions reprises en annexes IV/a, IV/b, IV/c et IV/d ci-jointes, au profit du Département du Nord par les vendeurs mentionnés, leurs ayants droit ou ascendants ou les sociétés civiles, anonymes ou commerciales ou les entreprises auxquelles ils appartiennent ou qu'ils choisiront de constituer en vue des ventes, et d'autoriser l'établissement de servitudes ;
- d'autoriser l'indemnisation des propriétaires et le versement de toute autre indemnité légale, aux conditions reprises dans les tableaux ci-annexés (Annexes IV/a, IV/b, IV/c et IV/d) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les avant-contrats, actes et documents correspondants aux acquisitions ci-jointes annexées IV/a, IV/b, IV/c et IV/d ainsi que tous les documents et pièces qui seront la suite et la conséquence desdits actes dès lors que la surface acquise ou après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les opérations 21001OP003 et 21003OP009 du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 37.

Monsieur SIEGLER est Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et au vote ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Madame LABADENS (conseillère communautaire à la Communauté d'Agglomération de Cambrai) avait donné pouvoir à Madame BECUE. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte ce pouvoir pour cette affaire.

62 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE IV/a- ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>FEIGNIES</p> <p>Propriétaires : Monsieur Z et Madame A à FEIGNIES (59750)</p>	<p>Contournement Nord de Maubeuge Canton d'Aulnoye-Aymeries RD 649</p>	<p>Parcelle bâtie libre d'occupation, maison à usage d'habitation, en zones UB, Zone Urbaine mixte de moyenne densité au Plan Local d'Urbanisme</p> <p>Estimation du Domaine : Avis du Domaine du 18 novembre 2019</p> <p>Propriétaire : Indemnité principale 120 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 13 200 €</p> <p>Soit un total de 133 200 € hors frais</p> <p>Conditions particulières L'entrée en jouissance du Département sera différée jusqu'à la plus proche des deux dates suivantes : - Le déménagement effectif du vendeur - Au plus tard 5 mois à compter du jour de la signature de l'acte authentique</p> <p>Le Département du Nord remboursera les frais de déménagement sur présentation d'une facture acquittée et prendra à sa charge la réalisation des diagnostics immobiliers.</p> <p>Occupation Libre d'occupation</p> <p>Observations : Par délibération du 7 octobre 2019 (DV/2019/348), le Conseil départemental a approuvé le principe d'une indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi.</p>	<p>Indemnité principale : 120 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 13 200 €</p> <p>Soit un total de 133 200 € hors frais</p> <p>Frais de notaire estimés à 2 400 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21001OP003</p> <p><u>Enveloppe :</u> 21001E11</p>	<p>Indemnité principale : 120 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 13 200 €</p> <p>Soit un total de 133 200 € hors frais</p> <p>Et Frais de notaire estimés à 2 400 €</p>

ANNEXE IV/b- ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>LA LONGUEVILLE</p> <p>Propriétaires : Madame B 59570 LA LONGUEVILLE</p>	<p>Contournement Nord de Maubeuge</p> <p>Canton d'Aulnoye-Aymeries</p> <p>RD 649</p>	<p>Parcelle bâtie libre d'occupation, maison à usage d'habitation, en zone NC au POS, zone naturelle non-équipée et protégée au titre de l'activité agricole.</p> <p>Estimation du Domaine : Avis du Domaine du 29/10/2019</p> <p>Propriétaire : Indemnité principale 150 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 16 200 €</p> <p>Soit un total de 166 200 € hors frais</p> <p>Conditions particulières</p> <p>L'entrée en jouissance du Département sera différée jusqu'à la plus proche des deux dates suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le déménagement effectif du vendeur - Au plus tard 5 mois à compter du jour de la signature de l'acte authentique <p>Le Département du Nord remboursera les frais de déménagement sur présentation d'une facture acquittée et prendra à sa charge la réalisation des diagnostics immobiliers.</p> <p>Occupation Libre d'occupation</p> <p>Observations : Par délibération du 7 octobre 2019 (DV/2019/348), le Conseil départemental a approuvé le principe d'une indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi.</p>	<p>Indemnité principale : 150 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 16 200 €</p> <p>Soit un total de 166 200 € hors frais</p> <p>Frais de notaire estimés à 2 700 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21001OP003</p> <p><u>Enveloppe :</u> 21001E11</p>	<p>Indemnité principale : 150 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 16 200 €</p> <p>Soit un total de 166 200 € hors frais</p> <p>Et frais de notaire estimés à 2 700 €</p>

ANNEXE IV/c – ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>MAUBEUGE</p> <p>Propriétaire : Monsieur C et Madame V 59600 MAUBEUGE</p>	<p>Contournement Nord de Maubeuge</p> <p>Canton de Maubeuge</p> <p>RD 649</p>	<p>Parcelle bâtie libre d'occupation, maison à usage d'habitation, en zone UP, zone urbaine à dominante d'habitat pavillonnaire au Plan Local d'Urbanisme</p> <p>Estimation du Domaine: Avis du Domaine du 5 novembre 2019</p> <p>Propriétaire : Indemnité principale : 216 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi : 22 800 €</p> <p>Soit un total de 238 800 € hors frais</p> <p>Conditions particulières</p> <p>L'entrée en jouissance du Département sera différée jusqu'à la plus proche des deux dates suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le déménagement effectif du vendeur - Au plus tard 5 mois à compter du jour de la signature de l'acte authentique <p>Le Département du Nord remboursera les frais de déménagement sur présentation d'une facture acquittée et prendra à sa charge la réalisation des diagnostics immobiliers.</p> <p>Occupation Libre d'occupation</p> <p>Observations : Par délibération du 7 octobre 2019 (DV/2019/348), le Conseil départemental a approuvé le principe d'une indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi.</p>	<p>Indemnité principale : 216 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi : 22 800 €</p> <p>Soit un total de 238 800 € hors frais</p> <p>Frais de notaire estimés à 3 500 €</p>	<p>Opération : 21001OP003</p> <p>Enveloppe : 21001E11</p>	<p>Indemnité principale : 216 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi : 22 800 €</p> <p>Soit un total de 238 800 € hors frais</p> <p>Et Frais de notaire estimés à 3 500 €</p>

ANNEXE IV/d - ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>SANCOURT Section ZB n°214 pour 1 440 m²</p> <p>Propriétaire : Communauté d'Agglomération de Cambrai</p> <p>14 rue Neuve BP 375 59047 Cambrai Cedex</p>	<p>Réalisation d'un giratoire sur la RD 643 à Sancourt Projet E-Valley Canton de Cambrai</p>	<p>Parcelle libre d'occupation en nature de terre, soumises au Règlement National d'Urbanisme</p> <p>Estimation du Domaine : En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000 € pour des acquisitions amiables.</p> <p>Observations : Ce rapport annule et remplace celui de la délibération du 24 avril 2020 du Conseil Départemental (DAI/2020/105), autorisant l'acquisition des parcelles ZB n°s 214 et 216, soit 1 458 m² au total, pour 1 €.</p> <p>La CAC n'étant plus propriétaire de la parcelle ZB n° 216, la formalité initiale a été rejetée par le SPF de Cambrai le 17 mars 2021. Une nouvelle délibération portant uniquement sur l'acquisition de la parcelle ZB n° 214 le Conseil Communautaire de la CAC devra également délibérer en ce sens. Le prix d'1 € est inchangé.</p>	<p>1 € hors frais pour 1 440 m² Frais estimés à 12 €</p>	<p>Opération : 21003OP009 <u>Enveloppe :</u> 21003E10</p>	<p>1 € hors frais pour 1 440 m² Frais estimés à 12 €</p>

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305349-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2021

Affiché le 12 octobre 2021

Notifié le 30 septembre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérard DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Protocole d'indemnisation au bénéfice de la SCI Yolande.

Vu le rapport DI/2021/298

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre VI- Protocole d'indemnisation au bénéfice de la SCI Yolande (Annexe VI)

- d'autoriser le règlement du litige né entre le Département du Nord et la SCI YOLANDE par la signature d'un protocole transactionnel comportant, notamment, le versement par le Département du Nord à la SCI d'une indemnité globale et forfaitaire de 41 222,35 € TTC ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole transactionnel d'indemnisation avec les représentants de la SCI YOLANDE, selon les modalités reprises en annexe VI ci-jointe, ainsi que les actes et documents correspondants et avenants, dès lors qu'il n'y a pas de modification substantielle du protocole, et tout autre document afférent au suivi et à la mise en œuvre de celui-ci ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes 41 222,35 € TTC à titre d'indemnité globale et forfaitaire sur l'opération 31006OP001 du budget départemental 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 37.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL

Entre les soussignés :

Le Département du Nord, collectivité territoriale dont le siège se situe Hôtel du Département, 51 rue Gustave Delory, 59047 LILLE Cedex, identifié sous le N° SIREN 225.900.018

Représenté par Monsieur Pierre Ardiller, Directeur général adjoint en charge de la Solidarité Territoriale, agissant au nom et pour le compte du DEPARTEMENT DU NORD en exécution :

- De la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du
- D'une délégation de signature qui lui a été consentie par Monsieur le Président du Conseil Départemental par arrêté du 15 juillet 2021

D'UNE PART,

ET :

Monsieur HILTCHER, gérant de la SCI YOLANDE dont le siège social est situé au 815 rue de la Rosière 59710 MERIGNIES, (**propriétaire**), **identifiée sous le n° SIRET 503 450 082 00014**

D'AUTRE PART,

Dénommées ci-après « les parties »

IL EST RAPPELE, PUIS CONVENU CE QUI SUIT :

1 Contexte

Après enquête publique, le déclassement de l'ancien tracé de la RD 128 a été approuvée par délibération du 7 novembre 2003. Les élus départementaux ont approuvé par délibération du 1er février 2016 la vente d'une partie de la RD 128 au profit de la SCI YOLANDE, société riveraine (gérant Monsieur HILTCHER) pour 25 000 € (surface de 2 000 m²) après avis favorable de la Direction de la Voirie et de la commune d'Ennevelin.

Par acte de vente du 16 septembre 2016 (**PJ 1**), le Département a donc cédé à la SCI YOLANDE les parcelles ZL 85 et ZM 268 issues de l'ancienne RD 128 déclassée situées au droit de sa propriété. La commune d'ENNEVELIN, par courrier du 13 février 2019, a informé le Département que l'extension du bâtiment envisagée par la SCI YOLANDE sur les 2 parcelles vendues par le Département, se heurtait à l'existence d'une canalisation d'eau potable desservant la Ville d'Ennevelin non reprise dans l'acte de vente du 16 septembre 2016.

Par courrier du 26 avril 2021 (**PJ 2**), la commune d'ENNEVELIN a soutenu la demande de la SCI YOLANDE et souhaité que le Département prenne en charge la totalité du déplacement de la canalisation en fonds de parcelles à 1 m de la limite séparative pour un montant de 41 222,35 € TTC (**PJ 3**), permettant ainsi la réalisation de l'extension du bâtiment existant.

Par courrier du 29 juin 2021 (**PJ 4**), le Département du Nord, a proposé à la SCI YOLANDE, le versement d'une indemnité globale et forfaitaire de **41 222,35 € TTC** pour la réalisation à sa charge des travaux de dévoiement de la canalisation en fonds de sa parcelle,

Par courrier en date du _____, Monsieur Rodolphe HILTCHER, gérant de la SCI YOLANDE, a accepté le principe de cette indemnisation sur le montant de l'indemnité globale et forfaitaire, à savoir 41 222,35 € et les modalités de remboursement énoncées ci-dessous.

Le présent protocole transactionnel est validé en Commission Permanente du

2. Préconisations

Il vous est proposé de présenter un protocole transactionnel à la SCI YOLANDE.

ENGAGEMENTS DES PARTIES

Article 1 - Objet

Le présent protocole d'accord transactionnel a pour objet d'éviter la voie contentieuse, permettant ensuite le versement de l'indemnité globale et forfaitaire de 41 222,35 € euros TTC sur présentation des factures acquittées au nom de la SCI YOLANDE.

Les travaux seront effectués au nom de la SCI YOLANDE à ses frais. Celle-ci en assume les responsabilités ainsi que toute demande d'autorisation nécessaire à la réalisation desdits travaux. Les frais éventuels liés aux travaux susvisés (pose ou dépose de clôtures..) ainsi que le surcoût éventuel seront à la charge de la SCI YOLANDE

Article 2 – Les obligations des parties

Conscients de leur intérêt commun les parties déclarent accepter pleinement les termes du présent protocole d'accord transactionnel, disposer de la pleine capacité juridique et enfin d'avoir disposé de toutes les informations nécessaires à la conclusion du présent protocole d'accord transactionnel.

Les parties sont assujetties à une obligation de discrétion sur le contenu du présent protocole d'accord transactionnel qui ne devra en aucun cas être communiqué ou divulgué à un tiers.

Enfin, les parties reconnaissent s'être consenties des concessions réciproques et conviennent entre elles que le présent protocole d'accord transactionnel est conclu conformément aux dispositions des articles 2044 et suivants du code civil, relatifs aux transactions et en particulier de l'article 2052 du code civil. **(Annexe 4).**

Article 3 : Modalités d'exécution de l'accord

Le présent protocole est établi en autant d'exemplaires originaux que de parties.

A réception des exemplaires signés, le Président du département du Nord ou son représentant signera le présent accord et prendra aussitôt les mesures propres à le rendre exécutoire.

Il fera retour aux parties d'un exemplaire signé par ses soins.

Article 4 : Entrée en vigueur

Après rendu exécutoire de la délibération de la Commission permanente du _____, le protocole sera transmis par lettre recommandée avec accusé de réception à la SCI Yolande pour signature; la date de l'accusé de réception faisant foi.

Article 5 : Portée du protocole

Aucune modification du protocole ne sera valable sans l'accord écrit et non équivoque des Parties.

Les parties renoncent à toute procédure contentieuse ou toutes autres réclamations concernant ce point.

Article 6 : Obligation de production de factures et de remboursement de l'indemnité globale et forfaitaire

Ladite participation financière sera effective sur présentation des factures de travaux dûment acquittées au nom de la SCI YOLANDE dans la limite du montant indiqué par le protocole et au prorata des travaux effectués en cas de montant minoré.

Le remboursement des factures dûment acquittées au nom de la SCI YOLANDE se réalisera dans un délai de trente (30 jours)

La SCI YOLANDE devra déposer sur le portail d'Etat CHORUS PRO le détail des factures dûment acquittées libellées au nom du Département du Nord accompagnée de toutes pièces justificatives pour le règlement de l'indemnité globale et forfaitaire.

Article 7 : Règlement des litiges

En cas de différend portant sur la validité, l'exécution ou l'interprétation du protocole, les Parties pourront, avant de saisir la juridiction compétente, soumettre celui-ci à une tierce personne choisie d'un commun accord, qui s'efforcera de concilier les points de vue.

A défaut d'aboutissement de la démarche de conciliation, tout litige relatif à la validité, l'exécution ou l'interprétation du protocole sera soumis à la juridiction compétente dans le ressort du Département du Nord.

Fait en autant d'exemplaires que de parties, le...

Pour le Département du Nord :

Pour la SCI YOLANDE :

PROJET

1.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305104-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Désaffectation et déclassement d'un immeuble départemental sis à Valenciennes, 102 bis avenue de Condé avant proposition du site à la vente.

Vu le rapport DI/2021/300

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de constater la désaffectation de l'immeuble bâti sis à Valenciennes, 102 bis avenue de Condé, cadastré section AN n° 234 pour une surface de 1 736 m² ;
 - de prononcer en conséquence le déclassement de l'immeuble, en vue de sa cession prochaine ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes et documents correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 38.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305105-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 8 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : convention de collaboration avec Pôle emploi sur les événements "Réussir Sans Attendre", renouvellement de la convention avec Pôle emploi portant sur la mise à disposition mensuelle de listes de bénéficiaires du

RSA.

Vu le rapport DIPLE/2021/320

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention à Pôle emploi à hauteur de 24 257 € pour l'organisation et le suivi des actions « Réussir Sans Attendre » au bénéfice des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) réalisés par un conseiller recruté par Pôle emploi à cet effet ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de collaboration entre le Département du Nord et Pôle emploi sur les événements « Réussir sans attendre », dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention relative aux modalités d'échange de données portant mise à disposition mensuelle de listes de bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi aux Présidents des Conseils départementaux entre le Département du Nord et Pôle emploi Hauts-de-France, dans les termes du projet joint en annexe 11 du rapport ;
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 38.

Pour la présente délibération, 63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 40.

Au moment du vote, 63 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 13

Absents sans procuration : 6

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 76 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 76

Majorité des suffrages exprimés : 39

Pour : 76 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305625-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 8 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : convention d'échanges de données avec l'association Tous Tes Possibles, accord de partenariat avec l'AFPA.

Vu le rapport DIPLE/2021/320

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'échanges de données entre le Département du Nord et l'association Tous Tes Possibles, dans les termes du projet en annexe 2 du rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'accord de partenariat entre le Département du Nord et l'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, dans les termes du projet joint en annexe 7 du rapport ;
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 38.

Pour la présente délibération, 63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 40.

Au moment du vote, 63 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 13

Absents sans procuration : 6

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 76 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 76

Majorité des suffrages exprimés : 39

Pour : 76 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305626-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 8 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : don de 3 véhicules à l'association Synergie

Vu le rapport DIPLE/2021/320

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de faire le don à l'association Synergie de trois véhicules départementaux au titre des actions de mobilité menées auprès des publics demandeurs d'emploi, en particulier les allocataires du RSA ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et l'association Synergie, relative au don de trois véhicules départementaux à l'association Synergie pour les actions de mobilité menées auprès des publics demandeurs d'emploi, en particulier les allocataires du RSA, dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 38.

Pour la présente délibération, 63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 40.

Au moment du vote, 63 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 13

Absents sans procuration : 6

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 76 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 76

Majorité des suffrages exprimés : 39

Pour : 76 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305628-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 8 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : soutien aux têtes de réseau, attribution de subventions dans le cadre de la solidarité et la lutte contre les exclusions, subventions aux associations caritatives, renouvellement des subventions à la Fabrique de l'Emploi et la

Pioche dans le cadre du Territoire zéro chômeur, soutien à l'animation globale des centres sociaux, soutien à l'expérimentation des Centres sociaux connectés.

Vu le rapport DIPLE/2021/320

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer des subventions de fonctionnement à 10 associations au titre du soutien aux têtes de réseau d'un montant global de 604 363 €, pour l'année 2021, reprises dans le tableau et les fiches ci-joints (annexe 4) ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement à 21 associations au titre de la solidarité et la lutte contre les exclusions d'un montant global de 477 435 €, pour l'année 2021, reprises dans le tableau et les fiches ci-joints (annexe 5) ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement à 10 associations au titre du soutien aux associations caritatives d'un montant global de 218 800 €, pour l'année 2021, reprises dans le tableau et les fiches ci-joints (annexe 6) ;
- d'attribuer des subventions à la Fabrique de l'Emploi et La Pioche dans le cadre de Territoire zéro chômeur, d'un montant total de 214 431,31 €, pour l'année 2021, reprises dans la fiche jointe en annexe 8 du rapport ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement à 154 centres sociaux au titre du soutien à l'animation globale des centres sociaux d'un montant global de 3 132 976 €, pour l'année 2021, reprises dans le tableau ci-joint (annexe 9) ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre du soutien aux centres sociaux connectés d'un montant global de 70 000 €, pour l'année 2021, reprises dans le tableau et la fiche ci-joints (annexe 10) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des conventions et conventions-type entre le Département du Nord et les différents organismes et associations, dans les termes des projets joints en annexes 4, 5, 6, 8, 9 et 10 du rapport, en référence à l'ensemble de ces différents sujets.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 38.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur CATHELAIN est administrateur au titre de la ville du centre social de Marcq-en-Barœul, Monsieur SEGUIN est Maire d'Avesnes-sur-Helpe et Madame Barbara BAILLEUL est Adjointe au Maire de Coudekerque-Branche. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et au vote auxquels ils n'assistent pas.

Madame CHAMPAULT avait donné pouvoir à Monsieur CATHELAIN. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

2.1

Monsieur RINGOT (membre du bureau administratif de l'AFEJI) avait donné pouvoir à Monsieur MANIER. Il ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

60 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 40.

Au moment du vote, 60 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 11

Absents sans procuration : 8

N'ont pas pris part au vote : 3 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 71 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 71

Majorité des suffrages exprimés : 36

Pour : 71 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Annexe 4 TETES DE RESEAU 2021

Associations	siège social	montant financé en 2020	montant sollicité en 2021	Décision de la Commission Permanente
IRIAE (ex URIAE)	53/55 rue Jean Jaurès Bâtiment A LT 6 59 000 LILLE	60 000 €	60 000 €	60 000 €
COORACE	199/201 rue Colbert Bâtiment Douai 59 000 LILLE	16 000 €	20 000 €	16 000 €
La sauvegarde du Nord	199/201 rue Colbert Bâtiment Lille 59 000 LILLE	55 123 €	55 123 €	55 000 €
UDCCAS	Immeuble les Caryatides 24 Boulevard Carnot 59 000 LILLE	93 567 €	100 000 €	100 000 €
Fédération des Acteurs de la Solidarité	199-201 rue Colbert 59 000 LILLE	45 163 €	45 163 €	45 163 €
URIOPSS	199-201 rue Colbert 59 000 LILLE	161 919 €	161 919 €	161 900 €
Fédération des Centres Sociaux	Centre Vauban Bâtiment Rochefort 199-201 rue Colbert 59 000 LILLE	108 203 €	108 203 €	108 200 €
ASNIT	8 rue Narcisse Guilbert 76 570 PAVILLY	23 500 €	4 909 €	4 900 €
AROFSEF	UFJ, 16 rue du mal assis 59 000 LILLE	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Carrefour des Solidarité	15 rue de l'écluse de Bergues 59140 DUNKERQUE	28 227 €	28 227 €	28 200 €
Total		616 702 €	608 544 €	604 363 €

Annexe 5 : Solidarités et Lutte contre les exclusions

Opérateurs	Action	Financement 2020	Financement sollicité 2021	Financement proposé 2021	Décision de la Commission Permanente
Droits des femmes et lutte contre les violences					
Association ALEPPA	Accompagnement et aide à la réinsertion de femmes incarcérées, sortants d'incarcération ou placées sous main de justice	12 500 €	12 500 €	12 500 €	12 500 €
AJAR - Association pour la Justice, l'Accueil et la Réinsertion	Prise en charge des victimes de violences conjugales	32 931 €	35 000 €	33 000 €	33 000 €
Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles (CIDFF) Nord Lille Métropole	Action "Femmes violences... Silence !" et action "Femmes dans la précarité"	21 263 €	22 191 €	21 300 €	21 300 €
Association Louise MICHEL	Violences faites aux femmes	7 200 €	9 000 €	7 200 €	7 200 €
Association SOLFA, Solidarité Femmes Accueil	Le dispositif « Ecoute Brunehaut » et Le service « Ecoute SEDIRE »	17 072 €	15 535 €	15 535 €	15 535 €
Sous Total		90 966 €	94 226 €	89 535 €	89 535 €
Travail social					
Laisse ton Empreinte	Innover dans l'accompagnement social	35 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire (CAFFES)	Accompagnement familial et social des familles face à l'emprise sectaire	15 240 €	19 000 €	15 200 €	15 200 €
Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation (CMAO)	Accueil téléphonique par le 115 pour les familles en demande d'hébergement	44 061 €	60 984 €	44 000 €	44 000 €
Association TEMPS FORT	Accompagnement des professionnels de l'insertion et de la solidarité pour favoriser la prise en compte de la souffrance psychique dans le parcours des publics	9 970 €	20 215 €	10 000 €	10 000 €
Association Union des Familles de Tourcoing (UFT)	Accompagnement personnalisé des familles issues de l'immigration en difficulté	4 500 €	5 000 €	4 500 €	4 500 €
AFEII	"CAP EST" Coopérer Agir pour Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire des Territoires	10 125 €	10 125 €	10 000 €	10 000 €
Sous Total		118 896 €	145 324 €	113 700 €	113 700 €
Accès aux droits					
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Nord / territoires	Accueil, information juridique et accompagnement des familles	10 217 €	14 000 €	10 200 €	10 200 €
Maison de la famille de Cambrai	Accueil, information juridique et accompagnement des familles sur le Cambrésis	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
CIDFF Dunkerque	Accueil, information juridique et accompagnement des familles	1 715 €	1 715 €	1 700 €	1 700 €
Accès aux Droits et recherche de Solutions au Surendettement et à la Surconsommation (AD3S Nord Pas de Calais)	Accueil, information juridique et accompagnement des personnes précarisées	7 000 €	20 000 €	7 000 €	7 000 €
Maison dispersée de santé	Accompagnement à l'insertion des personnes en transidentité	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Familles rurales Fédération du Nord	Accès aux droits en milieu rural	8 000 €	35 000 €	8 000 €	8 000 €
La CIMADE Nord Picardie	Actions d'accueil et d'accompagnement des personnes étrangères	7 500 €	25 000 €	7 500 €	7 500 €
Association Bartholomé MASUREL	« Actions d'accueil, de conseil et d'accompagnement des personnes en difficulté financière. »	23 300 €	23 300 €	23 300 €	23 300 €
Sous total		78 732 €	140 015 €	78 700 €	78 700 €
Actions SDF et public précarisé					
ATD Quart monde	Accueil et accompagnement de personnes ou familles en précarité	45 518 €	51 000 €	45 500 €	45 500 €
ABEI Solidarité	Accueil de jour, rue Solférino Lille	149 919 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Sous total		195 437 €	201 000 €	195 500 €	195 500 €
TOTAL		484 031 €	580 565 €	477 435 €	477 435 €

Annexe 6 RECAPITULATIF DES DEMANDES ACTIONS CARITATIVES 2021

OPERATEUR	Financement 2020	MONTANT SOLLICITE	MONTANT PROPOSE	Territoire	Décision de la Commission Permanente
Banque Alimentaire du Nord	63 823,00 €	63 823,00 €	63 800,00 €	département	63 800,00 €
Secours Populaire Français (SPF)	75 672,00 €	100 000,00 €	75 700,00 €	département	75 700,00 €
Secours Catholique délégation Nord Cambrai	9 927,00 €	10 000,00 €	9 900,00 €	arrondissements du sud du département	9 900,00 €
Secours Catholique délégation Lille	10 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	Territoire métropole Nord-Ouest, Sud-Est, Métropole Lille	10 000,00 €
Croix Rouge Française Unité locale de Lille	11 900,00 €	11 900,00 €	11 900,00 €	Lille, Wattignies	11 900,00 €
Restaurants du Cœur région Dunkerquoise	8 835,00 €	11 000,00 €	8 800,00 €	Dunkerque	8 800,00 €
Restaurants du Cœur de Sambre Avesnois	6 500,00 €	15 000,00 €	6 500,00 €	Avesnois	6 500,00 €
Emmaus-Famille Wambrechies	7 220,00 €	7 500,00 €	7 200,00 €	Wambrechies	7 200,00 €
Fondation Abbé Pierre - Boutique Solidarité	11 100,00 €	12 000,00 €	11 100,00 €	département	11 100,00 €
SOCIETE ST VINCENT DE PAUL - Conseil Départemental Lille Nord	13 871,00 €	14 000,00 €	13 900,00 €	département	13 900,00 €
TOTAL GENERAL	218 848,00 €	260 223,00 €	218 800,00 €		218 800,00 €

Annexe 9 : Soutien à l'animation globale des Centres Sociaux

DT	Gestionnaire	Centres sociaux	Adresses	Code postal	Communes	Porteur juridique	AGI 2021 : décision de la Commission Départementale
Avesnes	Centre Social et Culturel Guy Moquet	CS Guy Moquet	Place du 8 Mai 1945	59620	Aulnoye Aymeries	association	20 344 €
Avesnes	Commune d'Avesnes sur Helpe CS Nouvel Air	CS Nouvel Air	13 place Leclerc	59440	Avesnes sur Helpe	commune	20 344 €
Avesnes	Association Animation et Gestion du Centre Socio Culturel Ferrière la Grande et Environs	CS Ferrière la Grande	2 Place Gambetta	59680	Ferrière la Grande	association	20 344 €
Avesnes	Centre Socio Culturel de Fourmies	CS Fourmies	17-19 rue des Rouéts - BP 185	59614	Fourmies	association	20 344 €
Avesnes	Centre Social et Culturel La Florentine SCC	CS La Florentine Leval	ZAB La Florentine	59620	Leval	association	20 344 €
Avesnes	Centre Socio Culturel Rail Atac	CS RAIL ATAC Louvroil	1 avenue du Paradis	59720	Louvroil	association	20 344 €
Avesnes	Association des Centres Sociaux et Socioculturels Maubeugeois (ACSM)	Centre Social de l'Épinette Avenue Alphonse Lamartine	Immeuble le Doumergue	59600	Maubeuge	association	20 344 €
Avesnes	Association des Centres Sociaux et Socioculturels Maubeugeois (ACSM)	Centre Social de la Fraternité 13 rue Kennedy	Immeuble le Doumergue	59600	Maubeuge	association	20 344 €
Avesnes	Association des Centres Sociaux et Socioculturels Maubeugeois (ACSM)	Centre Social des Provinces Françaises Avenue des Provinces Françaises	Immeuble le Doumergue	59600	Maubeuge	association	20 344 €
Cambrai	Commune de Beauvois en Cambrésis	Centre Social de Beauvois l'Escalé	13 rue Berthelot	59157	Beauvois en Cambrésis	commune	20 344 €
Cambrai	Centre Social du Centre Ville	Centre Social du Centre Ville	9 quai Saint-Lazare	59400	Cambrai	association	20 344 €
Cambrai	Centre Social Martin Martine Guise	Centre Social Martin Martine Guise	2 rue de Londres	59400	Cambrai	association	20 344 €
Cambrai	Centre Social et Familial Saint Roch	Centre Social Saint Roch	55 bis allée Saint Roch	59400	Cambrai	association	20 344 €
Cambrai	Association Avenir Jeunes	Centre Social La passerelle (ex Blanqui Ronsard Negrier)	8 rue Marliot - BP 213	59544	Caudry	association	20 344 €
Cambrai	SEJC Cambrai	SEJC St Druon EVS Raymond Gernez	13B rue St Nicolas	59400	Cambrai	association	20 344 €
Cambrai	Association Avenir Jeunes	Centre Social Marliot Maupassant	8 rue Marliot - BP 213	59544	Caudry	association	20 344 €
Cambrai	Association Animation Jeunesse Rurale (AJR)	Centre Social itinérant en milieu rural	8 rue Pasteur	59159	Noyelles sur Escaut	association	20 344 €
Cambrai	Association Familles Rurales de Walincourt Malincourt Selvigny	Centre Social itinérant Familles Rurales de Walincourt	Club 2000 rue René Galiegue	59127	Walincourt-Selvigny	association	20 344 €
Douai	Commune d'Aniche	Centre Social le Phare d'Aniche	6 rue Henri-Barbusse	59580	Aniche	commune	20 344 €
Douai	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA)	Centre Socioculturel Intercommunal (SIRA)	34 rue du Bias	59151	Arleux	commune	20 344 €
Douai	Centre Communal d'Action Sociale	Centre Social Henri Martel	Place Jean Jaurès	59187	Dechy	CCAS	20 344 €
Douai	Association des Centres Sociaux de Douai	Centre Social Dorigaies	84 rue Charles Monsarrat	59503	Douai	association	20 344 €
Douai	Association des Centres Sociaux de Douai	Centre Social Faubourg de Béthune	84 rue Charles Monsarrat	59503	Douai	association	20 344 €
Douai	Association des Centres Sociaux de Douai	Centre Social Faubourg d'Esquerchin	84 rue Charles Monsarrat	59503	Douai	association	20 344 €
Douai	Association des Centres Sociaux de Douai	Centre Social Frais Marais	84 rue Charles Monsarrat	59503	Douai	association	20 344 €

DT	Communauté	Centres sociaux	Adresses	Cod Postal	Communes	Totale juridique	AGL 2021 Decision de la Commission Permanente
Douai	Association des Centres Sociaux de Douai	Centre Social Gayant	84 rue Charles Monsarrat	59503	Douai	association	20 344 €
Douai	Commune d'Ecaillon	Centre Social Jean Moulin	Route nationale	59176	Ecaillon	Commune	20 344 €
Douai	CCAS	Centre Social Françoise Dolto	4 rue Etienne d'Orves	59146	Pecquencourt	CCAS	20 344 €
Douai	Commune de Sin le Noble	Centre Social Municipal Sin le Noble Les Epis	Quartier des Epis	59449	Sin le Noble	commune	20 344 €
Douai	Association Aubyeoise d' Animation	Centre Social Pablo Picasso	Place de la Republique	59950	Auby	Association	20 344 €
Douai	Commune de Sin le Noble	Centre Social Perret / Autissier	Place Jean Jaurès	59450	Sin le Noble	commune	20 344 €
Douai	Centre Communal d'Action Sociale	Centre Social Largillier	Place Jean Jaurès - BP 39	59490	Somain	CCAS	20 344 €
Douai	Association pour la Gestion et l'Animation	Centre Social Henri Martel	89 rue de la Gaillette	59119	Waziers	association	20 344 €
Avesnes	Association de Gestion du Centre Social et Culturel Bantigny	CS Edouard Bantigny	17 Bd André Bonnaire	59550	Landreles	association	20 344 €
Flandre Intérieure	Centre Social des Quatre Saisons	CS des Quatre Saisons	1 rue du Maréchal Joffre	59280	Armentières	association	20 344 €
Flandre Intérieure	Centre Social Salengro	Centre Social Salengro Armentières	rue Jean Baptiste Lebas	59280	Armentières	association	20 344 €
Flandre Intérieure	CCAS Bailleul	Centre Social Honoré Declercq	41 rue d'Ypres	59270	Bailleul	CCAS	20 344 €
Flandre Intérieure	Centre Animation du Nouveau Monde	CS du Nouveau Monde	rue du Docteur César Samsoen	59190	Hazebrouck	association	20 344 €
Flandre Intérieure	Centre Socio-éducatif d'Hazebrouck	CSE Hazebrouck	Place Degroote	59190	Hazebrouck	association	20 344 €
Flandre Intérieure	Centre Communal d'Action Sociale	Centre Social Maison pour Tous	rue du 8 mai	59253	La Gorgue	CCAS	20 344 €
Flandre Intérieure	Mairie	Centre Social et Culturel Jacques Brel	18 Place François Mitterand	59660	Merville	Commune	20 344 €
Flandre Intérieure	Centre Social d'Animation Loisirs (CAL) Docteur Nuyts	Centre d'Animation Loisirs Docteur Nuyts	3 place Georges Dutriez	59840	Pérenchies	association	20 344 €
Flandre Intérieure	Centre Social Maison de Flandre	Centre Social la Maison de Flandre	Place J M Ryckewaort	59114	Steenvoorde	association	20 344 €
Flandre Maritime	ANDYVIE Association	CS de Bourbourg	avenue François Mitterand	59630	Bourbourg	association	20 344 €
Flandre Maritime	Commune de Coudekerque-Branche	Centre Social Communal Hoche - Josette Bulté	place de la République	59210	Coudekerque-Branche	commune	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier du Banc Vert	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier de la Basse Ville	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier du Carré de la Vieille	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier des Glacis- Victoire	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier de l' Ile Jenny	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier du Jeu de Mail	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier du Méridien	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €

DT	Gest. Associatif	Centres sociaux	Adresses	Code postal	Communes	Forme juridique	AGE 2017 décision de la commission intercommunale
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier Pasteur	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier du Pont Loby	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier Rosendaël	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier Soubise	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de quartier de la Tente Verte	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison de Quartier Neptune Grand Large	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	ADUGES - Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux	Maison pour Tous de Leffrinckoucke	12 rue de la Maurienne	59140	Dunkerque	association	20 344 €
Flandre Maritime	Association Fort Mardyckoise Activités Culturelles Sociales (AFMACS)	CS Fort Mardycyk	31 rue de l'Amirauté	59430	Fort Mardycyk	association	20 344 €
Flandre Maritime	Association Grand Fort Philippe de développement d'activités socio- culturelles	CS de l'Esplan	49 boulevard Léon Marchal	59153	Grand Fort Philippe	association	20 344 €
Flandre Maritime	Commune de Grande Synthe	Maison de quartier de P Albeck	place François Mitterrand	59760	Grande Synthe	commune	20 344 €
Flandre Maritime	Commune de Grande Synthe	Maison de quartier du Courghain	place François Mitterrand	59760	Grande Synthe	commune	20 344 €
Flandre Maritime	Commune de Grande Synthe	Maison de quartier Europe	place François Mitterrand	59760	Grande Synthe	commune	20 344 €
Flandre Maritime	Commune de Grande Synthe	Maison de quartier du Moulin	place François Mitterrand	59760	Grande Synthe	commune	20 344 €
Flandre Maritime	Commune de Grande Synthe	Maison de quartier Saint Jacques	place François Mitterrand	59760	Grande Synthe	commune	20 344 €
Flandre Maritime	Association Atouts Ville	Maison de quartier Centre	rue Léon Blum	59820	Gravelines	association	20 344 €
Flandre Maritime	Association Atouts Ville	Maison de quartier Atout Ville Huttes	rue Léon Blum	59820	Gravelines	association	20 344 €
Flandre Maritime	Association Atouts Ville	Maison de quartier Pont de Pierre	rue Léon Blum	59820	Gravelines	association	20 344 €
Flandre Maritime	Association Atouts Ville	Maison de quartier Petit Fort Philippe	rue Léon Blum	59820	Gravelines	association	20 344 €
Flandre Maritime	Centre Socio Culturel Dulcie September - CSC	CS Dulcie September	60 avenue Georges Pompidou	59279	Loon Plage	association	20 344 €
Flandre Maritime	Commune de Rexpoëde	Centre Social la Source	4 place de la Mairie	59122	Rexpoëde	commune	20 344 €
Flandre Maritime	Association Villenvie	Centre Social MQ Victor Hugo/Espace Camot Langevin	Résidence Jean Bart - rue de la République	59430	St Pol Sur Mer	association	20 344 €
Flandre Maritime	Association Villenvie	Maison de Quartier Jean Guibenno	Résidence Jean Bart - rue de la République	59430	St Pol Sur Mer	association	20 344 €
Flandre Maritime	Association Villenvie	Maison de quartier Mendes France-Bayard	Résidence Jean Bart - rue de la République	59430	St Pol Sur Mer	association	20 344 €
Flandre Maritime	Commune de Tèteghem	Centre Social Saint- Eupéry	Grand Place	59229	Tèteghem	commune	20 344 €
Flandre Maritime	Association gestionnaire Centre Social Espace Saint Gilles	Centre Social Espace Saint Gilles	4 rue de la Victoire	59143	Watten	association	20 344 €

ID	Gestionnaire	Centres sociaux	Adresses	Code postal	Communes	Forme juridique	AGI 2011 décision de la commission normative
Lille	Centre Social Intercommunal Maison du Chemin Rouge	CS du Chemin rouge	80 chemin Rouge	59155	Faches Thumesnil	association	20 344 €
Lille	Centre Social des Cinq Bonniers	CS des Cinq Bonniers	avenue de Bordeaux	59155	Faches Thumesnil	association	20 344 €
Lille	Centre Social Le Parc	CS Le Parc Haubourdin	2 rue de Paris	59320	Haubourdin	association	20 344 €
Lille	Association d'Animation et de Gestion	Centre Social Lino Ventura	1 avenue du Parc	59832	Lambersart	association	20 344 €
Lille	Association ACOLJAQ	Centre Social ACOLJAQ	70 rue de Berken	59110	La Madeleine	association	20 344 €
Lille	Association Gestion du Centre Social et Développement Secteur Croisette Arbrisseau	Centre Social Arbrisseau	194 rue du Vaisseau le Vengeur	59000	Lille	association	20 344 €
Lille	Centre Social la Busette	Centre social La Busette	1 rue Georges Lefebvre	59000	Lille	association	20 344 €
Lille	Association Projet	Centre Social Faubourg de Béthune	65 rue Saint Bernard - BP 43	59006	Lille	association	20 344 €
Lille	Maison de Quartier Godeleine Petit	Maison de Quartier du Vieux Lille	24 rue des Archives	59800	Lille	association	20 344 €
Lille	Association Grandir Ensemble avec CSLG	Centre Social Lazare Garreau	45 rue Lazare Garreau	59000	Lille	association	20 344 €
Lille	Centre Social Marcel Bertrand	Centre Social Marcel Bertrand	19 rue Lamartine	59000	Lille	association	20 344 €
Lille	Association des Usagers	Centre Social Mosaïque	30 rue de Cabanis	59000	Lille	association	20 344 €
Lille	Maison de Quartier des Bois Blancs	Centre Social les bois blancs Rosette de Mey	60 rue du Général de la Bourdonnaye	59000	Lille	association	20 344 €
Lille	Centre Social Saint-Maurice Pellevoisin	EX CS St Maurice Pellevoisin- nouveau CS Albert Jacquard	113-115 rue Saint Gabriel	59800	Lille	association	20 344 €
Lille	Association pour la Gestion de la Maison de Quartier de Wazemmes	Maison de quartier de Wazemmes	36 rue d'Eylau	59000	Lille	association	20 344 €
Lille	Association de préfiguration Centre Social Maison de quartier Vauban Esquermes	Centre Social Vauban	77 rue Roland	59000	Lille	association	20 344 €
Lille	Centre Social les Moulins	Centre social Moulin Est	1 rue Armand Carrel - BP 423	59021	Lille Cedex	association	20 344 €
Lille	Centre Social Roger Salengro - Maison de Quartier de Fives	CS Salengro Lille	rue Massenet - BP 22	59007	Lille Codex	association	20 344 €
Lille	Centre Social de Marcq en Baroeul	CS de Marcq en Baroeul	69 Boulevard Clémenceau	59700	Marcq en Baroeul	association	20 344 €
Lille	Association du Centre Social de l'Abbaye	Centre Social l' Atelier	1 bis rue Saint Exupéry BP 39	59520	Marquette lez Lille	association	20 344 €
Lille	Centre Social Imagine	Centre social de Mons Imagine	2 Boulevard Napoléon 1er	59370	Mons en Baroeul	association	20 344 €
Lille	Service Interpro et familial de la Région d'Ostricourt	Centre social d'Ostricourt	251 avenue du Maréchal Leclerc	59162	Ostricourt	association	20 344 €
Lille	Association d'Animation et de Gestion du Centre Social	Centre Social Maison du Cerf	5 rue Vincent Auriol	59790	Ronchin	association	20 344 €
Lille	Association des usagers du CS du Centre Ville Centre Social du Centre Ville	Centre Social du Centre Ville	rue des Vétérans	59650	Villeneuve d'Ascq	association	20 344 €
Lille	Association du Centre Social Cocteau	Centre Social Cocteau	rue de la Contrescarpe	59650	Villeneuve d'Ascq	association	20 344 €

DT	Gestacommune	Centres sociaux	Adresses	Code postal	Communes	Forme juridique	AGI 2021 de l'association de la commission permanente
Lille	Association des usagers du Centre Social Fiers Sart	Centre Social Fiers Sart	Boulevard Albert 1er	59491	Villeneuve d'Ascq	association	20 344 €
Lille	Association des usagers du Centre Social LARC ensemble	Centre Social LARC ensemble	47 rue Corneille	59650	Villeneuve d'Ascq	association	20 344 €
Lille	Centre Social Blanc Riez	Centre Social Blanc Riez	rue du Petit Bois	59139	Wattignies	association	20 344 €
Lille	Centre Social et Socio Culturel Promesses	Centre Social et Socio Culturel Promesses	9 rue Honoré de Balzac BP 301	59635	Wattignies Cedex	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Centre Social de Comines	CS de Comines	25 Place du Général De Gaulle	59560	Comines	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Centre Social MJC Croix	CS MJC Croix	93 rue Jean Jaurés	59170	Croix	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Maison des Jeunes et de la Culture	MJC CS Halluin	78 rue Gustave Desmetre	59250	Halluin	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Centre Social Trois Villes	CS des trois villes	93 avenue Schweitzer	59510	Hem	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association Espace de Vie Saint Exupéry	CS Saint Exupéry	5 allée Saint Exupéry	59510	Hem	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association de Gestion Centre Social Quartiers Aïouette Crouy Epeule Trichon (Acet) Le Nautilus	Centre Social Acet Le Nautilus	2 rue de Croix	59100	Roubaix	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association du Centre Social Moulin Potennerie	Centre Social Moulin Potennerie	4 Bis Rue Jules Guesde	59100	Roubaix	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Centre Social de l'Alma	Centre Social de l'Alma Roubaix	177 rue de l'Alma	59100	Roubaix	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association du Centre Social Basse Masure	Centre Social Basse Masure	111/113 rue Basse Masure	59100	Roubaix	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Comité de Gestion de la Maison de Développement Social Echo	Maison de Développement Social ECHO	60 rue d'Oran	59100	Roubaix	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Centre Social Fresnoy Mackellerie	Centre Social Fresnoy Mackellerie	77 rue de Rome	59100	Roubaix	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Centre Social Pile et Sainte Elisabeth	Centre Social Maison des deux quartiers Pile Ste Elisabeth	57 rue du Pile	59100	Roubaix	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	CCAS de Roubaix	Centre Social des 4 Quartiers (Ex trois Ponts)	135 avenue roger Salengro	59060	Roubaix	CCAS	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Centre Social de l'Hommelet	Centre social de l'Hommelet Roubaix	205 Grande Rue - BP 262	59055	Roubaix Cedex 1	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Maison des Jeunes et de la Culture la Fabrique	MJC La Fabrique Tourcoing	98 rue de Paris	59200	Tourcoing	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Centre Social de la Bourgogne	Centre Social de la Bourgogne	24 rue Roger Salengro	59200	Tourcoing	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association CS	Centre Social Marlière Croix Rouge	41 rue de la Bourgogne	59200	Tourcoing	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association de Gestion des Centres Socioculturels de Belencontre et des Phalempins	Centre Social Belencontre	Entre les tours 46 et 48 Avenue Kennedy	59200	Tourcoing	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association de Gestion des Centres Socioculturels de Belencontre et des Phalempins	Centre Social Antenne des Phalempins	Entre les tours 46 et 48 Avenue Kennedy	59200	Tourcoing	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association Centre Social des Trois Quartiers	Centre Social des trois quartiers Tourcoing	19 Boulevard d'Halluin	59200	Tourcoing	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	MJC Virolois	Centre social La Maison	132 Rue des Piats	59200	Tourcoing	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Centre Social Boilly	Centre Social Boilly	1 rue de l'Epideme - BP 237	59334	Tourcoing Cedex	association	20 344 €

DT	Gestionnaire	Centres sociaux	Adresses	Code postal	Communes	Forme juridique	AGL 2021 de la Commission permanente
Roubaix-Tourcoing	Adagio Vinage	Centre Social la Maison Nouvelle	9 rue du Haut Vinage	59290	Wasquehal	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Centre Social de l'Orée du Golf	Centre Social de l'Orée du Golf	Rue Jean Moulin - BP 95	59442	Wasquehal Cedex	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association des Centres Sociaux de Watrelos (ACSW)	Centre Social Avenir	21 rue Louis Dornier	59150	Watrelos	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association des Centres Sociaux de Watrelos (ACSW)	Centre Social Laboureur	21 rue Louis Dornier	59150	Watrelos	association	20 344 €
Roubaix-Tourcoing	Association des Centres Sociaux de Watrelos (ACSW)	Centre Social Mousserie	21 rue Louis Dornier	59150	Watrelos	association	20 344 €
Valenciennes	Centre Socio Culturel Agate	CS Agate	chaussée Brumehaut	59278	Escautpont	association	20 344 €
Valenciennes	Maison de Quartier Amicar Regen	Centre Social Amicar Reghem	rue du Calvaire	59920	Quiévrechain	association	20 344 €
Valenciennes	Association des Maisons de Quartiers Raisnes - AMQR	MQ Joliot Curie	mairie annexe de Sabatier	59590	Raisnes	association	20 344 €
Valenciennes	Association des Maisons de Quartiers Raisnes - AMQR	MQ Sabatier	mairie annexe de Sabatier	59590	Raisnes	association	20 344 €
Valenciennes	Association des Maisons de Quartiers Raisnes - AMQR	MQ Vicoigne	mairie annexe de Sabatier	59590	Raisnes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social Condé sur Escaut	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre social Intercommunal Vicq Onmaing Quarouble	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	CS Solange Tonini La Bellovue à Donain	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social Faubourg Duchâteau Denain	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social Agora Douchy les Mines	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social La Briquette Marly	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social Floralis Marly	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	MQ la Pépinière Saint Saulve	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social Dehove Valenciennes	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social Dutemple Valenciennes	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social Faubourg de Cambrai Valenciennes	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €

DT	Gestionnaire	Centres sociaux	Adresse	Code social	Communes	Forme juridique	AGL 2021 d'élision de la Commission des impôts
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social Faubourg de Lille Valenciennes - Maison de Quartier Beaujardin	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social Maison de quartier St Waast Valenciennes	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Social de Vieux Condé	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Association Centres Sociaux de la Région de Valenciennes - ACSRV	Centre Socio-culturel Fresnes sur Escaut	34 avenue de Condé	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Valenciennes	Maison de Quartier Centre Ville	MQ Centre Ville	10 rue des Ursulines	59300	Valenciennes	association	20 344 €
Total Financement des Centres sociaux au titre de l'Animation Globale 2021							3 132 976,00

Annexe 10 . Soutien au projet des Centres Sociaux connectés

Opérateurs	Actions	2020	Financement sollicité 2021	Financement 2021 proposé	Décision de la Commission Permanente
Centre Social et Culturel de l'Arbrisseau - Lille	Centres Sociaux connectés	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
Association ESS TEAM Tourcoing		35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
	TOTAL	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €

2.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305106-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 8 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Partenariat au titre du projet "réfèrent de parcours" : engagement dans la démarche et mise en œuvre d'un dispositif départemental de formation inter-partenaire.

Vu le rapport DGASOL/2021/296

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la mise en œuvre du dispositif départemental de formation inter-partenaire dans la démarche « référent de parcours » avec l'octroi de places de formation pour les partenaires engagés dans la démarche ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département du Nord et chaque partenaire identifié, relatives à la démarche « Référent de Parcours » dans le cadre de la stratégie de pauvreté, dans les termes du projet joint en annexe du rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 41.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305107-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 1 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Subventions et participations financières dans le cadre du logement.

Vu le rapport DIPLE/2021/329

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les participations financières d'opérateurs du Fonds de Solidarité Logement (FSL) élargies aux volets énergie, eau et télécommunications, reprises dans le tableau ci-joint en annexe 1, pour un montant total de contributions de 1 833 579 € (dont 200 000 € au titre du volet préventif et 30 000 € de kits énergie) inscrits au budget prévisionnel du FSL 2021 ;
- d'approuver les termes de la convention de gestion du FSL avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Nord, conformément au projet ci-joint en annexe 2 ;
- d'attribuer au titre du dispositif de Soutien à l'Innovation et à l'Emergence de Nouveaux Projets une subvention de fonctionnement aux 13 opérateurs dont les actions sont reprises dans le tableau ci-joint (annexe 3), pour un montant total à hauteur de 121 543,25 € sur l'exercice 2021 ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement pour mener des actions d'accueil et d'accompagnement dans le cadre des Pensions de Famille sur l'exercice 2021, à 8 associations gérant 12 Pensions de Famille, pour un montant global de 150 000 € en 2021, présentée en annexe 4 ci-jointe ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement aux associations Solidaires pour l'habitat (SOLIHA) Métropole Nord et SOLIHA Hainaut Cambrésis à hauteur de 72 533 € en 2021 pour la mise en œuvre de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) selon le tableau ci-joint (annexe 5) ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement au Foyer de jeunes travailleurs reprises dans le tableau et les fiches d'actions sociales ci-joints (annexe 6), à hauteur de 1 039 737 € pour le solde de leur subvention 2021 ;
- d'attribuer les soldes de subventions de fonctionnement au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 1 001 824 € aux opérateurs de l'Accompagnement Logement du Fonds de Solidarité Logement, selon les tableaux relatifs aux soldes de l'Accompagnement Logement ci-joints en annexe 7 ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre de l'exercice 2021 à divers opérateurs pour un montant total de 49 200 € pour mener des actions de Gestion Locative Adaptée (GLA) au titre du Fonds de Solidarité Logement, selon les tableaux relatifs à la Gestion Locative Adaptée ci-joints en annexe 8 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des conventions et conventions-types entre le Département du Nord et les différents organismes et associations, dans les termes des projets ci-joints en annexes 1 à 8, en référence à l'ensemble de ces différents sujets.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 41.

Madame BECUE et Monsieur SEGUIN sont respectivement Présidents des Centres Communaux d'Action Sociale de Tourcoing et d'Avesnes-sur-Helpe. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LABADENS et Monsieur DARMANIN avaient donné pouvoir à Madame BECUE. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Monsieur BRICOUT (Vice-Président du SIDEN-SIAN Noréade) et Monsieur RINGOT (membre du bureau administratif de l'AFEJI) avaient donné pouvoir respectivement à Madame BOISSEAUX et à Monsieur MANIER. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

61 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 9 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 43.

Au moment du vote, 61 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 9

Absents sans procuration : 10

N'ont pas pris part au vote : 2 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 70 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 70

Majorité des suffrages exprimés : 36

Pour : 70 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Annexe 1

Dispositif Logement

Tableau récapitulatif relatif au Fonds Solidarité Logement (FSL) Contributeurs
Elargi aux volets énergie, eau, télécommunications
et autres partenaires.

PARTENAIRES EAU	CONTRIBUTIONS FINANCIERES 2021
SUEZ Eau France - Agence Douaisis- Deûle-Pays d'Aire	3 650 € (abandon de créances)
SUEZ Eau France - Agence Grand Hainaut	18 367 € (abandon de créances)
SUEZ Eau France - Agence du Dunkerquois	19 078 € (abandon de créances)
VEOLIA - Régie des Eaux de Cambrai	3 456 € (abandon de créances)
VEOLIA- Régie des Eaux de Douai	4 047 € (abandon de créances)
VEOLIA - SADE ENF et SADE CGTH	4 177 € (abandon de créances)
NOREADE - SIDEN - SIAN	40 500 € (subvention)
PARTENAIRES ENERGIE	
ENGIE	370 600 € dont 80 000 € au titre du volet préventif (subvention)
EDF	470 000 € dont 120 000 € sur le volet préventif (subvention) + 30 000 € de kits énergie
Régie électrique Fontaine au Pire	176 € (subvention)
PARTENAIRE TELECOMMUNICATIONS	
Orange	2000 € (abandon de créances)
PARTENAIRES BAILLEURS	
Union Régionale de l'Habitat (bailleurs sociaux)	517 320 € (subvention)
ARELI	208 € (subvention)
CAF DU NORD	350 000 € (subvention)
TOTAUX	1 833 579 € dont 200 000 € au titre du volet préventif (subvention) et dont 30 000 € de kits énergie

PROJETS 2021 DEPOSES "DISPOSITIF DE SOUTIEN A L'INNOVATION ET EMERGENCE DE NOUVEAUX PROJETS"

Arrondissement	DTPAS	Nom du projet	Structure porteur de projet	Nouvelle action / Renouvellement	Lien de l'action	Descriptif de l'action	Public	Budget	Subvention sollicitée	Subvention accordée
A V E S N E S		FACEnergie	Face Théarache	Renouvellement	Arrondissement d'Avènes-sur-Helpe et Ville de Fourmies	<p>Dans la continuité des deux actions (l'appartement pédagogique FACE l'éco-vivre situé à Fourmies et FACE scope, un Escape Game sur les économies d'énergie), il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer de nouveaux ateliers thématiques innovants et ludiques autour de la précarité énergétique au sein de l'appartement pédagogique (le Du compteur à la facture », « Atelier couture : rideaux isolants et boudins de porte », « Atelier Fais-le toi-même / « DIY Do it Yourself (leaves, liquides vaseille...) - et renouveler l'action FACE scope avec un Escape Game itinérant dans l'arrondissement d'Avènes sur Helpe et auprès des différents partenaires et professionnels du territoire (acteurs sociaux, éducatifs, collectivités territoriales...). - mise en place de la nouvelle application Web FACEco innovant, qui présente l'ensemble des éco-gestes à adopter au quotidien afin de mieux maîtriser les dépenses liées aux factures d'électricité, de gaz et d'eau. Les différents menus déroulants permettent de naviguer d'une pièce à l'autre et de découvrir les gestes à adopter, les équipements à mettre en place au sein même de son logement. 	Tous publics, notamment les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, les élèves des écoles et collèges du territoire, les centres d'éducation spécialisée, les publics des CCAS, etc.	11 190 € (190 € de cofinancement)	11 000 € (98 %)	11 000,00
						<p>Intitulé de l'action : Réalisation de 3 vidéos pédagogiques et ludiques d'une durée de 2 minutes. Elles auront pour but de proposer des gestes simples à reproduire chez soi pour réduire ses factures énergétiques et prendre part à la préservation de l'environnement. Les supports audiovisuels seront hébergés sur des plateformes numériques et diffusés sur les réseaux sociaux et par les professionnels du sanitaire et social. A la fin des vidéos, les publics sont invités à répondre à un questionnaire qui permettra d'entreprendre l'identification et l'analyse des données concernant leur logement et faire émerger des problématiques liées à la précarité énergétique.</p>	Habitants en situation de précarité économique forte sur le territoire Sambre-Avesnois	15 000 € (3 000 € de cofinancement commune d'Avènes-sur-Helpe et FONJEP - Etat)	12 000 € (80 %)	12 000,00
A V E S N E S		Eco-lit	CCAS Avènes-sur-Helpe	Nouvelle action	Commune d'Avènes-sur-Helpe	<p>Le CCAS étant sollicité quotidiennement pour apporter de l'aide aux familles rencontrant des difficultés à payer leurs factures d'énergie, il souhaite approfondir son accompagnement et contribuer à la réduction de leurs factures par la mise en place d'actions visant à maîtriser leurs coûts et ainsi lutter contre la précarité énergétique. En partenariat avec EDF, Nordele, le Centre Socio-Culturel et les bailleurs sociaux, le CCAS souhaite proposer un éco-lit énergétique aux usagers afin de les accompagner dans la réduction de leur consommation de fluides. L'éco-lit coûte 51,04 € TTC et serait constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un rouleau de joints de portes et de fenêtres - un thermomètre - un bloc 5 prises ISA à interrupteur - de 3 ampoules économiques - un pommeau à régulateur de débit - un bas de porte à glisser - un mousser <p>Son utilisation ferait l'objet d'ateliers co-construits avec les différents partenaires</p>	Les résidents bénéficiaires du FSU, les personnes âgées ou toute autre personne identifiée en situation de précarité énergétique	15 956 € (3 956 € fonds propre du CCAS)	12 000 € (75 %)	12 000,00
		Gest & ECO	Ville de Jeumont	Nouvelle action	Maison de la Solidarité Ville de Jeumont	<p>Le CCAS qui accompagne le public en difficultés souhaite développer et élargir des actions de prévention. Les difficultés énergétiques sont souvent évoquées par les usagers lors des entretiens qui sont au cœur de leurs préoccupations financières. Le CCAS envisage donc des actions de lutte contre la précarité énergétique sous plusieurs axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de sensibilisation à destination des travailleurs sociaux oeuvrant sur la commune (CCAS, associations caritatives...) afin qu'ils apportent les informations utiles au public notamment dans le cadre des nombreux logements NPHU à venir - Participation à un cycle de 3 ateliers pour chacun des usagers : sensibilisation aux usages et aux comportements économes dispensés par le représentant FAIRE du secteur (informet des gestes simples du quotidien pour réduire la consommation d'énergie...) - Création d'un outil de communication par les usagers lors des ateliers pour une diffusion élargie à la commune - Présentation et remise de la box 'Gest & co' aux participants comprenant : lot d'ampoules LED, un ensemble de prises télécommandées à distance, un réducteur de débit d'eau, un guide d'utilisation 	Allocataires du RSA accompagnés par le CCAS, bénéficiaires des distributions caritatives, usagers repérés par le CCAS et ses partenaires (UTPAS, PRE, RESEA...) pour des difficultés liées au logement, séniors + sensibilisation des travailleurs sociaux	10 300 € dont 5 800 € de fonds propre du CCAS	4 500 € (44 %)	4 500,00
		Ensemble face à la précarité énergétique à Lomme	CCAS de Lomme	Nouvelle action	Commune de Lomme	<p>L'action proposée vise la mise en œuvre d'une intervention de proximité complémentaire avec un binôme composé d'un travailleur social et d'un évaluateur technique du logement. Combiner leurs actions et leurs compétences. Ce binôme est utile à l'élaboration d'un diagnostic du bâti et la mobilisation des acteurs locaux compétents dans la prise en charge des situations de précarité énergétique sur le territoire.</p> <p>A ce binôme s'ajoute un axe de développement de collaboration CCAS/habitat logement avec 2 partenaires du territoire : Le Centre d'insertion des Bois Blancs (CIBB) et le GRAAL. Cette collaboration permet un échange bilatéral avec l'identification de nouvelles familles en situation de précarité énergétique rencontrées par ces organismes, qui les orientent vers le CCAS pour un accompagnement à l'aide de la fiche navette mise en place. Dans le cadre de cette collaboration, des visites communes Partenaires et CCAS/Habitat Logement seraient réalisées aux domiciles des familles/lommoises ciblées.</p>	Personnes accompagnées par les services du Pôle Ville Solidaire et inclusive	21 500 € (dont 9 500 € en fonds propre de la ville de Lomme et du CCAS)	12 000 € (56 %)	12 000,00
		Lutte contre la précarité énergétique sur le territoire	CCAS d'Armentières	Nouvelle action	Commune d'Armentières	<p>Le projet se décline en plusieurs actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expérimenter une approche "consolidante" via la médiation efficacité énergétique. Selon les problématiques rencontrées par les ménages, plusieurs solutions : proposition d'une visite à domicile, orientation vers l'ABA (l'Auto-Réhabilitation Accompagnée), orientation vers la brico-conciergerie du Centre Social Salengro d'Armentières, accompagnement budgétaire, visite d'un logement avec un diagnostic socio-technique 2. Initier un partenariat plus étroit avec la plate-forme chèque énergie afin de connaître la liste des bénéficiaires d'Armentières pour les accompagner dans l'usage des chèques (via des points d'accès aux chèques énergie) 3. Réaliser des réunions d'informations aux intervenants et domiciliés sur leur mission de médiateur efficacité énergétique mais aussi sur le repérage des publics en situation de précarité énergétique. 4. Programmer un temps fort avec des animations sur la valorisation des économies d'énergie, les éco-gestes, la rénovation des logements, la qualité de l'air... sollicitation du Bur Abbé Road avec la reconstitution d'un logement nidgrig 	Personnes en situation de précarité énergétique et/ou rencontrant une problématique liée au logement.	5 771,23 € dont 1 871,23 € d'apport de la commune	3 900 € (68 %)	3 900,00

					Mise en place de rencontres autour de la précarité énergétique dans le cadre d'ateliers logement. Actions préventives via des ateliers collectifs visant à informer et à sensibiliser les femmes sur la question de la précarité énergétique tout en travaillant sur le lien social (rompre l'isolement social). L'animation est co-animée par une personne de l'association et par un partenaire extérieur. Mise en place de jeux durant ces ateliers pour rendre les animations plus ludiques et vivantes. 6 thématiques seront abordées : compréhension de la facture d'énergie, visite de l'appartement pédagogique en partenariat avec l'interface, la décence dans le logement, la sensibilisation aux éco-gestes, le bon choix des équipements électroménagers, la qualité de l'air intérieur. Installation de kits énergie au sein des hébergements d'urgence de l'association Louise Michel	Public FSL - Femmes en difficulté et femmes victimes de violences conjugales	5 350 € dont cofinancement de la commune de Villeneuve d'Ascq et de la CAF	4 000 € (75 %)	4 000,00
					ICF a repris le patrimoine immobilier de la SNCF. Il s'agit d'un patrimoine vétusto nécessitant de grandes opérations de réhabilitation. Cette situation place régulièrement les résidents dans des situations de transition, parfois précaires, notamment sur le volet des consommations d'énergie (chauffage, eau...). ICF a développé en 2021, un service de médiation de proximité avec USJ (veille technique et sociale, propreté...) au cœur de trois Résidences. En plusieurs mois d'activité, le porté à porte et les signalements sociaux renvoient de vrais préoccupations pour la gestion d'imparités (loyers, assurances, factures d'énergie). Cela est d'autant plus poignant pour les personnes vieillissantes, non connues des services de droit commun, pour les personnes d'origine étrangère et pour les personnes « sous-logataires », hébergées par des résidents.	Résidents locataires du patrimoine ICF (bailleur social) sur trois secteurs illois (Résidences Cauchy-Arsonval à Lille Sud, Les Peupliers à Fives et Epéine à Hellemmes)	22 827 € dont cofinancement de l'Etat (FONEP), de GROF et ENEDIS	12 000 € (53 %)	12 000,00
					Avec l'accord d'ICF, il est proposé d'apporter un appui renforcé à leurs deux conseillers sociales, agissant sur tout le patrimoine illois, en mobilisant un chargé de projet transition durable, qui durant toute une année, serait amené à : - Mettre en œuvre au sein des trois blocs de résidences des campagnes d'information sur la compréhension des factures d'énergie (gaz, électricité, eau), via des rdv individuels et des ateliers collectifs - Mettre en œuvre au sein des mêmes résidences des campagnes d'information sur les services et les aides financières, visant les économies d'énergie - Proposer un accompagnement pour l'installation à domicile d'écobox, fournies par le service du Département - Proposer un accompagnement de 3 mois renouvelable une fois à 60 foyers afin d'agir sur les écogestes et mesurer les économies d'énergie observées. - Créer des relais avec les services de droit commun (FSL, associations...) pour renforcer le suivi social et durable de la personne.	Toute personne souhaitant s'informer sur la question de la précarité énergétique, logement, insertion... familles avec enfants, personnes seules, personnes en grande difficulté, personnes handicapées, personnes âgées, jeunes parents, jeunes	18 400 € dont cofinancement de la commune	12 000 € (65 %)	12 000,00
					Préparation multi-participative tout qui long de l'année pour l'organisation d'une manifestation locale (niveaux intercommunaux) portée par les services de la Commune sur la précarité énergétique, avec la présentation de différents dispositifs sur l'insertion professionnelle, et ainsi contribuer à lutter contre les exclusions. Création de lien social par la mobilisation de différents partenaires, associations d'usagers, les habitants de Wervicq Sud et les services de la commune. Favoriser l'autonomie des citoyens dans l'application des éco-gestes et dans leur insertion professionnelle visant la lutte contre les exclusions. 20 stands interactifs seront animés par différents partenaires. Chaque participant se verra remettre un diplôme Eco Citoyen et quelques petits lots offerts par les partenaires de la manifestation.	Le public s'adressant spontanément au CCAS en accompagnement social. Le public des partenaires du territoire	189 070 € dont cofinancement de la commune	12 000 € (6 %)	12 000,00
					L'action vise à la résolution de la précarité énergétique de manière individuelle et collective en : - Mobilisant via des formations 32 intervenants sociaux de la Direction de l'Action Sociale du CCAS de Tourcoing au repérage, diagnostic, à l'accompagnement et à la coordination partenariale au profit des usagers en situation de précarité énergétique - Mobilisant des partenaires externes (fournisseurs d'énergie, Urbanise, Espace Info Energie, associations...) sur leurs compétences complémentaires, sur l'information des nouveautés des aides Le caractère innovant se déployera sur l'action du numérique avec la création et la mise en place d'ateliers et d'espaces numériques, d'un coffre-fort numérique, d'une plateforme de solidarité au profit des bénéficiaires	Le public s'adressant spontanément au CCAS en accompagnement social. Le public des partenaires du territoire	70 283 € dont cofinancement de l'Etat, de la Région, de la commune de Roubaix, d'organismes sociaux et autres	12 000 € (17 %)	12 000,00
					Réalisation de 30 ateliers intergénérationnels composés de temps d'échange sur les différents éco-gestes, un temps ludique/créatif sur comment consommer autrement. Utilisation de l'application mobile FAC-ECO (créé par Face Thérèse) et une brochure récapitulative. Construction d'un parcours pédagogique proposé à tous les participants au sein de l'appartement pédagogique. Création d'ateliers sur la fabrication de produits d'entretien maison, boudin de pain, réflecteur de chapeur, rideau thermique, bouillotte, bar à eau... Réalisation de 30 diagnostics précarité énergétique à domicile	Tout public	2 497,25 € dont cofinancement C2E PRIME	2 143,25 € (86 %)	2 143,25
					Création d'outils pédagogiques d'éco-gestes destinées aux familles hébergées accédant au logement autonome pour leur permettre de réaliser des économies d'énergie sur le poste des fluides dans les lieux : - Réalisation d'une "mallette pédagogique" contenant différents équipements et outils (mousseurs, thermomètre, multiprise, ampoules économies d'énergie, ...) - Présentation de la mallette aux travailleurs sociaux du service - Mise en place d'un atelier pour présenter cette mallette aux ménages ciblés avec remise de la mallette - Mise en place d'ateliers d'échanges mensuels sur la précarité énergétique - Accompagnement de chaque ménage à l'utilisation de la mallette au moment du logement avec un suivi mensuel des consommations	Familles en grande précarité (en grande majorité de nationalité étrangère)	2 497,25 € dont cofinancement C2E PRIME	2 143,25 € (86 %)	2 143,25
					L'action s'articule à travers différentes étapes : - Repérage des ménages par les acteurs sociaux du territoire - Prise de contact avec le ménage pour organisation de rendez-vous à domicile - Organisation de deux rendez-vous chez le ménage pour la réalisation d'un diagnostic socio-technique à l'aide de SOLIDWAG et rédaction d'un rapport de situation - Réalisation d'une fiche d'intervention - Mise en place de mesures d'accompagnement personnalisées au ménage (comportementaux, techniques, budgétaires, juridique) - Mesures d'impacts et bilan avec une analyse des consommations sur les 6 mois suivant l'accompagnement	Tout locataire du parc public	37 625 € dont 25 625 € de la MEL	12 000 € (32 %)	12 000,00

PENSIONS DE FAMILLE 2021

Associations	siège social	Pension de Famille	montant financé en 2020	montant sollicité en 2021	Décision de la commission Permanente
Accueil et Promotion Sambre	60 rue Victor Hugo 59600 MAUBEUGE	"La résidence du Marais"	15 000 €	15 000 €	15 000 €
ARPE	9 sentier de l'Eglise 59400 CAMBRAI	"Jean Pierre ROQUET"	15 000 €	21 038 €	15 000 €
SOLIHA Flandres	28 rue du Sud BP 6336 59 379 DUNKERQUE CEDEX	"Henri Loorius"	15 000 €	15 000 €	15 000 €
OSLO	199/201 rue Colbert Bâtiment Lille 1er étage 59045 LILLE CEDEX	"Nonie Dufour"	15 000 €	15 000 €	15 000 €
EOLE	61 avenue du peuple belge BP 70083 59009 LILLE CEDEX	"Le Relais de la Marque"	15 000 €	15 000 €	15 000 €
MAGDALA	29 rue des Sarrazins 59000 LILLE	"Maison de Famille de Magdala"	15 000 €	15 000 €	15 000 €
ABEJ	282 rue Jules Vallès 59120 LOOS	"Martin Luther King" Lille "Gabriel Lecorne" Tourcoing "Léonard de Vinci" Capinghem "Pension de La Madeleine"	15 000 €	30 000 €	30 000 €
La Sauvegarde du Nord ADNSEA	199/201 rue Colbert Immeuble Lille - Centre Vauban 59045 LILLE CEDEX	"Résidence le Clos Saint Pierre"	15 000 €	15 000 €	15 000 €
TOTAL		"Résidence le Phoenix"	15 000 €	15 000 €	15 000 €
			135 000 €	156 038 €	150 000 €

MOUS 2021

Associations	siège social	Action	montant financé en 2020	montant sollicité en 2021	montant proposé à la CP
SOLIHA Hainaut Cambrésis	133 rue des Déportés du Train de Loos 59300 VALENCIENNES	3 opérations MOUS sur le territoire de Valenciennes Métropole	1 647 €	2 100 €	453 €
SOLIHA Hainaut Cambrésis	133 rue des Déportés du Train de Loos 59300 VALENCIENNES	3 opérations MOUS sur le territoire de la Porte du Hainaut	0 €	2 100 €	2 100 €
SOLIHA Métropole Nord	112 rue Dubled 59170 CROIX	MOUS PDALHPD	70 000 €	70 000 €	70 000 €
TOTAL			71 647 €	74 200 €	72 553 €

**Résidences Habitat Jeunes
Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)**

Avances et Soldes de subvention de fonctionnement 2021

Associations gestionnaires des RHJ-FJT	Résidences RHJ-FJT	Proposition à la Commission Permanente de septembre 2021		Décision de la Commission Permanente	Proposition à la Commission Permanente
		Subventions de fonctionnement 2021	Avances 2021 (60% de la subvention 2020)		
ACCUEIL et PROMOTION 15 rue Voltaire 02100 Saint Quentin	Résidence Géo ANDRÉ (ex-Résidence Sangha) 1 Allée Géo André 59600 Maubeuge	156 278 €	89 070 €	67 208 €	
	Résidence CAP CANAVERAL 42 rue Mermoz 59400 Cambrai	132 565 €	75 485 €	57 080 €	
	Résidence ETAPE 47 rue François Lemaire 59500 Douai	102 054 €	66 536 €	35 518 €	
PRIMITOIT 3 rue du Pont Neuf BP 63 59302 Valenciennes Cedex	Résidences de CONDE sur ESCAUT - QUIEVRECHAIN 5 bvd de l'Armée 59136 Condé sur Escaut	101 969 €	61 468 €	40 501 €	
	Résidences de VALENCIENNES- MARLY 99-101 rue de Paris 59300 Valenciennes	134 149 €	77 255 €	56 894 €	
	Résidence de DENAIN 2 rue du Crinquet 59220 Denain	58 000 €	34 800 €	23 200 €	
AAE 41 rue du Fort Louis 59140 Dunkerque	Résidence Le BLOOTLAND 2 et 4 rue des Maréchaux 59240 Dunkerque	142 532 €	92 165 €	50 367 €	
	Résidence Le HOUTLAND Cité du Vert Vallon 12 rue de Vieux Berquin 59190 HAZEBROUCK	107 606 €	70 564 €	37 042 €	
	Résidence J.B GODIN 42 bis Chemin du Pont Bayard 59280 ARMENTIERES (nouvelle demande)	78 675 €	47 576 €	31 099 €	

ARELI 201 Boulevard de la Liberté BP 1059 59011 LILLE CEDEX	Résidence AROUET 81 rue de Jemmapes 59000 Lille	250 000 €	150 000 €	100 000 €
Association BETHANIE 15 rue Saint Genois 59800 Lille	Résidence BETHANIE 15 rue Saint Genois 59800 Lille	258 899 €	151 366 €	107 533 €
MAJT 17 rue de Thumesnil 59000 Lille	Résidence ATRIHOMIE 11-13 rue Abélard 59000 Lille Résidence MAJT 17 rue de Thumesnil 59000 Lille	309 720 €	167 456 €	142 264 €
TEMPS de VIE Parc du Canon d'Or bât C/1 5 rue Philippe Noiret 59350 Saint André lez Lille	Résidence NAZARETH 2 bis boulevard Montebello 59000 Lille	322 138 €	190 146 €	131 992 €
ARCADIS 9 rue Chaptal 59100 Roubaix	Résidences multisites ARCADIS 9 rue Chaptal 59100 Roubaix	139 832 €	93 000 €	46 832 €
Total		2 599 342 €	1 559 605 €	1 039 737 €

Annexe : Actions d'accompagnement logement sur le territoire du secrétariat FSL pour l'année 2020

types de mesure	nombre de ménages à suivre	durée standard en nombre de mois ou de séances	durée totale en nombre de mois ou de séance (a)	coût par mesure, par mois ou par séance (b)	coût total € (a*b)
Recherche de logement action individuelle		6 mois		70 €	
Recherche de logement action collective information		6 séances		30 €	
Recherche de logement action collective prospection		6 séances (sur une durée maximale de 6 mois renouvelables une fois)		55 €	
Installation dans le logement		6 mois		90 €	
Appropriation du logement action individuelle		6 mois		90 €	
Appropriation du logement action collective		6 séances (sur une durée maximale de 6 mois renouvelables une fois)		35 €	
Maîtrise du loyer et des charges		6 mois (sur une durée maximale de 6 mois renouvelables une fois)		90 €	
Médiation		6 mois		90 €	
Module spécifique		12 mois		200 €	
sous total A					

+ Tableau reprenant les évolutions réglementaires du règlement intérieur du FSL (avenant n° 4) :

types de mesure	nombre de mesures	durée standard en mois ou en séances	durée en nombre de mois ou de séances (a)	coût par mesure par mois ou par séance (b)	coût total € (a*b)
Diagnostic sollicité par le secrétariat de la CL-FSL et non suivi de mesure		1 mois (non renouvelable)		35 € par diagnostic	
Recherche de logement :	lorsque la mesure, menée par une même association, combine les deux actions ci-dessous pour un même ménage.				
-suivi individuel		6 mois (renouvelables une fois)		70 € par mois	
- action collective d'information		6 séances (non renouvelables et à réaliser sur une période de 6 mois maximum)		15 € par séance	
Recherche de logement :	lorsque la mesure, menée par une même association, combine les deux actions ci-dessous pour un même ménage, l'un des deux types d'action peut être renouvelé une seule fois.				
-suivi individuel		6 mois		70 € par mois	
-action collective de prospection		6 séances (à réaliser sur une période de 6 mois maximum, 12 en cas de renouvellement)		30 € par séance	
sous total B					
TOTAL (A+B)					

COMMISSION LOCALE DU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT de l'AVESNOIS

action : ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT sur le territoire de la Direction Territoriale de l'Avesnois

Exercice 2021

OPERATEUR ASSOCIATIF	Adresse du siège social	Code Postal	VILLE	Proposition de subvention 2021	Décision de la Commission Permanente du 30/03/2021		Décision	
					Avances 2021	Solde 2021 à verser	Subvention 2021	
SOLJHA Sambre Avesnois	12 rue de la Croix BP 119	59602	MAUBEUGE Cedex	306 255 €	183 753 €	122 502 €	306 255 €	
FACE THIERACHE	2 rue du Général Raymond Chomel	59610	FOURMIES	32 109 €	19 265 €	12 844 €	32 109 €	
PRIMTOIT	3 rue du Pont Neuf BP 63	59302	VALENCIENNES cedex	38 430 €	23 058 €	15 372 €	38 430 €	
TOTAL				376 794 €	226 076 €	150 718 €	376 794 €	

COMMISSION LOCALE DU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT du CAMBRESIS
action : ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT sur le territoire de la Direction Territoriale du Cambrésis

Exercice 2021

OPERATEUR ASSOCIATIF	Adresse du siège social	Code Postal	VILLE	Proposition de subvention 2021	Décision de la Commission		Décision	
					Décision Permanente du 30/03/2021	Avances 2021	Solde 2021 à verser	Subvention 2021
ARPE (Accueil, Réinsertion, Promotion, Education)	9 sentier de l'Eglise	59400	CAMBRAI	118 339 €	71 003 €		47 336 €	118 339 €
SOLHA Hainaut Cambrésis	133 rue des Déportés du Train de Loos	59300	VALENCIENNES Cedex	83 230 €	49 938 €		33 292 €	83 230 €
PRIMTOIT	3 rue du Pont Neuf BP 63	59302	VALENCIENNES Cedex	40 403 €	24 242 €		16 161 €	40 403 €
HAVRE	13 chemin vert	59360	LE CATEAU	21 660 €	12 996 €		8 664 €	21 660 €
TOTAL				263 632 €	158 179 €		105 453 €	263 632 €

COMMISSION LOCALE du FONDS de SOLIDARITE LOGEMENT du DOUAISIS et Lille hors MEL
action : ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT sur le territoire de la Direction territoriale du Douaisis et Lille hors MEL
EXERCICE 2021

OPERATEUR ASSOCIATIF	Adresse du siège social	Code Postal	VILLE	Proposition de subvention 2021	Décision de la commission Permanente du 30/03/2021		Décision de la Commission Permanente	
					Avances 2021	Solde 2021 à verser	Solde 2021 à verser	Subvention 2021
SOLJHA Douaisis	130 boulevard Delebecque	59500	DOUAI	256 835 €	154 101 €	102 734 €	256 835 €	
LES COMPAGNONS de L'ESPOIR	119 boulevard Faidherbe	59500	DOUAI	119 500 €	71 700 €	47 800 €	119 500 €	
AILD Toits de Vie	Foyer Les Parthiaux 329 rue des Trannois	59500	DOUAI - DORIGNIES	41 224 €	24 734 €	16 490 €	41 224 €	
PRIMTOIT	3 rue du Pont Neuf	59602	VALENCIENNES cedex	41 253 €	24 752 €	16 501 €	41 253 €	
TOTAL Douaisis				458 812 €	275 287 €	183 525 €	458 812 €	
Opérateurs DTML repris par la DT Douaisis (Hors territoire de la MEL)								
SOLJHA Douaisis	130 boulevard Delebecque	59500	DOUAI	13 400 €	8 040 €	5 360 €	13 400 €	
TOTAL DTML hors MEL				13 400 €	8 040 €	5 360 €	13 400 €	
TOTAL Douaisis et DTML hors MEL				472 212 €	283 327 €	188 885 €	472 212 €	

COMMISSION LOCALE DU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT DE FLANDRES
action : ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT sur le territoire de la Direction Territoriale de Flandres

Exercice 2021

OPERATEUR ASSOCIATIF	Adresse du siège social	Code Postal	VILLE	Proposition de subvention 2021	Décision de la Commission Permanente du 30/03/2021		Décision de la Commission Permanente	
					Avances 2021	Solde 2021 à verser	Subvention 2021	
AÏPI (Association, Intercommunale pour l'insertion)	rue Verte BP.45	59 726	WORMHOUT Cedex	43 515 €	26 109 €	17 406 €	43 515 €	
AAE (Association Action Educative)	41 rue du Fort Louis	59 140	DUNKERQUE	68 110 €	40 866 €	27 244 €	68 110 €	
AFEJI	471-473 avenue de la République	59 430	DUNKERQUE	71 070 €	42 642 €	28 428 €	71 070 €	
VISA (Foyer Renaître)	92 rue des Stations	59 000	LILLE	48 420 €	29 052 €	19 368 €	48 420 €	
SOLIIA Flandres	28 rue du Sud BP 6336	59 140	DUNKERQUE	457 089 €	274 253 €	182 836 €	457 089 €	
OSLO	284 rue Pierre Legrand	59000	LILLE	51 550 €	30 930 €	20 620 €	51 550 €	
TOTAL				739 754 €	443 852 €	295 902 €	739 754 €	

COMMISSION LOCALE DU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT du VALENCIENNOIS
action : ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT sur le territoire de la Direction Territoriale du Valenciennois
EXERCICE 2021

OPERATEUR ASSOCIATIF	Adresse du siège social	Code Postal	VILLE	Proposition de subvention 2021	Décision de la Commission Permanente du 30/03/2021		Décision de la Commission Permanente	
					Avances 2021	Solde 2021 à verser	Solde 2021 à verser	Subvention 2021
CAP-IL	26 Avenue de Saint Amand	59300	VALENCIENNES	227 870 €	136 722 €	91 148 €	227 870 €	
LA POSE	9 rue Abel de Pujol	59300	VALENCIENNES	41 607 €	24 964 €	16 643 €	41 607 €	
SOLJHA HAINAUT CAMBRESIS	133 rue des Déportés du Train de Loos BP 114	59302	VALENCIENNES Cedex	318 619 €	191 171 €	127 448 €	318 619 €	
PRIMTOIT	3 rue du Pont Neuf BP 63	59302	VALENCIENNES Cedex	64 067 €	38 440 €	25 627 €	64 067 €	
TOTAL				652 163 €	391 297 €	260 866 €	652 163 €	

TOTAL DEPARTEMENT	Proposition de subvention 2021	Décision de la Commission Permanente du 30/03/2021		Décision de la Commission Permanente	
		Avances 2021	Solde 2021 à verser	Solde 2021 à verser	Subvention 2021
	2 504 555 €	1 502 731 €	1 001 824 €	1 001 824 €	2 504 555 €

COMMISSION LOCALE du FONDS de SOLIDARITE LOGEMENT de l'AVESNOIS

action : **GESTION LOCATIVE ADAPTEE** sur le territoire de la Direction Territoriale de l'Avesnois

EXERCICE 2021

OPERATEURS	Adresse du siège social	Code postal	VILLE	Proposition de subvention 2021	Nombre de logements retenus en 2021	Base de forfait annuel par logement : 492 €	Décision de la Commission	
							Permanent	subvention à verser 2021
AIVS 59 Agence Immobilière à Vocation Sociale	55 boulevard de Strasbourg 1er étage	59000	LILLE	1 476 €	3	492 €	1 476 €	
TOTAL				1 476 €	3		1 476 €	

COMMISSION LOCALE du FONDS de SOLIDARITE LOGEMENT du CAMBRESIS

action : GESTION LOCATIVE ADAPTEE sur le territoire de la Direction Territoriale du Cambrésis

EXERCICE 2021

OPERATEURS	Adresse du siège social	Code postal	VILLE	Proposition de subvention 2021	Nombre de logements retenus en 2021	Base de forfait annuel par logement : 492 €	Décision de la Commission Permanente	
							subvention à verser 2021	
AIVS 59 Agence Immobilière à Vocation Sociale	55 boulevard de Strasbourg 1er étage	59000	LILLE	1 968 €	4	492 €	1 968 €	
PAC-LOGT Hainaut Cambrésis	9-11 rue Notre Dame	59300	VALENCIENNES	4 920 €	10	492 €	4 920 €	
TOTAL				6 888 €	14		6 888 €	

COMMISSION LOCALE du FONDS de SOLIDARITE LOGEMENT du DOUAISIS
action : GESTION LOCATIVE ADAPTEE sur le territoire de la Direction Territoriale du Douaisis

EXERCICE 2021

OPERATEURS	Adresse du siège social	Code postal	VILLE	Proposition de subvention 2021	Nombre de logements retenus en 2021	Base de forfait annuel par logement : 492 €	Décision de la Commission Permanente	
							subvention à verser 2021	
SOLIHA Douaisis	130 bd Delebecque	59500	DOUAI	15 744 €	32	492 €	15 744 €	
AIVS 59 Agence Immobilière à Vocation Sociale	55 boulevard de Strasbourg 1 ^{er} étage	59000	LILLE	3 936 €	8	492 €	3 936 €	
TOTAL				19 680 €	40		19 680 €	

COMMISSION LOCALE du FONDS de SOLIDARITE LOGEMENT de FLANDRES
action : GESTION LOCATIVE ADAPTEE sur le territoire de la Direction Territoriale de Flandres

EXERCICE 2021

OPERATEURS	Adresse du siège social	Code postal	VILLE	proposition de subvention 2021	Nombre de logements retenus en 2021	Base de forfait annuel par logement : 492 €	Décision de la Commission Permanente	
							subvention à verser 2021	
SOLIHA Flandres	28 rue de Sud BP 6336	59379	DUNKERQUE Cédex	13 284 €	27	492 €	13 284 €	
TOTAL				13 284 €	27		13 284 €	

COMMISSION LOCALE du FONDS de SOLIDARITE LOGEMENT du VALENCIENNOIS

action : GESTION LOCATIVE ADAPTEE sur le territoire de la Direction Territoriale du Valenciennois

EXERCICE 2021

OPERATEURS	Adresse du siège social	Code postal	VILLE	proposition de subvention 2021	Nombre de logements retenus en 2021	Base de forfait annuel par logement : 492 €	Décision de la Commission Permanente	
							subvention à verser 2021	
AIVS 59 Agence Immobilière à Vocation Sociale	55 boulevard de Strasbourg 1er étage	59000	LILLE	4 920 €	10	492 €	4 920 €	
SOLJHA HAINAUT CAMBRESIS	133 rue des Déportés du Train de Loos BP 70114	59300	VALENCIENNES	2 952 €	6	492 €	2 952 €	
TOTAL				7 872 €	16		7 872 €	

2.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305108-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 30 septembre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Subvention globale FSE 2014/2021 : programmation des opérations en redistribution relatives aux deux appels à projets FSE 2021.

Vu le rapport DFCG/2021/342

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les listes des projets d'opération ci-jointes, déposés dans le cadre des Appels A Projets du Fonds Social Européen (FSE) 2021, pour un montant FSE de 8 118 545,48 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions attributives de FSE des opérations figurant sur les listes ci-jointes ;
 - d'imputer les dépenses et les recettes sur l'opération 12002OP009.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 43.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Appel à projet FSE "Médiation à l'emploi - Méthode IOD" 2021

Numero dossier	Service gestionnaire	Libellé PO	Libellé Organisme	Libellé opération FSE	nombre participants	Dépenses		Ressources				
						Montant total des dépenses	nombre participants	Montant FSE	Montant de la subvention départementale	Montant total des autres aides	Montant autofinancement	date début d'exécution
202004212	Conseil départemental du Nord	PON	Action Ressource Emploi Formation et Education Permanente	2021- Service d'accompagnement Socio Professionnel destiné aux publics fragilisés en référence à la méthode IOD - La Madeleine	80	199 846,50 €	109 864,50 €	90 182,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004213	Conseil départemental du Nord	PON	Action Ressource Emploi Formation et Education Permanente	2021- Service d'accompagnement Socio Professionnel destiné aux publics fragilisés en référence à la méthode IOD - Lomme	80	200 707,50 €	110 525,50 €	90 182,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004214	Conseil départemental du Nord	PON	Action Ressource Emploi Formation et Education Permanente	2021- Service d'accompagnement Socio Professionnel destiné aux publics fragilisés en référence à la méthode IOD - Loos	110	253 672,30 €	119 072,30 €	134 600,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004215	Conseil départemental du Nord	PON	Action Ressource Emploi Formation et Education Permanente	2021- Service d'accompagnement Socio Professionnel destiné aux publics fragilisés en référence à la méthode IOD - Somain	80	180 746,30 €	89 346,30 €	96 800,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004216	Conseil départemental du Nord	PON	OFFICE INTERCOMMUNAL	2021- Intervention sur offre et la demande (IOD) / Equipe Contact	130	264 207,60 €	129 807,60 €	134 600,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004217	Conseil départemental du Nord	PON	OFFICE INTERCOMMUNAL	2021- Intervention sur offre et la demande (IOD) / Equipe Ressources Entreprises	90	182 783,00 €	92 707,00 €	90 056,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004218	Conseil départemental du Nord	PON	OFFICE INTERCOMMUNAL	2021- Intervention sur offre et la demande (IOD) / Equipe Direct Douai	140	216 663,20 €	119 863,20 €	96 800,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004219	Conseil départemental du Nord	PON	OFFICE INTERCOMMUNAL	2021- Intervention sur offre et la demande (IOD) / Equipe Direct Secin	80	239 296,00 €	139 240,00 €	90 056,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004220	Conseil départemental du Nord	PON	COEF3	2021- IOD Cambrai	150	204 439,20 €	133 639,20 €	96 800,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004221	Conseil départemental du Nord	PON	Société coopérative ouvrières de production INSTEP	2021- IOD Denain	150	232 809,10 €	136 029,10 €	96 800,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004223	Conseil départemental du Nord	PON	Association d'Action Educatrice et Sociale	2021- Médiation Directe à l'Emploi - IOD site de Flandre Maritime Dunkerque	150	198 334,82 €	90 634,82 €	107 600,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004224	Conseil départemental du Nord	PON	Association d'Action Educatrice et Sociale	2021- Médiation Directe à l'Emploi - IOD site de Flandre Maritime Grande Synthe	150	171 261,51 €	69 581,51 €	107 600,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004225	Conseil départemental du Nord	PON	Association d'Action Educatrice et Sociale	2021- Médiation Directe à l'emploi - IOD site de Flandre Intérieures	100	182 069,85 €	74 389,85 €	107 600,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004226	Conseil départemental du Nord	PON	Comité d'Action Pour l'Education Permanente	2021- Service d'accompagnement socio-professionnel destiné aux publics très fragilisés en référence à la méthode IOD, Réseau Conseil Sambre Avesnois	120	225 008,45 €	90 408,45 €	134 600,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004227	Conseil départemental du Nord	PON	Comité d'Action Pour l'Education Permanente	2021- Service d'accompagnement socio-professionnel destiné aux publics très fragilisés en référence à la méthode IOD, Réseau Conseil Condroz sur Escaut	120	246 001,69 €	111 401,69 €	134 600,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004228	Conseil départemental du Nord	PON	Comité d'Action Pour l'Education Permanente	2021- Réseau Conseil Qualifiés	100	177 130,20 €	90 010,20 €	87 120,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004229	Conseil départemental du Nord	PON	ESSTEAM	2021- PASS ENTREPRISES TOURCOING	150	210 280,92 €	113 480,92 €	96 800,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004230	Conseil départemental du Nord	PON	ESSTEAM	2021- PASS ENTREPRISES ROUBAIX	150	249 896,12 €	115 296,12 €	134 600,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
202004231	Conseil départemental du Nord	PON	LILLE SUD INSERTION	2021- Réseaux entreprises	150	273 514,08 €	139 314,08 €	134 600,00 €	- €	- €	01/01/2021	31/12/2021
					2 280	4 125 028,34 €	2 062 792,34 €	2 062 236,00 €	- €	- €		

Appel à projet FSE "Insertion et retour à l'emploi" 2021

Numero dossier	Service gestionnaire	Libellé PO	Libellé Organisme	Libellé opération FSE	Nombre participants	RESSOURCES				Date de début relai	Date de fin relai	Taux FSE	
						Montant des dépenses	Montant FSE	Montant de la départementale	Montant total des autres aides				Montant autofinancement
202100026	Conseil départemental du Nord	PON	MISERCO - LES JARDINS DANS LA VILLE	2021 - Accompagnement de personnes en difficulté socio-professionnelle dans le cadre d'un parcours d'insertion	55	189 202,75	81 096,75	41 026,00	35 540,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	50,96%
202100029	Conseil départemental du Nord	PON	ESTEMAI	2021 - SILEO	50	229 102,80	75 000,00	14 177,76	14 177,76	114 777,66	01/01/2021	31/12/2021	32,74%
202100026	Conseil départemental du Nord	PON	ARGEE INSERTION	2021 - Accompagnement de salariés en parcours d'insertion	30	193 278,37	90 000,00	41 026,00	36 630,00	23 029,37	01/01/2021	31/12/2021	46,89%
202100029	Conseil départemental du Nord	PON	Retre	2021 - SAS Métropole Accompagnement (télé-mentor et préparation à la sortie)	130	98 219,42	46 219,42	0,00	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	46,94%
202100032	Conseil départemental du Nord	PON	Centre d'Action Pour l'Education Permanente	2021 - Cap Insertion	20	291 423,06	150 000,00	54 634,12	70 082,82	61 708,12	01/01/2021	31/12/2021	38,03%
202100033	Conseil départemental du Nord	PON	Centre d'Action Pour l'Education Permanente	2021 - Espace Ressource Emploi Formation	100	120 108,20	60 300,00	50 800,00	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	57,70%
202100035	Conseil départemental du Nord	PON	Fédération des Centres d'Insertion	2021 - PASSERELLE POUR L'EMPLOI	80	197 306,45	112 393,87	0,00	49 943,65	24 973,65	01/01/2021	31/12/2021	60,70%
202100045	Conseil départemental du Nord	PON	ALFIPA CAPHARNAIM	2021 - TELETRAVAIL D'INSERTION - ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES PERSONNES EN DIFFICULTES SOCIALES ET PROFESSIONNELLES AU REGARD DE L'EMPLOI	65	82 771,74	48 179,25	20 813,00	13 857,24	0,00	01/01/2021	31/12/2021	58,73%
202100049	Conseil départemental du Nord	PON	Association Intercommunale Pour l'Insertion	2021 - CRE CHARLES BUAUX d'insertion pour les Femmes	35	221 651,49	97 500,00	35 372,00	27 449,49	61 830,49	01/01/2021	31/12/2021	43,99%
202100073	Conseil départemental du Nord	PON	LILLOMONT	2021 - Passerelles vers l'emploi	40	318 027,54	20 182,49	0,00	0,00	454,94	01/01/2021	31/12/2021	60,00%
202100074	Conseil départemental du Nord	PON	ASSOCIATION ESCO ANDRES	2021 - ESCO ANDRES ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DES PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION	50	403 639,86	136 200,00	41 626,00	98 584,00	168 989,86	01/01/2021	31/12/2021	30,96%
202100084	Conseil départemental du Nord	PON	ALFIPA - JARDIN DE COGNAC DE LA HAUTE BORNE	2021 - ENCADREMENT TECHNIQUE ET ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL AU JARDIN DE COGNAC DE LA HAUTE BORNE	50	149 203,52	75 000,00	20 813,00	19 500,00	33 700,52	01/01/2021	31/12/2021	50,93%
202100084	Conseil départemental du Nord	PON	Association des Centres sociaux et associatifs de la région de Valenciennes	2021 - CONCERT EMPLOI	45	159 118,09	94 150,85	24 863,00	34 250,00	29 892,24	01/01/2021	31/12/2021	60,00%
202100080	Conseil départemental du Nord	PON	ASSOCIATION VISA	2021 - ACLA FERMEE 2021 (Axe VISA)	45	151 118,07	97 500,00	29 813,00	17 813,22	24 973,65	01/01/2021	31/12/2021	51,48%
202100081	Conseil départemental du Nord	PON	CAVA	2021 - CAVA REMISE EN MARCHE	28	119 841,76	42 000,00	31 280,00	14 678,64	32 083,11	01/01/2021	31/12/2021	35,28%
202100081	Conseil départemental du Nord	PON	ABE SOLIDARITE	2021 - Pole Insertion par l'Activité Economique	148	481 778,38	222 000,00	0,00	66 104,44	174 273,94	01/01/2021	31/12/2021	48,98%
202100087	Conseil départemental du Nord	PON	ARGEE INCLUSION	2021 - Les Femmes Emploi Avenue Grande Thérèse	200	371 789,80	81 849,90	209 830,00	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	19,25%
202100087	Conseil départemental du Nord	PON	ARGEE INCLUSION	2021 - Les Femmes Emploi CCFI et CCFP	50	78 800,85	45 890,85	24 000,00	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	58,00%
202100083	Conseil départemental du Nord	PON	LE LILLOMONT	2021 - Parcours individualisés et encadrés des salariés en ACI	230	633 841,46	330 000,00	83 250,00	129 784,00	192 807,46	01/01/2021	31/12/2021	44,85%
202100084	Conseil départemental du Nord	PON	LE LILLOMONT	2021 - Insertion Sociale par la Confortation du Travail	140	633 978,86	310 000,00	53 033,00	95 080,00	312 975,86	01/01/2021	31/12/2021	33,15%
202100095	Conseil départemental du Nord	PON	SOLE	2021 - Mobilisation Emploi	120	121 000,00	72 000,00	49 400,00	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	60,00%
202100091	Conseil départemental du Nord	PON	Association intermédiaire pour l'insertion et la formation	2021 - VERS VIEUX EMPLOI et Retour Social	50	27 088,80	45 768,80	0,00	33 200,00	33 200,00	01/01/2021	31/12/2021	59,79%
202100094	Conseil départemental du Nord	PON	MAORE	2021 - Equipement technique et accompagnement de Parcours d'insertion	30	53 042,37	31 824,64	0,00	14 908,32	6 982,16	01/01/2021	31/12/2021	60,00%
202100094	Conseil départemental du Nord	PON	LE LILLOMONT	2021 - Fabrication de la recombinaison Emploi	270	185 130,46	98 170,84	47 007,59	45 650,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	60,00%
202100099	Conseil départemental du Nord	PON	Association Intercommunale pour l'insertion Sociale, Professionnelle, Culturelle et de	2021 - Accompagnement et Encadrement Technique des Adhérents Charitables d'insertion	128	297 862,25	178 537,85	41 026,00	52 800,00	23 113,15	01/01/2021	31/12/2021	60,00%
202100099	Conseil départemental du Nord	PON	Centre d'insertion sur les Droits des Femmes et des Familiales	2021 - Accompagnement professionnel renforcé pour les femmes	100	340 000,00	54 152,07	0,00	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	37,43%
202100097	Conseil départemental du Nord	PON	Association de parents et d'enseignants dans l'insertion par l'activité économique	2021 - Travail, Accompagnement, Insertion, Formation FERMEE DES VANNEAUX	188	581 951,92	271 897,12	189 380,00	101 860,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	48,28%
202100089	Conseil départemental du Nord	PON	Association départementale des Restaurateurs du cœur de la région lilloise	2021 - Travail, Accompagnement, Insertion, Formation FERMEE DES VANNEAUX	130	487 165,92	186 000,00	156 500,00	93 120,42	14 147,78	01/01/2021	31/12/2021	43,77%
202100090	Conseil départemental du Nord	PON	Association SYNERGIE	2021 - Accompagnement de salariés en parcours d'insertion	165	585 987,84	247 837,18	106 500,00	70 893,24	137 957,42	01/01/2021	31/12/2021	48,81%
202100092	Conseil départemental du Nord	PON	LES PAPILLONS BLANCS ROUBAIX TOURCOING	2021 - ACI PAPILLONS BLANCS	126	389 595,89	189 000,00	69 490,00	0,00	30 392,89	01/01/2021	31/12/2021	48,81%
202100092	Conseil départemental du Nord	PON	LES PAPILLONS BLANCS ROUBAIX TOURCOING	2021 - Accompagnement par la référence des allocataires du RSA "cœur du Voyage"	60	221 701,61	90 000,00	0,00	0,00	109 771,61	01/01/2021	31/12/2021	40,85%
202100093	Conseil départemental du Nord	PON	La Sauvagerie du Nord - Accompagnement ambulatoire secteur Douai	2021 - SISA DOUAI "Accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA"	350	187 103,62	48 834,48	116 560,00	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	26,04%
202100076	Conseil départemental du Nord	PON	La Sauvagerie du Nord - Accompagnement ambulatoire Secteur Lille	2021 - SISA Bouvix "Accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA"	194	130 905,46	54 851,85	76 054,09	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	41,90%
202100074	Conseil départemental du Nord	PON	ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE GRAND LILLE	2021 - SAS EXC mixer sur temps pour sortir de la précarité	350	710 471,48	398 173,21	321 265,25	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	54,79%
202100074	Conseil départemental du Nord	PON	SAFARI & INHERITAGE au Riquart	2021 - Equipement technique et accompagnement socio-professionnel au Jardin de Cognac de la Haute Borne	140	283 783,42	170 270,68	0,00	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	60,00%
202100079	Conseil départemental du Nord	PON	ARONNET	2021 - Atelier Charité d'insertion ARONNET	34	92 018,98	51 000,00	20 813,00	14 904,00	6 111,98	01/01/2021	31/12/2021	55,42%
202100079	Conseil départemental du Nord	PON	MARCOLE DE L'INITIATIVE	2021 - Plateforme de Mobilité CSD	114	195 698,96	102 633,66	47 820,00	45 664,44	0,00	01/01/2021	31/12/2021	52,94%
202100078	Conseil départemental du Nord	PON	POUR L'INSERTION ET LA FORMATION	2021 - AEF Accompagnement individualisés vers la Formation et l'Emploi	160	89 890,23	53 533,84	30 000,00	0,00	28 829,84	01/01/2021	31/12/2021	60,00%
202100075	Conseil départemental du Nord	PON	Maison de Quartier Godienne Paris-BREZETI - Centre Social Vieux Lille	2021 - AEF Accompagnement individualisés vers la Formation et l'Emploi	18	91 158,41	51 155,41	40 000,00	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	56,72%
202100075	Conseil départemental du Nord	PON	ASSO DES CENTRES SOCIAUX DE DOUAI	2021 - Insertion socio-professionnelle en structure de proximité	42	95 315,28	57 189,00	29 813,00	30 115,88	2 899,28	01/01/2021	31/12/2021	60,00%
202100077	Conseil départemental du Nord	PON	Centre socio-culturel La Maison Nouvelle Association ADAGIO Virege	2021 - Accompagner les parcours d'insertion vers l'emploi	120	76 896,88	43 305,52	39 299,54	0,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	56,54%
202100078	Conseil départemental du Nord	PON	MANGALA	2021 - Insertion et retour à l'emploi	24	44 398,48	26 839,09	13 500,00	0,00	4 299,39	01/01/2021	31/12/2021	60,00%
202100075	Conseil départemental du Nord	PON	SANT ANDRE SOLIDARITE ET FORMATION	2021 - Accompagnement au projet de vie vers l'emploi sur 12 mois	81	481 741,61	55 781,61	39 040,00	12 700,00	0,00	01/01/2021	31/12/2021	51,87%
202100092	Conseil départemental du Nord	PON	ASSOCIATION AGEVAL	2021 - ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DE SALARIES SANS QUALIFICATION	100	286 004,48	150 000,00	20 813,00	37 784,48	261 977,24	01/01/2021	31/12/2021	24,77%
202100094	Conseil départemental du Nord	PON	ENVOVO	2021 - ENVOVO - Accompagnement des personnes fragilisées vers l'emploi durable	24	103 117,14	36 000,00	41 026,00	32 200,00	6 891,14	01/01/2021	31/12/2021	52,45%
202100092	Conseil départemental du Nord	PON	ASSOCIATION AGEVAL	2021 - ENVOVO - Accompagnement des personnes fragilisées vers l'emploi durable	90	290 005,00	135 000,00	0,00	0,00	103 405,00	01/01/2021	31/12/2021	46,45%
202100092	Conseil départemental du Nord	PON	ASSOCIATION AGEVAL	2021 - Iles 4 ACI ALBANS au Coeur de l'Europe	70	284 471,86	106 032,00	62 480,00	34 680,00	63 929,86	01/01/2021	31/12/2021	38,74%
202100090	Conseil départemental du Nord	PON	ASSOCIATION AGEVAL	2021 - ATELIER ACI METROPOLIS 12M	48	189 274,86	72 000,00	36 920,00	31 934,00	40 378,86	01/01/2021	31/12/2021	45,74%
202100090	Conseil départemental du Nord	PON	ASSOCIATION AGEVAL	2021 - ACI EnvoVo - Remise à l'emploi de demandeurs d'emploi de longue durée à travers des activités de temps d'attente échantillonnées	50	297 874,86	135 000,00	54 113,80	39 500,00	39 120,86	01/01/2021	31/12/2021	56,90%
202100087	Conseil départemental du Nord	PON	ASSOCIATION AGEVAL	2021 - ACI Les Salles des Prés - Remise à l'emploi de femmes et d'hommes en difficultés	130	403 477,14	116 000,00	110 383,91	31 603,14	43 897,99	01/01/2021	31/12/2021	48,89%
202100093	Conseil départemental du Nord	PON	ASSOCIATION AGEVAL	2021 - ACI Virege - Remise à l'emploi de femmes et d'hommes en difficultés	120	379 833,24	168 000,00	26 975,00	37 500,00	116 482,84	01/01/2021	31/12/2021	47,64%
202100093	Conseil départemental du Nord	PON	ASSOCIATION AGEVAL	2021 - Equipement technique et accompagnement de Parcours d'insertion en Région Technologique de Proximité	200	564 680,00	300 000,00	62 480,00	83 882,00	98 870,72	01/01/2021	31/12/2021	59,44%

3 540 13 103 030,42 6 085 751,14 4 685 779,24 7 221 030,24

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305109-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 30 septembre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Projet Interreg "En Avant/Vooruit" - Prolongation du 01/01/2022 au 31/12/2022

Vu le rapport DFCG/2021/319

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la prolongation du projet « En Avant/Vooruit » pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 ;
 - d'approuver l'augmentation du budget du projet pour un montant de 153 567,89 € financé à 50 % par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour 2022, soit 76 783,95 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des actes liés à cette délibération et à la prolongation du projet Interreg « EN AVANT » ;
 - d'imputer les recettes sur l'opération 31004OP002.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 43.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305110-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 7 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérard DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Valérie LETARD, Roger VICOT.

OBJET : Attribution d'aides financières de fonctionnement et d'investissement dans le domaine de la protection de l'enfance, de la famille et de l'autonomie des jeunes

Vu le rapport DEFJ/2021/347

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer 15 aides financières de fonctionnement aux associations et collectivités locales pour un montant de 1 902 143 €, dont 1 777 403 € en 2021, 62 370 € en 2022 et 62 370 € en 2023, telles que présentées dans le rapport et reprises dans le tableau ci-joint (annexe 1) ;
- d'attribuer 5 subventions d'investissement aux associations et collectivités locales pour un montant de 51 989 € pour 2021, telles que présentées dans le rapport et reprises dans le tableau ci-joint (annexe 1 bis) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les 18 conventions de fonctionnement et d'investissement entre le Département du Nord et les différents opérateurs, dans les termes des projets joints en annexe 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 44.

Madame CONSEIL est Conseillère municipale de Loos. Monsieur CADART est Président du Conseil de surveillance du Groupement Hospitalier Seclin-Carvin. Monsieur CATHELAIN est Adjoint au Maire de Marcq-en-Barœul. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame CHAMPAULT avait donné pouvoir à Monsieur CATHELAIN. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

60 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Annexe 1 : CP du 27 septembre 2021 - DEFJ/2021/347

Attribution d'aides financières - Fonctionnement : Parentalité, Prévention et Protection de l'Enfance, Prévention et Autonomie des Jeunes, Plan stratégique de prévention et lutte contre la pauvreté

Objet de la SUBVENTION	Montant attribué en 2020	Montant attribué en 2021	Durée de financement	Montant financé sur la durée	Montant de subvention présenté dans le rapport
Attribution d'aides financières dans le cadre d'actions relevant de la parentalité (hors appel à initiatives parentalité) (Annexe 2)					
LIS AVEC MOI - La Sauvegarde du Nord	46 482 €	46 482 €	1 an	46 482 €	46 482 €
BOITE A MOTS - La Sauvegarde du Nord	17 000 €	17 000 €	1 an	17 000 €	17 000 €
INNOV ENFANCE	55 000 €	55 000 €	1 an	55 000 €	55 000 €
UDAF du Nord	15 000 €	15 000 €	1 an	15 000 €	15 000 €
Attribution d'aides financières dans le cadre de la prévention et l'autonomie des jeunes (Annexe 3)					
FCP Hébergement (hors CPOM)	207 308 €	207 308 €	1 an	207 308 €	207 308 €
2 Postes Prévention Jeunesse ABEJ	76 000 €	76 000 €	1 an	76 000 €	76 000 €
1 Poste Prévention Jeunesse Aulnoy-les-Valenciennes	29 476,20 €	29 971 €	1 an	29 971 €	29 971 €
1 ALSES Loos	29 238 €	30 233 €	1 an	30 233 €	30 233 €
Attribution d'aides financières dans le cadre du plan stratégique de prévention et de lutte contre la pauvreté (Annexe 4)					
Ateliers FCP et ITINERAIRES	985 694 €	985 694 €	1 an	985 694 €	985 694 €
Attribution d'aides financières dans le cadre du plan Protection de l'Enfance (Annexe 5)					
ITINERAIRES - Dispositif d'accompagnement des élèves exclus temporairement (DAEET)	0 €	24 325 €	1 an	24 325 €	24 325 €
Attribution d'aides financières dans le cadre de la protection de l'enfance (Annexe 6)					
Collectif d'Associations de la Maison Départementale et Associative de l'Adoption (CAMDAA)	7 000 €	3 500 €	1 an	3 500 €	3 500 €
FRANCE PARRAINAGES	150 000 €	150 000 €	1 an	150 000 €	150 000 €
UDAF RESPIRE	50 734 €	60 000 €	1 an	60 000 €	60 000 €
Association Relais Enfants -Parents Incarcérés Hauts-de-France (REPI)	14 520 €	14 520 €	1 an	14 520 €	14 520 €
Administrateurs ad hoc La Sauvegarde du Nord, AJAR, AIAVM	62 370 €	62 370 €	3 ans	187 110 €	62 370 €
TOTAL	1 745 822 €	1 777 403 €		1 902 143 €	1 777 403 €

Annexe 1 bis : CP du 27 septembre 2021 - DEFJ/2021/347

Attribution d'aides financières - Investissement

Prévention et Protection de l'Enfance, Famille et Prévention et Autonomie des Jeunes

Objet de la SUBVENTION	Montant attribué en 2020	Montant attribué en 2021	Montant attribué en 2022	Montant attribué en 2023	Montant financé sur la durée	Durée de financement	Montant de subvention présenté dans le rapport
Attribution de subventions d'investissement aux communes, aux établissements publics, aux associations ou personnes morales de droit privé pour la création, l'aménagement et l'équipement de structures sanitaires et modes de garde de la petite enfance (Annexe 7)							
Ville de MARCQ EN BAROEUL Création d'une MAM - Ecole Françoise DOLTO	0 €	1 500 €	0 €	0 €	1 500 €	1 an	1 500 €
LES P'TITS PIEDS EN EVEIL AUX KARI'BOUITS à FENAIN Création d'une MAM	0 €	1 500 €	0 €	0 €	1 500 €	1 an	1 500 €
LES FRANCAS à TRELON Equipement du multi-accueil de 10 places	0 €	4 830 €	0 €	0 €	4 830 €	1 an	4 830 €
Ville d'HEM Délocalisation des services PMI - Site Diligent	0 €	25 898 €	0 €	0 €	25 898 €	1 an	25 898 €
Groupe Hospitalier Seclin Carvin Extension de la crèche	0 €	18 261 €	0 €	0 €	18 261 €	1 an	18 261 €
TOTAL des projets petite enfance	0 €	51 989 €	0 €	0 €	51 989 €		51 989 €

2.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305111-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 8 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIÉRET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)s représenté(e)s : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)s : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Roger VICOT.

OBJET : Redéploiement d'un des postes d'Acteur de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSÉS) délibéré le 28 septembre 2020 dans le cadre de l'engagement du Département du Nord dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Vu le rapport DEFJ/2021/356

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille,

DECIDE à l'unanimité:

- d'annuler la décision d'attribution d'un poste d'Acteur de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES) au sein du Collège Matisse à Ostricourt prise par la délibération du 28 septembre 2020 (DEFJ/2020/301)°;
 - de redéployer le poste ALSES au sein du collège Anne Frank de Lambersart et de le rattacher au club de prévention spécialisée de Prévention Culture Formation (FCP).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 44.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame LETARD (porteuse du pouvoir de Monsieur DEGALLAIX).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305112-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 30 septembre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Roger VICOT.

OBJET : Versement du solde de la dotation départementale 2021 à la Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Vu le rapport DGASOL/2021/299

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- de verser le solde de la contribution 2021 de soutien à l'amélioration du fonctionnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Nord pour un montant de 465 660 €, comprenant la contribution au Fonds Départemental de Compensation du Handicap pour un montant de 100 000 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention financière, établi entre le Département du Nord et le Groupement d'Intérêt Public Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 1 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention financière établie entre le Département du Nord et le Groupement d'Intérêt Public Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord relative au Fonds Départemental de Compensation du Handicap pour l'année 2021, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2 ;
 - d'imputer les crédits nécessaires à ces dépenses au budget départemental de l'exercice 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 46.

64 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Madame CHOAIN, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour ce vote.

Monsieur BAUDOUX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 17 h 52.

Au moment du vote, 62 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14

Absents sans procuration : 6

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 76 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 76

Majorité des suffrages exprimés : 39

Pour : 76 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305113-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 6 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Roger VICOT.

OBJET : Signature d'une convention de collaboration entre l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et le Département du Nord relative à l'enquête nationale périnatale 2021.

Vu le rapport DEFJ/2021/349

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de collaboration entre l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et le Département du Nord pour permettre le versement d'une somme forfaitaire de 18 662 € à la collectivité, en contrepartie de la mise à disposition de ses sages-femmes, pour la réalisation de l'enquête nationale périnatale 2021, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 53.

62 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Madame FAUCHILLE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision et avait donné pouvoir à Monsieur HOUSSIN.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305114-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Roger VICOT.

OBJET : Subvention complémentaire à l'association Familles Rurales Avesnois Mormal dans le cadre de l'appel à projets santé Départemental 2021-2023

Vu le rapport DIPLE/2021/341

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de fonctionnement complémentaire à l'association des Familles Rurales Avesnois Mormal pour un montant total de 41 000 €, répartis sur les 3 années 2021, 2022, 2023, portant la subvention globale à 66 000 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et l'Association « Familles Rurales Avesnois Mormal » dans les termes du projet joint au rapport en annexe 1, relative aux modalités de financement de l'association dans le cadre de la délibération cadre santé Départementale 2019-2023.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 54.

61 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305115-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 octobre 2021

Affiché le 8 octobre 2021

Notifié le 4 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)s représenté(e)s : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)s : Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Roger VICOT.

OBJET : Programmation et partenariats pour les équipements culturels départementaux suivants : le Forum départemental des Sciences, le Musverre, l'abbaye de Vaucelles, le Forum antique de Bavay et des projets transversaux.

Vu le rapport DSC/2021/321

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Pour le Forum départemental des Sciences :

- d'approuver le renouvellement de l'appel à projets culture scientifique, sur le thème la transition énergétique ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour le MusVerre :

- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord et la Haute Ecole des Arts du Rhin ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et la Haute Ecole des Arts du Rhin, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 1 ;
- d'approuver la programmation d'animation des stages en 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'animation de stage entre le Département du Nord et l'artiste et l'assistant, dans les termes des projets, joints au rapport en annexes 2 et 3 ;
- d'approuver l'organisation de l'exposition « Cabinet des curiosités » du 12 février au 21 août 2022, dont le montant est estimé à 272 500 € ;
- d'adopter la nouvelle convention avec l'artiste Jeremy Maxwell WINTREBERT, relative au report de l'exposition « Terminal » du 17 septembre 2022 au 8 janvier 2023 en raison de la crise sanitaire ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de l'exposition « Terminal » entre le Département du Nord et l'artiste Jeremy Maxwell WINTREBERT, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 4 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de Musverre.

Pour l'abbaye de Vaucelles :

- d'approuver l'organisation du festival « Vaucelles en scène » les 15, 16 et 17 octobre 2021 et de l'exposition temporaire « Jardins inattendus, Pascal Honoré » du 3 au 31 octobre 2021, dont le montant total pour ces deux projets est estimé à 33 000 € ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de l'abbaye de Vaucelles.

Pour le Forum antique de Bavay :

- d'approuver la mise en dépôt de biens archéologiques mobiliers issus des fouilles menées sur le site du forum de Bavay en 2020 et 2021 par le service Archéologie et Patrimoine du Département du Nord ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de dépôt de biens archéologiques mobiliers entre le Département du Nord et l'Etat, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 5 ;

- d'approuver l'organisation de l'exposition « M'as-tu vu, être et paraître en Gaule du Nord », du 13 mai au 8 novembre 2022, dont le montant est estimé à 168 700 € ;
- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord et le Département du Rhône et Bibracte, pour la réalisation de l'exposition « M'as-tu vu, être et paraître en Gaule du Nord » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département du Nord et le Département du Rhône et Bibracte, dans les termes des projets joints au rapport en annexes 6 et 7 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget du Forum antique de Bavay.

Pour les projets transversaux :

- d'approuver l'intégration de la nouvelle formule « La C'Art Tribu » lancée par la Métropole Européenne de Lille, par un avenant à la convention de 2018 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de 2018 entre le Département du Nord et la Métropole Européenne de Lille, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 8 ;
- d'approuver la participation du Département du Nord au dispositif Pass Culture lancé par le Ministère de la Culture ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et la société Pass Culture, gestionnaire du dispositif Pass Culture, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 9.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 54.

61 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur BAUDOUX.

Monsieur DULIEU, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

3.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305116-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 octobre 2021

Affiché le 1 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Jean-Claude DULIEU, Julien GOKEL, Roger VICOT.

OBJET : Inscription de la Médiathèque départementale du Nord dans le dispositif "Bibliothèque Numérique de Référence" (BNR).

Vu le rapport DSC/2021/313

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser la Médiathèque départementale du Nord à déposer un dossier de demande de labellisation « Bibliothèque Numérique de Référence » auprès du Ministère de la culture.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 56.

61 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305117-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 octobre 2021

Affiché le 8 octobre 2021

Notifié le 13 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Jean-Claude DULIEU, Julien GOKEL, Roger VICOT.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle

Vu le rapport DSC/2021/316

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre du soutien aux acteurs culturels, les subventions de fonctionnement pour un montant total de 546 350 € aux structures reprises dans le tableau et les fiches ci-joints (annexes 1 à 5) ;
- d'attribuer, dans le cadre du dispositif de soutien aux projets culturels collectifs en direction des personnes en situation d'insertion, les subventions pour un montant total de 163 000 € en direction des porteurs repris dans le tableau ci-joint (annexe 6) ;
- d'attribuer, dans le cadre de l'accompagnement de projets en réseau de musées thématiques, les subventions pour un montant de 60 500 € au titre du fonctionnement et de 102 714 € au titre de l'investissement, reprises dans le tableau et les fiches ci-joints (annexes 7 à 12) ;
- d'attribuer, dans le cadre du dispositif du réseau de développement culturel en milieu rural, les subventions pour un montant total de 203 500 € pour les 9 structures reprises dans le tableau ci-joint (annexe 13) ;
- d'attribuer, dans le cadre du développement de la lecture publique, les subventions pour un montant total de 98 850 € aux associations reprises dans les fiches ci-jointes (annexe 14) ;
- d'attribuer, dans le cadre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, les subventions pour un montant total de 42 000 € reprises dans les tableaux ci-joints (annexe 15) ;
- d'attribuer, dans le cadre de la politique de restauration et de mise en valeur des monuments historiques (objets), les subventions pour un montant total de 3 723,65 € aux projets repris au tableau ci-joint (annexe 16) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes, selon les modèles joints au rapport (annexes 17 et 18) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 57.

Monsieur CATHELAIN est administrateur au titre de la ville du Centre Social de Marcq-en-Baroeul. Monsieur BELLEVAL est Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, Monsieur DIEUSAERT en est Vice-Président et Madame VANPEENE est conseillère communautaire déléguée à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame CHAMPAULT et Monsieur VALOIS avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur CATHELAIN et Madame VANPEENE. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame SANDRA (conseillère communautaire à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure) avait donné pouvoir à Monsieur DIEUSAERT (Vice-Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure). Ni le procureur, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

57 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Monsieur MONNET, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE : SUBVENTIONS AUX ACTEURS CULTURELS

Arr	Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2020	BP 2021 hors valorisation	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget de l'association de 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association de 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
AV	Maubeuge	association Bougeez rock (Festival Joly Jazz)	Musiques actuelles	Ateliers de pratique musicale, accompagnement de groupes et programmation de concerts en lien avec des partenaires locaux dans le cadre du Festival itinérant Joly Jazz 2021	23e édition du Festival itinérant « Joly Jazz en Avesnois » qui allie la découverte de l'actualité jazz et des musiques nouvelles à la singularité du patrimoine et des paysages de l'Avesnois - du 8 au 18 juillet 2021, en partenariat avec 12 communes de l'Avesnois (de Maubeuge à Anor, en passant par Felleries ou Soire-le-Château...), le MusVerre, la Chambre d'Eau et la station touristique Val Joly, ce festival tout public gratuit inclut : <ul style="list-style-type: none"> • Sessions de concerts du jeudi au dimanche (18 rendez-vous); • Valorisation des spécificités du territoire (boages, château, théâtre de verdure, musée); • Mise en place d'actions culturelles en direction des habitants dont des publics éloignés de la culture (rencontres et portraits dans l'espace public, message musical à créer en caravane, pendant 6 après-midi dans différentes communes, etc.) • Résidence d'artistes amateurs, encadrés par des professionnels. Les contrats artistiques sont engagés, la communication et les actions de médiation culturelle ont été lancées dès mai 2021 avec respect des consignes sanitaires. Territoires d'intervention : Avesnois dont milieu rural	4,39	398 000 €	25 000 €	25 000 €	2019 : 279 440 €	2019 : 13,6%	2019 : 56,2%	25 000 €	12 500 €	12 500 €	25 000 €
AV	Féron	Féron Arts	Spectacle vivant	Soutien à la création, résidences d'artistes participatives (de médiation et création), organisation d'un festival de spectacle vivant, ateliers en co-construction avec les habitants de Féron et alentours.	Par les différentes actions qu'elle mène tout au long de l'année en lien avec le Festival Féron Arts, l'association vise à rassembler les habitants du territoire, notamment les plus éloignés de l'offre culturelle , autour de différentes actions dans une démarche de co-construction : > ateliers de pratique artistique longue durée menés par des artistes plasticiens et des artisans pour construire le décor et animer les rues pendant le festival, en direction des habitants et personnes en situation d'insertion socio-professionnelle ; > atelier de pratique artistique mené dans le cadre du projet de permanence artistique et culturelle « Aux arts citoyens » avec la Compagnie La Baraque Liberté ; chorale participative ; > sensibilisation des publics bénévoles au statut de festivalier, par des enseignants impliqués dans la lutte contre l'illettrisme . Dans le contexte sanitaire, l'organisation du festival a été revisitée, les spectacles sont prévus en extérieur et les lieux sont démultipliés pour répartir au mieux les publics. Par ailleurs, la politique tarifaire le rend particulièrement accessible (3 euros la place). Territoires d'intervention : arrondissement d'Avesnes, en milieu rural.	0,16	116 520 €	15 000 €	15 000 €	33 152 €	45%	1%	16 000 €	7 500 €	7 500 €	15 000 €
AV	Le Favril	La Chambre d'Eau	Pluridisciplinaire	Mise en réseau, recherche et expérimentation autour du développement culturel en milieu rural à l'échelle nationale et accompagnement d'acteurs culturels de l'économie solidaire.	La Chambre d'eau accompagne le développement culturel et artistique en milieu rural : > résidences artistiques créatives (labos, ateliers ouverts, production et recherche) réalisées avec 34 artistes et la participation d'habitants ; > résidence participative d'une durée de trois ans dans l'Avesnois/Thiérache effectuée avec les collègues, personnes en insertion et personnes âgées ; > projets de médiation et sensibilisation des publics (insertion, personnes âgées et collégiens) en amont du festival Eclectic Campagne(s) suivi de l'exposition Métamorphose ; > prêts d'œuvres et médiation culturelle autour de celles-ci en lien avec l'antibotheque de l'Alsne à destination des collégiens et des personnes âgées ; > tournée du spectacle « Boucar' dans les crèches en lien avec une formation à destination des professionnels de la culture et de la petite enfance. Territoires d'intervention : arrondissement d'Avesnes – milieu rural	4,7	396 507 €	20 000 €	20 000 €	290 833 €	7%	7%	25 000 €	10 000 €	10 000 €	20 000 €
AV	Aulnoye-Aymeries	Théâtre de Chambre	Théâtre	Création et diffusion artistique – Médiation culturelle et artistique – Accueil de résidences artistiques au 232 U	Le théâtre de Chambre crée, diffuse et promeut le théâtre au plus près des habitants notamment des publics prioritaires du Département : > ateliers intergénérationnels avec le Centre Socio-culturel La Florentine d'Aulnoye-Aymeries pendant les vacances scolaires ; > projet de réalisation d'un spectacle de fin d'année avec des collégiens ; > projet collaboratif « l'habite Ici » qui a pour ambition de faire émerger le parole des habitants de 4 quartiers QPV de Maubeuge en lien avec les structures sociales et le Manège . Territoires d'intervention : arrondissement d'Avesnes notamment en quartiers Politique de la Ville	6,0	454 900 €	36 000 €	36 000 €	426 777 €	8%	14%	40 000 €	18 000 €	18 000 €	36 000 €

Arr	Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2020	BP 2021 hors valorisation	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021			
CA	Cambrai	Théâtre en Cambrésis	Théâtre	Compagnie de théâtre, école de théâtre amateur, sensibilisation des publics, interventions pédagogiques et médiation par projets.	Autour de son travail de création et de formation, l'association est particulièrement active sur le territoire, notamment auprès des publics prioritaires du Département : > ateliers de pratique artistique ponctuels et longue durée (avec restitution publique) à destination de collégiens, de personnes en situation de handicap et de personnes âgées (recueil de témoignages, co-construction) ; > initiation au théâtre-forum (spectacles participatifs sur des thèmes de société variés), en direction de collégiens et de personnes en situation d'insertion ; > interventions théâtrales avec temps de sensibilisation dans des structures d'accueil de personnes en situation de handicap (CAT, foyers de vie, association Quanta) et de personnes en situation d'insertion (centres sociaux) ; > diffusion de créations de la compagnie, de lectures théâtrales, traduites en langue des signes et de petites formes (notamment adaptées à la petite enfance 0-3 ans), dans des lieux non équipés, en milieu rural.	5,1	160 000 €	17 000 €	17 000 €	59 873 €	28%	42%	17 000 €	8 500 €	17 000 €	8 500 €	17 000 €		
DK	Dunkerque	association Arts Scéniques rocks / 4 élus	Musiques actuelles	L'association Arts Scéniques Rocks gère « Les 4 Elusées », lieu de diffusion dédié aux musiques actuelles, est doté d'une salle de concert d'environ 300 places dans une poudrière du XVIIIe siècle et de locaux de répétition. Trois axes principaux : diffusion, accompagnement des musiciens régionaux et locaux et actions de médiation culturelle	- Diffusion ; programmation régulière de concerts dans le lieu ou hors-les-murs - Accompagnement des artistes amateurs et acteurs locaux et actions de territoire - Médiation culturelle • Programmation de concerts pédagogiques autour de la sensibilisation aux risques auditifs (collégiens) • Sensibilisation avec restitution de projet (collégiens) • Ateliers de pratique (adolescents de 11 à 14 ans issus de OPV) • Ateliers techniques du spectacle (personnes sous main de justice à la Maison d'arrêt de Dunkerque) • Ateliers danse et musique avec valorisation (personnes âgées, mineurs non accompagnés et demandeurs d'asile) • Sensibilisation et restitution autour de la préparation d'un éco-événement (collégiens) • Atelier de pratique artistique (personnes en insertion et en zone rurale en lien avec le CRIC) - Autres actions de sensibilisation et diffusion adaptées au contexte sanitaire : • Guinguettes musicales • Concerts à la bougie ou à vélo • Stages de musique • 8e édition en août 2021 du festival de musiques actuelles • Cinéma en plein air • Mini-concerts en Clif'rCollect : 1 à 6 personnes, etc.	12,5	710 484 € HT	35 000 €	35 000 €	704 270 €	5%	9%	35 000 €	17 500 €	17 500 €	35 000 €	17 500 €	17 500 €	35 000 €
DK	Hazebrouck	association Centre Socio-Educatif (Biaux Dimanches du Mont Noir)	Arts de la rue	le Centre socio-éducatif a pour but de développer, dans une démarche d'éducation populaire, des activités culturelles, sociales et sportives au sein de la Ville d'Hazebrouck et ses environs Depuis 1999, l'association organise chaque année en été « Les Beaux Dimanches (du Mont Noir) » et, en sus, un festival en juin 2021 (report 2020) allant diffusion et médiation	Organisation de 2 manifestations estivales "arts de la rue" tout public et gratuites incluant diffusion et médiation selon le détail suivant : • "LES BEAUX DIMANCHES EN WEEK-END (printemps)" du 23 au 27 juin 2021 (report 2020) : du 23 au 25 juin : ateliers d'initiation au sein des centres sociaux d'Hazebrouck, de Bailleul et de Steenvoorde + deux temps forts et un atelier de percussions à l'IME et l'ESAT d'Hazebrouck + les artistes investissent les maisons de retraite d'Hazebrouck et de Bailleul + diffusion de spectacles • les 26 et 27 juin à Hazebrouck : 3 ateliers et 2 matinées des sages d'initiation + 5 représentations de 4 spectacles (dont une création mêlant artistes professionnels et personnes en insertion, en lien avec le CRIC). • 21e édition du festival "LES BEAUX DIMANCHES EN WEEK-END (été)" durant 7 week-ends du 17 juillet au 29 août 2021. Programmation de 14 spectacles tout public/7 compagnies accueillies et mise en place de 7 ateliers tout public dont adoloscents, à tour de rôle dans 7 communes de la CCFI dont 5 situées en milieu rural (Blaringhem, Saint Sylvestre Cappel, Bailleul, Zuytpeene, Pradelles, Steenbecque et Hazebrouck) Territoires d'intervention : Flandre intérieure dont milieu rural	11,5	120 000 €	96 300 €	48 150 €	58 650 €	82,1%	0%	100 000 €	48 150 €	48 150 €	48 150 €	48 150 €	96 300 €	
DK	Sainte Marie Cappel	SMITLAP/Cassel Cornemuses	Musique	Développement des pratiques issues de la danse et de la musique traditionnelle . La structure regroupe des musiciens amateurs et bénévoles. Son action se décompose en trois axes principaux : la constitution d'un fonds documentaire, l'organisation de manifestations et la promotion et la qualification des musiciens .	développement des pratiques liées à la musique traditionnelle dans toutes ses dimensions notamment en terme de concerts, de stages, de cours et d'exposition. En 2020 l'ensemble des projets (programmation du festival Cassel cornemuse et actions de médiation) a été reporté puis annulé ce qui a conduit l'association à développer pour 2021 une nouvelle approche de sa médiation : > travail de médiation mené par le duo de vieille (Les Marie Françoise) en direction des collégiens (l'ensemble des classes de Gême du collège de Cassel) > instruments, l'apprentissage et la pratique musicale , > intervention par un groupe de musiciens issus du groupe de cornemuses "En pays de Cassel" > organisation d'une programmation adaptée de concerts dans les villages de Flandre pendant la période estivale et automnale. Territoires d'intervention : Flandre intérieure en milieu rural	0,0	34 350 €	20 000 €	10 000 €	11 948 € (festival)	65%	14%	25 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €	10 000 €		

Arr	Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2020	BP 2021 hors valorisation	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/Budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021	
DK	Dunkerque	Théâtre de la Licorne	Marionnettes Théâtre d'Objet	Projet culturel original et contemporain, alliant théâtre et créations plastiques (créations de masques, de marionnettes, d'automates). Claire DANCOISNE écrit, adapte et met en scène ses créations.	Actions prévisionnelles 2021 Avec des reprises des œuvres sur répétition et à travers la mise en scène de spectacles publics, le Théâtre de la Licorne développe un programme de répétitions publiques, d'ateliers de médiation culturelle et de formations spécifiques : > résidences et ateliers liés à la création d'un conte, à la soudure, à la sérigraphie en direction des collégiens et des personnes en insertion ; > atelier de pratique artistique (stages de théâtre et de jeu masqué avec la metteuse en scène Anne Conti) à destination d'une section SECPA d'un collège ; > réalisation d'une oeuvre murale collective et d'un projet participatif de théâtre avec les habitants de nombreux quartiers prioritaires et les structures culturelles et sociales de la ville de Dunkerque ; > organisation d'un événement artistique autour d'un défilé de mode en partenariat avec l'association Coud ponce de Coudkerque Branche à destination des personnes en insertion. Territoires d'intervention : arondissement de Dunkerque et Lille, milieu rural et quartiers politique de la ville.	5,4	898 906 €	40 000 €	40 000 €	518 375 €	8%	15%	50 000 €	20 000 €	20 000 €	40 000 €	
DO	Fresain	association Les amis d'Andy	Musiques actuelles	Développement d'actions culturelles et de pratiques artistiques durables autour de la musique favorisant l'intégration et la prise d'autonomie de personnes en situation de handicap moteur, mental et sensoriel (et récemment auprès de personnes âgées et de collégiens)	Les ateliers proposés par cette structure autour de la musique sont encadrés par un intervenant spécialisé accompagné de deux musiciens professionnels. Le travail de médiation et d'éveil musical de cette structure auprès des publics s'éleve, hors crise sanitaire, à 615 h minimum chaque année (sans compter les sensibilisations dans les établissements) ; • Atelier tout au long de l'année, en direction d'une centaine de personnes en situation de handicap, des 4 ans • Ateliers bi-mensuels « Parents/Enfants » (hors vacances scolaires) en faveur de personnes en situation de handicap et enfants âgés de 0 à 3 ans • Atelier à l'attention de personnes âgées (possiblement résidents d'EHPAD) • « Musique Assistée par Ordinateur » destinée aux collégiens et personnes en situation de handicap • Sensibilisation ponctuelle au handicap proposée par les bénévoles de l'association tout au long de l'année dans les établissements • Exposition itinérante sur la genèse de l'association présentée dans différentes communes dont en milieu rural et en faveur en partie de personnes issues de QPV Territoires d'intervention : Douaisis dont milieu rural / Provenance des publics : départements du Nord et du Pas-de-Calais, dont quartiers Politique de la Ville	1,73	79 314 €	19 000 €	19 000 €	93 335 €	40,7%	24,7%	19 000 €	9 500 €	9 500 €	19 000 €	19 000 €
DO	Douai	association Orchestre de Douai / Région Hauts-de-France	Musique classique	Production et diffusion de concerts symphoniques	Sensibilisation des publics à la musique symphonique et ponctuellement des publics prioritaires du Département, dont des collégiens. (un dossier pédagogique remis en amont aux enseignants). En 2021, les concerts de janvier à fin mai ont été remplacés par une captation pour une webdiffusion en raison de la crise sanitaire. Toutefois, une trentaine de concerts est a priori maintenue pour le 2e semestre ; • En direction des collégiens > concerts pédagogiques gratuits d'1h dont 20 min de sensibilisation et 1 matinée percussions à l'Auditorium de Douai • 1 concert du cœur d'1h15 (200 places offertes aux personnes en insertion, en situation de handicap et/ou âgées) • Concerts d'1h dont 20 min de sensibilisation en direction des primaires et maternelles à Douai • concerts tout public d'1h30,3 Aniche, Lille et Douai • Concerts découverte tout public gratuits d'1h dont 20 min de sensibilisation (dont quartier Politique de la Ville à Douai) • 1 concert tout public en quartier Politique de la Ville au Conservatoire de Roubaix Territoires d'intervention : arondissements de Douai et Lille, dont quartiers Politique de la Ville	12,2	902 765 €	23 000 €	23 000 €	693 594 €	3,3%	19,3%	23 000 €	11 500 €	11 500 €	23 000 €	23 000 €
LI	Roubaix	Art Point M	Pluridisciplinaire	Organisation d'événements pluridisciplinaires (musiques actuelles, DJ, vidéo, arts plastiques, design, stylisme...) et actions de médiation culturelle.	Au-delà de l'organisation d'événements récurrents, l'association Art Point M développe ponctuellement des actions de médiation en direction des publics prioritaires du Département : > masterclasses gratuites de découverte et d'initiation aux outils de création du son, en direction de collégiens (territoire départemental), à la Condition Publique à Roubaix ; > « Kermesse électronique » consultable autour d'ateliers de création d'instruments et d'objets sonores, à partir de matériaux de récupération (lutherie numérique en bois de palettes, synthé programmable dans une boîte de sardines...) destinée notamment aux élèves en situation de handicap (classes UHS), au Conservatoire de Roubaix. Restitution publique sous forme d'installation sonore. Territoires d'intervention : arondissement d'Avemes, Douai et Dunkerque, notamment en milieu rural et quartiers Politique de la Ville.	3	811 200 €	30 000 €	30 000 €	688 217 €	5%	61%	15 000 €	5 000 €	10 000 €	15 000 €	

Arr	Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2020	BP 2021 hors valorisation	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
U	Tourcoing	Association Culturelle Tourquennoise	Musique	Organisation d'actions culturelles d'envergure et sensibilisation des publics au Jazz. Festival : « Tourcoing Jazz Festival »	Autour de l'organisation du "Tourcoing Jazz Festival" et de ses événements associés ("Jazz Club", "Jazz Tour" et "Jazz Event"), l'association développe tout au long de l'année plusieurs actions de médiation à destination des publics prioritaires du Département : > temps de sensibilisation ponctuels et ateliers d'initiation au jazz, menés en direction de collégiens (« Jazz au Collège ») et auprès de résidents d'EPHAD (« Goûtez le Jazz »); > ateliers d'improvisation et concerts découverte organisés en faveur de personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle, au sein de structures solidaires (Secours Populaire, Petits Frères des Pauvres, centre social); > concerts avec ateliers musicaux organisés en direction du jeune public, notamment les enfants relevant de la Protection de l'Enfance; > résidence de création autour d'un concert-BD (à partir d'une BD muette), avec restitution publique. L'association propose par ailleurs des petites formes de concerts gratuites, qui sont jouées dans des lieux de proximité comme les médiathèques (« Les Impromptus »).	3,2	963 831 €	27 000 €	27 000 €	751 025 €	4%	13%	27 000 €	13 500 €	13 500 €	27 000 €
U	Lille	association Ecole Sonje	Pluridisciplinaire	Recherche, création, diffusion et médiation dans les domaines du théâtre, en passant par l'opéra et les installations/structure situées en quartier Politique de la Ville)	• Chic botanique : médiation interactive entre publics, scientifiques et artistes, sur la thématique des plantes à Lille et Vaucelles en milieu rural en direction notamment de collégiens, personnes en situation de handicap et en insertion qui se décline sous forme de masterclasses chorale, performances et conférences. • Cyber opéra Terres rares : travail autour de l'interaction humain/machine auquel seront associés à chaque sortie de résidence (3 en 2021) ; collégiens ; personnes en situation de handicap ou en insertion + actions culturelles avec les robots sociaux et les autres dispositifs, notamment le développement d'une application Terres Rares qui sera testée avec une classe de collégiens + atelier interactif de réalité augmentée spatiale, etc. • Garçon/Fille, quelle(s) histoire(s) ? : diffusion d'une médiation spectaculaire et interactive sur le genre + avec réalisation d'un temps de débat sur les relations filles/garçons (médiation sous forme de théâtre musical et d'un bord plateau pour mettre en avant la parole des collégiens de Flandre Intérieure et du Pays de Mormal) Territoires d'intervention : arrondissements de Lille, Dunkerque, Avesnes, Cambrai dont milieu rural	1,89	2 066 678 € HT	22 500 €	22 500 €	140 739 €	16%	33,7%	22 500 €	11 250 €	11 250 €	22 500 €
U	Roubaix	association Espace Croisé, centre d'art contemporain	Arts visuels	Centre d'art contemporain qui diffuse, sensibilise les publics aux arts visuels et accompagne les artistes dans leur démarche de création et la production d'œuvres, vidéos, films et installations (structure située en quartier Politique de la Ville)	En parallèle du volet « diffusion », le Centre d'art contemporain développe des actions de médiation en direction notamment de publics prioritaires du Département. • Projet expérimental innovant (ateliers mêlant théâtre, arts visuels et écriture) en direction de collégiens en décrochage scolaire exclus de leur établissement en vue de les aider à développer leur capacité à s'insérer dans la vie de la cité • Atelier de pratique artistique longue durée sur la question du numérique (collégiens de quartiers Politique de la Ville à Roubaix) • Temps de sensibilisation longue durée "Création, programmation et aventure... sans écran" enfants de 0 à 3 ans) • Ateliers "Stop-motion" (personnes en situation de handicap) • Programmation d'expositions accompagnées de visites guidées, révisés workshops avec le public, dont des publics prioritaires • Parcours professionnel du collégien à la découverte du Centre et des différents corps de métier • Formation de médiateurs/bénévoles amateurs de 18 à 25 ans tout au long de l'année (personnes en insertion et habitants du quartier Politique de la Ville du Pile) Territoires d'intervention : arrondissement de Lille dont quartiers Politique de la Ville	2	210 000 €	16 000 €	16 000 €	207 858 €	2019 : 7,7%	2019 : 7,4%	16 000 €	8 000 €	8 000 €	16 000 €
U	Armentières	association Les fous à réaction (associés)	Théâtre	Développement culturel des territoires et sensibilisation des publics	• En direction de collégiens : • Lectures musicales gratuites avec sensibilisation ou pratique (Armentières et Flandres) • Sensibilisation de collégiens à Armentières et Houplines en vue d'une participation future à l'Option Théâtre du Lycée à Armentières • En faveur de personnes en insertion et personnes issues de QPV : • Projets participatifs incluant ateliers de pratique artistique et restitutions à Armentières, Tourcoing, Loos, Marquette-lez-Lille, Landreies en milieu rural de Caudry • Séances (report 2020) de la atelier théâtre hebdomadaire • Avec des personnes âgées : atelier théâtre, représentation et échanges dans une maison de retraite à Quesnoy-sur-Daële • Tout public dont milieu rural : • Résidences artistiques d'une semaine avec vidéo-témoignages des habitants à Grande-Synthe (puis en milieu rural dans le Cambrésis) • Représentations gratuites dans les Flandres et à la Villa Marguerite Yourcenar et édition en déc. 2021 d'un « journal de campagne » incluant témoignages des participants et photos • Rencontres avec l'équipe artistique (répétitions ouvertes, bords de plateau, etc.) Territoires d'intervention : arrondissement de Lille, Dunkerquois, Cambrésis et Avesnois, notamment en zone rurale et quartiers Politique de la Ville	2,41	150 000 €	21 500 €	21 500 €	152 326 €	14,1%	31,4%	21 500 €	10 750 €	10 750 €	21 500 €

Arr	Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2020	BP 2021 hors valorisation	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/Budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
U	Saint-André-lez-Lille	association Les Voyageurs (Compagnie Pierre Foviau / Le Zeppelin)	Pluridisciplinaire	Sensibilisation des publics aux pratiques culturelles et diffusion (label « tiers-lieu » par la MEL depuis décembre 2019)	Actions menées par Les Voyageurs qui gère Le Zeppelin, Espace d'Art et de Culture : • Ateliers hebdomadaires tout au long de l'année et restitutions (danse, théâtre, arts plastiques, guitare, chant, parcours d'éveil, radio,...) • Stages de pratique artistique (collégiens et tout public) • Atelier chant, choral et vidéo pour travailler sur l'estime de soi à Marquette (personnes en insertion) • Projet participatif autour des enjeux de société avec des adolescents et leur famille • Webradio gérée par les usagers • Rencontres autour de la « Gare aux livres » implantée au sein des locaux • Séances permettant à des personnes en situation de handicap du GAPS de participer à la vie du lieu • Réalisation de capsules radio avec collégiens et lycéens • Atelier théâtre et arts plastiques en direction de résidents en EHPAD en milieu rural à Forest-sur-Marque • Action expérimentale innovante autour de la création d'œuvres en réalité augmentée dans des sites publics • Rencontres et sensibilisation autour de la programmation Territoires d'intervention : arrondissement de Lille, dont milieu rural (et plus particulièrement le SIVOM Alliance Nord-Ouest, dont des zones éloignées de la culture, quartiers Politique de la Ville pour la provenance des publics)	4,89	424 217 € HT	20 000 €	20 000 €	394 917 €	5,1%	13,1%	25 000 €	10 000 €	10 000 €	20 000 €
U	Villeneuve d'Ascq	association Quanta	Théâtre	L'association gère 2 établissements : le Centre d'Action Culturelle (formation artistique pluridisciplinaire pour personnes en situation de handicap de l'ESAT, création, diffusion, sensibilisation artistique des publics et accueil de compagnies) et l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (accueil d'une vingtaine de jeunes artistes travaillant à l'estaminet Quanta)	• A.Quanta - • 25 travailleurs en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement artistique et culturel et école du spectateur • 5 d'un accompagnement pour poursuivre une carrière de comédiens • atelier bimensuel batucada • Ateliers hebdomadaires (adolescents) et atelier mensuel (tout public) • inclusion de personnes extérieures souffrant de pathologies • Diffusion de concerts, repas-spectacles et productions de la compagnie (+ hors-les-murs) • Hors-les-murs : • Atelier théâtre hebdomadaire en milieu rural en faveur de personnes en situation de handicap à Willems, Herfies et Hallemeles-les-Haubourdin • Sensibilisation bimensuelle autour du conte à Somain (enfants en situation de handicap) • Sensibilisation hebdomadaire auprès de personnes en situation de handicap et/ou en insertion en quartier Politique de la Ville à Seclin et à Wazemmes pour un atelier de pratique théâtrale longue durée • Poursuite du projet en milieu rural avec le Collège de Wormhout • Sensibilisation théâtrale (personnes âgées) à Bondue, IVE de Loos/Lesquin/Wattignies et à Lambersart Territoires d'intervention : arrondissements de Lille, Douai et Dunkerque dont milieu rural et quartiers Politique de la Ville	13,3	237 500 €	29 000 €	29 000 €	1 276 482 €	2,3%	55,2%	31 000 €	14 500 €	14 500 €	29 000 €
U	Hem	association Théâtre de L'Aventure	Théâtre	Création, diffusion, sensibilisation théâtrale et médiation notamment en direction des collégiens et des personnes en difficulté sociale (structure située en quartier Politique de la Ville)	• Ateliers de sensibilisation au bien-manger avec des personnes en insertion • Atelier de pratique artistique longue durée à Hem (personnes en insertion et en situation de handicap) • Diffusion, duos de sensibilisation et atelier d'écriture en faveur de collégiens, lycéens et personnes en insertion • Ateliers de pratique hebdomadaire • masterclass en direction de jeunes dont des collégiens et de troupes amateurs avec restitution • Ateliers théâtre pour inclure des jeunes en insertion à la prochaine création de l'Aventure (2023) • Découverte du théâtre et de la création contemporaine (collégiens et publics issus de QPV à Roubaix, Wasquehal, Leers, Tourcoing...) • « Dimanches associés » (échanges, débats et témoignages avec les habitants) et « Dimanches amateurs » plusieurs fois dans l'année • Parcours artistique festif et fédérateur construit avec les habitants de Hem • Poursuite du travail avec les structures notamment sociales autour des spectacles et ateliers sur demande • Diffusion de conférences Commando auprès de collégiens et de « Bleu » pour les 0-3 ans sur les territoires Territoires d'intervention : arrondissements de Lille dont quartiers Politique de la Ville (Valendemois et Avesnois principalement pour la diffusion)	4,59	377 426 €	20 000 €	20 000 €	2019 : 387 586 €	2019 : 7,9%	2019 : 45,6%	20 000 €	10 000 €	10 000 €	20 000 €
U	Villeneuve d'Ascq	Atelier 2	Arts plastiques	Projet culturel autour de la pratique artistique et de l'éducation du regard selon trois axes : initiation, sensibilisation et perfectionnement à la pratique des arts plastiques.	L'Atelier 2 effectue un travail de sensibilisation et de formation à la pratique artistique et contribue à la création artistique par la diffusion et le soutien aux plasticiens : > déclinaison de 69 ateliers hebdomadaires (dont un à destination des adultes en situation de handicap) et 45 stages sur l'année ; > dans le cadre des ateliers extra-muros, mise en place d'actions de médiation à la demande des écoles, centres de loisirs, centres sociaux, EHPAD (projet intergénérationnel), Papiplons Blancs et collèges ; > diffusion hors les murs - Feuille Saint Sauveur - carte blanche aux artistes en résidence permettant de poursuivre le soutien à la valorisation artistique et la médiation notamment auprès des collégiens. Territoires d'intervention : arrondissements de Lille (dont quartiers politique de la ville) et Dunkerque	12,0	488 850 €	30 000 €	30 000 €	538 665 €	6%	62%	30 000 €	15 000 €	15 000 €	30 000 €

Arr	Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2020	BP 2021 hors valorisation	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
U	Roubaix	GAPAS Compagnie de l'Oiseau-Mouche	Théâtre	Etablissement et Service d'Aide par le Théâtre unique en France qui compte 23 comédiens professionnels en situation de handicap mental, formés par le compagnonnage avec des professionnels du spectacle. Diffusion, production, création et sensibilisation des publics au spectacle vivant.	La compagnie oriente les actions culturelles qu'elle mène tout au long de l'année, au sein de ses locaux et hors-les-murs, vers les publics prioritaires du Département : > mise en place de semaines de stages artistiques en faveur de comédiens en situation de handicap mental , encadrés par des artistes professionnels ; > accompagnement de collégiens dans leur découverte du spectacle vivant (visite du Théâtre, rencontre avec les artistes, ateliers de pratique artistique...) et de manière plus spécifique, participation des élèves aux différentes étapes du processus de création d'une pièce (atelier d'écriture, de marionnettes, présence aux répétitions, tenue d'un journal de bord...); > projet intergénérationnel avec les habitants, dont résidents d'EHPAD et personnes en situation de précarité sociale et professionnelle ; > temps de sensibilisation destinés à la petite enfance (0-3 ans) ; > accueil de compagnies (résidence, mise à disposition d'espaces, temps de travail partagés avec les comédiens permanents...).	23,8	822 843 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	7%	57%	40 000 €	20 000 €	20 000 €	40 000 €
U	Marcq-en-Baroeul	Jazz en Nord	Musique	Sensibilisation des publics au Jazz, diffusion et actions culturelles.	Territoires d'intervention : arrondissement de Lille, dont quartiers Politique de la Ville et ponctuellement en milieu rural . L'association organise chaque année le Festival "Jazz en Nord", qui s'articule autour de deux éditions, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Au-delà de ces temps forts, l'association met en place des actions de sensibilisation ponctuelles auprès des publics prioritaires du Département : > masterclasses, atelier de pratique musicale avec un pianiste, atelier pédagogique autour de musiques de films et conférence-concert à destination de collégiens ; > concert en faveur de personnes âgées (EHPAD) et auprès de personnes en situation de handicap (CAM, MAS) ; > spectacle immersif (piano avec projections d'images animées) destiné aux personnes sourdes/malentendantes , suivi d'un échange avec le public ; > invitation de personnes en insertion sociale et professionnelle (CCAS) aux installations techniques et répétitions générales.	3	324 650 €	24 000 €	24 000 €	299 921 € (2019-2020)	8% (2019-2020)	63% (2019-2020)	24 000 €	12 000 €	12 000 €	24 000 €
U	Lille	Jeunesses Musicales de France	Musique	Programmation de spectacles musicaux et action culturelle, principalement en direction du jeune public et des adolescents dans le Nord	Territoires d'intervention : arrondissement de Lille, ponctuellement en quartiers Politique de la Ville et en milieu rural (diffusion dans les arrondissements de Cambrai et Douai). Les Jeunesses Musicales de France favorisent les pratiques musicales amateurs tout en contribuant à l'éducation musicale du public scolaire notamment celui le plus éloigné de l'offre culturelle : > parcours musicaux « Grandir en musique » (ateliers de pratique musicale avec des musiciens intervenants) ciblant des élèves situés en zones rurales et des collégiens en situation de handicap ; > ateliers exploration sonore et sensibilisation au spectacle en résonance avec le spectacle musical « Sur la nappe » en partenariat avec un institut d'éducation Motrice ; > concert et rencontre-pôler avec le double objectif de rompre l'isolement des personnes âgées tout en leur proposant un moment de découverte musicale.	2,5	229 730 €	15 000 €	15 000 €	160 049 €	9%	33%	15 000 €	7 500 €	7 500 €	15 000 €
U	Lille	La Clef des Chants	Musique	Diffusion et production d'œuvres lyriques, sensibilisation des publics.	Territoires d'intervention : arrondissement de Lille majoritairement, Avesnois, Cambrésis et Dunkerquois notamment en quartier Politique de la Ville ; diffusion en partie en milieu rural sur l'ensemble du territoire départemental . La Clef des Chants œuvre au quotidien pour la promotion et la diffusion de l'art lyrique sous toutes ses formes et met en place différentes actions de médiation autour de ses spectacles, notamment auprès des publics prioritaires du Département : > immersion au sein de différents établissements (crèche, RAM, collège et EHPAD) dans le cadre d'une résidence de création avec restitution publique ; > mise en place d'ateliers de pratiques artistiques autour des thématiques de ce nouveau spectacle (voix, théâtre d'objet, musique...), en direction des publics de ces mêmes établissements , tout au long de l'année ; > temps de sensibilisation ponctuels (découverte d'une œuvre lyrique, rencontres et échanges à l'issue des représentations) à destination de collégiens et de personnes en insertion sociale et professionnelle , notamment placés sous main de justice.	7,5	900 149 €	23 000 €	23 000 €	864 375 €	3%	13%	23 000 €	11 500 €	11 500 €	23 000 €

Arr	Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2020	BP 2021 hors valorisation	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/Budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
U	Lille	La Générale d'Imaginaire	Pluridisciplinaire (spectacle vivant)	Structure située entre le collectif d'artistes, la compagnie et le bureau de production, travaillant autour des arts de la parole (slam, poésie, performance, rap, beat box, conte, littérature oralisée)	La Générale d'Imaginaire met en place des ateliers ayant pour objectifs l'éveil à la citoyenneté et la lutte contre les discriminations tout en encourageant la prise de parole par les habitants : > ateliers d'écriture Slam et de mise en voix à destination de collégiens ; > mise en place des projets de territoire : « Goût de la ville » effectuée dans le cadre de l'appel à projet "c'est mon territoire", en partenariat avec les archives départementales évoquant l'histoire et le patrimoine d'un quartier situé en QPV permettant aux habitants de mieux appréhender les transformations qui y sont faites ; > « Les Journées collégiens » en partenariat avec la Villa Yourcenar où 120 à 150 collégiens sont accueillis chaque jour pendant 4 jours pour concevoir une partie de la programmation artistique, participer à des ateliers et rencontrer des auteurs.	4,9	352 800 €	20 000 €	20 000 €	353 558 €	6%	57%	20 000 €	10 000 €	10 000 €	20 000 €
U	Wasquehal	La Manivelle Théâtre	Pluridisciplinaire (spectacle vivant)	Diffusion, organisation de temps forts et sensibilisation au théâtre des jeunes publics (dont collégiens) et des publics intergénérationnels.	Territoires d'intervention : arrondissement de Lille, Valenciennes et Dunkerque, notamment en quartiers Politiques de la ville et diffusion sur l'ensemble du territoire départemental. En plus de son travail de création et de diffusion, l'association consacre une partie de son activité à la médiation culturelle en direction des habitants du Nord, en favorisant les liens intergénérationnels et la mixité sociale : > ateliers hebdomadaires menés par des artistes professionnels et stagiaires pendant les vacances scolaires ; > temps de sensibilisation ponctuels autour des représentations (parcours du spectateur, répétitions publiques, bords de plateau, rencontres thématiques...), notamment auprès de collégiens, de personnes en situation de handicap (IME), de jeunes issus de la protection de l'enfance (SPRENE) et de la petite enfance (crèches), dans les locaux de l'association ou chez les partenaires diffuseurs (territoire départemental) ; > ateliers de pratique artistique et lectures/rencontres avec des comédiens et un metteur en scène, à destination de collégiens (création d'un spectacle spécifiquement dédié aux collégiens) ; > accueil de compagnies régionales en résidence.	7,5	478 700 €	35 000 €	35 000 €	424 001 €	8%	36%	38 000 €	17 500 €	17 500 €	35 000 €
U	Roubaix	L'Eclisse (La Cave aux Poètes)	Musique	diffusion, action culturelle et accompagnement d'artistes en développement (jeune public notamment). La structure est considérée depuis 2016 comme « scène conventionnée aux écritures émergentes et aux écritures jeune public en musiques actuelles » (ce conventionnement est unique en France dans le domaine des musiques actuelles)	Territoires d'intervention : arrondissement de Lille (diffusion dans les arrondissements de Valenciennes et Dunkerque, notamment en milieu rural). A travers un accompagnement des musiques actuelles, l'association organise et restitue au Grand Mix avec des collégiens : > « Kids Tempo club - La Saga de Gimir » : Sensibilisation et découverte du spectacle musical vivant avec des collégiens ; > « The Missing Link » : création musicale et visuelle effectuée avec l'artiste Louise Roam, les étudiants de l'ESAAT et les habitants de Roubaix ; > « One ne nait pas musicien », on le devient » : réalisation de podcasts avec des jeunes en réinsertion professionnelle suivis par l'école de la deuxième chance.	6,7	518 393 €	25 000 €	25 000 €	442 996 €	6%	15%	30 000 €	12 500 €	12 500 €	25 000 €
U	Lille	L'Embellie Cie	Théâtre	Travail de sensibilisation du jeune public et notamment des collégiens, autour des créations de la compagnie.	A travers la création de spectacles, la diffusion et le développement d'actions culturelles, l'Embellie Cie irrigue le territoire départemental, notamment les zones rurales et crée du lien social en favorisant la mixité des publics : > sensibilisation au spectacle vivant tout au long de l'année par le biais d'échanges avec l'équipe artistique autour des représentations ; > ateliers d'écriture et de pratique théâtrale ponctuels et résidence de médiation en collèges (création de podcasts et écriture d'un récit de voyage sonore et musical) ; > interventions dans les centres sociaux (échanges avec l'artiste sur le travail d'écriture et mobilisation du public sur des représentations de proximité) ; > mise en place de projets participatifs, en particulier avec les habitants du territoire de la Flandre intérieure, en collaboration avec le Musée de la Vie Rurale et la Médiathèque de Steenwerck (recueil de la parole des habitants et sensibilisation au théâtre et à la danse).	1,8	223 610 €	18 000 €	18 000 €	403 109 €	5%	68%	18 000 €	9 000 €	9 000 €	18 000 €
					Territoires d'intervention : arrondissements de Dunkerque et Lille, notamment en milieu rural (quelques temps de sensibilisation dans les arrondissements d'Avennes et Valenciennes).											

Arr	Ville	Structure	Discipline	Activité générale	ETP 2020	BP 2021 hors valorisation	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021	
				Actions prévisionnelles 2021												
U	Lomme	Théâtre Octobre	Théâtre	Diffusion des créations théâtrales et sensibilisation des publics.	1	1 28 002 €	18 000 €	18 000 €	112 907 €	16%	6%	21 000 €	9 000 €	9 000 €	18 000 €	
				Le Théâtre Octobre mène un travail axé sur la promotion et la diffusion des écritures dramatiques contemporaines. Il développe des actions de médiation culturelle qui s'adressent à tous et notamment aux publics prioritaires du Département : > temps de sensibilisation ponctuels (spectacles hors-murs suivis d'échanges entre les artistes et le public) et ateliers hebdomadaires d'écriture et de pratique théâtrale en direction de collégiens, de personnes âgées et de la petite enfance (crèches) ; > projet participatif avec les habitants autour de spectacles de compagnies régionales émergentes accueillies en résidence (atelier d'écriture et de lecture, co-construction et restitution), en collaboration avec l'association Le Fil et la Guimède à Wervicq-Sud. Territoires d'intervention : arrondissement de Lille , notamment en quartiers Politique de la Ville .												
VA	Douchy-les-Mines	Centre régional de la Photographie	Photographie	Soutien à la création (recherche, production, diffusion), médiation de la photographie, éducation à l'image et actions culturelles, pôle ressources photographique régional.	7,5	513 000 €	30 000 €	30 000 €	529 524 €	6%	4%	32 000 €	15 000 €	15 000 €	30 000 €	
				A travers la déclinaison de différentes actions (expositions, rencontres, conférences, projections), le Centre régional de la photographie poursuit le développement d'une programmation culturelle en invitant des artistes de différentes générations à mener des projets liés à son territoire et aux enjeux sociaux qui le parcourent tout en sensibilisant le plus grand nombre à la photographie notamment les publics prioritaires du Département : > Temps de sensibilisation ponctuelle : visite des expositions pour des personnes en situation de handicap , visite-atelier par exposition en direction de collégiens et personnes en situation de handicap , visite-découverte permettant aux collégiens de coupler la découverte d'une exposition et du centre d'art ; > Projets menés autour de la photographie en lien avec l'artothèque à destination des collégiens ; > projet Eora : "le selfie donc le suis" : programme pluridisciplinaire autour de la question du portrait, ateliers de pratique artistique avec un intervenant extérieur à destination des collégiens . Territoires d'intervention : arrondissements de Valenciennes, Douai, Dunkerque, Lille, Avesnes, Cambrai (dont quartiers politique de la ville, en milieu rural)												
VA	Valenciennes	Harmonia Sacra	Musique	Sensibilisation des publics à la musique baroque, diffusion, actions pédagogiques et recherche	1,5	499 595 €	10 000 €	15 000 €	413 282 €	4%	38%	25 000 €	7 500 €	7 500 €	15 000 €	
				Harmonia Sacra œuvre tout au long de l'année pour la promotion et la diffusion de la musique baroque auprès des habitants , en particulier des publics prioritaires du Département : > actions de médiation ponctuelles et sur la durée menées en direction de collégiens (ateliers pédagogiques, ateliers de pratique artistique, échanges avec les artistes...); > interventions au sein d'un établissement pénitentiaire pour mineurs ; > tournée solidaire de l'Opérabus, bus urbain transformé en Opéra du XVIIe siècle, dans des communes de moins de 3500 habitants . Par ailleurs, dans le cadre de son partenariat avec les Maisons France Service et le Département du Nord pour organiser une tournée simultanée avec l'Opérabus et le Camion bleu durant 4 semaines consécutives (soutien de la Fondation du Nord), l'association met en place d'autres temps de médiation : > ateliers de découverte de l'Opéra à destination de collégiens, de personnes âgées (EHPAD) et de personnes en situation d'insertion (centres sociaux, association Action) , dans 19 communes délimitées de l'offre culturelle . Harmonia Sacra porte également le festival "Embarquement immédiat !" autour duquel sont organisés différents moments d'échanges et de pratique musicale avec les habitants . Territoires d'intervention : arrondissements de Valenciennes, Cambrai et Dunkerque .												
VA	Valenciennes	L'H du siège	Arts plastiques	Lieu permettant le soutien à la création par l'accueil d'artistes en résidence et expositions, diffusion des œuvres et sensibilisation par la fréquentation et la pratique plastique « dans et hors les murs », circulation des œuvres et des auteurs. En cours de labellisation Centre d'art contemporain d'intérêt national.	2,6	205 000 €	22 000 €	22 000 €	177 337 €	6%	16%	25 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	22 000 €
				Pour développer ses missions de sensibilisation aux pratiques contemporaines dans le champ des arts plastiques, menées en direction des publics scolaires et éloignés de l'offre culturelle, l'H du siège s'appuie sur l'organisation de ses espaces (d'exposition, de résidence, de documentation) : > ateliers de pratique artistique longue durée en lien avec les expositions du centre d'art, en direction d'élèves de communes en milieu rural ; > évéil artistique et médiation culturelle tout au long de l'année scolaire en direction de collégiens de Beuvrages, Denain, Cambrai et Valenciennes , en lien avec les expositions du centre d'art (quatre expositions par an) ; > actions de sensibilisation aux arts plastiques en direction des collégiens et de personnes placées sous main de justice : présentation des expositions hors les murs et visites commentées, ateliers ayant pour objectif d'ouvrir un champ de réflexion critique, essentiel au développement de la personne ; > Centre de documentation ouvert à tous. Territoires d'intervention : Arrondissements de Valenciennes, Douai, Cambrai, Avesnes, quartiers de Politique de la ville												

RESEAUX D'ACTEURS ET FEDERATIONS

Arr	Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2020	BP 2021 hors valorisation	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/Budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
zz	Lille	50°Nord	Arts plastique	50° Nord Réseau transfrontalier d'art contemporain, met en réseau 48 structures professionnelles de formation, de production et de diffusion en art contemporain sur l'ensemble du territoire de l'euro région Nord (Hauts de France, Fédération Wallonie Bruxelles)	<p>Coordination et animation du réseau : mutualisation des moyens par l'échange d'expériences, l'organisation de journées de réflexion et de formation, la mise en place d'outils de réflexion, la gestion d'un parc de matériel. Communication : site internet www.50degresnord.net et newsletter interne, conception, édition et diffusion d'une revue annuelle « Facettes » : textes et entretiens avec des artistes, articles sur des projets innovants et articles de fond sur le secteur de l'art contemporain ; conception, édition et diffusion d'un agenda de l'activité des adhérents au réseau 2 fois par an, édité à 30 000 exemplaires (diffusion élargie aux professionnels du tourisme).</p> <p>Médiation des publics : actions annuelles – médiation en faveur des collégiens, personnes en insertion. Parcours-visites (visites de 2 à 3 lieux agrémentés de rencontres avec les artistes et moments conviviaux, navettes bus gratuites) prévus dans la métropole lilloise, le dunkerquois et le sud du département. Vernissages programmés dans une logique de proximité géographique afin de favoriser la mobilité des publics.</p> <p>- Participation aux Portes Ouvertes d'Ateliers d'Artistes organisés par le Département du Nord ; organisation de parcours-visites de médiation culturelles dans 12 lieux d'art contemporain partenaires (dont Muverre) du Département du Nord destinés aux collégiens et aux personnes en insertion.</p> <p>Territoire d'intervention : Département du Nord</p>	2	244 879 €	24 000 €	24 000 €	172 773 €	14%	25,5%	24 000 €	12 000 €	12 000 €	24 000 €
zz	Lille	Cinéma	Audiovisuel	Réseau de diffusion et de médiation culturelle autour du cinéma en milieu rural et dans les communes de moyenne importance (opportunités, diffusion de supports de communication, conseil en programmation). Circuit de 72 points de diffusion dont 47 actifs dans le Nord.	<p>Actions prévisionnelles 2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail de médiation en direction du public scolaire dont collégiens : rencontres avec les professionnels du cinéma proposé aux établissements ne participant pas à d'autres dispositifs, plus spécifiquement en milieu rural; - animations de séances de cinéma pour la jeunesse, proposées à tous les partenaires du réseau, pendant les vacances scolaires, autour des thématiques citoyennes ; la prévention de la radicalisation, la solidarité internationale, la défense de l'environnement - ateliers de pratique artistique en réalisation, en animation de fiction et de séries avec les adolescents de territoires ruraux - travail en réseau mené à l'échelon intercommunal ou territorial par la mise en place de synergies de plusieurs points de diffusion : « les enfants et les écrans » : formations destinées aux relais de l'enfance, de la jeunesse et des familles pour prévenir sur les dangers des excès d'écrans. <p>Territoire d'intervention : l'ensemble du département du Nord dans les territoires ruraux</p>	13,8	1 029 380 €	70 000 €	70 000 €	1 106 637 €	6,3%	34,1%	70 000 €	35 000 €	35 000 €	70 000 €
zz	Lille	De La Suite Dans les Images	Audiovisuel	Fédération des sociétés musicales	<p>Actions prévisionnelles 2021:</p> <p>Travail de mise en réseau : diffusion, défense et promotion du cinéma art et essai : circulation des copies en lien avec les distributeurs et l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma, l'accompagnement des films soutenus par l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai (Jeune Public, Actions-Promotion, Répertoire) et ceux recommandés Recherche et Découverte.</p> <p>Médiation culturelle : action « La Première toile » un partenariat avec les salles ; accompagner les très jeunes spectateurs (2-5 ans) dans leur première expérience, « Les parcours en collage » : proposition de 3 parcours de médiation différents pour une douzaine de classes réparties dans l'ensemble du Département, « Pixvoire » : développement de la plateforme interactive de contenus rédactionnels et audiovisuels en lien avec la programmation de Collège au cinéma dans le Nord, « le p'tit monde fait son cinéma » et « les p'tites boîtes d'Emile » : actions de médiations proposées en Flandre lors des 2 festivals.</p> <p>Territoire d'intervention: Département du Nord</p>	5,8	398 850 €	19 500 €	19 500 €	520 036 €	3,7%	23,8%	19 500 €	9 750 €	9 750 €	19 500 €
zz	Lille	Fédération Régionale des Sociétés Musicales HDF	Musique	Fédération des sociétés musicales	<p>Actions prévisionnelles 2021 :</p> <p>Formations : stages de perfectionnement musical et instrumental 1er et 2ème cycle d'enseignement, stages de formation de l'orchestre des jeunes de la Fédération en février, octobre et juillet. Concours et examens : concours national pour harmonies, fanfares et chorales, concours régional pour solistes amateurs cuivres et bois, examens fédéraux et confédéraux pour les élèves des structures affiliées dans toute la région en mai et juin. Manifestations : concert des tubas de Noël en décembre à Estaires et Rang-du-Ilers, 5ème édition de « Batteries-Fanfares en Folies » en lien avec l'UFF en septembre.</p> <p>Aide individuelle indirecte aux sociétés musicales : La subvention à la FRSM intègre le reversement d'une aide départementale aux sociétés comme suit. Partite fixe : 160 € pour les sociétés appartenant à une commune de moins de 3 500 habitants - 125 € pour les sociétés appartenant à une commune de 3 500 à 10 000 habitants - 92 € pour les sociétés appartenant à une commune de plus de 10 000 habitants.</p> <p>Partie variable : 8 € par élève reçu à des examens, dans la limite de 60 élèves reçus - 80 € par participation à un festival, dans la limite de trois participations soutenues.</p> <p>Territoires d'intervention : Département du Nord</p>	1,31	497 180 €	64 000 €	64 000 €	354 048 €	19,6%	49,4%	64 000 €	32 000 €	32 000 €	64 000 €

Arr	Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2020	BP 2021 hors valorisation	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
zz	Lille	La Malterie	Arts plastiques et Musique	La Malterie est un lieu ressource pour l'accompagnement de la création, l'expérimentation, la réflexion et la diffusion de jeunes artistes professionnels ou en voie de professionnalisation. Centre d'information et de soutien aux plasticiens.	<p>Actions prévisionnelles 2021:</p> <p>1/ L'accompagnement de la création : soutien au projet spécifique, soutien à la démarche et résidence accompagnée.</p> <p>2/ Les informations/conseils/formation : l'espace d'information, de conseil ainsi que les sessions de formation poursuivent ses missions à destination de toutes catégories socioprofessionnelles d'artistes (notamment les artistes bénéficiaires du RSA).</p> <p>3/ La diffusion et la médiation : suivi personnalisé des artistes régionaux dans le cadre de la production d'expositions. La mise en place d'une programmation concertée avec les partenaires euro régionaux vise à faciliter l'intégration dans ce réseau des plasticiens qui ont ou exposent à La Malterie. Développer des rencontres entre publics et artistes (rencontres avec les écoles (collégiens), visite d'ateliers d'artiste et participation aux Journées Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes organisées par le Département. Renforcer la médiation et la sensibilisation par des actions en direction des publics pour des collèges, des personnes âgées en EHPAD, personnes handicapées, musées, médiathèques, école de musique. Poursuite du projet triple A (Accompagnement Artiste Autonome) accompagnement d'artistes allocataires du RSA afin de leur permettre de maîtriser la gestion de leur activité professionnelle.</p> <p>Territoire d'intervention : arrondissement de Lille (quartiers politique de la ville)</p>	4,75	456 992 €	17 100 €	17 100 €	389 991 €	4,4%	39,6%	22 100 €	8 550 €	8 550 €	17 100 €
zz	Roubaix	TEC CRIAC	Pluridisciplinaire	TEC CRIAC mène un travail artistique et culturel autour des questions du monde du travail.	<p>Actions prévisionnelles 2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du projet « Des mots aux gestes de travail - l'iminaire du travail chez les jeunes » : ateliers d'étymologie poétique et d'écriture sur l'iminaire du travail chez les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en formation, salariés ou en insertion). Valorisations/restitutions des réalisations issues des différents ateliers. • Le « Cabaret de l'Union » : 5 à 6 rencontres autour de productions artistiques (lectures, cinéma, spectacle vivant, musique) autour des questions liées au travail – public : environ 1000 personnes • « Le fluvial en devenir » : projet culturel et artistique sur mutations du travail autour des voies d'eau. Diffusion des créations avec les habitants et les salariés : exposition de photographies sur les gestes du travail de François Bodart, spectacle de danse verticale de Harmut Reichel et poésie de Jacques Jouet • Animation d'un réseau de partenaires Culture/Arts/Travail à l'échelle nationale : plateforme numérique de ressources, centre de documentation et rencontres nationales. <p>Territoire d'intervention : arrondissements de Dunkerque, Cambrai, Valenciennes et Lille.</p>	7,38	412 962 €	49 000 €	49 000 €	469 931 €	10,4%	28,2%	49 000 €	24 500 €	24 500 €	49 000 €
TOTAUX													1 142 600 €	535 450 €	530 450 €	1 065 900 €

SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE : SUBVENTIONS AUX ACTEURS CULTURELS

Montants proposés au titre d'un 2ème versement de subvention de Soutien à la Vie Culturelle (32 dossiers)

Arrdt	Commune du siège social	Nom du porteur	Montant 2020 voté	Montant 2021 sollicité	1er versement CP mars	proposition solde	total subvention 2021
AV	MAUBEUGE	association Bougez Rock (festival Joly Jazz)	25 000 €	25 000 €	12 500 €	12 500 €	25 000 €
AV	FERON	association Féron Arts	15 000 €	16 000 €	7 500 €	7 500 €	15 000 €
AV	LE FAVRIL	association La Chambre d'Eau	20 000 €	25 000 €	10 000 €	10 000 €	20 000 €
AV	AULNOYE	association Théâtre de Chambre	36 000 €	40 000 €	18 000 €	18 000 €	36 000 €
CA	CAMBRAI	association Théâtre en Cambrésis / Compagnie THEC	17 000 €	17 000 €	8 500 €	8 500 €	17 000 €
DK	DUNKERQUE	association Arts Scéniques Rocks / 4 écluses	35 000 €	35 000 €	17 500 €	17 500 €	35 000 €
DK	DUNKERQUE	association Centre Socio Educatif Hazebrouck "les beaux dimanches"	48 150 €	100 000 €	48 150 €	48 150 €	96 300 €
DK	DUNKERQUE	association Théâtre de la Licorne	40 000 €	50 000 €	20 000 €	20 000 €	40 000 €
DK	DUNKERQUE	SMITLAP/Cassel Cornemuses	10 000 €	25 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €
DO	FRESSAIN	association Les amis d'Andy	19 000 €	19 000 €	9 500 €	9 500 €	19 000 €
DO	DOUAI	association Orchestre de Douai / Région Hauts-de-France	23 000 €	23 000 €	11 500 €	11 500 €	23 000 €
LI	LILLE	Association Art Point M	30 000 €	15 000 €	5 000 €	10 000 €	15 000 €
LI	VILLENEUVE D'ASCQ	association Atelier 2	30 000 €	30 000 €	15 000 €	15 000 €	30 000 €
LI	TOURCOING	Association Culturelle Tourquennoise	27 000 €	27 000 €	13 500 €	13 500 €	27 000 €
LI	LILLE	association Eolie Songe	22 500 €	22 500 €	11 250 €	11 250 €	22 500 €
LI	ROUBAIX	association Espace Croisé, centre d'art contemporain	16 000 €	16 000 €	8 000 €	8 000 €	16 000 €
LI	ROUBAIX	association GAPAS/Compagnie de l'Oiseau-Mouche	40 000 €	40 000 €	20 000 €	20 000 €	40 000 €
LI	MARCQ EN BAROEUL	association Jazz en Nord	24 000 €	24 000 €	12 000 €	12 000 €	24 000 €

LI	LILLE	association Jeunesses Musicales de France Hauts-de-France	15 000 €	15 000 €	7 500 €	7 500 €	15 000 €
LI	LILLE	association La Clef des Chants	23 000 €	23 000 €	11 500 €	11 500 €	23 000 €
LI	LILLE	association La Générale d'Imaginaire	20 000 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €	20 000 €
LI	WASQUEHAL	association La Manivelle Théâtre	35 000 €	38 000 €	17 500 €	17 500 €	35 000 €
LI	ROUBAIX	association L'Eclipse (La Cave aux Poètes)	25 000 €	30 000 €	12 500 €	12 500 €	25 000 €
LI	LILLE	association L'Embellie Cie	18 000 €	18 000 €	9 000 €	9 000 €	18 000 €
LI	ARMENTIERES	association Les fous à réaction [associés]	21 500 €	21 500 €	10 750 €	10 750 €	21 500 €
LI	SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE	association Les Voyageurs (Compagnie Pierre Foviau / Le Zennelin)	20 000 €	25 000 €	10 000 €	10 000 €	20 000 €
LI	VILLENEUVE D'ASCQ	association Quanta	29 000 €	31 000 €	14 500 €	14 500 €	29 000 €
LI	HEM	association Théâtre de L'Aventure	20 000 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €	20 000 €
LI	LOMME	association Théâtre Octobre	18 000 €	21 000 €	9 000 €	9 000 €	18 000 €
VA	DOUCHY-LES-MINES	association Centre Régional de la Photographie	30 000 €	32 000 €	15 000 €	15 000 €	30 000 €
VA	VALENCIENNES	association Harmonia Sacra	15 000 €	25 000 €	7 500 €	7 500 €	15 000 €
VA	VALENCIENNES	association L' H du siège	22 000 €	25 000 €	11 000 €	11 000 €	22 000 €
SOUS-TOTAL 1			789 150 €	894 000 €	413 650 €	408 650 €	822 300 €

FEDERATIONS ET RESEAUX D'ACTEURS : Montants proposés au titre d'un 2ème versement de subvention de Soutien à la Vie Culturelle 2021 (6 dossiers)

Arrdt	Commune du siège social	Nom du porteur	Montant 2020 voté	Montant 2021 sollicité	1er versement CP mars	proposition solde	total subvention 2021
LI	Lille	association La Malterie	17 100 €	22 100 €	8 550 €	8 550 €	17 100 €
LI	lille	association 50° nord	24 000 €	24 000 €	12 000 €	12 000 €	24 000 €
LI	lille	association cinéligue	70 000 €	70 000 €	35 000 €	35 000 €	70 000 €
LI	Lille	association de la suite dans les images	19 500 €	19 500 €	9 750 €	9 750 €	19 500 €

LI	Lille	association fédération régionale des sociétés musicales HDF	64 000 €	64 000 €	32 000 €	32 000 €	64 000 €
LI	Roubaix	association TEC CRIAC	49 000 €	49 000 €	24 500 €	24 500 €	49 000 €
SOUS-TOTAL 2			243 600 €	248 600 €	121 800 €	121 800 €	243 600 €

dossiers subvention unique : montants proposés (3 dossiers)

Arrdt	Commune du siège social	Nom du porteur	Montant 2020 voté	Montant 2021 sollicité	1er versement CP mars	montant proposé	total subvention 2021
DO	ANICHE	Commune d'Aniche	0 €	2 450 €	0	2 450 €	2 450 €
AV	LEVAL	Mémoire du patrimoine	0 €	4 000 €	0	3 000 €	3 000 €
AV	Sars Poteries	association les Amis du Musverre	0 €	3 000 €	0	2 500 €	2 500 €
SOUS-TOTAL 3			0 €	9 450 €	0 €	7 950 €	7 950 €

TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)			1 032 750 €	1 152 050 €	535 450 €	538 400 €	1 073 850 €
------------------------------	--	--	--------------------	--------------------	------------------	------------------	--------------------

DISPOSITIF INSERTION PAR LA CULTURE - Appel à projets 2019-2021

Proposition de subventions 2021

PORTEUR	TERRITOIRE	PROJET 2021/2022	MONTANT DU PROJET 2021	SUBVENTION 2019	SUBVENTION 2020	Demande 2021	Subvention 2021	COMMENTAIRES
AVESNOIS								
Association SI T Vidéo	Communauté de Communes Sud Avesnois	Letres Vidéo : Création, réalisation vidéo et diffusion de textes épistolaires par un groupe d'une dizaine d'apprenants de l'association Mots et Merveilles pour établir des liens ludiques entre oralié, image, son et texte et donner du sens aux apprentissages. En 2021/2022 le projet sera mené avec des habitants de Fournies et Landrecies. Intervenants : Yohann Lafort, réalisateur, Association Colères du Présent ateliers d'écriture. Partenaires : Association Mots et Merveilles, Point Information d'initiative à la vie associative (PIVA), Médiathèque Philippe Lamour de Landrecies. Calendrier : 8 ateliers d'écriture en demi-journée dont 4 avec le réalisateur / 8 jours de tournage.	20 000 €	11 500 €	11 500 €	11 500 €	11 500 €	Projet 2020 ajourné en octobre novembre au regard du contexte sanitaire. Ateliers d'écriture avec Anne Bruneau de février à juin 2021 / tournage des lettres vidéo : mai juin 2021 avec Yohann Lafort. Accompagnés d'Anne Bruneau les participants, apprenants à l'association Mots et Merveilles et allocataires du RSA accompagnés par le service insertion du CSC de Fournies ont écrit des lettres qui font l'objet d'une création vidéo. C'est par une relation de confiance, l'écoute et la simulation qu'Anne Bruneau amène les participants à dépasser leurs peurs, se détacher des carcans qui empêchent d'oser. Facilitatrice, accoucheuse des mots des autres "elle est parvenue à faire advenir des récits pour chacun. Il s'agit d'un travail délicat nécessitant attention et disponibilité, possible pour un groupe à taille humaine. Une expérience singulière et précieuse pour les participants.
Centre Socio-Culturel de Fournies	Communauté de Communes Sud Avesnois	Atelier d'expression artistique pluridisciplinaire à destination d'adultes en démarche d'insertion pour développer la confiance en soi, les capacités d'expression et d'agir des personnes. Travail sur le corps, la voix, la respiration, découverte de textes contemporains et classiques, approche du spectacle vivant composent cet atelier. Un programme de sorties culturelles est proposé tout au long de l'année au groupe. Artistes : Anne Leija Compagnie 2L Partenaires : CCAS de Fournies, Service insertion du CSC de Fournies, Théâtre municipal de Fournies, Médiathèque Anicoon Kifings.	9 595 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	Projet 2020 : Malgré le contexte qui a largement impacté le calendrier, différentes propositions artistiques ont pu être réalisées impliquant de nombreux réaménagements: ateliers théâtre burlesque avec Jacques Motte, sensibilisation à la danse contemporaine avec Nathalie Marcol, initiation à la poésie avec Armand le poète, création d'un court métrage comme trace sensible du confinement, préparation d'une présentation au plateau. Le projet évolue chaque année proposant de nouvelles expériences artistiques enrichissant ainsi les ressources des personnes.
Idem+ Arts	Val de Sambre	Projet de création sonore collective , 3ème phase du projet: ateliers de création chorégraphique par les jeunes de l'AFAP, un groupe de jeunes issus du dispositif national "1 jeune 1 solution", à partir de la création musicale réalisée en phase 2 du projet en lien avec les danseurs professionnels de la Compagnie Secteur 7, Création d'un court métrage. Artistes : Frédéric Tentelier, Chantal musiciens. Intervenant : Association Secteur 7, Chantal musicien en lien avec l'association Bougez Rock. Partenaires : AFPA Calendrier : janvier à décembre 2022	15 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	Projet 2020 programmé de septembre à décembre 2021. Décalage du calendrier du fait des confinements successifs qui ont impacté le projet et le partenariat. Projet mobilisant un groupe de jeunes inscrits à l'AFPA de Maubeuge. Deuxième phase consacrée à la réalisation d'une bande son avec les artistes musiciens Frédéric Tentelier et Chantal. 2 phases de 35 heures chacune sur 4 semaines, ateliers immersifs en journée.
CAMBRESIS								
CORIF	Le Cateau- Caudry	Poite Œuvre Multimédia (POM) pour s'Autriciser, se Projeter, s'inventer un autre horizon. (AP) ateliers pédagogiques, artistiques et culturels pour amener un groupe de femmes éloignées de l'emploi à retrouver confiance et consolider leurs compétences. Création d'une oeuvre multimédia croisant les portraits des femmes autour de l'horizon qui pourrait être le leur. Territoire du Cateais. Artistes : Carl Cordonnier, photographe. Intervenant: Mathilde Roué chargée d'accompagnement au CORIF. Partenaires : ADACI, WEEMOV, CCAS Le Cateau, Maison départementale France Services, Pôle emploi, Cambresis emploi. Calendrier : 6 ateliers "reconnaissance de ses potentiels", 5 ateliers artistiques d'octobre 2021 à janvier 2022.	17 300 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €	Projet 2020/2021: Un temps de restitution publique a été réalisé dans le parc du Musée Matisse le 8 mars à l'occasion de la journée des droits des femmes. Un accrochage en direct des photos et des textes des femmes a eu lieu. Effet inattendu la participation des femmes à la préparation de la restitution a été l'occasion d'une rencontre avec les professionnelles du Musée Matisse : (chargée de relation avec les publics, chargée de communication) et d'une discussion sur le rapport des femmes au travail et leur place. Projet également soutenu dans le cadre de l'appel à projets du Plan Départemental d'insertion.

DISPOSITIF INSERTION PAR LA CULTURE - Appel à projets 2019-2021

Proposition de subventions 2021

PORTEUR	TERRITOIRE	PROJET 2021/2022	MONTANT DU PROJET 2021	SUBVENTION 2019	SUBVENTION 2020	Demande 2021	Subvention 2021	COMMENTAIRES
Centre Social Martin Martine et Guise	Cambrai	La vie extraordinaire des gens ordinaires : Réalisation d'un temps de valorisation des récits de vie et portraits des participants exposés dans 4 lieux culturels et sociaux du territoire. Parcours culturels et ateliers d'écriture pour la réalisation d'un journal sensibilisant d'autres habitants à la vie culturelle. Artistes et intervenants : Gilles Gemez, plasticien, Magaly Muguet, illustratrice. Partenaire : référente famille et référente RSA du Centre social du centre ville de Cambrai. ADACI réseau d'insertion par la culture, le Labo, Théâtre de Cambrai.	8 400 €	4 500 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	Projet 2020/2021 en partie réalisé (écriture des récits de vie des habitants), interruption d'octobre 2020 à juin 2021. Reprise en juin 2021: ateliers d'arts plastiques, portraits à la manière d'Andy Warhol et sorties culturelles pour reconstruire la dynamique collective. Les participants sont des habitants accompagnés par la référente RSA des 2 centres sociaux partenaires du projet et des habitants inscrits en alphabétisation. Les professionnelles constatent des effets sur les personnes validant ainsi la plus-value du projet dans les parcours d'accompagnement: vie sociale enrichie, conscientisation des potentiels insoupçonnés, confiance en soi renforcée, accès à la vie culturelle. Plusieurs participantes se sont investies dans la vie du centre social ou locale (bénévolat, inscription dans un projet du Conservatoire de musique,...). Les professionnelles sont convaincues du bénéfice à mobiliser l'action culturelle pour des personnes fragilisées.
La Pluie d'Oiseaux	Cambrai	Correspondre, correspondances, on a des lettres : ateliers pluridisciplinaires d'écriture, arts plastiques et théâtre en vue d'une création sous forme de lecture performance musicale et installation. Artistes : Edith Henry, plasticienne, Sophie Boulanger, comédienne, Raïba Mokri, comédienne/ plasticienne, Partenaire : Centre social du Centre ville de Cambrai. Calendrier : octobre 2021 à février 2022.	8 350 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	Projet 2020/2021: Exploration de la notion de Correspondance (corps, personnalité, perception de soi) par des ateliers d'arts plastiques, d'écriture, de danse et photographique. Adaptation du projet pour respecter le protocole sanitaire, deux groupes de participants au lieu d'un, temps d'intervention réparti sur les deux ateliers. Impact manifeste chez les personnes en attente de la poursuite du projet, en demande de sorties culturelles, en capacité de suggérer des idées et envies pour la suite. Dépassement de soi, de ses peurs, solidarité sont des effets remarquables dans le groupe.
VALENCIENNOIS								
Association des Centres Sociaux de la Région Valenciennes- Ludothèque Le Petit Poucet	Arrondissement de Valenciennes	Quartiers d'art à partager : ateliers de découverte et initiation à l'histoire, de l'art et de l'humanité et d'arts plastiques à destination d'habitants mobilisés par les référents RSA et familles des 16 centres sociaux de Valenciennes. Projet proféforme : ateliers parents-enfants, passeurs d'art formant un groupe d'habitants à la médiation autour d'œuvres d'arts, visites de musées et propositions artistiques pour enrichir des actions autour de l'environnement, de la santé... Artiste : Anne-Sophie Roux, plasticienne et médiatrice culturelle. Partenaires : 6 Centres sociaux et maisons de Quartier du Valenciennois (Faubourg de Cambrai, Beaujardin et Dupleme à Valenciennes, Le Phare à Omaling, Agora-Douchy, Briquette-Marly) Musées des Beaux-Arts de Valenciennes, Louvre-Lens, musées d'Arras, de Denain, LAM... Calendrier : septembre 2021 à juin 2022	39 820 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	Malgré les contraintes liées au contexte sanitaire, le projet Quartiers d'arts s'est déroulé en adaptant les propositions. Il s'agit d'un projet proféforme de médiation culturelle qui permet aux habitants (adultes, familles) de s'approprier des références artistiques enrichissant leur capital culturel, d'écrire, créer, partager autour de ces ressources mais aussi de s'approprier le patrimoine universel de leur territoire de vie, le Bassin Minier. En 2020: création d'un blog "Quartiers d'arts" à l'initiative des habitants "passeurs d'art" pour faire connaître le projet et les actions culturelles et maintenir le lien pendant les confinements, poursuite du projet 2021 : création d'une oeuvre collective de matrionnets valorisant la diversité des habitants du quartier de Dupleme à Valenciennes, atelier parents-enfants de sensibilisation artistique auprès de jeunes parents pour développer l'éveil culturel des enfants... Chaque proposition est prétexte à mobiliser et développer les compétences à l'écrit, l'oral (articles pour le blog, création de jeux artistiques, reportage TéléDupleme) et accompagner la montée en compétence numérique des habitants (recherches sur le net...).
Tous Azimuts	Mortagne du Nord- Amandinois et Valenciennois	"Cœur d'artichaut" titre provisoire du projet 2021. Ateliers d'écriture, d'illustrations en vue d'une mise en voie et d'une publication des textes produits par un groupe de jeunes mamans participant à l'Atelier "Vie quotidienne", de l'association Loisirs pour tous. Artiste : Dominique Thomas, comédien et metteur en scène. Partenaires : Association Loisirs pour tous.	30 230 €	8 000 €	0 €	8 000 €	8 000 €	L'association Tous Azimuts, centre d'art, a mis à profit l'année 2020 pour retrouver son approche de l'action culturelle et proposer un projet centré autour d'un partenariat à destination d'un public identifié. Reprise en 2021 du projet largement investi par le groupe de femmes.
Ville de St Sauve	Saint Sauve	"Jeux de vie, jeu de rôle" : Atelier de pratique théâtrale (corps, voix, espace), lectures et explorations de textes, arts plastiques et parcours de découvertes artistiques pour renouer avec la confiance et l'estime de soi, développer les capacités d'expression d'habitants saint-sauvien en démarches d'insertion sociale et professionnelle. Artistes : Tatiana Stepanchenko-Bogdan, metteuse en scène, comédienne, Benoît Cousin, artiste peintre. Partenaires : IJC St Sauve, Maison de quartiers, CCAS, MDIE Valenciennes, Pôle emploi, Mission locale, Théâtre du Nord, Le Phénix, Musées des Beaux-Arts de Valenciennes, Le Louvre-Lens.	19 000 €	12 000 €	12 000 €	15 000 €	15 000 €	Les témoignages recueillis lors du bilan attestent d'une relation de confiance à l'appui de laquelle les personnes découragées ou redécouvrent leurs capacités, développent envie et motivation pour les connaissances et la formulation d'un projet personnel. La crise sanitaire a bousculé le projet nécessitant des adaptations. Dans ces contraintes sont nées deux formes de créations: le Salon littéraire et le théâtre d'appartement. Les séances animées par Tatiana Stepanchenko-Bogdan engagent tant le corps que l'esprit, un travail de fond mobilise et stimule les participants, opérant ainsi progressivement une évolution des personnes. Un travail en binôme entre l'artiste et la référente insertion permet un accompagnement individualisé capitalisant les évolutions des personnes au service du projet de chacun. Proposition de soutenir la demande de subvention à 15 000 € au regard de l'évolution et de la richesse du projet sur le plan artistique, le parcours culturel proposé pourra ainsi s'enrichir et s'étoffer.

DISPOSITIF INSERTION PAR LA CULTURE - Appel à projets 2019-2021

Proposition de subventions 2021

PORTEUR	TERRITOIRE	PROJET 2021/2022	MONTANT DU PROJET 2021	SUBVENTION 2019	SUBVENTION 2020	Demande 2021	Subvention 2021	COMMENTAIRES
DOUAISIS								
Les Concerts de Poche	Roost-Warendin-Communauté d'agglomération du Douaisis	Paroles : Parcours d'écriture, d'initiation au chant choral et de découverte musicale avec des résidents de la Maison relais de Roost-Warendin. Artistes : Chloé PENET, cheffe de chœur et parolière, Thomas Flehauw, chef de chœur. Partenaires : Maisons relais de Roost-Warendin, service culturel de la CAD. Calendrier : septembre 2021 à juin 2022.	22 800 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	Au regard de la fragilité du public accueilli dans la structure et du protocole sanitaire démandé du projet 2020 différé, réalisation en juin/juillet 2021. Projet redimensionné compte tenu du contexte sanitaire : temps d'intervention artistique réparti sur deux groupes limitant les possibilités et la dimension de création du projet. L'équipe des Concerts de Poche a maintenu les liens avec l'éducatrice référente du projet et multiplié les temps de réunion pour concrétiser la deuxième année du projet malgré les contraintes.
LILLE								
Atelier 2	Bailleul- Ostricourt- La Madeleine	Ateliers d'écriture et d'arts plastiques sur 4 territoires Intervention en binôme plasticien/ auteur, autour pour une approche ludique des formes de la matière et des mots et une mise en jeu graphiques du texte. Artistes intervenants : Nathalie Pijlac, Valérie Robbe, Blainne Aubin, Nadège Moyart, Martin Granger, écrivains. Partenaires : Centres sociaux de Bailleul, d'Ostricourt : foyer d'accueil Oslo Bailleul, association ACOLJAO La Madeleine, association La Cité- Lille. Calendrier : 54h d'ateliers par territoire : 40 heures d'ateliers d'écriture et d'arts plastiques + 14 heures pour le temps de restitution de septembre 2021 à avril 2022.	18 000 €	13 500 €	13 500 €	13 500 €	13 500 €	Projet 2019/2020 : ateliers en juin/juillet pour les territoires de Bailleul et La Madeleine. Ateliers programmés à l'automne d'octobre à décembre 2020 pour Ostricourt/ Bailleul/La Madeleine annulés pour cause de confinement en novembre 2020. Maintien pour le foyer Oslo à Bailleul. Report des ateliers sur la période de mars à juin 2021. Le projet est spécifiquement pensé pour être une proposition adaptée à un public en difficulté à l'écrit et en lecture, identité ou non en situation d'illettrisme. L'intervention en binôme plasticien/écrivain permet de dénouer des tréens, débloquer les capacités d'apprentissage, lever des peurs. Expérience riche pour les intervenants et les professionnels : approche renouvelée de leur discipline, prise de conscience du levier que représente la pratique artistique dans le processus de remédiation à l'écriture et la lecture. Indicateur de réussite et d'appropriation du projet : les participants sont en attente de la suite et ont formulés des propositions de thématiques pour les prochains ateliers. Pour les participants : découverte de la richesse des mots, évolution dans l'expression orale, productions écrites et plastiques dans chaque groupe projet et plaisir de lire. Fin du projet 2020/2021 en septembre 2021 puis projet 2021/2022 à compter de janvier 2022.
Atelier Lyrique de Tourcoing	Tourcoing	"Révions debout, jouons nos rêves 1" Ateliers d'écriture et de chant. Artistes : écriture (Carole Le Sone, comédienne), atelier vocal (Anne Ely Tevi, Romain Meunier, musicien). Partenaires : Théâtre La Virgule, MJC du Virolois, Centre social Bolly. Calendrier : Projet 2021/2022 : ateliers écriture et chant de juin 2022 à décembre 2022 en lien avec le Centre social Bolly et la Maison des Parents de Tourcoing.	10 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	Projet 2020/2021 12 séances d'ateliers de septembre à décembre 2021. Ateliers programmés de novembre à décembre 2020 annulés/ 5 séances en janvier et février 2021/ séances mars avril annulées. Compte tenu du contexte sanitaire le projet porté a fait l'objet de deux phases de réorientation pour prendre en compte le protocole sanitaire et s'adapter à la répartition de la pandémie sur les habitants: pour le groupe, repil sur soi, isolement. Une proposition d'intervention de proximité "à la porte" des habitants a été imaginée par les artistes, pour "aller vers" puisque les habitants ne pouvaient venir dans la structure. Elle n'a pu aboutir. Une nouvelle proposition est en cours : ateliers d'été, du 1er au 15 juillet 2021, parents enfants "Révions en familles" pour remettre en route une dynamique collective.
Centre Social et Culturel Lazare Garreau	Lille Sud	Parcours Ecrits : Sensibilisation artistique et culturelle à destination d'adultes inscrits en alphabétisation. Approche de l'art, la poésie, la parodie à partir de l'album jeunesse pour renforcer les parentissages langagiers et atelier culture et multimédia pour développer les compétences numériques. Intervenants : Association Du vent dans les Mots, Frédérique Lambin, Gilles Anquez, musicien, Culture et Liberté. Calendrier : septembre 2021 à juin 2022	17 920 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	Projet 2020/2021: avril à juillet 2021. Mise en place d'un parcours de sorties culturelles collectives. Le projet a été impacté non seulement par la crise sanitaire et les confinements mais également par les départs du Centre social de la formation en alphabétisation, du coordinateur du projet ainsi que par l'absence prolongée de l'intervenante de l'association du Vent dans les mots. Ces changements ne permettent pas une mise en oeuvre satisfaisante et en adéquation avec les orientations de l'appel à projets. Avis défavorable pour une suite.
Culture et Liberté	MEL	La culture se lilo, nos quartiers se lilent : poursuite de la démarche d'exploration artistique de la notion de culture par une sensibilisation et une pratique des outils numériques et audio-visuels avec un groupe d'apprenants en alphabétisation de Lille Moulins et Lille Fives. Finalité : création d'un carnet de bord numérique valorisant les rencontres et découvertes artistiques et culturelles. Intervenants : Béatrice Dassie, ateliers vidéo, Association Avenir Enfance Galerie Bleue. Calendrier : Décembre 2021 à juin 2022.	13 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	Projet 2020/2021: Mars à décembre 2021. Public mobilisé dans l'action: une dizaine d'habitants inscrits dans le dispositif "Droit à la langue" financé dans le cadre du Contrat de ville, centres sociaux de Fives et Moulins. Le projet permet aux personnes de faire connaître et rendre visible leurs savoirs et pratiques culturelles mais aussi de pratiquer la langue française dans le cadre du groupe. Il est un espace privilégié pour développer la confiance, oser se dévoiler, s'enrichir de l'expérience et des savoirs des autres, développer son autonomie en étant acteur/ actrice d'un projet. Dynamique collective empêchée par le contexte sanitaire, calendrier des ateliers modifié et adapté.

DISPOSITIF INSERTION PAR LA CULTURE - Appel à projets 2019-2021

Proposition de subventions 2021

PORTEUR	TERRITOIRE	PROJET 2021/2022	MONTANT DU PROJET 2021	SUBVENTION 2019	SUBVENTION 2020	Demande 2021	Subvention 2021	COMMENTAIRES
Les Blouises Bleues	Roubaix	Report du projet 2019/2020 en 2020/2021 pas de poursuite en 2021/2022.	/	15 000 €	0 €	0 €	0 €	Report du projet.
Métalu à Chahuter	Seclin et petites communes avoisinantes	Faut (pas) décoder Projet mobilisant une approche ludique des mots, du langage et ses codes par la méthode créative de l'Outlipo (exploration des potentialités de la langue et la littérature) en vue de la production de créations audio, visuelles, 3ème phase du projet consacrée à l'image et plus particulièrement l'image animée. Artistes : Martin Granger, musicien, compositeur, chanteur. Delphine Sekuak, graphiste illustratrice, Bertrand Saugier, technicien audiovisuel spécialisé dans les dispositifs vidéo graphiques. Partenaires : UTPAS de Seclin, service politique de la ville de Seclin, médiatrice insertion culture de l'AREFEP.	13 226 €	8 000 €	8 000 €	10 000 €	10 000 €	Projet 2020 programmé entre septembre et décembre 2021 du fait des confinements successifs en novembre 2020 et avril 2021. Le protocole appliqué dans les UTPAS n'autorisant pas les actions collectives le projet est totalement à l'arrêt depuis l'automne dernier. Cette deuxième phase du projet est consacrée à la création sonore après des créations écrites sous forme de slogans détournés. Demande de subvention à 10 000 € pour répondre aux adaptations du projet. La nécessité de renouveau du groupe et la période de réalisation réservée amènent à envisager des ateliers immersifs en journée mobilisant plusieurs artistes.
Mission Locale de Roubaix- Lys lez Lamoy	Roubaix - Lys lez Lamoy	Pas de projet prévu en 2021/2022 pour cause de restructuration de l'équipe et du projet de la Mission locale.	/	12 000 €	12 000 €	0 €	0 €	Projet 2020 : deux sessions réalisées : Avec l'ARA : ateliers écriture slam, musique électro, percussions urbaines en octobre 2020 puis en mars 2021. Ecriture et danse : ateliers en septembre et octobre puis en janvier/ février 2021. L'expérience de ce projet a permis aux conseillers professionnels de la mission locale de prendre conscience de l'importance des désirs, des rêves des jeunes comme moteur dans la définition de leur projet professionnel, de formation. La mise à jour de leur singularité, leur personnalité à l'occasion des ateliers d'écriture avec Fatima Hom Dao, a été une surprise pour les professionnels de la Mission locale. Le travail sur le corps, les postures, avec Inès Hemandez, a été une révélation pour les jeunes.
L'Echappée	Lille	Atelier d'écriture et de création radiophonique à destination d'un groupe de femmes en situation de précarité, victimes de violences sexistes et sexuelles. Artistes : Law Callieriez, autrice, comédienne, rappeuse, performeuse, Compagnie La Générale d'Imaginaire. Pauline Guiffard, artiste visuelle et sonore/ chargée de projet web-radio. Collectif Les Pinates, arts plastiques. Partenaires : Maison de quartier Moulins, Littérature etc. Calendrier : janvier à juin 2022	9 340 €	6 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	Projet 2019/2020 mis en œuvre entre janvier 2020 et janvier 2021 du fait des confinements successifs. Le contexte sanitaire a impacté la dimension initialement prévu pour le projet. Adaptation et réalisation d'ateliers d'écriture de textes autour de la place de la femme/mère, des émotions, des femmes qui inspirent... et réalisation d'une édition. Réalisation d'un podcast, par la mise en voix des textes, diffusé en novembre 2020 sur Radio Moulins. Fierté, confiance, libération de la parole sont constatés chez les participantes. Le collectif réactive les capacités psycho-sociales des personnes. Projet 2021 : Avril à décembre 2021
Centre Social de Marcq en Baroeul	Marcq en Baroeul	"Traversées" est une action culturelle composée d'ateliers de pratiques artistiques pluridisciplinaires, à destination d'habitants de Marcq en Baroeul en situation de précarité, dans une logique de mixité des participants. Les pratiques développées au cours des ateliers sont mobilisées à l'occasion de temps forts tout au long de l'année (ex : Octobre Rose) Intervenants : Julien LEURENT, musicien, Olivier Verbrugge, graphiste, Cécile Cognet, chanteuse, Vincent Thomas, metteur en scène et Mathilde Beltramo comédienne, Béatrice Rouer, autrice, Annick Chantry, art thérapiste. Partenaires : Service culturel de la ville de Marcq en Baroeul, EPSM, ESAT de Marcq en Baroeul, référents RSA, FCP Marquette, Culture et Partage (bénévoles Français Langue Etrangère). Calendrier : ateliers hebdomadaires de septembre 2021 à juin 2022.	36 355 €	10 000 €	15 000 €	10 000 €	10 000 €	En 2020/2021 : Adaptation des ateliers artistiques en visio durant les périodes de confinement pour maintenir le lien social avec les personnes les plus fragiles. Mobilisation de l'équipe pour accompagner la montée en compétence en informatique et en français durant les périodes d'ouverture du centre social pour une meilleure utilisation des outils numériques nécessaires pour le maintien des liens. 2021/2022 : remise en place des ateliers "rencontre autour d'un livre " et écriture.

DISPOSITIF INSERTION PAR LA CULTURE - Appel à projets 2019-2021

Proposition de subventions 2021

PORTEUR	TERRITOIRE	PROJET 2021/2022	MONTANT DU PROJET 2021	SUBVENTION 2019	SUBVENTION 2020	Demande 2021	Subvention 2021	COMMENTAIRES
FLANDRES								
Compagnie Libre d'esprit	Communauté Urbaine de Dunckerque-Gravelines	Ateliers pluridisciplinaires en direction de jeunes accompagnés par l'ALEFPA, en services civiques au Secours populaire, et de familles en difficulté avec l'écrit, la langue française, l'expression orale. Les artistes seront présents dans l'établissement 1 semaine par mois de septembre 2021 au printemps 2022. Artistes : Compagnie Libre d'Esprit; Kamel Zouaoui comédien, Terry Bisack, musicien, Franck Halimi musicien, Valérie Durin, intervenante en théâtre. Partenaires : ALEFPA : Communauté Paul Machy, Secours Populaire, Maison de quartier, Eclaireurs et Eclaireuses de France de Loon Plage.	68 086 €	10 000 €	10 000 €	15 000 €	10 000 €	Projet porté par la Compagnie dont le siège est désormais établi au sein de l'établissement de la Communauté Paul Machy à Gravelines. Résidences régulières d'artistes de la Compagnie, durant 1 semaine, au sein de l'établissement auprès des jeunes accueillis et mise en place d'ateliers théâtre, expression, écriture en prise avec le travail éducatif de la structure restitués à chaque fin de résidence. Expérimentation de formes d'intervention artistique favorisant l'implication et l'expression des jeunes ; principes de scènes ouvertes accueillant les propositions artistiques des jeunes, créations collectives pluridisciplinaires mêlant jeunes et éducateurs. Impacts perceptibles tant sur les jeunes que sur l'équipe éducative qui trouve dans cette présence une ressource pour développer de nouveaux outils d'accompagnement. Les résidences programmées ont été réorganisées pour s'adapter au contexte sanitaire.
Centre Socio-Culturel St Gilles de Watten	Communauté de Communes des Hauts de Flandre	La structure renonce à la mise en place de la 3 ^{ème} année du projet du fait de la complexité du partenariat impacté par la crise sanitaire.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Projet 2020 accompagné en lien avec la chargée de mission insertion des jeunes du PIPLE de Flandres. Lien avec la cellule décrocheurs du CIO et avec la mise en place du projet Combi des Flandres pour aller au devant des jeunes les plus éloignés de structures d'accompagnement.
			376 412 €	192 500 €	177 000 €	178 000 €	163 000 €	

ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT DES MUSEES THEMATIQUES

SOUTIEN DE TETES DE RESEAUX (subvention de fonctionnement)

Territoire action	ville	ASSOCIATION	PROJET	Montant attribué en 2020	Montant 2021 sollicité	montant 1er versement	Montant proposé CP Septembre 2021	montant total 2021
Flandre française et belge, métropole lilloise	Dunkerque	Communauté de Communes Flandre Intérieure	Animation de réseau	28 000 €	35 000 €	14 000 €	21 000 €	35 000 €
Region	Lille	PROSCITEC	Projets thématiques	50 000 €	50 000 €	25 000 €	25 000 €	50 000 €
Region	Lille	PROSCITEC	Animation de réseau	29 000 €	29 000 €	14 500 €	14 500 €	29 000 €
TOTAUX				107 000 €	114 000 €	39 000 €	60 500 €	114 000 €

SOUTIEN AUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DES MUSEES THEMATIQUES

Territoire action	ville	ASSOCIATION	PROJET	Montant du projet	proposition de subvention
Dunkerque	Saint Jans Capel	les amis du Musée Marguerite Yourcenar	renouvellement du parcours muséographique	180 000 €	90 000 €
Avesnes sur Helpe	Feignies	La sauvegarde du Fort de Leveau	réalisation d'une application numérique	25 428 €	12 714 €
TOTAUX				205 428 €	102 714 €

Titre : Demande de subventions au titre des Réseaux de Développement Culturel en Milieu Rural (RDCMR) - Année 2021

Ar.	Tête de réseau (RDCMR) et territoire	Gouvernance territoriale et axes principaux PCT (projet culturel de territoire)	Présentation des actions de médiation	Subv. versée en 2020	Demande subvention 2021	BP 2021	% subv. Dég / BP 2021	% Participation EPC/ BP 2021	1ère subvention projet 2021 CP 09/11/20	Zième Subvention Projet 2021 CP sept 21	TOTAL subvention 2021	Constats et proposition
	<p>Association le Fil et la Guinde</p> <p>Nb ETP dédié : 1,5 ETP Territoire : 10 communes (Sud Ouest MEL), 75 000 habitants</p> <p>Territoire reconnu comme RDCMR : - Depuis 2002 : ASSOCIATION LE FIL et La Guinde</p>	<p>Organisation de la gouvernance Conseil d'administration de 11 administrateurs, 65 adhérents</p> <p>Axes/projet PCT - Développer la médiation culturelle par des actions de sensibilisation et résidence - Déployer des actions de médiation culturelle : Nuit de Printemps et festival jeune public - Développer la pratique amateur</p>	<p>Actions culturelles : - Ateliers de pratiques artistiques hebdomadaires et école de spectateur - Actions culturelles en lien avec les spectacles accueillis à l'occasion de "Fruits de Printemps" (35ème édition) et Sur Mesure (festival petite enfance) - Liens entre les publics et les compagnies accueillies en résidence sur le territoire - Projet "Sur mesure" petite enfance co-construit avec les communes et de nombreux partenaires (communes, centres culturels et sociaux)</p>	46 000,00 €	48 000,00 €	161 170,00 €	30%	31%	23 000,00 €	23 000,00 €	46 000,00 €	<p>L'association a construit une dynamique culturelle territoriale dans le Nord de la MEL (communes aux offres culturelles très variables).</p> <p>Elle met notamment en place deux temps forts annuels qui s'inscrivent en complémentarité des propositions existantes pour créer une dynamique tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le festival "Fruits de Printemps" sur la Vallée de la Lys et Dècle en juin avec des approches diversifiées (vidéo, art plastique, danse, ect.) depuis 35 ans. - Le festival intercommunal pour la petite enfance sur la Vallée de la Lys (ateliers parents, enfants, spectacles) avec le SIVU Relais enfance des communes de Bondoues, Bousbecque, Linselles et Wervicq-Sud en novembre depuis 3 ans.
Lille	<p>Association les Rencontres Culturelles en Pévèle Carembaut</p> <p>Nb ETP dédié au développement culturel : 1,7 Territoire : 38 communes, 92 000 habitants</p> <p>Territoire reconnu comme RDCMR : - Depuis 2003 : Asso. Rencontres culturelles en Pévèle - Templeuve puis Rencontres Culturelles en Pévèle Carembaut (19 communes à 38 communes en 2013)</p>	<p>Organisation de la gouvernance - Délégation de l'intercommunalité de la diffusion et action culturelle à la RDCP - Organisation favorisant la co-construction (tables rondes annuelles, formation, ect.) - Conseil d'administration : 9 représentants de la population, 6 membres de droit de la ville Templeuve en Pévèle et 3 membres de droit de la CCFP</p> <p>Axes/projet PCT - Fédérer le territoire autour du développement culturel - Partenariat avec les services de la CCFP - Toucher de nouveaux publics : adolescents et jeunes couples avec enfants avec déploiement de partenariats spécifiques</p>	<p>Actions culturelles : - L'Ambassade/ Cie La Roulotte Ruche et La Vache Bleue : Résidence d'une semaine dans les écoles et médiathèque autour des habitants ateliers dans les écoles et médiathèque autour de l'écriture et des mots - création d'une conférence décalée - déambulation musicale - Thomas Joffroy : Ateliers d'arts plastiques auprès des 4 classes de l'école de La Neuville autour du thème « Portrait de Famille » avec exposition finale Corps et Instruments - Flavien et Benjamin Riez : Travail autour du chant et du corps auprès d'un public mixte (Résidents d'un foyer pour adultes porteurs de handicap et élèves de l'Atelier Théâtre de Landas)</p>	47 000,00 €	40 000,00 €	190 925,00 €	21%	45%	23 500,00 €	16 500,00 €	40 000,00 €	<p>L'association mène un travail de médiation pointu avec la mise en oeuvre de partenariats stratégiques pertinents tels que le RAM en ciblant des publics précis.</p> <p>Ce territoire bénéficie d'une gouvernance innovante entre une intercommunalité et une association.</p> <p>L'association a déposé une demande de subvention en baisse de 7 000 € : en raison de la crise sanitaire en 2020 de nombreuses activités ont dû être reportées en 2021 et le projet 2021 est revu à la baisse.</p>
	<p>Communauté de communes Cœur d'Ostrevent</p> <p>Nb ETP dédié au développement culturel : 3,3 Territoire : 20 communes, 73 000 habitants</p> <p>Territoire reconnu comme RDCMR : - De 2000 à 2006 : CC de l'Est Douaisis - Depuis 2006 : CC Cœur d'Ostrevent</p>	<p>Organisation de la gouvernance - Commission Culturelle : référents de chaque commune</p> <p>Axes/projet PCT - Développer l'attractivité culturelle des habitants : CLEA, évènement musical pour les petits, réseau lecture publique, etc. - Nourrir l'éveil dès le plus jeune âge - Animer le réseau musical des pratiques amateurs - Continuer le chantier de la structuration du réseau lecture publique</p>	<p>Actions culturelles : - Aniche - Espace Pascalien > Culture du monde - Erre - Cie en scène (à confirmer) > Autour du petit prince - Fernain - Pollebarret et Cie les Balladins > Patrimoine de la ville / Hernaing - Anne Versailles > Patrimoine de la ville - Levardel/offre - Théâtre l'aventure > Tout-petits - Marchiennes - Cie Nya > Battle hip hop - Masny - Cie Balles et Pailles > Cirque et magie / Moncheourt - Opérabus / Perquencourt - Opérabus et Cie Zap > tout petits / Reuilay - Brice Follet > BD et Cie MSKT > Théâtre / Somain - Cie Allotrope > Patrimoine de la ville / Tilloy - Cie 2L > Musique chez l'habitant / Yred - Cie Ditournoy > Patrimoine de la ville / Wandignies - Cie la Belle histoire > Développement durable / -4 CLEA : Cie MSKT + Cie l'échappée belle et 2 autres en sept-déc 21</p>	50 000,00 €	50 000,00 €	471 455,00 €	11%	69%	25 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	<p>Une gouvernance territoriale structurée sur le territoire. L'enjeu est d'impliquer les communes pour éviter une posture "consommatrice" de la culture et développer le faire-ensemble.</p> <p>Un travail ciblé en matière de médiation culturelle vers les publics petite enfance et pré-adolescents.</p>
Douai	<p>Syndicat intercommunal de la Région d'Arleux</p> <p>Nb ETP dédié au développement culturel : 2 Territoire : 15 communes rurales, 15 000 habitants</p> <p>Territoire reconnu comme RDCMR : - Depuis 1997 : SIRA</p>	<p>Organisation de la gouvernance - Conseil d'administration : 2 représentants par communes et 31 personnes morales adhérentes - Organisation en commissions - Le SIRA, Centre socio-culturel l'Ostrevent et la Senesée adhère à la Fédération des centres sociaux du Douaisis</p> <p>Axes/projet PCT - Permettre l'accès à la culture de tous les habitants du territoire - Mettre au cœur du projet la cohésion sociale et la citoyenneté en s'appuyant sur la médiation culturelle - Proposer une offre culturelle diversifiée et de qualité - Développer la lecture publique - S'appuyer sur la commission culturelle pour un projet concerté - Faire découvrir le territoire aux habitants - Développer les partenariats avec l'extérieur du territoire</p>	<p>Actions culturelles : - 3 publics : Petite enfance, jeunesse et famille - Projet « un monde en couleurs » Culture jeunesse et citoyenneté de février à octobre (lutte contre les préjugés et stéréotypes) - Rallye découverte : projet participatif Familles et stéréotypes - Semaine de la petite enfance et festival jeune public, insertion sociale (partenariat CRIC) - Sous le clair de la lune - ateliers de mars à juin public scolaire - Live entre les livres, tout public</p>	50 000,00 €	50 000,00 €	97 500,00 €	54%	35%	25 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	<p>Le SIRA a acquis une expertise pour toucher le public jeunes et en termes de médiation culturelle et artistique avec la mise en oeuvre de projets participatifs artistiques de qualité au long cours.</p> <p>Projet culturel de territoire en cours de révision.</p>

Titre : Demande de subventions au titre des Réseaux de Développement Culturel en Milieu Rural (RDCMR) - Année 2021

Ar.	Tête de réseau (RDCMR) et territoire	Gouvernance territoriale et axes principaux PCT (projet culturel de territoire)	Présentation des actions de médiation	Subv. versée en 2020	Demande subvention 2021	BP 2021	% demande subv. Dép / BP 2021	% Participation EPCI/BP 2021	1ère subvention projet 2021 attribuée CP 09/11/20	proposition 2ème Subv. Projet 2021	TOTAL subvention 2021	Constats et proposition
	Communauté de communes de Flandre Intérieure (CCFI) Nb ETP dédié : 5 ETP Territoire : 50 communes, 102 469 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - De 1994 à 2018 : Centre André Malraux - Depuis 2018 : CCFI	Organisation de la gouvernance - Commission culture (élus) - Comité technique et de pilotage des actions culturelles (techniciens, bénévoles et élus) Axes / projet PCT - Faire de la culture un élément de cohérence territoriale, un accès pour tous. - Soutenir les actions menées sur le territoire - Favoriser les collaborations entre les différents acteurs pour une proposition qui se complète et varie. - Consolider la mise en réseau des médiathèques.	Actions culturelles : - Soutien au Ptit Monde 2021, médiation culturelle et spectacles dans les communes, Soirées spectacles élèves CM "Cendillon", - Classe Lecture Ecriture Culture (CLEC), - Programmation dans le cadre du Printemps des poètes (spectacles, concours de poésie, expositions, médiation culturelle), - Programmation de TOcéraibus, - Projet "fourm des sciences en mouvement", - Concert de poche, - Projet Archéop, Projet EMH/AO - musique assistée par ordinateur, Projet Qualitance, projet avec les maisons d'édition Touche D'encre, - Résidence longue de territoire, - CLEA	35 000,00 €	50 000,00 €	639 917,00 €	8%	56%	17 500,00 €	22 500,00 €	40 000,00 €	Une montée en puissance du projet culturel depuis 2018 avec : - Un service culturel consolidé : de 2 ETP à 5 ETP en 2020 (direction consolidée, coordination lect. pub), - Plus de 34% de budget supplémentaire dédié aux actions de médiation culturelle entre 2018 et 2021 : actions de médiation culturelle renforcées (Printemps des poètes, concert de poche avec deux fois plus d'ateliers et montée en puissance du CLEC) et des actions nouvelles (Archéop, résidence longue, etc.), Un projet culturel ambitieux en plein développement : une augmentation de la subvention permettrait à l'intercommunalité de consolider cette progression.
Dunk.	Communauté de communes Hauts de Flandre (CCHF) Nb ETP dédié : 2 Territoire : 40 communes, 54 097 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - De 1996 à 2005 : Communauté d'Aménagement Rural de Flandre Occidentale - De 2005 à 2017 : Association Pays des Moulins de Flandre - Depuis 2017 : CCHF	Organisation de la gouvernance Commission élargie (enfance/jeunesse, culture, portage des repas, etc.) à l'échelle EPCI sans la présence des élus culturels locaux : organisation territoriale à suivre Axes du projet en cours de validation (diagnostic culturel de territoire)	Actions culturelles : - le CLEA 2021, - Actions menées dans le cadre du festival « la Route du Cinéma en Flandre » (expos, débats, conférences, ateliers...) du 14/06 au 11/09 - Festival Musique en église du 03/07 au 21/08 : - Festival International d'Orgue en Flandre du 09/10 au 1er/11 pour la CCHF : - Bib en Fête Sept/Oct/Nov ;	35 000,00 €	35 000,00 €	352 500,00 €	10%	62%	17 500,00 €	17 500,00 €	35 000,00 €	Projet culturel triennal (PCT) en cours de validation. Ce nouveau PCT a pris en compte des réseaux structurants pour le territoire : musées thématiques et lecture publique. Proposition en fonction de l'année 2021 (critère : gouvernance territoriale et montée en puissance des actions de médiation notamment dans le cadre des festivals) : engager une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) triennale en 2022
	Communauté de communes Pays de Mormal (CCPM) Nb ETP dédié au développement culturel : 4 Territoire : 53 communes, 48 473 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - De 1994 à 2006 : CC du Pays de Quierchain - De 2006 à 2014 : CC du Quierchain - Depuis 2014 : CCPM	Organisation de la gouvernance - Comité culture avec les élus - Copil avec un grand nombre d'acteurs culturels, sociaux et économiques Axes / projet PCT - Réduire l'isolement et favoriser la re-socialisation - Créer et fidéliser les partenariats - Favoriser le rayonnement culturel du territoire - Accroître le volet médiation	Actions culturelles : - Résidences d'artistes (CLEA) "Racontez moi les 1000 visages du Pays de Mormal" et une résidence longue avec la Cie ZL - Action vidéo pour Ados, stage de création d'un court métrage diffusé dans le cadre d'un festival - Théâtre-spectacle-vivant et médiation avec la mise en diffusion d'un appel à candidature "spectacle vivant" pour l'ensemble du territoire avec intervention auprès des scolaires et collégiens. - Lecture publique : participation "Bibliothèques en fêtes", - Projet "Eau-Feu" avec la Chambre d'Eau autour de la poésie - Musique/master class et danse : Festival "Orgue à l'unisson", festival "En voix !"	50 000,00 €	50 000,00 €	434 098,00 €	12%	81%	25 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	Le projet culturel du Pays de Mormal est un des projets moteur du réseau départemental avec un une équipe professionnelle consolidée (4 salariés temps plein), une approche pluridisciplinaire et des actions de médiation qui s'inscrivent dans l'ensemble du projet. L'organisation territoriale permet d'enrichir le projet. Pour exemple, les référents élus, devenus les ambassadeurs du projet culturel, ont porté l'action "Semons du bonheur" en distribuant les cartes postales créées vers les personnes les plus isolées.
AV.	Communauté de communes du Pays de Solemois (CCPS) Nb ETP dédié : 5 Territoire : 15 communes, 15 293 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - Depuis 2009 : CCPS	Organisation de la gouvernance Comité chargé des affaires culturelles du territoire (désignation par chaque commune d'un référent culturel) Axes / projet PCT - Contribuer au vivre ensemble et favoriser le faire ensemble - Développer / offrir : culturelle - Développer / diversifier et mêler les publics	Actions culturelles : - Ateliers avec les Jeunes musicales de France (JMF), les concerts de poche, - Labo photo et vidéo (public/jeunes) - Ateliers dans le cadre du Printemps francophone, ateliers dans le cadre du Centre international, ateliers itinérants - Festivals : Printemps francophone - Mars/Avril 2021 / Jazz Bar - toute l'année / Jazz En Sol Emol - deuxième week end octobre - Salon du livres / Festival Jeunesse - Concerts itinérants et temps conviviaux (aménagements de 3 caravanes)	40 000,00 €	45 000,00 €	443 528,00 €	10%	80%	20 000,00 €	25 000,00 €	45 000,00 €	Montée en puissance du projet culturel du territoire avec - Une équipe de 5 EPT dédiée à la culture en Pays de Solemois. - Une implication des salariés du conservatoire dans le projet culturel avec la mise en place d'actions de médiation de plus en plus importantes. - 2021 : mise en place des concerts et temps d'échanges sur l'ensemble des communes du territoire grâce aux nouveaux équipements mobiles (3 caravanes, investissement soutenu dans le cadre de l'AAP mobilité) - Nouveaux partenariats structurés à 3 ans avec des partenaires reconnus (Opéra de Lille, JMF, etc.) - Approche pluridisciplinaire aujourd'hui confirmée (en sus de la musique et la danse : livre, vidéo et photographie, art plastique avec un partenariat en cours item + Arts, etc.)
Cam	Association Les Scènes du Haut-Escaut (SHE) Nb ETP dédié : 1,4 (et 2 services cliques) Territoire : 21 communes rurales, 20561 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - De 1994 à 1996 : Syndicat Mixte pour la valorisation du Haut-Escaut - Depuis 1996 : SHE	Organisation de la gouvernance Conseil d'administration composé d'élus et quelques bénévoles non élus Axes / projet PCT - Le renforcement de l'accès à la culture sur le territoire - Le développement du lien intergénérationnel - La biodiversité culturelle	Actions culturelles : - Tournée estivale au fil de l'Escaut sur plusieurs communes avec la Cie Le Bataio du Lac - Projet « d'écousson » autour des troubles d'us, formation + spectacle + action culturelle de sensibilisation - Projet Festival d'été et par les jeunes des centres sociaux du territoire en partenariat avec Cambrésis Ressources - Festival des Boîtes à Livres des SHE (mli concert, contes, artisans locaux, scène ouverte pour les jeunes auteurs) - Projet Street Art autour des droits de la Femme à Villers-Ploech - Projet de lecture en ligne avec la MDN dans toutes les bibliothèques/médiathèques du territoire	48 000,00 €	55 000,00 €	100 144,00 €	55%	26%	24 000,00 €	24 000,00 €	48 000,00 €	Territoire composé de communes très rurales. Le travail de la SHE est complémentaire à celui mené par l'agglomération du Cambrésis (rapprochement en cours). Un dispositif local d'accompagnement (DLA - dispositif national pour les associations) est prévu en 2021, pour consolider l'association (équipe salariée, gouvernance, etc.)

Attribution de subventions au titre du développement de la lecture publique

Proposition d'attribution de subventions au titre de l'année 2021 pour les associations dont le montant de la subvention est inférieur à 15 000 €

Bénéficiaire	Montant attribué en 2020	Montant proposé en 2021
Culture et Bibliothèque pour Tous	2 000 €	1 000 €
La contre allée	5 000 €	5 000 €
Littérature Etc	4 000 €	2 000 €
TOTAL	11 000 €	8 000 €

Proposition d'attribution de solde au titre de l'année 2021 pour les associations dont le montant de la subvention est supérieur ou égal à 15 000 €

Bénéficiaire	Montant attribué en 2020	1 ^{er} versement CP mars 2021	Proposition solde CP 27/09/2021	Total subvention 2021
Mots et merveilles	76 000 €	38 000 €	38 000 €	76 000 €
les Editeurs Hauts-de-France	15 000 €	7 500 €	7 500 €	15 000 €
Libr'aire	15 000 €	7 500 €	7 500 €	15 000 €
ADNSEA	32 000 €	16 000 €	16 000 €	32 000 €
Foyer Ruraux	36 000 €	18 150 €	21 850 €	40 000 €
TOTAL	174 000 €	87 150 €	90 850 €	178 000 €

Aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel

Proposition d'attribution de subvention au titre de l'année 2021 pour les associations
dont le montant de la subvention est inférieur à 15 000 €

Bénéficiaire	Objet de la demande d'aide	Montant attribué en 2020	Montant proposé en 2021
ASSOCIATION MEMOIRES DU TRAVAIL	Aide au fonctionnement de l'association qui mène formations et actions territorialisées autour du patrimoine industriel	3 000 €	3 500 €
	TOTAL	3 000 €	3 500 €

Proposition d'attribution de solde au titre de l'année 2021 pour les associations
dont le montant de la subvention est supérieur ou égal à 15 000 €

Bénéficiaire	Objet de la demande d'aide	Montant attribué en 2020	1 ^{er} versement CP mars 2021	Proposition solde CP 27/09/2021	Total subvention 2021
ASSOCIATION LE NON LIEU	Aide au fonctionnement : en 2021, l'association poursuit son action culturelle et prospective autour des cheminées et du développement des territoires (15ème édition des "Beffrois du travail" autour de la thématique du "bleu de travail").	46 000 €	23 000 €	23 000 €	46 000 €
ASSOCIATION PROSCITEC	Aide au fonctionnement : tête du réseau du patrimoine industriel et de la mémoire des métiers, l'association développe des actions dédiées spécifiquement à la conservation et à la valorisation du patrimoine textile et industriel dans la perspective de développer des liens entre les métiers d'hier, d'aujourd'hui et de demain.	16 000 €	8 000 €	8 000 €	16 000 €
ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR DES ESPACES FORTIFIES DES HAUTS DE FRANCE	Aide au fonctionnement : l'association propose en 2021 un programme autour de la conservation et de la valorisation du patrimoine fortifié du Nord (18èmes journées des espaces fortifiés, cycle de conférences, spectacle itinérant).	15 000 €	7 500 €	7 500 €	15 000 €
	TOTAL	77 000 €	38 500 €	38 500 €	77 000 €

Attribution de subventions d'investissement au titre de la politique de restauration et de mise en valeur des monuments historiques (objets)

Arrondissement	Maitrise d'ouvrage	Monument/objet mobilier	Montant d'opération (HT)	Taux applicable	Montant de la subvention (HT)
Valenciennes	Commune de Maulde	Restauration de la Vierge à l'enfant de l'église Saint-Pierre (objet inscrit)	4 779,00	35%	1 672,65
Valenciennes	Commune de Fresnes-Sur-Escout	Restauration de la statue Sainte Barbe de l'église Saint-Martin (objet inscrit)	5 860,00	35%	2 051,00
		Total	10 639,00		3 723, 65 €

3.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305183-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 octobre 2021

Affiché le 8 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s): Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Lancement d'une procédure de cession avec charges sur le site du ValJoly

Vu le rapport DGAST/SG/2021/322

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à la majorité:

- de valider le lancement d'une procédure de mise en concurrence en vue d'une cession avec charges, incluant la construction d'un hôtel sur le site du ValJoly et ses modalités d'exploitation ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de la mise en place de cette procédure ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à constituer un jury ad hoc composé d'élus du Conseil départemental et, le cas échéant, de personnalités compétentes.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 58.

60 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur DULIEU.

Madame DECODTS, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision et avait donné pouvoir à Madame CONSEIL.

Madame ARLABOSSE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Vote intervenu à 18 h 05.

Au moment du vote, 59 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 16

Absents sans procuration : 7

N'ont pas pris part au vote : 0 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 75 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	75
Majorité des suffrages exprimés :	38
Pour :	69 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l’Achat
Public,

Claude LEMOINE

3.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305119-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 octobre 2021

Affiché le 8 octobre 2021

Notifié le 11 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Martine ARLABOSSE, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Attribution de subventions aux structures touristiques

Vu le rapport DAT/2021/336

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Comité Départemental du Tourisme du Nord – Agence d'Innovation Touristique du Nord « La Tangente » :

- d'attribuer au Comité Départemental du Tourisme du Nord – Agence d'Innovation Touristique du Nord « La Tangente » une subvention de 1 465 000 € au titre de l'année 2021 et par conséquent de verser un solde de 556 000 € au titre de cette participation départementale, après déduction des acomptes déjà perçus ;
- d'imputer la dépense sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP002 du budget départemental 2021 ;

Concernant l'association Accueil Paysan Hauts-de-France :

- d'attribuer à l'association Accueil Paysan Hauts-de-France une subvention de 6 500 €, au titre de l'année 2021 ;
- d'autoriser la prorogation de la convention cadre entre l'association Accueil Paysan Hauts-de-France et le Département du Nord jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant, relatif à la prorogation de la convention cadre entre l'association Accueil Paysan Hauts-de-France et le Département du Nord, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2C ;
- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP003 du budget départemental 2021 ;

Concernant l'association APF France Handicap :

- d'attribuer à l'Association des Paralysés de France (APF) France Handicap une subvention de 35 000 €, au titre de l'année 2021 ;
- d'autoriser la prorogation la convention cadre entre l'Association des Paralysés de France (APF) France Handicap et le Département du Nord jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant, relatif à la prorogation de la convention cadre entre l'Association des Paralysés de France (APF) France Handicap et le Département du Nord, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 3C ;
- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP003 du budget départemental 2021 ;

Concernant l'association Offices de Tourisme du Nord - Relais Territorial :

- d'attribuer à l'association Offices de Tourisme du Nord - Relais Territorial une subvention de 160 000 €, au titre de l'année 2021 et par conséquent de verser un solde de 64 000 €, au titre de la participation départementale après déduction des acomptes déjà perçus ;
- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP003 du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 05.

3.5

Mesdames DELRUE, SANCHEZ et VAN CAUWENBERGE ainsi que Messieurs CAREMELLE, CATHELAIN, CAUCHE, HIRAUX et JAMELIN sont membres de l'assemblée générale et du conseil d'administration du Comité Départemental du Tourisme du Nord – Agence d'Innovation Touristique du Nord « La Tangente ».

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Mesdames CHAMPAULT et DEVOS avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs CATHELAIN et HIRAUX. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Mesdames DECODTS, FAUCHILLE et LABADENS ainsi que Messieurs BERNARD et VALOIS (membres de l'assemblée générale et du conseil d'administration du Comité Départemental du Tourisme du Nord – Agence d'Innovation Touristique du Nord « La Tangente ») avaient donné pouvoir respectivement à Madame CONSEIL, Monsieur HOUSSIN, Madame BECUE, Madame MARTIN et Madame VANPEENE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 9 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

3.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305120-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 octobre 2021

Affiché le 8 octobre 2021

Notifié le 11 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Martine ARLABOSSE, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Attribution d'une subvention au titre des éco-manifestations touristiques

Vu le rapport DAT/2021/354

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie

associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer à l'association CAP NORD, une subvention départementale d'un montant de 5 000 € pour l'organisation des Fêtes Gauloises de Cambrai les 9 et 10 octobre 2021, sous réserve de la possibilité de tenir cette manifestation dans le contexte sanitaire actuel ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP003 du budget départemental 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 06.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Madame BAILLEUL, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour ce vote.

Vote intervenu à 18 h 06.

Au moment du vote, 58 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 16

Absents sans procuration : 8

N'ont pas pris part au vote : 0 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 74 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	74
Majorité des suffrages exprimés :	38
Pour :	74 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

3.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305121-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 octobre 2021

Affiché le 8 octobre 2021

Notifié le 11 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique sportive

Vu le rapport DSC/2021/302

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer aux ligues, comités fédéraux une aide financière globale de 112 000 € comme indiqué dans le tableau ci-joint (annexe 2), répartie comme suit :
 - 77 000 € (section fonctionnement),
 - 35 000 € (section investissement) ;
 - d'attribuer aux organisateurs d'épreuves sportives une somme globale de 254 100 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint (annexe 4) ;
 - d'attribuer des bourses départementales aux sportifs de haut niveau amateurs pour une somme totale de 26 200 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint (annexe 7) ;
 - d'attribuer, pour l'année scolaire 2020-2021, des subventions aux associations sportives de collèges pour un montant total de 9 090 €, comme indiqué le tableau ci-joint (annexe 9) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département du Nord et les associations (ligues et comités), dans les termes du projet joint au rapport (annexe 10) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et le Comité Départemental Olympique et Sportif du Nord, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 11) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et les associations sportives (manifestations), dans les termes du projet joint au rapport (annexe 12) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et le Groupement d'Intérêt Public France 2023, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 13) ;
 - d'imputer les dépenses de fonctionnement et d'investissement sur les crédits inscrits au budget départemental 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 07.

Monsieur BARTHOLOMEUS est conseiller communautaire délégué à la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Madame FERNANDEZ (conseillère communautaire à la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral) et Monsieur RINGOT (Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral) avaient donné pouvoir respectivement à Madame FAHEM et à Monsieur MANIER. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

57 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

LIGUES, COMITES DEPARTEMENTAUX SPORTIFS

ANNEE 2021

NOM DU COMITE / LIGUE	N°TIERS	COORDONNEES DU PRESIDENT	SAISON 2019/2020		Propositions		REMARQUES
			LICENCIES dans le Nord	CLUBS dans le Nord	Fonctionnement 2021	Investissement 2021	
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE HOCKEY SUR GLACE ET DE RINGUETTE	503 478	Madame Marie-Claude RAFFOUX 517 avenue de Rosendaël 59240 DUNKERQUE	722	3	9 000 €	0 €	animations post-covid reprise de licences fédérales
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DU NORD	624 913	Madame Annabelle SALA 12 rue Vanderghote 59820 GRAVELINES	1 767	21	5 000 €	0 €	5 000 € licence jeune
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'UFOLEP - UFOLEP NORD	397 494	Monsieur Bruno VERBEKEN 16 place Cormontaigne 59000 LILLE	12 144	303	0 €	8 000 €	Achat praticables gonflables
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME	626 275	Monsieur Vincent PETIT 55/3 rue des Comices 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	1 812	57	5 000 €	0 €	Démarrage équipe féminine DN2
LIGUE PICARDIE GRAND NORD DE FOOTBALL AMERICAIN	506 874	Monsieur Valentin MATHIEU 2 rue Tournesol 60330 LAGNY-LE-SEC	714	9	5 000 €	0 €	Participation Championnat élite
UNION GENERALE SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE DU NORD - UGSEL DU NORD	37 951	Monsieur Laurent NAASSENS 16 rue Négrier 59042 LILLE Cedex	8 301	145	3 000 €	0 €	Aide complémentaire en faveur de l'UGSEL Cambrai
COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE TRIATHLON	506 538	Madame Lucile LUTTENSCHLAGER 12 rue de la Place 59111 WAVRECHAIN-SOUS FAULX	1 915	29	20 000 €	27 000 €	Aidsance aquatique en faveur dispositif "Village en sport"
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF CDOS59	26 027	Monsieur Jean COSLEOU Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ			30 000 €	0 €	"Terre de Jeux - Le Nord fait ses Jeux" - Programme pour inviter des jeunes adolescents à insister aux Jeux Olympiques et Jeux Paralympique de PARIS 2024
				TOTAUX	77 000 €	35 000 €	

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

FEDERATION	N° TIERS Gd ANGLE	NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (Raison Sociale du Bénéficiaire) INTITULE DE LA MANIFESTATION	Arrond'	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Date & Lieu de la manifestation	Caractère de la manif	Subvention attribuée édition précédente hors année COVID	Budget	Montant sollicité	Montant proposé
FEDERATIONS OLYMPIQUES										
Athlétisme	604 645	Ligue des Hauts de France d'Athlétisme La Route du Louvre	Lille	Monsieur Philippe LAMBLIN Stadium Lille Métropole BP 30304 59666 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex	les 3 et 4 juillet 2021	Masse interrégionale	7 000 €	640 000 €	10 000 €	7 000 €
Athlétisme	142.014	Gravelines Athlétisme Meeting National Olympique du Grand Littoral	Dunkerque	Madame Caroline RATHER 968 Digue du Maryland 62370 SAINT-FOLQUIN	les 18 & 19 juin 2021 à Gravelines	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	22 600 €	3 500 €	2 500 €
Basket Ball	624 151	Ultra Sport Roncq Basket 4 Week-End sous un panier - Tournois	Lille	Monsieur Maxime PAUX 30 rue de la vieille cours 59223 RONCQ	du 5 juin au 27 juin 2021 à Roncq	Masse interrégionale	1 900 €	9 500 €	1 900 €	1 900 €
Canoë-Kayak	651 755	Comité Régional Canoë-Kayak des Hauts de France Championnat de France de Vitesse, Fond et Para-canoë	Dunkerque	Monsieur Frédéric RICHARD 4A Rue Gambetta 62118 BIACHE-SAINT-VAAST	du 7 au 11 juillet 2021 à Gravelines	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	170 000 €	25 000 €	10 000 €
Cyclisme (Route)	313 285	Boucles Cyclistes du Sud Avesnois Championnats Hauts de France de Cyclisme	Avesnes	Madame Cécile FAUCONNIER 69 rue d'Avesnes 59177 SAINS-DU-NORD	le 27 juin 2021 à Anor	Masse interrégionale	2 900 €	16 900 €	2 900 €	2 900 €
Cyclisme (Route)	616 865	Vélo Club Pérenchinois Grand Prix Cycliste de Pérenchies	Lille	Monsieur Roger VANDEVELDE 21 rue de la Panmerie 59840 PERENCHIES	le 25 juillet 2021 à Pérenchies	International	2 900 €	28 109 €	3 000 €	2 900 €
Hockey (gazon)	373 824	Iris Hockey Lambersart - IHL Tournoi scolaire des Ecoles de Hockey	Lille	Monsieur Pascal FRAPPART 7 rue du 11 novembre 59130 LAMBERSART	le 18 juin 2021 à Lambersart	Masse interrégionale	1 500 €	5 600 €	1 500 €	1 500 €
Natation	328 541	Lille Métropole Natation 13ème Meeting National de Lille	Lille	Madame Barbara WINKELMANS 10 rue Charles de Muysart 59000 LILLE	les 27 et 28 mars 2021 à Lille	National	1 000 €	23 700 €	1 000 €	1 000 €
Natation	309 445	Gravelines Natation Championnat de France en eau libre Paarc de l'AA	Dunkerque	Madame Elodie FERÉ Gendarmerie de Gravelines Rue de la Gendarmerie 59820 GRAVELINES	du 10 au 13 juin 2021 à Gravelines	National	2000 € en 2017	48 500 €	4 000 €	2 000 €
Natation	602.060	Dunkerque Natation Championnats de France Open Été	Dunkerque	Madame Dominique CUPILLARD 1 Place Paul Asseman 59140 DUNKERQUE	du 17 au 22 juillet 2021 à Dunkerque	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	44 200 €	10 000 €	5 000 €
Tennis	412 146	Tennis Club Lillois Lille Métropole Play In Challenger	Lille	Monsieur Antoine SUEUR Rue du Mal Assis 59000 LILLE	du 22 au 28 mars 2021 à Lille	International	30 000 €	459 307 €	30 000 €	30 000 €
Tennis	58 716	La Raquette de Villeneuve d'Ascq Open Circuit National des Grands Tournois	Lille	Madame Laurence STELANDRE 549 Rue Albert Bailly 59700 MARCQ-EN-BAROEUL	du 13 au 16 juin 2021 à Villeneuve d'Ascq	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	35 220 €	3 000 €	3 000 €

Tennis	501 597	Tennis Club Municipal de Denain 24ème Open Engie de la Porte du Hainaut	Valenciennes	Monsieur Louis MIROUX 4 rue Bellatag 59195 OISY	du 14 au 20 juin 2021 à Denain	International	7 600 €	95 000 €	8 000 €	7 600 €
Triathlon	601 858	Triathlon Littoral 59 Championnat de France des Clubs de 1ère Division de Triathlon et Epreuve Jeunes et Open	Dunkerque	Monsieur Pierre CARDINAËL 6 rue du nouvel arsenal 59140 DUNKERQUE	le 13 juin 2021 à Dunkerque	National	4 300 €	114 600 €	4 300 €	4 300 €
Triathlon	611 420	Hauts de France Triathlon Organisation Chiriman Gravelines 2021	Dunkerque	Monsieur Jean-Michel BUNIET 5 rue du Marais d'Atal 62370 SAINTE-MARIE-KERQUE	du 2 au 4 juillet 2021 au PARC des rives de l'Aa à Gravelines	Masse interrégionale	5 500 €	270 500 €	5 500 €	5 500 €
Vol en Planeur	651 631	Lille Planneur Championnat de France	Lille	Monsieur Timotée SPRIET 422 Avenue de la Mame 59700 MARCQ-EN-BAROEUL	du 11 au 17 juillet 2021 Aérodrome de Lille Bondues	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	27 080 €	1 500 €	1 500 €
Voile	146	Communauté Urbaine de Dunkerque Départ du Tour France Voile	Dunkerque	Monsieur Patrice VERGRIETE Hôtel Communautaire 59140 DUNKERQUE	du 1er au 4 juillet 2021 à Dunkerque	National	10 000 €	352 771 €	10 000 €	10 000 €
Voile	603 300	OGS Voile Championnat de France de Funboard	Dunkerque	Monsieur Patrick WAREMBOURG 44 rue Marengo 59140 DUNKERQUE	du 9 au 11 juillet 2021 à Malo-les-Bains	National	3 000 €	58 100 €	9 000 €	3 000 €
Volley-Ball	622 280	Association Beach Tour des Hauts de France Beach Tour 2021	Dunkerque	Monsieur Sylvain DRUART 56 rue de la Pomme d'Or 62100 CALAIS	mai, juin, juillet et août 2021 sur les plages du littoral	National	1 500 €	29 000 €	3 000 €	1 500 €
FEDERATIONS NON OLYMPIQUES										
Sports Automobile	614 728	Ecurie Centurion 3ème Rallye des Centurions	Avesnes	Monsieur Jean Bernard SORRIAU 15 Rue du Moulin 59570 HOUDAIN-LEZ-BAVAY	les 11 et 12 juin 2021 à Bavay	National	650 € en 2018 AIL	61 600 €	3 000 €	1 000 €
Sous-Total (1)										
104 100 €										
TOTAL GENERAL										
Sous-Total (2)										
150 000 €										
254 100 €										

DEMANDES DE BOURSES DEPARTEMENTALES SPORTIFS HAUT NIVEAU

Fédération Discipline	N°TIERS G ANGLE	Genre	Nom	Prénom	Inscription sur la liste du Ministère des Sports français (catégorie)	Attestation amateur signée	Licence auprès d'un club nordiste	Aide attribuée l'année précédente	Aide proposée
Athlétisme	620 874	Monsieur	BENLAHBIB	Mohammed-Ali	Relève	oui	Lille Métropole Athlétisme 59000 LILLE	1 000 €	1 000 €
Athlétisme	Tiers 638 622 Mme DE CLERCQ MERCEZ Blandine	Madame	DE CLERCQ	Marion	Espoir	oui	Athlétic Club de Villeneuve d'Ascq 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	400 €	400 €
Athlétisme	649 575	Madame	DEHAYNAIN	Alix	Relève	oui	Lille Métropole Athlétisme 59000 LILLE	0 €	1 000 €
Athlétisme	620 863	Monsieur	FIDAMI KINDA	Julius	Relève	oui	Lille Métropole Athlétisme 59000 LILLE	400 € (2019)	1 000 €
Athlétisme	627 116	Madame	GALET	Chloé	Espoir	oui	Entente Sambre Avesnois 59600 MAUBEUGE	400 €	400 €
Athlétisme	620 854	Madame	PHILIPPE	Maëlle	Relève	oui	Lille Métropole Athlétisme 59000 LILLE	400 € (2019)	1 000 €
Aviron	651 771 M. HARDIER Daniel	Monsieur	HARDIER	Baptiste	Espoir	oui	Association Douaisienne des Sports de l'Eau 59500 DOUAI	0 €	400 €
Boxe	623 786	Monsieur	ABOUDOU MOINDZE	Djamilidini	Senior	oui	Coudekerque Ring 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE	1 300 €	1 300 €
Course d'orientation	620 602	Monsieur	RADONDY	Thomas	Espoir	oui	Tous Azimuts Douai 59194 RACHES	400 €	400 €
Course d'orientation	627 980 Mme VEROVE BERNARD Sabrina	Monsieur	VEROVE	Guilhem	Espoir	oui	Tous Azimuts Douai 59194 RACHES	400 €	400 €
Football	649 362 Mme BOGAERT DELECOURT Sylvie	Madame	BOGAERT	Lou	Espoir	oui	Lille Olympique Sporting Club Association (LOSC) 59000 LILLE	0 €	400 €
Football	648 379 M LECOLIER Stéphane	Madame	LECOLIER	Salomé	Espoir	oui	Lille Olympique Sporting Club Association (LOSC) 59000 LILLE	0 €	400 €
Force Athlétique	651 423	Monsieur	REMAUVILLE	Paul	Relève	oui	Body Force Loos 59120 LOOS	0 €	1 000 €
Gymnastique	489 618	Monsieur	MARECHAL	Julien	Relève	oui	Lille Métropole Jeunesse Sportive Madeleinoise 59110 LA MADELEINE	0 €	1 000 €
Haltérophilie	649 375	Monsieur	BUYSSCHAERT	Tristan	Espoir	oui	Club Haltérophilie Cominois Decottignies 59560 COMINES	0 €	400 €
Handisport	621 040	Monsieur	JOZWICKI	Dimitri	Senior	oui	Union Sportive Tourcoing 59200 TOURCOING	1 300 €	1 300 €

Handisport	629 571	Monsieur	WALGRAEF	Thomas	Relève	oui	Handisport L'adapt Cambrai 59400 CAMBRAI	1 000 €	1 000 €
Hockey sur glace	639 166 M. COLART Vincent	Madame	COLART	Lennie	Espoir	oui	Les Lions de Wasquehal 59290 WASQUEHAL	400 €	400 €
Natation (Eau libre)	455 100	Monsieur	OLIVIER *	Marc-Antoine	Elite	oui	Dunkerque Natation 59140 DUNKERQUE	1 800 €	1 800 €
Natation (Water-Polo)	650 612	Madame	SAKELLIS CLERC	Clémence	Senior	oui	Lille Université Club - Section Water-Polo 59000 LILLE	1 300 €	1 300 €
Natation (Water-Polo)	651 152	Monsieur	VANHILLE	Quentin	Relève	oui	Enfants Neptune Tourcoing Lille Métropole 59200 TOURCOING	0 €	1 000 €
Natation (Eau libre)	620 955	Monsieur	WALLART	Jules	Relève	oui	Dunkerque Natation 59140 DUNKERQUE	1 000 € (2019)	1 000 €
Parachutisme	624 237	Madame	POINDRON	Elise	Relève	oui	Centre Ecole Régional de Parachutisme de Maubeuge 50600 VIEUX-RENG	1 000 €	1 000 €
Taekwondo	634 759 Mme DELEVAL FISCAL Gladys	Monsieur	ONANGA	Herwan	Relève	oui	Club Tourquennois d'Arts Martiaux 59200 TOURCOING	1 000 €	1 000 €
Tennis de table	TIERS 629 551 Mme BETRANCOURT BUTIN Véronique	Madame	BETRANCOURT	Solène	Espoir	oui	Bruille Club Tennis de Table 59490 BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES	400 €	400 €
Tir (Para-Tir)	317 505	Monsieur	TANCHE	Christophe	Senior	oui	L'Avenir d'Onnaing 59264 ONNAING	1 300 €	1 300 €
Voile	616 119	Madame	DUBOIS *	Albane	Elite	oui	Gravelines Grand Fort Philippe Voile Légère Sportive 59820 GRAVELINES	1 300 €	1 800 €
Vol Libre (Parapente)	651 283	Madame	DELIOT	Capucine	Espoir	oui	High Can Fly 59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX	0 €	400 €
Volley-Ball	620 584	Monsieur	AYE	Calvin	Relève	oui	Dunkerque Grand Littoral Volley-Ball 59140 DUNKERQUE	1 000 €	1 000 €
Volley-Ball	619 809	Madame	DEFRAEYE	Jade	Relève	oui	Volley-Club Saint-Polois 59430 SAINT-POL-SUR-MER	1 000 €	1 000 €
TOTAL									26 200 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE COLLEGES ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE COLLEGES ANNEE SCOLAIRE 2020-2021									
NOM DU COLLEGE SIEGE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE SIEGE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)Nbr de d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE E FORFAITAIRE	STAGE AU VAL JOLY	MONTANT PROPOSE	
COLLEGES PUBLICS									
Rue Emmanuel Chabrier BP 67 59111 BOUCHAIN Collège de l'Ostrevant Rue Emmanuel Chabrier BP 67	436 260	713	Monsieur Bertrand DELROT	233	32,7%	450 €	0 €	450 €	
BP 69 59180 CAPPELLE LA GRANDE Collège Maxence Van der Meersch 16 Avenue du Général de Gaulle	132 296	333	Madame Leslie TALLEUX	48	14,4%	250 €	0 €	250 €	
9 Rue de Bergues 59670 CASSEL Collège Robert Le Frison 9 Rue de Bergues	381 791	466	Madame Elisabeth GRESSIER	190	40,8%	450 €	0 €	450 €	
Rue du Stade Bayard BP 30247 59723 DENAIN Cedex Collège Bayard Rue du Stade Bayard BP 30247	130 031	338	Monsieur Nicolas CAILLEREZ	52	15,4%	250 €	0 €	250 €	
357 Rue Marceline BP 30840 59508 DOUAI Cedex Collège Châtelet 357 Rue Marceline BP 30840	129 789	717	Monsieur Gilles HOGREL	182	25,4%	250 €	0 €	250 €	

Collège Lavoisier 37 Rue Sadi Carnot 59680 FERRIERE LA GRANDE 37 Rue Sadi Carnot 59680 FERRIERE LA GRANDE	120 707	467	Madame Isabelle LIENARD	239	-	0 €	840 €	840 €
345 Rue du Stade 59231 GOUZEAUCOURT Collège Pharamond Savary 345 Rue du Stade	419 271	231	Madame Sandrine BEAUVOIS	67	29,0%	250 €	0 €	250 €
Collège Lili Keller-Rosenberg 104 Avenue du Stade 59250 HALLUIN Collège Lili Keller-Rosenberg 104 Avenue du Stade 59250 HALLUIN HAUTMONT	648 696	489	Monsieur Pierre PIENS	169	34,6%	200 €	0 €	200 €
59618 MAUBEUGE Cedex Collège Pierre de Ronsard 17 Rue du Vélodrome HAUTMONT	129 759	376	Madame Myriam FREMAUX	140	37,2%	450 €	0 €	450 €
Collège Saint-Exupéry 140 Avenue d'Hebburn 59330 HAUTMONT Collège Saint-Exupéry 140 Avenue d'Hebburn 59330 HAUTMONT	419 006	557	Monsieur Alain HOURIEZ	78	-	0 €	1 200 €	1 200 €
BP 209 59573 JEUMONT Cedex Collège Charles de Gaulle BP 209 Rue de la Tour BP 179	129 906	358	Monsieur Eric GEORGES	50	14,0%	250 €	0 €	250 €
59573 JEUMONT Cedex Collège Eugène Thomas Rue de la Tour BP 179	429 098	320	Monsieur Ludovic CESSELLI	81	25,3%	250 €	0 €	250 €
Rue de Montigny 59167 LALLAING Collège Joliot Curie Rue de Montigny	419 204	362	Monsieur Jean LABIT	117	32,3%	450 €	0 €	450 €
Collège Debeyre 1 Rue Robert Schumann BP 8 59374 LOOS Cedex	637 126	367	Monsieur Bernard DELESCLOSE	111	30,2%	200 €	0 €	200 €
Collège Rouges Barres 95 Allée Gabriel 59700 MARCQ EN BAROEUL	137 392	421	Madame Martine HUMBERT	65	15,4%	250 €	0 €	250 €

Collège Alphonse Terroir 131 Avenue Albert Schweitzer 59582 MARLY	418 629	582	Madame Anne-Sophie DURIEUX	167	28,7%	250 €	0 €	250 €
Collège Robert Desnos Rue de la Fabrique 59176 MASNÿ	504 241	448	Madame Martine LEBRUN	129	28,8%	250 €	0 €	250 €
Collège Vauban 115 Rue de Douzies 59600 MAUBEUGE	151 190	525	Monsieur Franck BETRICHE	166	31,6%	450 €	0 €	450 €
Collège Maxence Van der Meersch Rue Mirabeau MOUVAUX BP 60025 59588 BONDUES Cedex	129 801	360	Monsieur Mokhtar MENMADALA	142	39,4%	450 €	0 €	450 €
Collège Jean Demailly Rue du Collège BP 40434 59474 SECLIN Cedex	303 175	515	Monsieur Bernard VIEZ	181	35,1%	450 €	0 €	450 €
Collège Victor Hugo 20 Rue de Luchon 59490 SOMAIN	168 680	667	Monsieur Philippe ROSZYCK	154	23,1%	250 €	0 €	250 €
Collège Denis Saurat 20 Rue Robert Fontesse 59132 TRELON	132 295	295	Monsieur Guillaume JOCAILLE	30	10,2%	250 €	0 €	250 €
Collège Paul Langevin Rue de l'Egalité 59125 TRITH SAINT LEGER	419 460	231	Monsieur Pascal MAES	49	21,2%	250 €	0 €	250 €
Collège Léon Blum 2 Rue Roger Salengro 59136 WAVRIN	130 245	492	Monsieur Jean-Michel AUDUBERT	133	27,0%	250 €	0 €	250 €
COLLEGES PRIVES								
Jeanne d'Arc 157 Rue de l'Hôtel de Ville 59260 AULNOYE AYMERIES	23 124	196	Madame Mélanie DEBRUE	35	17,9%	250 €	0 €	250 €
								9 090 €

4.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305123-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIERET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Utilisation des recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière de l'année 2020.

Vu le rapport DV/2021/311

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police 2020 conformément au dispositif décrit dans le rapport et telle que présentée dans le tableau ci-annexé.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 10.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

	Commune	Intitulé du projet	Montant des travaux HT	Subvention par projet	Subvention par commune
1	ABANCOURT	le réaménagement de l'espace public - Grand Rue	26 300,00 €	19 725,00 €	38 097,50 €
2		le renforcement de la signalisation à Led - Grand Rue	9 850,00 €	7 387,50 €	
3		la mise en place de potelets et de barrières - Grand Rue	7 980,00 €	5 985,00 €	
4		la réalisation de passages piétons - Grand Rue	15 800,00 €	5 000,00 €	
5	ABSCON	le réaménagement de l'espace public	20 400,00 €	15 300,00 €	48 918,50 €
6		la création d'un parking en dehors du domaine public routier	38 459,70 €	10 000,00 €	
7		l'installation de mobilier urbain	2 241,00 €	1 680,75 €	
8		l'installation de panneaux à Led	8 821,00 €	6 615,75 €	
9		la réalisation d'un quai bus	15 920,00 €	5 572,00 €	
10		la réalisation de passages piétons	7 500,00 €	3 750,00 €	
11		le marquage de places de stationnement	2 559,75 €	1 000,00 €	
12		la mise aux normes des passages piétons existants	15 120,00 €	5 000,00 €	
13	AIX EN PEVELE	l'installation de radars pédagogiques RD 127et RD 955	6 500,00 €	4 875,00 €	4 875,00 €
14	AMFROIPIRET	le réaménagement de l'espace public rue du Quesnoy	49 095,00 €	20 000,00 €	31 742,50 €
15		la création d'aménagements cyclables rue du Bracmar	9 948,00 €	7 461,00 €	
16		la réalisation d'écluses rue de l'Eglise	4 684,00 €	3 513,00 €	
17		la réalisation de passages piétons rue Yvon Carlier	1 537,00 €	768,50 €	
18	ANNEUX	la réaménagement de l'espace public RD15	63 630,00 €	20 000,00 €	25 000,00 €
19		la création de passages piétons RD15	11 070,00 €	5 000,00 €	
20	ANOR	le réaménagement ponctuel de la voirie à l'intersection de la rue du Marais et de la rue Fostier Bayard	20 725,00 €	15 543,75 €	33 105,75 €
21		la réalisation de passages piétons à l'intersection de la rue du Marais et de la rue Fostier Bayard	4 164,00 €	2 082,00 €	
22		la réalisation d'aménagements cyclables à l'intersection de la rue du Marais et de la rue Fostier Bayard	20 640,00 €	15 480,00 €	
23	ARLEUX	la création d'un parking en dehors du domaine public routier	47 844,70 €	10 000,00 €	10 000,00 €
24	AUBERCHICOURT	la réalisation d'un ralentisseur de type dos d'âne - rue Sainte Marie	4 932,00 €	3 699,00 €	6 574,00 €
25		la réalisation de passages piétons - rue Sainte Marie	5 750,00 €	2 875,00 €	
26		la création d'un parking en dehors du domaine public routier	365 970,00 €	10 000,00 €	
27	AUBY	la création d'un parking en dehors du domaine public routier	105 076,00 €	10 000,00 €	26 843,00 €
28		la mise en place de mobilier urbain	9 124,00 €	6 843,00 €	
29	AUCHY LEZ ORCHIES	la création d'un parking en dehors du domaine public routier ruelle Dancoisne	4 820,00 €	2 410,00 €	2 410,00 €
30	AUDIGNIES	le réaménagement de l'arrêt de bus du Giron	16 800,00 €	8 400,00 €	8 400,00 €
31	AVESNELLES	la sécurisation des passages piétons RD133 - rue du Moulinet	32 185,00 €	5 000,00 €	13 718,75 €
32		l'installation de radars pédagogiques RN2	11 625,00 €	8 718,75 €	
33	AVESNES LE SEC	l'installation de radars pédagogiques rues de Bouchain et Gabriel Péri	4 875,00 €	3 656,25 €	3 656,25 €
34	AVESNES LES AUBERT	la pose de panneaux lumineux pour la mise en sécurité de la rue du 8 mai 1945	5 780,00 €	4 335,00 €	4 335,00 €
35	BACHY	l'aménagement des trottoirs rue Pasteur	44 375,00 €	20 000,00 €	24 362,75 €
36		le remplacement d'un ancien abribus RD955 - route nationale	5 817,00 €	4 362,75 €	
37	BAIVES	l'installation de coussins berlinois rue de Baillèvre et rue Principale	7 010,00 €	5 257,50 €	5 257,50 €
38	BANTIGNY	la création d'un cheminement piéton rue de Cambrai	25 035,00 €	12 517,50 €	24 142,50 €
39		la pose de signalisation renforcée à Led rue de Cambrai	4 600,00 €	3 450,00 €	
40		l'installation de chicanes rue de Cambrai	6 250,00 €	4 687,50 €	
41		l'installation de radars pédagogiques rue de Cambrai	4 650,00 €	3 487,50 €	
42	BAZUEL	le remplacement d'un abribus Grand Rue	3 653,00 €	2 739,75 €	2 739,75 €
43	BEAUDIGNIES	la création d'un trottoir route de Ruesnes	11 217,70 €	8 413,28 €	8 413,28 €
44	BERSEE	l'installation de signalisation renforcée à Led	4 610,00 €	3 457,50 €	8 535,00 €
45		l'installation de signalisation renforcée à Led	6 770,00 €	5 077,50 €	
46	BERTRY	le réaménagement de l'espace public RD98 - rue Delory	58 250,00 €	20 000,00 €	61 377,50 €
47		la création de plateaux surélevés RD98c - rue de la République	15 150,00 €	11 362,50 €	
48		la mise en place de mobilier urbain - RD98/98c - rues Delory et République	61 400,00 €	10 000,00 €	
49		la réalisation de chicanes RD98/98c - rues Delory et Jacquard	5 600,00 €	4 200,00 €	
50		l'aménagement de passages piétons RD98/98c/115	9 630,00 €	4 815,00 €	
51		la délimitation de places de stationnement R98/98c - rues Delory et République	3 000,00 €	1 000,00 €	
52		la création d'un parking en dehors du domaine public routier RD98c - rue de la République	148 424,00 €	10 000,00 €	
53		la pose de panneaux électriques certifiés à Led pour la sécurisation de la RD16	10 400,00 €	7 800,00 €	
54	BETHENCOURT	la pose de signalisation renforcée à Led pour la sécurisation de la RD16	5 800,00 €	4 350,00 €	20 077,50 €
55		l'élargissement et l'aménagement des accotements routiers pour la sécurisation de la RD 16	14 175,00 €	7 087,50 €	
56		la pose de pose de barrières pour la sécurisation de la RD 16	1 120,00 €	840,00 €	
57	BEUVRY LA FORET	l'installation de radars pédagogiques rue du Saulzoir	6 268,00 €	4 701,00 €	14 103,00 €
58		l'installation de radars pédagogiques rue Ricquier	6 268,00 €	4 701,00 €	
59		l'installation de radars pédagogiques rue du Ghien	6 268,00 €	4 701,00 €	
60	BLECOURT	la pose d'un nouvel abribus Grand Place	3 405,61 €	2 554,21 €	2 554,21 €
61	BOUSSIERES EN CAMBRESIS	la mise en place de barrières	1 908,10 €	1 431,08 €	1 431,08 €
62	BUGNICOURT	l'élaboration d'un plan de circulation	9 000,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
63	BUSIGNY	la réalisation de chicanes RD15 - rue de la gare	24 580,00 €	18 435,00 €	45 725,00 €
64		la réalisation de passages piétons RD15 - rue de la gare	8 335,00 €	4 167,50 €	
65		la réalisation de chicanes - rue du Moulin	16 960,00 €	12 720,00 €	
66		la réalisation de chicanes RD21 - rue des frères Desjardin	13 870,00 €	10 402,50 €	
67	BUYSSCHEURE	l'éclairage d'un arrêt de bus au lieu dit "Le Point du Jour"	3 105,00 €	1 552,50 €	1 552,50 €
68	CAGNONCLES	la création d'un cheminement piéton	61 100,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
69	CAMPIN EN CAREMBAULT	la création d'un parking en dehors du domaine public routier	11 124,00 €	5 562,00 €	5 562,00 €
70	CANTAING SUR L ESCAUT	l'installation de signalisation renforcée à Led RD142 - rue de Noyelles sur Escaut	8 400,00 €	6 300,00 €	10 278,00 €
71		la réalisation de chicanes RD142 - rue de Noyelles sur Escaut	5 304,00 €	3 978,00 €	
72	CHÂTEAU L'ABBAYE	la réalisation de plateaux rue de Flines	33 500,00 €	25 000,00 €	68 546,50 €
73		le réaménagement de l'espace public rue de Flines	47 380,00 €	20 000,00 €	
74		la création d'un parking en dehors du domaine public routier rue de Flines	20 290,00 €	10 000,00 €	
75		la création d'un ralentisseur de type dos d'âne rue de Flines	12 168,00 €	9 126,00 €	
76		la réalisation de passages piétons rue de Flines	8 841,00 €	4 420,50 €	
77		l'installation d'un feu tricolore pour sécuriser la traversée piétonne de l'école rue de l'Eglise	24 900,13 €	18 675,10 €	
78	CLARY	le réaménagement de voirie - création d'écluses rues Leclerc et De Gaulle	20 027,80 €	15 020,85 €	40 472,90 €
79		la réalisation de passages piétons rues de l'Eglise et Leclerc	26 285,20 €	5 000,00 €	
80		la réalisation de passages piétons place des Ecoisais, rues Bourlet et Lecoq	3 553,90 €	1 776,95 €	
81	CONDE SUR L'ESCAUT	la réalisation de passages piétons	14 963,77 €	5 000,00 €	5 000,00 €
82	COURCHELLETES	l'installation de signalisation à Led	2 912,79 €	2 184,59 €	4 965,37 €

83	COURMELLEUX	l'installation d'un radar pédagogique	3 707,70 €	2 780,78 €	4 700,00 €
84	CUINCY	l'installation d'arceaux à vélo	1 368,00 €	1 026,00 €	1 026,00 €
85	DIMECHAUX	la mise en place de radars pédagogiques RD 27	3 566,60 €	2 674,95 €	2 674,95 €
86	DOMPIERRE SUR HELPE	la création d'un plateau RD124 - rue Charles Desquilbet	14 052,20 €	10 539,15 €	10 539,15 €
87	ECCLES	l'installation de radars pédagogiques	7 050,00 €	5 287,50 €	5 287,50 €
88	EMERCHICOURT	la création de chicanes rue de la Verreries et rue Achille Gaillez	9 069,90 €	6 802,43 €	6 802,43 €
89	ENNEVELIN	la création d'un parking en dehors du domaine public routier	205 140,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
90	ERINGHEM	l'installation d'un radar pédagogique RD 310	2 987,10 €	2 240,33 €	2 240,33 €
91	ERRE	la création d'un cheminement piéton rue Lucien Pouillé	18 991,85 €	9 495,93 €	9 495,93 €
92	ESCAUDAIN	la pose de deux radars pédagogiques - avenue Jules Guesdes et rue Camille Desmoulins	6 705,48 €	5 029,11 €	5 029,11 €
93		la réalisation d'un cheminement piéton RD122 - rue du trou Bayard	38 550,00 €	20 000,00 €	
94	ESTAIRE	la réalisation d'un cheminement piéton RD18 - rue du Bois	43 020,00 €	20 000,00 €	77 620,70 €
95		la marquage de piste cyclable RD946 - rue Jacqueminemars	18 938,60 €	14 203,95 €	
96		l'installation de feux tricolores rues de Merville, Jules Ferry, Aimé Coupet	31 222,33 €	23 416,75 €	
97	FELLERIES	la pose d'un abribus route de Solre le Château	3 259,00 €	1 140,65 €	3 584,90 €
98		la pose d'un abribus rue du Chemin Vert	3 259,00 €	2 444,25 €	
99	FERON	la pose de coussins berlinois	9 836,28 €	7 377,21 €	7 377,21 €
100	FLERS EN ESCRIBIEUX	l'installation de radars pédagogiques	4 400,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €
101	FLESQUIERES	la création chemin piétonnier pour sécuriser l'accès au cimetière communal	22 615,00 €	11 307,50 €	11 307,50 €
102	FLINES LEZ RACHES	l'installation d'écluses rue Dullieu	8 695,00 €	6 521,25 €	6 521,25 €
103	FRESNES SUR ESCAUT	l'installation de coussins berlinois rue Pasteur	2 510,00 €	1 882,50 €	1 882,50 €
104	GENECH	la réalisation d'écluses rue blonde	8 320,00 €	6 240,00 €	6 240,00 €
105	GOMMEGNIES	la création de chicanes rue du cheval blanc	15 866,00 €	11 899,50 €	19 279,50 €
106		l'installation de radars pédagogiques rue de la cavé	9 840,00 €	7 380,00 €	
107		la création de chicanes rue de Villers Plouich	28 729,00 €	20 000,00 €	
108	GOUZEACOURT	l'installation de panneaux à Led rue de Metz en Couture	4 600,00 €	3 450,00 €	27 348,00 €
109		la matérialisation du stationnement	2 903,00 €	1 000,00 €	
110		l'installation de barrières	3 864,00 €	2 898,00 €	
111		l'installation de signalisation renforcée à Led	8 891,50 €	6 668,63 €	13 337,25 €
112	HAMEL	l'installation de signalisation renforcée à Led	8 891,50 €	6 668,63 €	
113	HARGNIES	la sécurisation de la rue de Mons par l'aménagement d'écluses	11 816,69 €	8 862,52 €	8 862,52 €
114	HASNON	l'installation de radars pédagogiques rue Jean Jaurès	4 153,00 €	3 114,75 €	3 114,75 €
115	HAVELUY	l'implantation de 3 dos d'âne rues Vaillant Couturier et Brunet	9 960,00 €	7 470,00 €	7 470,00 €
116		l'installation de panneaux à Led	4 524,64 €	3 393,48 €	
117	HERGNIES	l'installation de panneaux à Led	4 524,64 €	3 393,48 €	8 891,43 €
118		l'installation de barrières	2 805,96 €	2 104,47 €	
119	HONNECHY	la sécurisation de la RD 932 - chaussée de Brunehaut - et de la RD 115 - rue de la Gare	9 307,00 €	6 980,25 €	6 980,25 €
120	JOLIMETZ	l'aménagement d'un cheminement piéton le long de la RD932	39 155,00 €	19 577,50 €	19 577,50 €
121	LA SENTINELLE	la création de deux quais bus rue Carpezat et rue Léo Lagrange	19 457,50 €	6 810,13 €	6 810,13 €
122		la réalisation de chicanes rue Sadi Carnot et rue Gambetta	12 185,00 €	9 138,75 €	
123		l'installation d'un radar pédagogique rue des accacias et rue de Montigny	4 700,00 €	3 525,00 €	
124	LALLAING	l'installation de mobilier urbain rue Sculfort et rue Pasteur	3 786,00 €	2 839,50 €	26 503,25 €
125		la marquage de places de stationnement rue Lambrecht	3 393,00 €	1 000,00 €	
126		la création d'un parking en dehors du domaine public routier	32 413,00 €	10 000,00 €	
127	LAMBRES LEZ DOUAI	l'élaboration d'un plan de circulation	10 980,00 €	5 490,00 €	5 490,00 €
128	LANDAS	la création de trottoirs rue du Hennoy	34 245,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
129	LE CATEAU CAMBRESIS	la pose de barrières à proximité de l'école	26 876,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
130	LE QUESNOY	la réalisation de passages piétons mise en accessibilité des trottoirs RD 86	19 342,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
131		la réalisation d'un conte-sens cyclables rue de l'Helpe	2 114,00 €	1 585,50 €	
132	LIESSIES	l'installation d'un radar pédagogique	3 945,00 €	2 958,75 €	8 141,50 €
133		l'installation d'un panneau à Led	3 475,00 €	2 606,25 €	
134		la réalisation de passages piétons	1 982,00 €	991,00 €	
135	LIGNY EN CAMBRESIS	la création d'un parking en dehors du domaine public routier rue Lambert	19 971,90 €	9 985,95 €	9 985,95 €
136	LOOBERGHE	l'installation de feux d'alerte de type R1 aux abords de l'école et de la salle des fêtes	1 355,00 €	1 016,25 €	1 016,25 €
137		la réalisation de chicanes RD94a - rue Louis Marga	1 300,00 €	975,00 €	
138	LOUVIL	la création de passages piétons RD94a - rue Louis Marga	4 200,00 €	2 100,00 €	3 075,00 €
139		la réalisation de plateaux surélevés rue des alliés	24 200,00 €	18 150,00 €	
140	MARETZ	la réalisation d'écluses RD15 - Rue Guynemer	4 000,00 €	3 000,00 €	48 879,75 €
141		le réaménagement de l'espace public RD932 - rue de la victoire	18 960,00 €	14 220,00 €	
142		le réaménagement de l'espace public RD15 et 111	18 013,00 €	13 509,75 €	
143		l'installation de signalisation renforcée à Led	6 140,00 €	4 605,00 €	
144	MASNIERES	l'installation de panneaux à Led	3 350,00 €	2 512,50 €	7 592,50 €
145		le réaménagement de l'espace public	950,00 €	475,00 €	
146	MAULDE	le réaménagement de l'espace public rue de la Trinquette	35 645,00 €	20 000,00 €	25 000,00 €
147		la réalisation de passages piétons rue de la Trinquette	16 050,98 €	5 000,00 €	
148	MAUROIS	la mise en place d'écluses chaussée Brunehaut et rue de Bertry	10 159,00 €	7 619,25 €	11 119,88 €
149		l'aménagement du trottoir chaussée Brunehaut	4 667,50 €	3 500,63 €	
150	MECQUIGNIES	le réaménagement de l'espace public rue du centre	6 760,00 €	5 070,00 €	15 070,00 €
151		la création d'un parking en dehors du domaine public routier impasse Ribaucourt	53 464,00 €	10 000,00 €	
152	MERIGNIES	l'installation de panneaux à Led rue de la Mairie et rue de Pont à Marcq	10 200,00 €	7 650,00 €	7 650,00 €
153	MILLAM	la mise en sécurité des trottoirs aux abords de l'école	1 989,86 €	1 492,40 €	1 492,40 €
154		la réalisation de chicanes rue Roger Salengro et rue du 8 mai 1945	5 400,00 €	4 050,00 €	
155	MILLONFOSSE	l'installation de radars pédagogiques ru du 8 mai 1945	5 500,00 €	4 125,00 €	18 865,00 €
156		l'installation de panneaux à Led rue Roger Salengro et rue du 8 mai 1945	13 300,00 €	9 975,00 €	
157		la réalisation de passages piétons rue Roger Salengro	1 430,00 €	715,00 €	
158		le réaménagement de l'espace public sur RD932/955	44 860,00 €	20 000,00 €	
159	MONTAY	la création d'îlots directionnels sur RD932/955	23 454,00 €	17 590,50 €	44 190,50 €
160		l'installation de signalisation renforcée à Led sur RD932/955	4 400,00 €	3 300,00 €	
161		l'installation de panneaux à Led sur RD932/955	4 400,00 €	3 300,00 €	
162	MORBECCQUE	la création d'un cheminement piéton le long de la RD 916	69 902,50 €	30 000,00 €	33 723,00 €
163		la sécurisation et la mise en accessibilité de l'arrêt de bus RD 946	7 446,00 €	3 723,00 €	
164	MOUSTIER EN FAGNE	la création d'un plateau ralentisseur rue des Iviers	11 078,00 €	8 308,50 €	8 308,50 €
165	NAVES	la mise en place d'un feu R1 RD 157	12 660,00 €	9 495,00 €	9 495,00 €
166	NEUVILLE SAINT REMY	l'installation de deux radars pédagogiques Rue du Moulin et Rue de Sainte-olle	2 730,00 €	2 047,50 €	26 811,75 €
167		l'installation de feux tricolores au carrefour des rues de Lille et du Moulin	33 019,00 €	24 764,25 €	
168	NIEPPE	l'installation d'un radar pédagogique rue de Bailleul	2 400,00 €	1 800,00 €	11 800,00 €
169		l'installation de mobilier urbain à proximité des établissements scolaires	25 909,00 €	10 000,00 €	
170	NOMAIN	le réaménagement de l'espace public à proximité de la rue de la Gambette	29 825,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €

171		l'installation de signalisation renforcée à Led sur la RD142 (rue de Cantaing)	7 200,00 €	5 400,00 €	
172	NOYELLES SUR ESCAUT	l'installation de panneaux à Led sur la RD29 (rue Pasteur)	8 400,00 €	6 300,00 €	16 794,75 €
173		la réalisation d'écluses sur la RD142	6 793,00 €	5 094,75 €	
174		la réalisation de plateaux ralentisseurs rue de la haute ville	27 300,00 €	20 475,00 €	
175		le réaménagement de l'espace public rue de la haute ville	33 602,50 €	20 000,00 €	
176	ODOMEZ	la création de chicane rue de la haute ville	9 300,00 €	6 975,00 €	53 450,00 €
177		la réalisation de passages piétons	15 630,00 €	5 000,00 €	
178		la matérialisation de stationnement sur la chaussée	7 200,00 €	1 000,00 €	
179	OHAIN	l'installation de coussins berlinois tour de la Place	12 065,00 €	9 048,75 €	10 658,75 €
180		la réalisation passages piétons tour de la Place	3 220,00 €	1 610,00 €	
181	ONNAING	la réalisation de ralentisseur type dos d'âne rue de la république	6 504,00 €	4 878,00 €	6 717,50 €
182		la réalisation de passages piétons	3 679,00 €	1 839,50 €	
183		l'installation de coussins berlinois rue de Thun l'Evêque	4 540,00 €	3 405,00 €	
184	PAILLEN COURT	la réalisation d'écluses rue de Thun l'Evêque	2 030,00 €	1 522,50 €	5 357,50 €
185		la réalisation de passages piétons	860,00 €	430,00 €	
186		le réaménagement de l'espace public rue René Franck	5 521,00 €	4 140,75 €	
187	PETITE-FORET	l'installation de coussins berlinois rue René Franck	3 380,00 €	2 535,00 €	7 425,75 €
188		la matérialisation de stationnement sur chaussée	1 000,00 €	750,00 €	
189	PREUX AU BOIS	la pose d'un nouvel abribus "Le Petit Preux"	6 440,00 €	4 830,00 €	4 830,00 €
190	PREUX AU SART	la création d'un cheminement piéton entre Preux au Sart et Wargnies le Petit	167 860,00 €	20 000,00 €	21 968,50 €
191		la réalisation de passage piétons	3 937,00 €	1 968,50 €	
192	PRISCHES	l'installation d'un ralentisseur rue des Eaux	9 962,00 €	7 471,50 €	7 471,50 €
193	QUAROUBLE	l'installation de panneaux à Led	1 532,00 €	1 149,00 €	
194		la mise en place de signalisation renforcée à Led	1 290,00 €	967,50 €	2 116,50 €
195	QUERENAING	la réalisation de ralentisseur de type dos d'âne rue de Sommaing	4 439,00 €	3 329,25 €	14 640,00 €
196		la réalisation d'une mini chicane rue de Verchain	15 081,00 €	11 310,75 €	
197		la réalisation de chicanes sur la RD8c - rue Jean Jaurès	15 769,18 €	11 826,89 €	16 826,89 €
198	RAIMBEAUCOURT	la réalisation de passages piétons	11 674,37 €	5 000,00 €	
199	RAMILLIES	l'installation de panneaux lumineux rue de Cambrai et rue d'Eswards	6 724,00 €	5 043,00 €	5 043,00 €
200		l'installation de signalisation renforcée à Led RD118 - rue Joseph Dollet	1 724,00 €	1 293,00 €	
201		l'installation de panneaux à Led RD118 - rue Alexandre Cousin	1 764,00 €	1 323,00 €	
202		l'installation de signalisation renforcée à Led RD97b - rue Jules Guesde	1 724,00 €	1 293,00 €	7 479,00 €
203	RIEUX EN CAMBRESIS	l'installation de panneaux à Led RD97b - rue Jules Guesde	1 518,00 €	1 138,50 €	
204		l'installation de signalisation renforcée à Led RD97c - rue de Bousières	1 724,00 €	1 293,00 €	
205		l'installation de panneaux à Led RD97c - rue de Bousières	1 518,00 €	1 138,50 €	
206	ROMERIES	l'installation d'un éclairage public au niveau de l'arrêt de bus	901,60 €	450,80 €	450,80 €
207		la création d'un parking en dehors du domaine public routier rue Anatole France	50 282,61 €	10 000,00 €	
208	ROOST WARENDIN				12 726,71 €
209		la réalisation d'une traversée piétonne avec ilot refuge au carrefour des rues Anatole France et Pasteur	3 635,61 €	2 726,71 €	
210	RUMEGIES	le réaménagement de l'espace public de la rue des 3 magots	17 374,50 €	13 030,88 €	13 930,88 €
211		la réalisation de passages piétons	1 800,00 €	900,00 €	
212	RUMILLY EN CAMBRESIS	la mise en accessibilité d'un quai bus RD644 - route nationale	34 024,00 €	11 908,40 €	27 773,90 €
213		le réaménagement de l'espace public RD142 - rue Jean Jaurès et rue Charles Gide	21 154,00 €	15 865,50 €	
214	SAINS DU NORD	le réaménagement de l'espace public - rue Là-haut	35 577,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
215	SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI	la création d'un cheminement piéton le long de la rue du 8 mai 1945	30 495,00 €	15 247,50 €	15 247,50 €
216		la réalisation de chicanes Vieille Route	10 500,00 €	7 875,00 €	
217	SAINT HILAIRE SUR HELPE	l'installation de signalisation renforcée à Led Vieille Route	6 000,00 €	4 500,00 €	18 765,00 €
218		le réaménagement de l'espace public Vieille Route	4 400,00 €	3 300,00 €	
219		l'installation de mobilier urbain Vieille Route	2 880,00 €	2 160,00 €	
220		la réalisation de passages piétons Vieille Route	1 860,00 €	930,00 €	
221	SAINT VAAST EN CAMBRESIS	la réalisation de coussin berlinois rue Paul Langevin	7 128,00 €	5 346,00 €	5 346,00 €
222	SAINT-BENIN	la réalisation d'écluses sur les RD67 et 267	16 769,00 €	12 576,75 €	12 576,75 €
223	SALESCHES	l'installation de feux tricolores RD86	21 720,00 €	16 290,00 €	
224		la réalisation d'écluses RD86	18 666,00 €	13 999,50 €	34 426,50 €
225		la réalisation de passages piétons RD86	8 274,00 €	4 137,00 €	
226	SAMEON	l'installation d'un radar pédagogique rue du Biais	5 320,00 €	3 990,00 €	5 845,88 €
227		la création d'un chaudiou contour du Richon	2 474,50 €	1 855,88 €	
228	SEPIMERIES	l'installation de coussins berlinois chemin latéral	2 700,00 €	2 025,00 €	
229		le réaménagement ponctuel de la voirie chemin latéral	860,00 €	645,00 €	4 406,25 €
230		la création d'aménagements cyclables chemin latéral	2 315,00 €	1 736,25 €	
231	SOCX	la mise en place d'arceaux à vélo	2 832,00 €	2 124,00 €	3 333,38 €
232	STEENBECQUE	l'installation d'un radar pédagogique route de Saint Omer	1 612,50 €	1 209,38 €	
233		la réalisation de plateaux ralentisseurs - rue Latérale	7 904,00 €	5 928,00 €	5 928,00 €
234	TAISNIERE EN TIERACHE	l'aménagement d'un arrêt de bus RD117 - la place	5 500,00 €	4 125,00 €	10 679,80 €
235		l'aménagement d'un arrêt de bus RD117 - la place	18 728,00 €	6 554,80 €	
236	THUN L'VEEQUE	le remplacement de 2 abris bus rue Roger Salengro et rue du Moulin	7 400,00 €	5 550,00 €	5 550,00 €
237	VICQ	l'installation de radars pédagogiques	4 276,00 €	3 207,00 €	4 223,25 €
238		l'installation de signalisation renforcée à Led	1 355,00 €	1 016,25 €	
239	VILLERS AU TERTRE	la pose de barrières rues d'Erchin, de Monchecourt et de Bugnicourt	11 250,00 €	8 437,50 €	10 524,99 €
240		la pose de signalisation renforcée à Led rues d'Erchin, de Monchecourt et de Bugnicourt	2 783,32 €	2 087,49 €	
241		le réaménagement de l'espace public - Centre Bourg	53 047,00 €	20 000,00 €	
242	VILLERS EN CAUCHIES	l'installation de chicanes pour la requalification du Centre Bourg	15 000,00 €	11 250,00 €	31 384,00 €
243		la réalisation de passages piétons au Centre Bourg	268,00 €	134,00 €	
244	VILLERS PLOUICH	la réalisation de passages piétons	3 069,00 €	1 534,50 €	1 534,50 €
245	VOLCKERINCKHOVE	l'installation de signalisation renforcée à Led chemin de la Cabarette	677,50 €	508,13 €	508,13 €
246	WAHAGNIES	l'installation de deux abribus rue Pasteur et rue Henri Ghesquière	5 174,00 €	1 810,90 €	1 810,90 €
247		la réalisation d'un plateau ralentisseur RD40 - rue Jean Jaurès/rue Barbusse	10 000,00 €	7 500,00 €	
248	WALLERS	la réalisation d'un plateau ralentisseur - rue Jaurès / rue de la gare	10 000,00 €	7 500,00 €	25 259,06 €
249		l'installatin de radars pédagogiques RD40 - rue Jean Jaurès	3 678,75 €	2 759,06 €	
250		la réalisation d'un plateau ralentisseur RD40 rue Jean Jaurès / rue Victor Hugo	10 000,00 €	7 500,00 €	
251	WAMBAIX	la réalisation d'écluses rue de Séravillers	2 727,00 €	2 045,25 €	
252		l'installation de signalisation renforcée à Led rue de Séravillers	5 000,00 €	3 750,00 €	11 723,00 €
253		l'installation de panneaux électriques à Led rue de Séravillers	5 000,00 €	3 750,00 €	
254		la réalisation de passages piétons rue de Séravillers et rue du Roquet	4 355,50 €	2 177,75 €	
255	WARGNIES LE PETIT	la réalisation d'un passage piétons rue Marcel Dubois	67,50 €	33,75 €	
256		la réalisation d'écluses rue de la Boiscrete	5 040,00 €	3 780,00 €	7 900,50 €
257	WATTIGNIES LA VICTOIRE	l'installation de coussins berlinois rue James Pollet	5 449,00 €	4 086,75 €	
		l'installation d'un radar pédagogique RD 155	2 375,00 €	1 781,25 €	1 781,25 €

TOTAL

4 115 045,30 € | 1 793 500,10 € | 1 793 500,10 €

0,00 €

4.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305124-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOIX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Attribution des Aides à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) pour 2021

Vu le rapport DV/2021/312

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la répartition de l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) pour 2021, conformément au tableau ci-joint (annexe 1) ;
 - d'approuver la prorogation du délai de réalisation des subventions au titre de l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) pour 2020 jusqu'au 30 juin 2022, conformément au tableau ci-joint (annexe 2).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 11.

Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD sont Conseillers municipaux de Saint-Amand-les-Eaux.

Monsieur LEBLANC est Adjoint au Maire de Maubeuge.

Monsieur SIEGLER est Conseiller municipal délégué de Cambrai.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LABADENS (Adjointe au Maire de Cambrai), ainsi que Messieurs BEAUCHAMP (Conseiller municipal d'Arleux), BERNARD (Maire d'Anzin) et BRICOUT (Maire de Caudry) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames BECUE, LUCAS, MARTIN et BOISSEAUX. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

53 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ARLABOSSE.

Madame CIETERS, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour cette prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Annexe 1

	Commune	Objet	Catégorie de travaux	Montant HT	Subvention du projet	Subvention par commune
1	ABSCON	la création de chicanes rue d'Afrique du Nord	B	4 805,00 €	3 603,75 €	66 474,31 €
		l'installation de feux tricolores rue Degallaix/rue d'Arras	C1	43 328,00 €	30 000,00 €	
		la signalisation renforcée à Led rue Jean Jaurès	C5	8 821,36 €	6 616,02 €	
		l'installation de panneaux à Led rue Jean Jaurès et rue Bécart	C6	8 821,36 €	6 616,02 €	
		l'installation de panneaux à Led rue Degallaix	C6	8 821,36 €	6 616,02 €	
		l'installation d'éclairage public associé à une traversée piétonne rue Jean Jaurès	K	8 918,00 €	5 000,00 €	
		la réalisation d'une traversée piétonne avec ilot refuge rue Henri Durre	E	4 030,00 €	3 022,50 €	
2	AIBES	la réalisation de passages piétons tues Jean Jourès, de Mastaing, Jules Guesdes	F	15 000,00 €	5 000,00 €	
3	AIX EN PEVELE	la réalisation d'une écluse double rue de Jeumont (RD 963)	B	7 350,00 €	5 512,50 €	5 512,50 €
4	ARLEUX	la création de passages piétons RD 126	F	4 100,00 €	2 050,00 €	22 050,00 €
		le réaménagement de l'espace public RD 126	J	75 567,00 €	20 000,00 €	
4	ARLEUX	la réalisation de chicanes rue de la Chaussée et avenue de la Gare	B	14 721,50 €	11 041,13 €	11 041,13 €
5	ASSEVENT	l'installation de feux tricolores au carrefour de la route de Bousois, de la route d'Assevent (RD 959) et de la rue du Général de Gaulle (RD 136)	C1	24 279,25 €	18 209,44 €	18 209,44 €
6	AUBY	la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Fransisco Ferrer	A	15 990,60 €	11 992,95 €	59 964,75 €
		la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Fransisco Ferrer	A	15 990,60 €	11 992,95 €	
		la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Fransisco Ferrer	A	15 990,60 €	11 992,95 €	
		la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Fransisco Ferrer	A	15 990,60 €	11 992,95 €	
		la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Fransisco Ferrer	A	15 990,60 €	11 992,95 €	
7	AUCHY LES ORCHIES	l'installation d'un éclairage public associé à un aménagement de sécurité croisement RD549 - rue Martinache	L	3 195,35 €	2 396,51 €	8 222,31 €
		l'installation de signalisation renforcée à Led croisement RD549 - rue Martinache	C6	5 371,06 €	4 028,30 €	
		la réalisation d'un passage piétons rue du Hem	F	3 595,00 €	1 797,50 €	
8	AVESNELLES	le renforcement de l'éclairage public à proximité du collège rue Léo Lagrange (RD 133c)	K	15 750,00 €	5 000,00 €	40 000,00 €
		l'installation de radars pédagogiques route d'Haut-Lieu et route de Sains	C4	20 350,00 €	10 000,00 €	
		le réaménagement ponctuel de la voirie rue Leo Lagrange (RD 133c)	B	89 990,00 €	25 000,00 €	
9	AVESNES-LE-SEC	la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Rouget de l'Isle	D	13 409,84 €	10 057,38 €	10 057,38 €
10	BACHY	l'installation de signalisation renforcée à Led route Nationale	C5	3 300,51 €	2 475,38 €	2 475,38 €
11	BAIVES	la création d'un ralentisseur de type plateau rue principale (RD 283)	A	11 320,84 €	8 490,63 €	8 490,63 €
12	BANTIGNY	la mise en place de résine rue de Cambrai	I	1 250,00 €	937,50 €	937,50 €
13	BEAUDIGNIES	la création de chicane RD 100	B	2 736,00 €	2 052,00 €	3 987,00 €
		l'installation de manneaux à Led RD 100	C6	2 580,00 €	1 935,00 €	
14	BERMERIES	la requalification de la signalisation route de Roisin RD 154	H	769,25 €	576,94 €	957,11 €
		la réalisation d'une traversée piétonne avec ilot route de Lequesnoy (RD 942)	E	506,90 €	380,18 €	
15	BERSEE	l'installation d'écluses Grande Rue et rue de la Cardonnerie	B	9 760,00 €	7 320,00 €	14 235,00 €
		l'installation de signalisation renforcée à Led Grande Rue	C5	4 740,00 €	3 555,00 €	
		l'installation de panneaux à Led Grande Rue	C6	4 480,00 €	3 360,00 €	
16	BERTHEN	l'installation de feux tricolores Grande Rue (RD 10)	C1	25 890,00 €	19 417,50 €	19 417,50 €
17	BERTRY	la mise en place de résine à proximité des écoles sur les RD	I	9 000,00 €	6 750,00 €	16 175,00 €
		la requalification signalisation verticale toutes RD	H	5 900,00 €	4 425,00 €	
		la mise en place d'éclairage public associé à une traversée piétoe rue de la République	K	50 000,00 €	5 000,00 €	
18	BETHENCOURT	la réalisation de bandes d'éveil lieu dit l'Erclin	I	10 363,00 €	7 772,25 €	7 772,25 €
19	BEUVRY LA FORET	le réaménagement de l'espace public rue Jacques Varlet	J	184 112,49 €	20 000,00 €	20 000,00 €
20	BLECOURT	la requalification de la signalisation verticale rue de Moncheaux	H	3 020,00 €	2 265,00 €	2 265,00 €
21	BOESEGHEN	l'installation de panneaux de signalisation à Led rue d'Aire (RD 943B)	C5	1 396,56 €	1 047,42 €	2 094,84 €
		l'installation de panneaux de signalisation à Led rue de la Mairie (RD 122)	C5	1 396,56 €	1 047,42 €	
22	BRUAY SUR ESCAUT	la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Emile Zola	D	17 032,77 €	12 774,58 €	12 774,58 €
23	BUGNICOURT	la réalisation de passages piétons RD 47 et RD 643	F	3 648,00 €	1 824,00 €	7 080,00 €
		la réalisation d'un trottoir route de Fressin	J	7 008,00 €	5 256,00 €	
24	CANTAING SUR L ESCAUT	la mise en place de résine au sol RD 142	I	2 250,00 €	1 687,50 €	1 687,50 €
25	CAPPELLE LA GRANDE	la création d'un tourne à gauche route de Bourbourg (RD 131)	B	23 015,68 €	17 261,76 €	17 261,76 €
26	CAUDRY	la création de chicanes rue de la République	B	4 097,80 €	3 073,35 €	3 073,35 €
27	CLARY	l'installation de bandes d'alerte aux entrées du village	I	5 700,00 €	4 275,00 €	4 275,00 €
28	CONDE SUR L'ESCAUT	la réalisation de passages piétons route de Bonsecours	F	9 539,38 €	4 769,69 €	4 769,69 €
29	COURCHELETTES	l'installation de radars pédagogiques rue F Couteau	C4	7 415,42 €	5 561,57 €	9 930,76 €
		l'installation de panneaux électriques à Led rue F Couteau	C5	5 825,59 €	4 369,19 €	
30	CUINCY	le réaménagement de l'espace public rues Behague et Anicot (RD 125)	J	45 748,50 €	20 000,00 €	23 625,00 €
		la réalisation de passages piétons rues Behague et Anicot (RD 125)	F	7 250,00 €	3 625,00 €	
31	DAMOUSIES	la pose de panneaux de signalisation RD 27	H	914,00 €	685,50 €	685,50 €
32	DENAIN	la requalification de la signalisation verticale rues Alexandre Bauduin, route d'Oisy, rue Arthur Brunet et rue Pierre Bériot	H	10 547,27 €	7 910,45 €	14 836,97 €
		le réaménagement de l'espace public rues Arthur Brunet et Pierre Blériot	J	3 251,36 €	2 438,52 €	
		la réalisation de passages piétons rues Arthur Brunet et Pierre Blériot	F	8 976,00 €	4 488,00 €	
33	DOMPIERRE SUR HELPE	l'installation d'un éclairage public au niveau du passage piéton menant à l'arrêt de bus route Charles Desquilbet (RD 124)	K	4 543,65 €	3 407,74 €	3 407,74 €
34	DOUAI	l'installation de ralentisseurs trapézoïdal rue de la Clochette	A	23 347,17 €	17 510,38 €	17 510,38 €
35	ELESMES	la création de chicanes route de Binches et rue de Bersillies (RD 28 et 228)	B	4 454,79 €	3 341,09 €	3 341,09 €
36	ERCHIN	la requalification de la signalisation verticale rue de Lewarde, de la Mairie et de Villers	H	2 870,00 €	2 152,50 €	2 152,50 €
37	ESQUELBECCQ	le réaménagement de l'espace public RD 17 et RD 417	J	55 340,44 €	20 000,00 €	20 000,00 €
38	ESTREES	la création de passages piétons rue du Général de Gaulle	F	7 822,65 €	3 911,33 €	28 911,33 €
38	ESTREES	la réalisation de chicanes rue du Général de Gaulle, du Moulinet et d'Arleux	B	37 394,00 €	25 000,00 €	28 911,33 €
		l'installation de feux tricolores RD 159	C1	35 825,00 €	26 868,75 €	
39	FEIGNIES	l'installation de feux tricolores RD 159	C1	35 825,00 €	26 868,75 €	26 868,75 €
40	FERRIERE LA GRANDE	l'installation de signalisation renforcée à Led rue Casimir Fournier (RD 95) et avenue Clémenceau (RD 936)	C5	5 908,00 €	4 431,00 €	37 373,50 €
		la création de chicanes rue du Fort (RD 95)	B	40 680,00 €	25 000,00 €	

		la réalisation de chicanes rue Guynemer (RD 27)	B	10 590,00 €	7 942,50 €	
41	FLETRE	l'application de résine sur ilot RD 933	I	2 380,00 €	1 785,00 €	1 785,00 €
42	FLINES LEZ RACHES	l'installation de feux tricolores boulevard des alliés	C1	39 981,28 €	29 985,96 €	29 985,96 €
43	FLOYON	la pose de panneaux de signalisation RD 965	H	345,56 €	259,17 €	259,17 €
44	GENECH	la création d'un plateau rue de la Libération	D	12 850,00 €	9 637,50 €	14 637,50 €
		l'installation d'un éclairage public associé à une traversée piétonne	K	11 000,00 €	5 000,00 €	
45	GLAGEON	l'installation de signalisation renforcée à Led RD 20	C5	4 222,42 €	3 166,82 €	5 310,29 €
		l'installation de signalisation renforcée à Led RD 951	C6	2 111,21 €	1 583,41 €	
		la pose de panneaux de signalisation RD 20 et 951	H	746,76 €	560,07 €	
46	GODESWAERVELDE	l'installation de panneaux de signalisation à Led au carrefour des rues de Steenvoorde (RD 18) et d'Eecke (RD 69)	C6	5 459,00 €	4 094,25 €	4 094,25 €
47	GOGNIES CHAUSSEE	la pose de panneaux de signalisation rue Pasteur (RD 159)	H	4 370,00 €	3 277,50 €	28 542,50 €
		la réalisation de plateaux rue Pasteur (RD 159)	D	29 860,00 €	22 395,00 €	
		la réalisation de passages piétons rue Pasteur (RD 159)	F	5 740,00 €	2 870,00 €	
48	GONDECOURT	la création de passages piétons route d'Houplin (RD 147)	F	4 761,88 €	2 380,94 €	2 380,94 €
49	HARGNIES	Création d'écluses	B	11 816,69 €	8 862,52 €	8 862,52 €
50	HAVERSKERQUE	installation d'un radar pédagogique rue de Merville (RD 122)	C4	7 663,50 €	5 747,63 €	5 747,63 €
51	HERGNIES	la réalisation d'une écluse rue Jean Jaurès	B	7 102,50 €	5 326,88 €	26 512,88 €
		la réalisation d'un plateau rue Jean Jaurès	D	28 248,00 €	21 186,00 €	
52	HESTRUD	l'installation d'un radar pédagogique en entrée de village (RD 962)	C4	5 125,00 €	3 843,75 €	3 843,75 €
53	KILLEM	la création d'écluse route d'Hondschoote (RD 55)	B	10 231,72 €	7 673,79 €	7 673,79 €
54	LA LONGUEVILLE	l'application de résine sur chaussée rue Maxime Quévy (RD 95)	I	49 440,00 €	37 080,00 €	37 080,00 €
55	LA NEUVILLE	le marquage en résine rue Général De Gaulle	I	500,00 €	375,00 €	38 013,24 €
		l'installation d'éclairage public associé à passage piéton rue Général De Gaulle	K	2 377,43 €	1 783,07 €	
		la réalisation d'un plateau surélevé rue Général De Gaulle	D	13 047,30 €	9 785,48 €	
		la création de passages piétons rue Général De Gaulle	F	9 404,80 €	4 702,40 €	
		l'installation de feux d'alerte R1 rue du Général de Gaulle	C3	6 295,12 €	4 721,34 €	
		la mise en place de résine rue du Général de Gaulle	I	500,00 €	375,00 €	
		l'installation d'éclairage public associé à une traversée piétonne rue du Général de Gaulle	K	2 377,43 €	1 783,07 €	
56	LALLAING	la mise en place d'un plateau surélevé rue du Général de Gaulle	D	13 047,30 €	9 785,48 €	4 864,50 €
		la réalisation de passages piétons rue du Général de Gaulle	F	9 404,80 €	4 702,40 €	
		la création d'un giratoire rue des Poilus - rue de la Résistance	B	3 500,00 €	2 625,00 €	
57	LECELLES	l'installation de radars pédagogiques avenue du Général de Gaulle et route de Péquencourt	C4	2 986,00 €	2 239,50 €	17 618,75 €
		l'installation de panneaux électriques à Led route de Rosult et rue du Corbeau (RD 66)	C6	3 365,00 €	2 523,75 €	
		l'installation de signalisation renforcée à Led rue Neuve et rue des Fèves (RD 66)	C5	3 365,00 €	2 523,75 €	
		l'installation de panneaux électriques à Led route de Tournai (RD 169)	C6	1 682,50 €	1 261,88 €	
		l'installation de signalisation renforcée à Led route de Roubaix (RD 955)	C5	3 365,00 €	2 523,75 €	
		l'installation de panneaux électriques à Led route de Roubaix (RD 955)	C6	3 365,00 €	2 523,75 €	
		l'installation de panneaux électriques à Led rue de la Gare (RD 266A)	C6	1 682,50 €	1 261,88 €	
58	LIGNY EN CAMBRESIS	l'installation d'éclairage public associé à une traversée piétonne route de Roubaix et rue Neuve	K	11 560,00 €	5 000,00 €	
58	LIGNY EN CAMBRESIS	la réalisation de passages piétons rue de Cambrai	F	3 306,00 €	1 653,00 €	1 653,00 €
		la réalisation d'écluses rue du Fort (RD 95)	B	2 677,83 €	2 008,37 €	
59	LOUVROIL	l'installation de feux tricolores au carrefour des rues Vicaine et Georges Derumière (RD295)	C1	24 543,00 €	18 407,25 €	22 424,00 €
		la création d'écluses rue du Fort (RD 95)	B	2 677,83 €	2 008,37 €	
60	MARCHIENNES	l'installation de panneaux à Led route de Somain (RD 957)	C6	7 170,00 €	5 377,50 €	5 377,50 €
61	MARETZ	la réalisation de bandes d'éveil à l'entrée du village RD 11	I	7 000,00 €	5 250,00 €	5 250,00 €
62	MILLONFOSSE	l'installation de panneaux à Led route d'hasnon	C5	19 300,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
63	MORBECQUE	la création d'un cheminement piétonnier/cyclable allée des peupliers (RD 916)	G	84 840,00 €	20 000,00 €	26 837,50 €
		l'installation d'éclairage public associé à un passage piétons route de Préavin (RD 946)	K	2 450,00 €	1 837,50 €	
		la mise aux normes PMR de passages piétons RD 946	F	12 329,00 €	5 000,00 €	
64	NEUF BERQUIN	l'installation de signalisation à Led rue Pruvost (RD 38)	C5	2 570,00 €	1 927,50 €	4 466,00 €
		la réalisation de passages piétons rue Pruvost (RD 38)	F	5 077,00 €	2 538,50 €	
65	NIVELLE	la création d'aménagements de sécurité rue de Château l'abbaye	B	29 122,18 €	21 841,64 €	22 115,39 €
		la requalification de la signalisation verticale de diverses RD	H	365,00 €	273,75 €	
66	NOMAIN	la création d'écluses rue Fourmanoir	B	32 065,00 €	24 048,75 €	28 313,75 €
		la création de passages piétons rue Fourmanoir	F	8 530,00 €	4 265,00 €	
67	NOYELLES SUR ESCAUT	la mise en place de résine au sol RD 29	I	12 375,00 €	9 281,25 €	9 281,25 €
68	PONT A MARCQ	l'installation de panneaux de signalisation à Led rue Nationale	C5	4 240,00 €	3 180,00 €	9 858,75 €
		l'installation de signalisation renforcée à Led rue Nationale	C6	4 240,00 €	3 180,00 €	
		la mise en œuvre de résine colorée	I	4 665,00 €	3 498,75 €	
69	QUAEDYPRE	la création d'écluse route de Wylder (RD 37)	B	16 431,68 €	12 323,76 €	12 323,76 €
70	QUAROUBLE	la réalisation d'un plateau ralentisseur rue du 8 mai 45	D	36 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
71	QUERENAING	l'installation de panneaux à Led rue Jean Monnet	C5	1 245,00 €	933,75 €	933,75 €
72	RAILLEN COURT SAINTE OLLE	l'installation de signalisation renforcée à Led rue de Fontaine Notre Dame	C5	3 500,00 €	2 625,00 €	7 256,25 €
		la mise en place de résine au sol rue de Fontaine Notre Dame et route de Bapaume	I	3 375,00 €	2 531,25 €	
		la requalification de la signalisation de police verticale rue de Fontaine Notre Dame	H	2 800,00 €	2 100,00 €	
73	RAIMBEAUCOURT	la réalisation d'écluses rue des sœurs Bouquerel	B	18 536,60 €	13 902,45 €	18 902,45 €
		la réalisation de passages piétons rue des sœurs Bouquerel	F	17 684,46 €	5 000,00 €	
74	RAMILLIES	la mise en place de résine au sol rue d'Esvars	I	700,00 €	525,00 €	525,00 €
75	RAUCOURT AU BOIS	la pose de panneaux de signalisation RD 386	H	648,88 €	486,66 €	486,66 €
		le réaménagement de l'espace public rue Anatole France	J	29 098,73 €	20 000,00 €	

76	ROOST WARENDIN	l'installation d'éclairage public associé à un aménagement de sécurité rue Anatole France	L	28 598,50 €	10 000,00 €	30 000,00 €
77	SAINT AMAND LES EAUX	la création d'un ralentisseur route de Condé	A	35 149,20 €	25 000,00 €	43 204,41 €
		le réaménagement de l'espace public rue des Ormeaux	J	24 272,55 €	18 204,41 €	
78	SAINT JANS CAPPEL	le réaménagement de l'espace public à proximité de l'école Jules Sagary (RD 10)	J	7 210,00 €	5 407,50 €	5 407,50 €
79	SAINT REMY CHAUSSEE	l'installation d'un radar pédagogique à l'intersection de la Route d'Avesnes (RD951) et de la rue Jean Williot	C4	2 319,60 €	1 739,70 €	9 306,31 €
		l'installation de panneaux de signalisation renforcée à Led à l'intersection de la RD 951 et des rues Jean Williot et de l'Eglise	C5	5 044,41 €	3 783,30 €	
		l'installation de panneaux de signalisation renforcée à Led à l'intersection de la RD 951, de la rue de Saint-Aubin et de la ruelle à Fromages	C5	5 044,41 €	3 783,30 €	
80	SAINT VAAST EN CAMBRESIS	l'installation de radars pédagogiques rue Joliot Curie et rue Aristide Briand	C4	4 195,00 €	3 146,25 €	3 146,25 €
81	SALESCHES	l'application de résinerue du Quesnoy (RD 86)	I	5 386,40 €	4 039,80 €	4 039,80 €
82	SAMEON	l'installation de signalisation renforcée à Led rue de l'Eglise	C5	3 674,00 €	2 755,50 €	30 438,75 €
		l'installation de panneaux à Led rue de l'Eglise	C6	3 674,00 €	2 755,50 €	
		l'installation de panneaux de signalisation renforcée à Led rue de la Mairie	C6	3 674,00 €	2 755,50 €	
		le réaménagement de l'espace public rue de Beaumetz	J	14 938,00 €	11 203,50 €	
		la réalisation de chicanes rue de Beaumetz	B	5 304,50 €	3 978,38 €	
		l'aménagement d'une traversée piétonne avec ilot rue du Vieux Conde	E	4 135,00 €	3 101,25 €	
83	SAULTAIN	l'installation de signalisation renforcée à Led avenue Henri Barbusse	C5	5 187,90 €	3 890,93 €	5 763,68 €
		la mise en place d'un plateau rue de Préseau	D	2 497,00 €	1 872,75 €	
84	SEPMERIES	le réaménagement de l'espace public rue des Berceaux (RD 129)	J	1 880,00 €	1 410,00 €	1 410,00 €
85	SOMAIN	l'installation de feux tricolores au carrefour des RD957, rue Victor Hugo et rue Jean Jaurès	C1	59 555,93 €	30 000,00 €	30 000,00 €
86	TAISNIERE SUR HON	la création d'un ralentisseur rue Gilles Beurieux (RD 105)	A	9 294,20 €	6 970,65 €	6 970,65 €
87	TRELON	la réalisation d'un plateau surélevé rue Victor Hugo (RD 963)	D	24 530,00 €	18 397,50 €	18 397,50 €
88	VIEUX CONDE	l'installation de feux tricolores avenue René Beth	C1	59 348,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
89	VILLERS AU TERTRE	la mise en sécurité d'un virage rue de Monchecourt et la réalisation de deux chicanes rue d'Erchin et de Bugnicourt	B	41 042,60 €	25 000,00 €	25 000,00 €
90	VILLERS POL	l'installation de feux micro-régulés rue Georges Ozaneaux (RD 73)	C1	16 406,00 €	12 304,50 €	12 304,50 €
91	WAHAGNIES	la création d'écluses rue Anatole France	B	6 510,00 €	4 882,50 €	4 882,50 €
92	WARGNIES LE PETIT	la pose de panneaux de signalisation rue Roger Dremaux (RD 87)	H	999,00 €	749,25 €	864,00 €
		la réalisation d'une traversée piétonne avec ilot RD2649	E	153,00 €	114,75 €	
93	WASNES AU BAC	la création de chicanes rue Calmette et rue du Pont Rade	B	22 635,00 €	16 976,25 €	29 576,25 €
		la mise en place de résine aux entrées de l'agglomération et rue Calmette	I	16 800,00 €	12 600,00 €	
94	WAZIERS	la mise en place de plateaux surélevés rue Pasteur	D	32 572,50 €	24 429,38 €	26 991,38 €
		la réalisation de passages piétons rue Pasteur	F	5 124,00 €	2 562,00 €	
TOTAL						1 345 825,54 €

Annexe 2

	Commune	Intitulé du projet	Subvention
1	ABSCON	l'installation de plateaux ralentisseurs route de Roeulx, route de Mastaing et rue Jules Guesde	21 874,50 €
2		l'installation de feux tricolores rue Jean Jaurès et rue Pierre Bachelet	20 000,00 €
3		l'installation de feux comportementaux rue de Bouchain, rue Blanqui, route de Roeulx, rue du Sergent Degallaixet rue du 11 Novembre	9 732,75 €
4		Signalisation sur voirie communale : pose de Flash sur signal de danger aux écoles et centre culturel, remise à niveau de la signalisation verticale, mise en place de carrefours en STOP sur voie départementale	2 157,75 €
5		la pose de lampes flash sue signaux de danger rue Henri Durre et rue Jules Guesde	4 377,00 €
6		la mise en place de signalisation renforcée à LED sur les passages piétons rue Henri Durre et rue Emile Zola	10 000,00 €
7		la réalisation de l'éclairage de la traversée piétonne rue Jules Guesde et rue Blanqui	5 000,00 €
8		la création d'écluses route de Mastaing et rue Jules Guesde	18 750,00 €
9		la création de passages piétons rue Emile Zola et rue Jean Jaurès	5 000,00 €
10		ANZIN	la mise en place de plateaux surélevés
11	le réaménagement ponctuel de la voirie (création d'îlots)		25 000,00 €
12	la réalisation d'une traversée piétonne avec îlot refuge		10 000,00 €
13	la réalisation de passages piétons		5 000,00 €
14	AUBENCHEUL AU BAC	l'installation de feux comportementaux route Nationale	21 162,00 €
15	BACHY	l'installation feux comportementaux route Nationale	12 645,45 €
16	BAVAY	la création d'écluses chaussée Brunehaut	13 406,55 €
17	BELLAING	la création d'écluses rue Emile Zola	23 613,60 €
18		l'installation de feux comportementaux rue du Berger	20 000,00 €
19	BERLAIMONT	la mise en place de chicanes rue Duboc	5 628,00 €
20		la mise en place de chicanes rue Wibaille Dupont	6 083,25 €
21	BEUVRAGES	l'installation de ralentisseurs de type trapézoïdal rue Emile Zola	18 135,00 €
22		l'installation de ralentisseurs de type trapézoïdal rue Gustave Delory	25 000,00 €
23		le réaménagement de l'espace public avec mise aux normes de l'accessibilité	8 030,25 €
24		l'installation de ralentisseurs de type trapézoïdal place du 11 novembre	25 000,00 €
25		l'installation de ralentisseurs de type trapézoïdal rue Gustave Delory	15 870,00 €
26	BEVILLERS	la création d'une écluse rue du Calvaire	11 415,00 €
27		la réalisation d'une traversée piétonne rue du Calvaire	4 821,00 €
28	BOUSIES	le réaménagement de l'espace public rue Renée Ruelle	12 079,50 €
29	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	l'installation de feux comportementaux rue Emile Zola	15 765,17 €
30		la création d'un plateau rue Emile Zola	5 918,65 €
31	BUSIGNY	la réalisation de l'éclairage public associé à la traversée piétonne rue des Frères Desjardin	5 000,00 €
32		l'installation de feux tricolores comportementaux rue d'Eswars	13 254,00 €
33		la réalisation de passages piétons rue d'Eswars	5 000,00 €
34		la sécurisation de la traversée piétonne avenue de Dunkerque	10 000,00 €
35		la réalisation de l'éclairage public associé à une traversée piétonne avenue de Dunkerque	2 211,83 €
36		la pose de marquage au sol spécifique afin d'améliorer la visibilité des aménagements de sécurité rue du Comte d'Artois	5 631,00 €
37		la réalisation passages piétons rue du Comte d'Artois	4 862,03 €

38	CAMBRAI	la pose de marquage au sol spécifique afin d'améliorer la visibilité des aménagements de sécurité	8 083,13 €	
39		la réalisation de passages piétons rue de Noyelles	5 000,00 €	
40		la réalisation de l'éclairage public associé à une traversée piétonne rue de Noyelles	1 873,65 €	
41		la réalisation de passages piétons rue Crèvecoeur et rue Saint-Druon	5 000,00 €	
42		la pose de marquage au sol spécifique afin d'améliorer la visibilité des aménagements de sécurité rue Crèvecoeur et rue Saint-Druon	7 189,88 €	
43		la réalisation de l'éclairage public associé aux aménagements de sécurité rue Crèvecoeur et rue Saint-Druon	4 263,45 €	
44		CAUDRY	l'installation d'un plateau surélevé rue Charles Gide	13 509,79 €
45	la pose de 2 ensembles à LED solaires rue Charles Gide		5 100,00 €	
46	la réalisation de 3 passages piétons et la mise en accessibilité des trottoirs rue Charles Gide		5 000,00 €	
47	la mise en place de bandes d'éveil et de lignes d'effet pour les passages piétons rue Charles Gide		1 563,00 €	
48	la requalification de la signalisation verticale rue Charles Gide		2 160,00 €	
49	la mise en place de marquage au sol spécifique afin d'améliorer la visibilité des aménagements de sécurité Route Nationale		6 225,00 €	
50	la réalisation d'une traversée piétonne avec îlot refuge Route Nationale		2 516,25 €	
51	CAUDRY	la création d'aménagements cyclables Route Nationale	10 000,00 €	
52		la pose de signalisation renforcée à LED Route Nationale	5 250,00 €	
53		COURCHELETTES	l'installation de feux comportementaux rue Fernand Stassin	9 258,75 €
54			l'installation de feux comportementaux rue Fernand Stassin	15 168,75 €
55	COUTICHES	l'installation de feux comportementaux route Nationale	5 052,51 €	
56		la requalification de la signalisation verticale de police route Nationale (RD 938)	8 387,55 €	
57		la création de deux ralentisseurs rue de l'Houssoye	12 750,00 €	
58	CUINCY	l'installation de feux comportementaux rue du Faubourg d'Esquerchin	20 000,00 €	
59	DOMPIERRE-SUR-HELPE	la création d'écluses route de Cartignies	16 218,75 €	
60	DOUAI	l'installation de feux tricolores quai Boisset	30 000,00 €	
61		l'aménagement d'un plateau ralentisseur pont de la Deule	16 529,59 €	
62		la création d'une liaison cyclable rue Motte Julien	10 000,00 €	
63		l'aménagement de passages piétons route de Tournai	5 000,00 €	
64	DOURLERS	l'installation d'éclairage public associée à un passage piéton	2 250,00 €	
65	ESWARS	la pose de panneaux LED rue de Thun l'Evêque	10 000,00 €	
66		la création de chicanes rue de Cuvillers et rue de Ramillies	8 250,00 €	
67		ETH	la réalisation d'écluses doubles rue d'En Haut	7 908,75 €
68	FENAIN	le réaménagement ponctuel voirie type chicanes Rue Jules Guesde et rue Barbusse	11 976,75 €	
69		la mise en place de plateaux surélevés rue Jules Guesde	22 550,25 €	
70		la réalisation de passage piétons rue Jules Guesde	3 975,00 €	
71	FLETRE	la création d'îlot à l'intersection des routes départementales 933 et 69	16 800,00 €	
72		le réaménagement ponctuel de la voirie RD 933	10 000,00 €	
73	FONTAINE-AU-PIRE	le réaménagement ponctuel de voirie type chicane rue Roger Salengro	25 000,00 €	
74		l'installation de plateaux surélevés rue Sadi Carnot	22 230,75 €	

75		la mise en place d'un feu d'alerte type R1 RD 74	1 800,00 €
76		la réalisation d'un passage piéton RD 74	291,00 €
77	FRESNES-SUR-ESCAUT	la création d'écluses rue Edgard Loubry	4 682,25 €
78		l'installation de feux tricolores rue Edgard Loubry	30 000,00 €
79		la réalisation d'un passage piéton et d'un cheminement piéton rue de Boeschepe RD 139	7 475,70 €
80	GODEWAERSVELDE	la réalisation d'un marquage au sol spécifique afin d'améliorer la visibilité des aménagements rue de Boeschepe RD 139	618,75 €
81	GONDECOURT	l'installation de feux comportementaux rue Jean-Baptiste Marquant	6 065,04 €
82		la pose de radars pédagogiques route d'Houplin	1 826,93 €
83		la réalisation d'îlots rue de Lacroix et rue des Chanoines	20 000,00 €
84	HAYNECOURT	l'implantation de feux d'alerte rue des Chanoines	6 000,00 €
85		la mise en place de signalisation feu à LED rue des Chanoines et rue de Barlon	6 000,00 €
86		la réalisation d'un plateau surélevé rue de la Croix	25 000,00 €
87	HECQ	la réalisation d'une écluse rue de Mormal	6 135,00 €
88	HERIN	l'installation de feux comportementaux rue Victor Hugo	20 000,00 €
89	HON-HERGIES	la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Laurent Niogret	25 000,00 €
90	HORDAIN	l'installation de feux comportementaux RD 61	19 108,73 €
91	HOUTKERQUE	la réalisation d'un plateau surélevé RD 17	25 000,00 €
92	JOLIMETZ	l'installation de feux comportementaux rue du Pavé	13 470,00 €
93	LA LONGUEVILLE	l'installation de feux comportementaux rue de Pont sur Sambre	11 840,80 €
94		l'installation de feux comportementaux rue Gustave Delory	14 830,25 €
95	LA SENTINELLE	la création d'une traversée piétonne avec îlot refuge RD 630	10 000,00 €
96		l'installation de feux comportementaux RD964	20 000,00 €
97	LE FAVRIL	la création d'un plateau RD964	25 000,00 €
98		l'installation de feux comportementaux route de Tournai	20 000,00 €
99	LECELLES	l'installation de feux comportementaux rue Neuve	20 000,00 €
100	LEFFRINCKOUCKE	la création d'un plateau surélevé rue Sainte Catherine	25 000,00 €
101		l'installation de feux comportementaux en entrée d'agglomération	13 751,67 €
102	LEVAL	la réalisation d'une traversée piétonne avec refuge RD 117	5 319,23 €
103		la réalisation de passages piétons RD 117	1 395,00 €
104	LIEU SAINT AMAND	le remplacement de la signalisation de police le long des routes départementales	3 082,50 €
105	LOUVIGNIES-QUESNOY	l'installation de feux tricolores comportementaux	20 000,00 €
106		l'installation de feux tricolores à l'intersection des routes départementales 607 et 402	17 670,00 €
107	LOUVROIL	la création d'éclairage pour traversée piétonne RD 607/402	5 000,00 €
108		la réalisation d'un plateau surélevé RD 607/402	25 000,00 €
109		la création d'une traversée piétonne avec refuge RD 607/402	6 654,60 €
110		l'installation d'un radar pédagogique rue de Péronne	7 987,50 €
111	MALINCOURT	la mise en place de signalisation renforcée à LED rue de Péronne et rue de Walincourt	3 750,00 €
112		la réalisation d'un plateau surélevé rue Nouvelle de Lille	20 362,13 €
113	MARCHIENNES	la mise en place de panneaux électriques à LED rues Nouvelle et du Faubourg de Lille	5 377,50 €
114		la création de 2 écluses en entrée d'agglomération	12 979,50 €
115	MARESCHEs	la mise en place de feux tricolores comportementaux	20 000,00 €
116	MASTAING	l'installation de feux comportementaux rue Jules Ferry	8 701,68 €
117		l'installation de feux comportementaux RD 136	20 000,00 €
118		la réhabilitation de passages piétons RD 136	2 806,50 €

119		la réhabilitation de passages piétons RD 136	10 916,25 €
120		l'installation de panneaux à LED pour sécuriser le passage piétons RD 195	10 059,00 €
121	MAUBEUGE	l'installation de panneaux à LED pour sécuriser le passage piétons RD 195	2 662,50 €
122		la réhabilitation de passages piétons RD 195	1 324,50 €
123		la réhabilitation de passages piétons RD 195	5 682,00 €
124		l'installation de feux comportementaux RD 107	13 284,00 €
125		la réhabilitation de passages piétons RD 107	730,50 €
126		la réhabilitation de passages piétons RD 107	3 084,75 €
127		l'installation de feux comportementaux RD 136	20 000,00 €
128	MAULDE	le réaménagement de l'espace public rue du pont	20 000,00 €
129		réalisation de passages piétons rue du pont	3 802,50 €
130	MERIGNIES	l'installation de feux comportementaux rue Nationale (rue de la Mousserie et allée des Tilleuls)	20 000,00 €
131		la réalisation d'un plateau surélevé rue Nationale	12 750,00 €
132		l'installation de radars pédagogiques sur différentes RD	3 750,00 €
133		la mise aux normes de passages piétons rue Thiers, rue du Général de Gaulle et route de la Gorgue	5 000,00 €
134		la création de passage piétons	4 755,38 €
135	MERVILLE	l'installation de feux tricolores comportementaux (mise en sécurité de l'école) rue d'Aire	19 959,00 €
136		l'installation de panneaux à LED (mise en sécurité de l'école) rue d'Aire	2 205,00 €
137		la réalisation de passages piétons (mise en sécurité de l'école) rue d'Aire	1 329,75 €
138	METEREN	l'implantation de 4 feux tricolores en sortie du Parking	15 000,00 €
139	MILLAM	la requalification de la signalisation verticale RD 46	2 738,01 €
140	MILLONFOSSE	l'installation de feux comportementaux route d'Hasnon / Rue Roger Salengro	20 000,00 €
141		la création d'aménagements cyclables route d'Hasnon	1 422,59 €
142	MONTRECOURT	l'installation de feux tricolores comportementaux Route de Solesmes	16 236,38 €
143	NEUVILLE-SAINT-REMY	l'installation de feux tricolores rue de Lille	24 114,75 €
144	OHAIN	la création d'un plateau surélevé RD 963	13 867,50 €
145	ORCHIES	l'installation de feux tricolores rue Jules Rieu	14 165,96 €
146	ORS	l'installation de feux tricolores comportementaux rue du Capitaine d'Arche	14 123,25 €
147		l'installation de feux tricolores comportementaux rue de Landrecies	14 284,50 €
148		la création d'un plateau surélevé rue Henri Roland	21 573,72 €
149	POIX-DU-NORD	la réalisation de passages piétons rue Henri Roland	4 739,40 €
150		l'installation de feux comportementaux rue Henri Roland	19 072,92 €
151	QUIEVY	la création d'un giratoire franchissable Rue Roger Salengro (travaux de voirie + signalisation)	25 000,00 €
152	RAIMBEAUCOURT	l'installation de feux comportementaux rue Sainte-Barbe	17 258,10 €
153		la réalisation de passages piétons accessibles rue Sainte-Barbe	5 000,00 €
154	REJET DE BEAULIEU	la pose d'un marquage au sol spécifique afin d'améliorer la visibilité des aménagements de sécurité place de l'Eglise	3 825,00 €
155		le réaménagement de l'espace public avec mise aux normes d'accessibilité rue Verte	18 000,00 €
156	RIEULAY	le réaménagement ponctuel voirie type chicanes Rue Fernand Rombeau	4 635,75 €
157	ROOST-WARENDIN	la requalification de la signalisation verticale RD 58, RD 320 et RD 8	6 220,24 €
158	RUMILLY EN CAMBRESIS	l'installation d'un éclairage public associé à un aménagement sécurité RD 644	5 000,00 €

159	SAILLY-LEZ-CAMBRAI	la réalisation d'aménagements de sécurité rue d'En Haut	12 064,50 €
160		la création de passages piétons rue d'En Haut	874,50 €
161	SAINT HILAIRE	l'installation de feux comportementaux rue du 6ème Cuirassier	15 000,00 €
162	SAINT-REMY-DU-NORD	l'installation de feux comportementaux rue Germain Hiftier / rue du Grand Chêne	14 735,63 €
163		l'installation de feux comportementaux rue Germain Huftier (arrêt de bus)	13 121,25 €
164	SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS	l'installation de feux tricolores comportementaux Rue Jean Jaurès	18 769,32 €
165	SEBOURG	l'installation d'un éclairage public associé à une traversée piétonne RD 50	4 335,00 €
166	SEPMERIES	la requalification de la signalisation verticale de police RD 100	1 440,08 €
167		la pose de marquage au sol afin d'améliorer la lisibilité des équipements de sécurité RD 100	1 679,81 €
168		la création d'une traversée piétonne RD 100	975,00 €
169	SOMMAING SUR ECAILLON	l'aménagement de deux chicanes Rue de Denain	6 968,00 €
170		la mise en place de panneaux C20a lumineux solaires Rue de Denain	4 125,00 €
171	TAISNIERES SUR HON	l'installations de 2 ralentisseurs de type trapézoïdal RD 105	17 737,50 €
172	THUN L'EVEQUE	l'installation de feux comportementaux RD 61	13 140,00 €
173		la mise en place de signalisation renforcée à LED RD 61	10 000,00 €
174		la réalisation de passages piétons RD 61	5 000,00 €
175	THUN SAINT MARTIN	l'installation d'une traversée piétonne avec îlot de refuge Route Nationale et rue du Calvaire	4 608,75 €
176		l'installation de l'éclairage public associé à la traversée piétonne Route Nationale et Rue du Calvaire	525,00 €
177		la pose de 2 panneaux à LED pour sécuriser la traversée piétonne	4 800,00 €
178	THUN-SAINT-AMAND	l'installation de feux tricolores pour sécuriser l'accès au groupe scolaire RD 268	29 850,00 €
179	VERCHAIN-MAUGRE	l'implantation de feux tricolores comportementaux RD 40A	19 197,85 €
180		la réalisation de passages piétons RD 40A	2 831,38 €
181	VICQ	la création d'un plateau dans le cadre de la requalification du centre bourg (tronçon 2 du projet)	16 995,00 €
182		la mise en place d'écluses dans le cadre de la requalification du centre bourg (tronçon 3 du projet)	23 970,00 €
183		la création d'un plateau dans le cadre de la requalification du centre bourg (tronçon 4 du projet)	12 435,00 €
184		la mise en place d'écluses dans le cadre de la requalification du centre bourg (tronçon 4 du projet)	9 022,50 €
185		la création d'un plateau dans le cadre de la requalification du centre bourg (tronçon 5 du projet)	24 427,50 €
186		la mise en place d'écluses dans le cadre de la requalification du centre bourg (tronçon 6 du projet)	25 000,00 €
187	VIEUX RENG	la création de 2 chicanes doubles RD 28 et 28a	5 271,75 €
188		l'installation de feux comportementaux RD 159	16 453,73 €
189		la réalisation de 2 passages piétons RD 159	2 415,00 €
190		la création de 3 zones STOP RD 28 et 159	2 295,00 €
191		la création de 2 écluses RD28 et 28a	5 970,75 €
192	VIEUX-BERQUIN	la sécurisation du centre ville par l'installation de feux comportementaux rue d'Estaires et rue de la Gare	20 000,00 €
193	VIEUX-CONDE	la mise en place de plateaux surélevés RD 75A	25 000,00 €
194		l'implantation de feux tricolores comportementaux RD 75A	17 865,00 €
195	VILLEREAU	la mise en place de marquage afin d'améliorer la lisibilité des aménagements de sécurité RD 951	14 192,06 €

196	WAHAGNIES	la réalisation de chicanes aux entrées de la commune rues Jules Guesde, Pasteur, Gambetta et Henri Ghesquière	4 036,50 €
197	WALLERS	l'installation de feux comportementaux rue Jean Jaurès	17 565,68 €
198		l'installation de feux comportementaux rue Gustave Delory	20 000,00 €
199		l'installation de feux comportementaux rue Michel Rondet	20 000,00 €
200		l'installation de feux comportementaux rue Matteotti	20 000,00 €
201	WALLERS-EN-FAGNE	la réalisation d'un plateau surélevé route de Moustier	15 864,38 €
202		la réalisation d'un plateau route de Moranrieux	12 886,88 €
203	WAVRECHAIN-SOUS-FAULX	l'installation de feux comportementaux rue de Wasnes	13 404,95 €
204	WILLIES	la requalification de la signalisation verticale de police RD 133	2 472,75 €
205	WULVERDINGHE	la création d'îlots RD 326	12 602,33 €
206	ZEGERSCAPPEL	l'implantation de 4 feux tricolores rue de Calais	30 000,00 €
		TOTAL	2 408 946,57 €

4.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305185-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Grand Projet de Maillage Territorial - Contournement Nord de Valenciennes - Convention entre le Département du Nord et SNCF Réseau pour le financement des travaux du pont rail sur le territoire de la commune de Beuvrages.

Vu le rapport DV/2021/309

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du

territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et SNCF Réseau relative à la réalisation et au financement des travaux du Pont Rail passant sous la ligne SNCF Douai-Valenciennes en lien avec la construction de la trémie couverte de Raismes, dans le cadre du projet de Contournement nord de Valenciennes, dans les termes du projet joint au rapport, et tous les actes correspondants ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter des financements d'autres partenaires, notamment auprès de la Région Hauts-de-France, dans le cadre de la réalisation de ces travaux.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 13.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Vote intervenu à 18 h 14.

Au moment du vote, 57 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 17
Absents sans procuration : 8
N'ont pas pris part au vote : 0
Ont pris part au vote : 74 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	68
Majorité des suffrages exprimés :	35
Pour :	68 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305186-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Convention avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole (CAVM) relative au financement des travaux de la section ouest du Contournement Nord de Valenciennes.

Vu le rapport DV/2021/307

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole (CAVM), dans les termes du projet joint au rapport, relative au financement des travaux de la section Ouest du Contournement Nord de Valenciennes et tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 15.

Monsieur VERFAILLIE et Madame GREAUME sont respectivement Vice-Président et Conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur DEGALLAIX (Président de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole) et Monsieur BERNARD (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames LETARD et MARTIN. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

55 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Messieurs CAUCHE et LEPRETRE, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Ils sont donc comptés absents sans procuration pour ce vote.

Vote intervenu à 18 h 16.

Au moment du vote, 53 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14

Absents sans procuration : 13

N'ont pas pris part au vote : 2 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 67 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	61
Majorité des suffrages exprimés :	31
Pour :	61 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305125-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Port de Gravelines - Grand Fort Philippe - Occupation temporaire du domaine du Port départemental de Gravelines par la commune de Gravelines.

Vu le rapport DV/2021/304

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du

territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le principe de gratuité de l'occupation temporaire du domaine public portuaire par la commune de Gravelines, pour une durée de 5 ans, de la parcelle cadastrée AT80 pour partie, située 23 rue des Islandais ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention définissant les modalités administratives et financières d'occupation temporaire du domaine public du Port départemental de Gravelines – Grand-Fort-Philippe entre le Département du Nord et la commune de Gravelines, dans les termes du projet joint au rapport, et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 16.

Monsieur RINGOT (Maire de Gravelines) avait donné pouvoir à Monsieur MANIER. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient donc porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305127-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOIX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur une vingt et unième liste de projets de développement d'intérêt communal ou intercommunal

Vu le rapport DV/2021/314

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les règles de financement de cette vingt et unième liste de projets ci-jointe à mener en partenariat avec les Communes ou les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), conformément au rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder aux acquisitions foncières dans le cadre de ces projets, lorsque les emprises existantes sur le domaine public départemental ne sont pas suffisantes pour la réalisation du projet et à signer tous les actes correspondants ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat correspondantes, y compris les délégations de maîtrise d'ouvrage et les conventions constitutives de groupements de commandes et leurs éventuels avenants pour adapter les participations finales aux marchés notifiés dans la limite des crédits inscrits au budget départemental et tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 16.

Monsieur BELLEVAL est Maire d'Hazebrouck et Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Monsieur DIEUSAERT et Madame VANPEENE sont respectivement Vice-Président et Conseillère communautaire déléguée de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Monsieur VALOIS avait donné pouvoir à Madame VANPEENE. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANDRA (Conseillère communautaire de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure) avait donné pouvoir à Monsieur DIEUSAERT (Vice-Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

52 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Vote intervenu à 18 h 17.

Au moment du vote, 52 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 15

Absents sans procuration : 12

N'ont pas pris part au vote : 3 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 67 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	67
Majorité des suffrages exprimés :	34
Pour :	67 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE 1 : Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Liste des projets délibérés dans le cadre du partenariat financier avec le bloc communal pour les projets de développement d'intérêt communal et intercommunal

Arrdt	Communes sur laquelle sont prévus les travaux	Objet de l'opération	% des travaux pris en charge par le CD 59	Estimation du cout net de l'opération pour le CD 59	Date de délibération
AVESNES					
AV	Aulnoye-Aymeries	RD 33 - Requalification de la rue de l'Hôtel de ville	Délibéré avant l'approbation des règles de cofinancement	400 000 € Opération de requalification	12/04/2016
AV	Fourmies	RD 20a - Remise en état de la rue des Cattelets, avant transfert, du PR0+000 et 0+350	70 % chaussée et bordures 35 % trottoirs	403 000 € Opération avant transfert	06/02/2017
AV	Houdain-lez-Bavay	RD 305 - Renforcement de chaussée avec recalibrage en traversée d'agglomération entre les PR1+000 et 1+0624	100 % chaussée et études 70 % bordures et marquage 35 % trottoirs	660 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Berlaimont	RD 951 - Reconstruction de la chaussée en traversée d'agglomération entre les PR15+0823 et 16+0331	100 % chaussée 35 % trottoirs y compris bordures (subvention déjà accordée à la CAMVS)	600 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Beaudignies	RD 100 et 942 - Réaménagement du carrefour en agglomération en lien avec le réaménagement de la place communale	70 % chaussée 35 % trottoirs y compris bordures	250 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Beaurepaire-sur-Sambre	RD 116 - Renforcement de la chaussée en traverse d'agglomération et sécurisation de l'intersection entre la RD 116 et la RD 124 entre les PR8+0155 et 8+0920	100 % chaussée pour la partie renforcement 70 % pour la chaussée au niveau du mini giratoire 35 % trottoirs	370 000 € Opération de requalification	03/07/2017
AV	Anor	RD 963 – Aménagement de sécurité et sécurisation des traversées piétonnes	70 % du coût global y compris les feux tricolores	210 000 € Opération de requalification	26/03/2018
AV	Feignies	RD 649 – Aménagement d'un giratoire sur la RD 649 pour désenclaver les zones des Longenelles Nord et Sud	50 % du coût global pour le Département (cofinancement CAMVS)	550 000 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	26/03/2018
AV	Fourmies	RD 42 – Création d'un demi- échangeur sur la RD 42 pour l'accès à la future ZAE Jeanne III	50 % du coût global pour le Département	250 000 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	26/03/2018
AV	Taisnières-sur-Hon	Création d'un giratoire à l'intersection des RD 932, 105 et 31 au PR 46+0490	50 % du coût global de l'opération	450 000 € Opération de requalification	19/11/2018
AV	Gognies-Chaussée	Aménagement de sécurité en agglomération sur la RD 31	50 % du coût global de l'opération	150 000 € Opération de requalification	07/10/2019
AV	Maubeuge	Création d'un plateau surélevé sur la RD 105 en lien NPNRU	50 % du coût global de l'opération	91 800 € Opération de requalification	17/12/2019

AV	Maubeuge	Création d'un giratoire sur la RD 602 - Accès quartier dit des "Provinces Françaises" en lien NPNRU	50 % du coût global de l'opération	702 000 €	17/12/2019
				Opération de requalification	
AV	Feignies	Création d'un giratoire sur la RD 649 - Accès ZAE La Marlière	50 % du coût global de l'opération	2 690 000 €	29/06/2020
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
AV	Saint-Waast-la-Vallée	Aménagement du carrefour entre la RD2649 et la route de Bellignies en entrée d'agglomération	70 % Département 30 % Commune	119 700 €	16/11/2020
				Opération de sécurité hors agglomération	
AV	Solre-le-Château	Aménagement du carrefour entre la RD962 et la rue du Quartier en agglomération	70 % Département 30 % Commune	70 000 €	14/12/2020
				Opération de requalification	
AV	Le Quesnoy	Aménagement du carrefour entre la RD2934, rue du Docteur Averill et la route de Sepmeries en agglomération	70 % Département 30 % Commune	230 000 €	14/12/2020
				Opération de requalification	
AV	Feignies	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 405	70 % Département 30 % commune	665 000 €	16/03/2021
				Opération cyclable	
AV	Maubeuge	Requalification de la RD 959	100 % Département pour la chaussée 100 % Commune de Maubeuge pour les bordures-caniveaux et les trottoirs	250 000 €	17/05/2021
				Opération de requalification	
AV	Dompierre-sur-Helpe	Création d'un alternat par feux sur la RD 124 en agglomération	70 % Département 30 % Commune	176 250 €	27/09/2021
				Opérations de sécurité en agglomération	
AV	Landrecies	Renforcement de la chaussée de la RD 934	100 % Département pour la chaussée 100 % Commune pour les trottoirs et parkings	600 000 €	27/09/2021
				Opération de requalification	

CAMBRAI					
CA	Bertry	RD 98 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR6+0320 et 7+0329	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures	766 000 €	06/02/2017
		RD 98a - Réhabilitation avant transfert entre les PR 0+000 et 0+0123	35 % trottoirs	Opération de requalification	
CA	Solesmes	RD 43 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR0+0269 et 1+0100	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	557 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
CA	Cambrai	RD 114 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR0+000 et 0+0530	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	527 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
CA	Boursies	RD 930 - Sécurisation du carrefour entre la RD 930 et les voies communales dites "Chemin d'Hostein" et "Chemin d'Inchy" entre les PR 23+0750 et 23+0810	70 % pour la chaussée y compris les bordures 75 % pour les eux tricolores plafonné à 20000€ AMP) déplacement des bordures 35 % trottoirs	32 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
CA	Hem-Lenglet	RD 402 - Transfert de la section de la RD 402 comprise entre les PR6+0645 et 7+0250	100 % des travaux de chaussée	40 000 €	03/07/2017
				Opération avant transfert	
CA	Doignies	RD 34 - Requalification en traversée d'agglomération entre les PR1+0336 et 2+0467	100 % pour les travaux de chaussée 70 % pour la structure du mini giratoire, le déplacement des bordures et l'assainissement 35 % trottoirs	460 000 €	09/10/2017
				Opération de requalification	
CA	Escaudoevres	RD 114 - Aménagement du carrefour avec le chemin communal n°201 dit de Cauroir et la rue du 11 novembre entre le PR 2+0170 et 2+0230	100 % pour les acquisitions foncières et les travaux de chaussée y compris les bordures 35 % trottoirs	100 000 €	27/11/2017
				Opération de sécurité hors agglomération	
CA	Cauroir	RD 157 - Reconstruction de la chaussée de la RD 157	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	220 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
CA	Caudry, Bertry, Montigny-en-Cambrésis	Mise aux normes de largeur des RD 115 et 115a et aménagement d'un piste cyclable bidirectionnelle pour sécuriser les déplacements doux entre Caudry, Bertry et Montigny-en-Cambrésis	70 % du coût global par le Département 30 % par les 3 Communes	476 000 €	27/11/2017
				Opération cyclable	
CA	Saint-Python	RD 955 - Rue d'Haussy - Renforcement de chaussée du PR10+0118 au PR10+0793	100% chaussée 70% pour les bordures	390 000 €	25/03/2019
				Opération de requalification	
CA	Inchy, Beaumont-en-Cambrésis	RD 643 - Renforcement de chaussée du PR16+0797 au PR18+0700	100 % chaussée 70 % bordures 10 €/m² pour les trottoirs	1 140 000 €	25/03/2019
				Opération de requalification	
CA	Saint-Aubert, Saint-Vaast-en-Cambrésis	Amélioration du contexte hydraulique, renforcement de chaussée et aménagement d'un cheminement modes doux le long de la RD45	100 % Département pour la reprise de l'hydraulique et le renforcement de chaussée 70 % Département et 30 % Communes pour l'aménagement mode doux	574 400 €	16/11/2020
				Opération de requalification	

CA	Béthencourt	Aménagements des accès à la zone artisanale sur la RD 643 et la RD 45	50 % Département 50 % CA2C	300 000 €	14/12/2020
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
CA	Abancourt	Renforcement de la chaussée de la RD 140 et de la RD 152	Département : 100 % de la chaussée et participation de 10 €/m ² pour les trottoirs et 30 €/ml pour les bordures-caniveaux Commune : 100 % des trottoirs, des aménagements de sécurité, des bordures-caniveaux	1 000 000 €	15/02/2021
				Opération de requalification	
CA	Cambrai	Aménagement d'un giratoire sur la RD 630 (Avenue Francois Mitterrand – Boulevard Pompidou)	50 % Département 50 % Commune et CAC	600 000 €	15/02/2021
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
CA	Cantaing-sur-Escaut, Noyelles-sur-Escaut	Amélioration du contexte hydraulique par la création de fossés et renforcement de la chaussée RD142 entre les communes de Cantaing-sur-Escaut et Noyelles-sur-Escaut et création d'un cheminement en mode doux	Département : 100 % de la chaussée, de l'aménagement mode doux hors agglo, de la création des fossés et de l'assainissement Communes : 100 % des aménagements de sécurité en entrée d'agglomération et mode doux en agglomération	585 000 €	15/02/2021
				Opération de requalification	
CA	Bethencourt	Aménagement des accès à la zone artisanale sur la RD 643 et la RD 45	50 % Département 25 % commune 25 % CA2C	300 000 €	16/03/2021
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DOUAI					
DO	Bugnicourt	RD 643 - Aménagement de sécurité en agglomération	Délibéré avant l'approbation des règles de cofinancement	120 000 €	12/04/2016
				Opération de requalification	
DO	Marchiennes	RD 35 et 957 - Reconstruction de chaussée en agglomération	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	881 348 €	22/05/2017
				Opération de requalification	
DO	Douai - Waziers	Participation à l'étude de trafic sur l'entrée nord de Douai	30%	15 000 €	06/02/2017
				Frais d'études	
DO	Agglomération Ouest du Douaisis	Participation à l'étude de trafic sur le secteur ouest du Douaisis en lien avec le développement de zones économiques	0,5	20 000 €	06/02/2017
				Frais d'études	
DO	Douai	RD 125 - Renforcement de la chaussée en agglomération avec création de bandes cyclables	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	201 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
DO	Pecquencourt	RD 225 - Déclassement d'une section de la RD (travaux réalisés par la Commune après le transfert)	100 % chaussée 35 % trottoirs	316 500 €	06/02/2017
				Opération avant transfert	
DO	Lauwin-Planque	RD 621 - Création d'un nouvel accès au parc de Lauwin-Planque depuis la RD 621	50%	750 000 €	06/02/2017
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	

DO	Auby	RD 120 - Déviation de la RD 120 à Auby	70 % de la totalité des travaux (financement des 30 % restants par la CAD)	2 016 000 € Voies nouvelles hors GPMT	03/07/2017
DO	Auby	RD 420 - Gestion de la circulation en approche du PN 114 du PR0+000 au PR2+0554 dans le cadre du PPRT de l'entreprise Nyrstar	70 % de la totalité des travaux (financement des 30 % restants par la Commune d'Auby)	342 000 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	03/07/2017

DO	Genech	RD 90 - Aménagement d'un tourne à gauche pour l'accès à la zone artisanale du PR15+0600 au PR 15+0850	50 % de la totalité des travaux (financement des 50 % restants par la CCPC)	50 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
DO	Bouvignies	RD 230 - Aménagement de sécurité en entrée d'agglomération à l'intersection des RD 230 et 30	100 % chaussée 70 % pour les travaux de modification de chaussée 35 % trottoirs	82 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DO	Camphin-en-Carembault	RD 41 - Reconstruction de la chaussée avec décalage de l'axe de la RD 41	100 % chaussée 70 % pour les bordures 35 % trottoirs	700 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DO	Gondecourt	Aménagements de sécurité sur les RD 39 (côté Seclin) du PR 2+0030 au PR 2+0250, RD 39 (collège) du PR 3+0600 au PR 3+0800 et RD 147 du PR 4+0400 au PR 4+0520	<i>Médiathèque</i> 100% chaussée Trottoirs : 10€/m² Bordures/caniveaux : 30€/ml <i>Entrée d'agglomération côté Seclin</i> 100% chaussée Trottoirs : 10€/m² Bordures/caniveaux : 30€/ml <i>Collège</i> 70% couche de roulement, élargissement de chaussée et îlots Trottoirs : 10€/m² Bordures caniveaux : 30€/ml	302 000 €	09/07/2018
				Opération de requalification	
DO	Chemy	Aménagement de sécurité sur la RD 62 en entrée d'agglomération PR 16+0536 au 16+0636	70% pour les travaux de chaussée (îlot, élargissement de chaussée, réfection de la couche de roulement) Trottoirs : 10€/m² Bordures-caniveaux : 30 €/ml	28 000 €	09/07/2018
				Opération de requalification	
DO	Pont-à-Marcq - Mérignies	Aménagement de sécurité et modes doux - RD 917 en et hors agglomération	100% chaussée en et hors agglomération 70% aménagements mixtes (piétons, cyclistes) hors agglomération	1 220 000 €	03/06/2019
				Opération de requalification	
DO	Erre - Hornaing	Aménagement d'un giratoire à l'intersection des RD 13 et 130	50 % Département 25 % Commune d'Hornaing 25 % Commune d'Erre	160 000 €	28/09/2020
				Opération de requalification	
DO	Attiches-La Neuville	Création d'une piste cyclable le long de la RD8	50 % Département / 50 % CCPC	400 000 €	16/11/2020
				Opération cyclable	
DO	Beuvry-la-Forêt	Renforcement et reconstruction de la chaussée de la RD126 en agglomération	100 % Département pour la chaussée 100 % Commune pour bloc bordures-caniveaux, mise aux normes quai-bus, assainissement et aménagements de sécurité	804 000 €	16/11/2020
				Opération de requalification	
DO	Coutiches - Orchies	Aménagement cyclable le long de la RD 938 entre les communes de Coutiches et d'Orchies	70 % Département 30 % Communes	420 000 €	14/12/2020
				Opération cyclable	
DO	Esquerchin	Reconstruction et renforcement de la chaussée de la RD 125 en agglomération	100 % Département pour la chaussée 100 % Commune pour les bordures-caniveaux, le stationnement, les aménagements de sécurité et les trottoirs		14/12/2020
				Opération de requalification	

DUNKERQUE

DUNKERQUE					
DK	Wemaers Cappel - Zuytpeene	RD 338 et 26 - Aménagement d'un carrefour à feux tricolores	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	110 000 €	22/05/2017
				Opération de requalification	
DK	Rexpoëde	RD 916A - Reconstruction ou renforcement de la chaussée en agglomération avec recalibrage entre les PR 9+0041 et 9+0580	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	386 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
DK	Ghyvelde	RD 601 - Aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection de la RD 601 et de la rue nationale (voie communautaire)	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD	170 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DK	Gravelines	RD 601 - Aménagement en giratoire du carrefour des Colombiers à l'intersection de la RD 601, de la route portuaire du Colombier et de l'avenue Léon Jouhaux (voie communautaire)	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD et le GPMD	425 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DK	Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Village, Coudekerque-Branche	Aménagement du carrefour des 7 planètes à l'intersection des RD 2 et 916	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD	250 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DK	Zuydcoote - Ghyvelde	RD 301 et 302 - Aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection des RD 601 et 302 aux PR 30+0406 et 6+0041	50 % du coût global pour le Département (cofinancement CUD)	175 000 €	26/03/2018
				Opération de sécurité hors agglomération	
DK	Merville	Aménagement du carrefour RD 966/rue Barra du PR 5+0740 au PR 5+0810	35 % du coût global de l'opération	70 000 €	19/11/2018
				Opération de requalification	
DK	Quaëdypre, Socx, Bergues	RD 916 - Aménagement giratoires RD 110 et 916/916A - Zone de la Croix Rouge B	75 % du giratoire sur le RD 916A 66 % du giratoire sur le RD 110	925 500 €	25/03/2019
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DK	Armbouts-Cappel	RD 252 - Renouvellement de la chaussée dans le cadre de la restructuration des espaces publics du centre-village	25% du montant des travaux de chaussée réalisées par la CUD	40 000 €	03/06/2019
				Opération de requalification	
DK	Zegerscappel, Esquelbecq	Création d'une piste cyclable sur la RD17	70 % du coût global de l'opération	400 000 €	07/10/2019
				Opération cyclable	
DK	Renescure	Création d'une chicane sur la RD 642	70 % du coût global de l'opération	161 000 €	17/12/2019
				Opération de requalification	

DK	Craywick	Travaux de renforcement et d'élargissement de la chaussée de la RD 1 dite Route des Planches en lien avec l'aménagement des accès à l'entreprise DK Trucks	Cofinancement : CUD 450 000 € Département 400 000 € Subvention demandée aux Autorités Britanniques	400 000 €	03/02/2020
				Opération de sécurité hors agglomération	
DK	Caëstre	Aménagement du carrefour RD 947 / RD 161	70 % Département 30 % Commune	35 000 €	28/09/2020
				Opération de requalification - Sécurité en agglomération	
DK	Hondeghem-Hazebrouck	Création d'une voie cyclable sur la RD 53	70% Département 30% CCFI	525 000 €	14/12/2020
				Opération cyclable	
DK	Blaringhem	Renforcement de la chaussée RD 306 pour desservir la Zone Arc International	50 % Département 50 % CCFI	540 000 €	16/03/2021
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DK	Hazebrouck	Aménagements cyclables au giratoire RD 916, RD 253 et rue d'Aire	50 % Département 37,5 % CCFI 12,5 % Commune	32 250 €	16/03/2021
				Opération cyclable	
DK	Morbecque	Aménagements cyclables pour la traversée de la RD 916 depuis la RD 138	85 % Département % Commune	15 300 €	16/03/2021
				Opération cyclable	
DK	Morbecque	Aménagement du réseau traversant sur voies communales (impasse des pépinières)	90 % Département 10 % CCFI	43 200 €	16/03/2021
				Opération cyclable	
LILLE					
LL	Louvil	RD 94 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR13+0861 et 15+0384	100 % chaussée 70 % pour les bordures déplacées 35 % pour les bordures non déplacées 35 % pour les trottoirs non subventionnés au titre du FDAN	720 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
VALENCIENNES					
VA	Onnaing	RD 50 - Mise en sécurité du carrefour avec 2 voies communales en lien avec la création d'une aire d'accueil des gens du voyage au PR2+0955	50 % de la totalité des travaux (chaussée, feux tricolores, éclairage public)	51 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
VA	Odomez	RD 954 - Tranche 2 - Réfection de la chaussée avec création d'aménagements cyclables en trottoir (rue Pierre Delcourt) entre les PR23+0450 et 24+0538	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	325 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
VA	Beuvrages	RD 370 - Transfert d'une section de la RD 370 comprise entre les PR 0+0000 et 0+0400		60 100 €	03/07/2017
				Opération avant transfert	

VA	Rosult	RD 66A - Transfert de la RD 66A comprise entre les PR 0+0000 et 0+0110		10 950 €	03/07/2017
				Opération avant transfert	
VA	Saint-Aybert	RD 101A - Transfert d'une partie de la RD 101A du PR 0+0000 et 0+0200		33 430 €	03/07/2017
				Opération avant transfert	
VA	Wallers	RD 40 - Sécurisation et limitation de vitesse en entrée d'agglomération - Création d'une chicane	100 % chaussée y compris bordures-caniveaux	493 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
VA	Wavrechain-sous-Denain	RD 645 - Reconstruction de la chaussée - 3ème section entre les PR24+0747 et 25+0092	100 % chaussée y compris bordures-caniveaux	405 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
VA	Prouvy	RD 70 - Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement entre les PR1+0496 et 1+0988	100 % chaussée 60 % bordures-caniveaux- assianissement 35 % trottoirs	296 000 €	09/10/2017
				Opération de requalification	
VA	Artres	RD 59 - Recalibrage de la chaussée et création de trottoirs du PR 10+0600 au PR 10+1020	70 % pour les travaux de modification de chaussée y compris bordures-caniveaux 35 % pour les trottoirs	201 000 €	26/03/2018
				Opération de requalification	
VA	Raismes	RD 169 - Requalification de la chaussée du PR 45+0001 au PR 46+0380	100 % pour les travaux de chaussée 70 % pour les travaux de bordures - caniveaux sauf sur la section reconstruite (100 %) 35 % trottoirs	874 000 €	26/03/2018
				Opération de requalification	
VA	Wallers	RD 13 - Sécurisation des accès et traversées piétonnes aux abords du collège Jean Moulin du PR 22+0510 au PR 22+0719	100 % renforcement de chaussée 35 % trottoirs 30 % pour les autres travaux de chaussée y compris bordures - caniveaux	212 000 €	26/03/2018
				Opération de requalification	
VA	Rosult	RD 66 - PR 2+0046 - Rectification en virage en vue de sécuriser le PN 37 de la ligne de chemin de fer "Lille-Hirson"	70 % pour les travaux de modification de chaussée y compris bordures-caniveaux 10 €/m ² pour les trottoirs	30 030 €	19/11/2018
				Opération de requalification	
VA	Marly et Saultain	RD 934 - PR 36+0785 - Aménagement d'un carrefour à feux avec création d'un îlot de tourne-à-gauche	50 % du coût global de l'opération 10 €/m ² pour les trottoirs	154 500 €	19/11/2018
				Opération de requalification	
VA	Famars-Quérénaing-Maing	RD 958 - Création d'un aménagement cyclable entre la commune de Quérénaing et l'Université Polytechnique des Hauts de France	50 % Département 50 % CAVM	750 000 €	14/12/2020
				Opération cyclable	
VA	Wallers	RD 40 - Reconstruction de chaussée avec réaménagement de carrefour	100% Département pour la chaussée 70% Département et 30 % Commune pour les bordures caniveaux	582 500 €	14/12/2020
				Opération de requalification	
VA	Vicq	RD 50 - Création d'un accès à la zone d'activités du « champ du puits »	50 % Département 50 % CAVM	200 000 €	14/12/2020
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
VA	Maing - Trith-Saint-Léger - Aulnoy-lez-Valenciennes	Création d'aménagements cyclables le long de la RD 40 entre la Commune de Maing et l'Université Polytechnique des Hauts de France.	50 % Département 33 % CAVM 17 % commune de Trith-Saint-Léger	470 000 €	17/05/2021
				Opération cyclable	
		Travaux réalisés et terminés			
		Travaux en cours de réalisation			
		Travaux à venir			

4.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305128-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s): Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Transferts de voiries du domaine public départemental dans le domaine public communal et du domaine public communal dans le domaine public départemental - RD 13 et 13b et rue Edmond Simon - commune de Somain.

Vu le rapport DV/2021/305

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert, en l'état et sans contrepartie financière, tel que figurant dans les plans joints en annexe du rapport, en application de l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permettant le transfert sans déclassement, dès lors que le bien public transféré est destiné à l'exercice des compétences de la collectivité et relève de son domaine public :
 - du domaine public départemental dans le domaine public de la commune de Somain des sections de la RD 13, du PR13+088 au PR13+0347 (rue Suzanne Lannoy) et du PR12+0190 au PR13+088 (rue Pierre Semard) et de la RD 13b du PR0+0000 au PR0+0131 (rue Suzanne Lannoy) ;
 - du domaine public de la commune de Somain dans le domaine public départemental de la rue Edmond Simon, depuis son intersection avec la rue Pierre Semard jusqu'à l'intersection avec la RD 13b ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 17.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305129-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s): Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Autorisation de cession de véhicules départementaux d'une valeur supérieure à 4 600 €.

Vu le rapport DV/2021/303

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du véhicule Master de marque Renault immatriculé DH-112-KD, pour un prix de vente de 20 400 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du véhicule Navarra de marque Nissan immatriculé 852 DGB 59, pour un prix de vente de 5 500 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du véhicule Yaris de marque Toyota immatriculé CT-136-YW, pour un prix de vente de 5 200 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession d'un tracteur ERGOS 456 muni d'un chargeur frontal, de marque Renault immatriculé 955 CDB 59, pour un prix de vente de 8 680,20 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession d'un tracteur ERGOS 456 de marque Renault immatriculé 393 CMA 59, pour un prix de vente de 7 454,76 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession d'un tracteur ERGOS 456 de marque Renault immatriculé 216 CMC 59, pour un prix de vente de 8 782,32 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession d'un tracteur ERGOS 110 de marque Renault immatriculé 528 BLQ 59, pour un prix de vente de 6 535,68 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 17.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305130-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Renouvellement du partenariat entre le Département et l'Association Droit Au Vélo (ADAV)

Vu le rapport DV/2021/306

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le renouvellement du partenariat entre le Département du Nord et l'Association Droit au Vélo (ADAV), pour une durée de 3 ans, à compter du 1er juillet 2021, moyennant le versement d'une subvention départementale d'un montant annuel de 35 000 €, soit au total 105 000 €, afin d'assurer une meilleure prise en compte des cyclistes dans la politique départementale cyclable ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et l'Association Droit au Vélo (l'ADAV), dans les termes du projet joint au rapport, et tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 18.

Madame BOCQUET est adhérente de l'Association Droit au Vélo (ADAV). En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305132-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : Logements communaux.

Vu le rapport DAT/2021/327

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer des aides à l'investissement dans le cadre de la création de logements communaux, aux communes d'Arleux (Douaisis) et d'Ohain (Avesnois), pour un montant total de 27 899,50 €, conformément aux fiches projets jointes au rapport (annexe 1) ;
 - d'imputer la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2021, opération : 23006OP007 ;
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 19.

Monsieur BEAUCHAMP (Conseiller municipal d'Arleux) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Pour la présente délibération, 55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient donc porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305711-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : Dispositifs "Nord Equipement Habitat Solidarité" (NEHS) et "J'Amén'Age 59", demandes des aides des particuliers.

Vu le rapport DAT/2021/327

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du

territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Dispositif Nord Equipement Habitat Solidarité (NEHS) :

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif Nord Equipement Habitat Solidarité (NEHS), les subventions pour le financement des 213 demandes de particuliers sur des aides aux travaux pour un montant total de subventions de 1 227 664,29 €, selon le tableau ci-joint (annexe 2) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2021, opération 23006OP001 ;

Dispositif J'Amén'Age 59 :

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif J'Amén'Age 59, les subventions pour le financement des 58 demandes de particuliers sur des aides aux travaux pour un montant total de subventions de 146 334,36 €, selon le tableau ci-joint (annexe 3) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2021, opération 13003OP003.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 19.

Pour la présente délibération, 55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT : DOSSIER NEHS - COMMISSION PERMANENTE DU 27 SEPTEMBRE 2021

DEMANDES	TIERS	STATUT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	OBJECTIFS	NBRE PROJETS	MONTANT TRAVAUX (€)	SUB DPT (€)	MODALITE DE PAIEMENT		
									AVANCE 70%	SOLDE 30 %	
1	626139	PO	FLINES-LEZ-RACHES	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	19 723,26 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
2	647706	PO	FLERS-EN-ESCREBIEUX	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	44 766,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
3	648628	PO	LAMBRES-LEZ-DOUAI	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	33 237,44 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
4	648702	PO	RAIMBAUCOURT	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	10 200,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €	
5	649019	PO	SIN-LE-NOBLE	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 972,24 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
6	649041	PO	VILLERS-AU-TERRE	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 392,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
7	649195	PO	ROOST-WARENDIN	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 654,68 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
8	652117	PO	GUESNAIN	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 083,07 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €	
9	649560	PO	SIN-LE-NOBLE	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	49 672,10 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
10	650526	PO	ROOST-WARENDIN	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	36 964,00 €	5 600,00 €	3 920,00 €	1 680,00 €	
11	650581	PO	DOUAI	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	40 459,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
12	650605	PO	FLINES-LEZ-RACHES	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre l'habitat indigne	1	41 997,32 €	6 300,00 €	4 410,00 €	1 890,00 €	
13	650703	PO	WAZIERS	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	5 142,07 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €	
14	651117	PO	AUBIGNY-AU-BAC	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	4 099,05 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €	
15	651292	PO	DOUAI	DOUAI (Douaisis Agglo)	Sécurité/Santé	1	4 135,18 €	3 200,00 €	2 240,00 €	960,00 €	
16	651455	PO	DECHY	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre l'habitat indigne	1	99 457,94 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €	
17	651460	PO	ROOST-WARENDIN	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	54 069,21 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
18	651859	PO	FERRIN	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 744,00 €	6 223,00 €	4 356,10 €	1 866,90 €	
19	652158	PO	DOUAI	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 754,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
20	652562	PO	AUBY	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	30 703,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
21	652352	PO	LAMBRES-LEZ-DOUAI	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 117,15 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
22	652196	PO	DECHY	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	52 995,71 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €	
23	648922	PO	WARLAING	DOUAI (CCCC)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	26 686,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
24	650855	PO	RIEULAY	DOUAI (CCCC)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	37 721,59 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
25	651073	PO	ECAILLON	DOUAI (CCCC)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 479,92 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €	
26	651456	PO	SOMAIN	DOUAI (CCCC)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 635,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
27	652644	PO	LEWARDE	DOUAI (CCCC)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	42 190,07 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
TOTAL DOUAI							923 051,00 €	147 498,00 €	103 248,60 €	44 249,40 €	
28	647692	PO	LILLE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	16 862,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
29	647690	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre l'habitat indigne	1	93 605,00 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €	
30	647694	PO	WATTIGNIES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 708,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
31	647847	PO	MONS-EN-BAROEU	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 837,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
32	647855	PO	MARCO-EN-BAROEU	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	70 856,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
33	647851	PO	SAINGHIN-EN-WEPPES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 735,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
34	648115	PO	LILLE	LILLE (MEL)	Lutter contre l'habitat indigne	1	10 679,75 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €	
35	648117	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 233,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
36	648273	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 387,00 €	4 092,22 €	2 864,55 €	1 277,67 €	
37	648292	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	37 637,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
38	648293	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	40 768,00 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €	
39	479886	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	6 974,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
40	648323	PO	LILLE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	16 461,00 €	2 286,84 €	1 600,79 €	686,05 €	
41	648739	PO	MONS-EN-BAROEU	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 440,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
42	648746	PO	LILLE	LILLE (MEL)	Sécurité/Santé	1	1 436,00 €	1 436,00 €	1 005,20 €	430,80 €	
43	648804	PO	MARCO-EN-BAROEU	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 672,00 €	5 457,10 €	3 819,90 €	1 637,10 €	
44	649351	PO	LA MADELEINE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	2 728,18 €	2 500,00 €	1 750,00 €	750,00 €	
45	649401	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 040,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
46	649423	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	73 264,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €	
47	649411	PO	COMINES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 621,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
48	649805	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	47 559,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
49	649863	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	12 543,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	

50	649995	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	37 869,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
51	649985	PO	HOULPIN-ANCOISNE	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	38 942,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
52	650029	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	28 228,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
53	650032	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	38 000,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
54	650041	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	40 780,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
55	650050	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	42 178,00 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
56	650066	PO	HEM	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	33 135,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
57	650132	PO	MARQUETTE-LEZ-LILLE	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	33 180,00 €	5 220,00 €	3 654,00 €	1 566,00 €
58	650265	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	1	31 601,76 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
59	650552	PO	WATTIGNIES	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	27 847,06 €	4 370,34 €	3 059,24 €	1 311,10 €
60	650614	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	116 467,00 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
61	650705	PO	LILLE	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	15 776,00 €	3 950,28 €	2 765,20 €	1 185,08 €
62	650905	PO	HALLUIN	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	21 163,00 €	3 364,28 €	2 355,00 €	1 009,28 €
63	650968	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	53 563,00 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
64	651304	PO	LILLE	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	35 468,00 €	7 637,08 €	5 345,96 €	2 291,12 €
65	651316	PO	RONCHIN	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	18 514,12 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
66	651415	PO	LYS-LEZ-LANNOY	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	10 946,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
67	651513	PO	CROIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	1	8 349,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
68	651619	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	1	13 020,82 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
69	651618	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	1	9 424,26 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
70	651665	PO	LILLE	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	27 410,00 €	4 626,52 €	3 338,56 €	1 387,96 €
71	651710	PO	LILLE	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	1	3 074,27 €	1 874,27 €	1 311,99 €	562,28 €
72	651833	PO	LILLE	LILLE (MEL)	Sécurité/Santé	1	1 597,75 €	1 597,75 €	1 118,43 €	479,33 €
73	651942	PO	SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	26 216,25 €	3 894,56 €	2 726,19 €	1 168,37 €
74	651944	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	54 312,69 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
75	652372	PO	MOUVAUX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	33 654,30 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
76	652378	PO	TEMPLEMARS	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	34 465,18 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
77	652395	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	47 757,82 €	6 347,73 €	4 443,41 €	1 904,32 €
78	652398	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	27 150,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
79	652405	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Sécurité/Santé	1	27 491,00 €	885,40 €	619,78 €	265,62 €
80	652454	PO	RONCHIN	LILLE (MEL)	lutter contre l'habitat indigne	1	74 308,83 €	7 500,00 €	5 250,00 €	2 250,00 €
81	652458	PO	WASQUEHAL	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	26 964,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
82	642020	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	38 402,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
83	652470	PO	SAINGHIN-EN-WEPPEES	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	1	5 991,63 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
84	652472	PB	LILLE	LILLE (MEL)	PE/Sécurité/Santé	12	19 821,66 €	17 486,14 €	12 240,30 €	5 245,84 €
85	652501	PO	COMINES	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	33 273,18 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
86	652504	PO	VILLENEUVE-D'ASCQ	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	35 590,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
87	645275	PO	HALLUIN	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	35 376,51 €	7 410,00 €	5 187,00 €	2 223,00 €
88	652503	PO	VILLENEUVE-D'ASCQ	LILLE (MEL)	Sécurité/Santé	2	10 624,06 €	7 309,06 €	5 116,34 €	2 192,72 €
89	652547	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	53 040,23 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
90	652561	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	lutter contre la Précarité énergétique	2	43 806,87 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
91	651121	PO	SAINGHIN-EN-WEPPEES	LILLE (MEL)	lutter contre l'habitat indigne	1	64 358,71 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €
92	648684	PO	MOUCHIN	LILLE (DIFFUS)	Sécurité/Santé	1	4 333,73 €	857,73 €	600,41 €	257,32 €
93	651136	PO	BAUVIN	LILLE (DIFFUS)	lutter contre la Précarité énergétique	2	16 711,78 €	5 460,00 €	3 822,00 €	1 638,00 €
94	651205	PO	PHALEMPIN	LILLE (DIFFUS)	lutter contre la Précarité énergétique	1	6 030,23 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
95	649819	PO	OSTRICOURT	LILLE (DIFFUS)	Sécurité/Santé	1	2 974,40 €	1 338,48 €	936,94 €	401,54 €
96	637803	PO	OSTRICOURT	LILLE (DIFFUS)	lutter contre la Précarité énergétique	2	6 817,80 €	5 317,80 €	3 722,46 €	1 595,34 €
					TOTAL LILLE	129	2 093 052,83 €	383 544,48 €	268 481,14 €	115 063,34 €
97	650852	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre la Précarité énergétique	2	32 259,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
98	648121	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre la Précarité énergétique	2	32 469,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
99	648130	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre la Précarité énergétique	2	36 357,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
100	648331	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre la Précarité énergétique	2	28 278,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
101	648693	PO	QUAROUBLE	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre la Précarité énergétique	2	32 217,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
102	648699	PO	CONDÉ-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre la Précarité énergétique	2	32 114,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
103	648971	PO	ONNAING	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre la Précarité énergétique	2	36 119,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
104	649134	PO	MAING	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre la Précarité énergétique	2	27 164,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
105	649192	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre la Précarité énergétique	2	25 531,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
106	649007	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre la Précarité énergétique	2	32 668,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
107	649519	PO	ANZIN	VALENCIENNES (CAVM)	lutter contre l'habitat indigne	1	74 254,70 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €

108	649029	PO	PETITE-FORET	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 948,42 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
109	649560	PO	PETITE-FORET	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 331,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
110	649920	PO	QUIEVRECHAIN	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 788,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
111	650310	PO	ONINAING	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	17 640,32 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
112	650024	PO	ANZIN	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	16 633,69 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
113	650151	PO	MAING	VALENCIENNES (CAVM)	Lutte contre l'habitat indigne	1	7 375,00 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €	
114	650696	PO	VIEXY-CONDE	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 466,70 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
115	650583	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 474,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
116	650714	PO	VIEXY-CONDE	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	42 965,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
117	651115	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 708,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
118	651307	PO	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	15 446,28 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
119	651581	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 050,25 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
120	651730	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	7 934,26 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
121	651842	PO	QUAROUBLE	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 636,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
122	651977	PO	QUAROUBLE	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	42 742,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
123	652106	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 026,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
124	652116	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 139,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
125	652143	PO	ONNAING	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 384,06 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
126	652571	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	41 078,08 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
127	647907	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 930,63 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
128	648923	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 307,76 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
129	648983	PO	LOURCHES	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	37 742,46 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
130	649910	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 194,44 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
131	650020	PO	RAISMES	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 119,26 €	5 416,84 €	3 791,79 €	1 625,05 €	
132	650545	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 746,06 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
133	650565	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 818,57 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
134	651071	PO	HERIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutte contre l'habitat indigne	1	94 781,00 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €	
135	651633	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	16 609,27 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
136	651973	PO	SAINT-AMAND-LES-EAUX	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	42 618,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
137	652189	PO	HASNON	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	13 166,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
138	641934	PO	BRUILLE-SAINT-AMAND	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	14 931,00 €	3 951,81 €	2 766,27 €	1 185,54 €	
TOTAL VALENCIENNES							79	1 333 521,11 €	255 093,65 €	178 565,56 €	76 528,10 €
139	647885	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 504,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
140	648203	PO	BEAUMONT-EN-CAMBRESIS	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 582,00 €	6 127,00 €	4 288,90 €	1 838,10 €	
141	649006	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 149,00 €	6 385,00 €	4 469,50 €	1 915,50 €	
142	649526	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 452,00 €	6 360,00 €	4 452,00 €	1 908,00 €	
143	631427	PO	ORS	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	16 399,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
144	651629	PO	CAUDRY	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	37 735,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
145	652044	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	19 625,00 €	5 600,00 €	3 920,00 €	1 680,00 €	
146	652138	PO	LIGNY-EN-CAMBRESIS	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	15 562,89 €	4 433,95 €	3 103,77 €	1 330,19 €	
147	647881	PO	SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 181,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
TOTAL CAMBRAI							17	218 189,89 €	50 505,95 €	35 354,17 €	15 151,79 €
148	649298	PO	GRANDE-SYNTHÉ	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 600,02 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €	
149	650707	PO	DUNKERQUE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	43 421,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
150	652176	PO	BOURBOURG	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 818,30 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
151	652251	PO	CAPPELLE-LA-GRANDE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 416,65 €	6 340,43 €	4 438,30 €	1 902,13 €	
152	651068	PO	DUNKERQUE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 719,40 €	5 600,00 €	3 920,00 €	1 680,00 €	
153	650553	PO	MONCHEAUX	DUNKERQUE (DIFFUS)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	36 956,79 €	8 800,00 €	6 160,00 €	2 640,00 €	
154	648196	PO	REXPEDE	DUNKERQUE (DIFFUS)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	5 434,73 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
TOTAL DUNKERQUE							14	204 366,89 €	43 140,43 €	30 198,30 €	12 942,13 €
155	647834	PO	FEIGNIES	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	22 814,28 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
156	647711	PO	BERLAIMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	4 006,92 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €	
157	647860	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 128,18 €	5 383,18 €	3 768,23 €	1 614,95 €	
158	647844	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 640,00 €	5 757,22 €	4 030,05 €	1 727,17 €	
159	648037	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 458,00 €	4 836,85 €	3 385,80 €	1 451,06 €	
160	648095	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	49 152,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
161	648120	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 530,00 €	5 600,00 €	3 920,00 €	1 680,00 €	
162	648440	PO	AULNOY-AYMERIES	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	19 409,00 €	3 610,18 €	2 527,13 €	1 083,05 €	
163	647691	PO	BOUSSOIS	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 362,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €	

164	648454	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	34 029,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
165	648615	PO	LEVAL	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	31 124,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
166	648743	PO	AIBES	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	28 453,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
167	649283	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre l'habitat indigne	1	55 496,00 €	7 500,00 €	5 250,00 €	2 250,00 €
168	649293	PO	FERRIERE-LA-GRANDE	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	23 539,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
169	605722	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	42 543,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
170	649287	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	25 620,00 €	4 800,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
171	649295	PO	SAINT-REMY-DU-NORD	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	32 383,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
172	649348	PO	JEUMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	32 834,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
173	649572	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	32 903,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
174	649712	PO	BOUSSOIS	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	31 603,00 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €
175	649877	PO	JEUMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	31 750,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
176	649987	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	Sécurité/Santé	2	37 672,00 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
177	651437	PO	AULNOYE-AYMERIES	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	1	12 424,74 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
178	637788	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	28 229,72 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €
179	651540	PB	THUMERIES	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	PE/Sécurité/Santé	8	43 484,00 €	16 000,00 €	11 200,00 €	4 800,00 €
180	652441	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	20 038,76 €	6 243,76 €	4 370,63 €	1 873,13 €
181	652510	PO	FERRIERE-LA-GRANDE	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	34 451,94 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
182	652565	PO	AULNOYE-AYMERIES	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	30 557,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
183	647859	PO	ELESMES	AVESNES-SUR-HELPE (CAWVS)	lutte contre la Précarité énergétique	2	38 522,16 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
184	648964	PO	SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	Sécurité/Santé	1	7 304,56 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
185	648965	PO	SOLRINNES	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	14 605,06 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
186	648990	PO	SOLRE-LE-CHATEAU	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	33 102,74 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
187	649076	PO	TAISNIERES-EN-THIERAGHE	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	10 854,49 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €
188	649523	PO	RAMOUSIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	30 028,51 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
189	649542	PO	DIMECHAUX	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	57 801,94 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
190	651206	PO	SAINS-DU-NORD	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	lutte contre la Précarité énergétique	1	7 928,89 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
191	651288	PO	SOLRE-LE-CHATEAU	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	46 451,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
192	651457	PO	FELLERIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	38 831,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
193	651739	PO	AVESNES-SUR-HELPE	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	50 898,58 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
194	649224	PO	LA LONGUEVILLE	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	1	3 207,22 €	1 807,22 €	1 265,05 €	542,17 €
195	649268	PO	HOUDAIN-LEZ-BAVAY	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	2	31 514,98 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
196	649292	PO	LE QUESNOY	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	2	36 905,98 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
197	649310	PO	LOUVIGNIES-QUESNOY	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	1	10 758,95 €	166,95 €	116,87 €	50,09 €
198	649824	PO	MAROLLES	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Sécurité/Santé	1	3 897,64 €	3 200,00 €	2 240,00 €	960,00 €
199	649909	PO	FORET-EN-CAMBRESIS	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	1	13 681,70 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
200	650556	PO	GOMMIGNIES	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	2	39 922,62 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
201	650664	PO	LE QUESNOY	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	2	29 677,39 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
202	650841	PO	PREUX-AU-BOIS	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	2	33 117,16 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €
203	651064	PO	ENGLEFONTAINE	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	2	32 039,22 €	7 031,05 €	4 921,74 €	2 109,32 €
204	651463	PO	POIX-DU-NORD	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	2	23 845,12 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
205	652399	PO	PREUX-AU-BOIS	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	lutte contre la Précarité énergétique	2	46 687,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
206	649511	PO	FOURMIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	20 271,06 €	7 945,37 €	5 561,76 €	2 383,61 €
207	649024	PO	FOURMIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	lutte contre la Précarité énergétique	1	5 234,02 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
208	648446	PO	WIGNEHIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	34 750,30 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
209	649543	PO	ANOR	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	58 445,95 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
210	650311	PO	ANOR	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	11 932,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
211	650586	PO	ANOR	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	30 298,00 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €
212	651302	PO	TRELON	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	52 319,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
213	651728	PO	ANOR	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	lutte contre la Précarité énergétique	2	25 610,20 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
TOTAL AVESNES-SUR-HELPE						114	1 707 079,98 €	347 881,78 €	243 517,25 €	104 364,53 €
TOTAL GENERAL						398	6 479 261,70 €	1 227 664,29 €	859 365,00 €	368 299,29 €

ANNEXE 3

		POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT : DOSSIERS J'Amén'Age 59 - COMMISSION PERMANENTE DU 27 SEPTEMBRE 2021					MODALITE DE PAIEMENT			
DEMANDES	N° DE TIERS	STATUT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	OBJECTIF	NBRE PROJETS	MONTANT DES TRAVAUX (€)	SUB DPT (€)	Avance 70 %	Soide 30 %
214	651896	LO	DOUAI	DOUAI	Aménagement du logement	1	3 930,00 €	951,34 €	665,94 €	285,40 €
215	651875	PO	DOUAI	DOUAI	Aménagement du logement	1	6 639,60 €	2 800,55 €	1 960,39 €	840,16 €
216	646982	PO	BAUVIN	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	696,30 €	85,46 €	59,82 €	25,64 €
217	651881	PO	ALLENNES-LES-MARAIS	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	6 019,20 €	2 103,64 €	1 472,55 €	631,09 €
218	651873	PO	DON	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	2 464,83 €	778,14 €	544,70 €	233,44 €
219	640439	PO	MARCO EN BAROEUL	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	7 941,00 €	1 601,01 €	1 120,71 €	480,30 €
220	651871	PO	LAMBERSART	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	2	15 967,17 €	2 297,78 €	1 608,45 €	689,33 €
221	651880	PO	SECLIN	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	4 579,48 €	1 644,45 €	1 151,12 €	493,33 €
222	650933	PO	VERLINGHEM	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	2 911,00 €	748,32 €	523,82 €	224,50 €
223	651895	PO	ANNOEULLIN	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	5 683,01 €	1 281,14 €	896,80 €	384,34 €
238	652048	PO	MOUVAUX	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	4 100,00 €	364,46 €	255,12 €	109,34 €
239	650926	PO	WASQUEHAL	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	2	18 128,75 €	895,59 €	626,91 €	268,68 €
240	652053	PO	WASQUEHAL	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	6 465,78 €	2 057,43 €	1 440,20 €	617,23 €
241	652065	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	2	11 315,45 €	3 834,14 €	2 683,90 €	1 150,24 €
242	652148	PO	HEM	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	22 000,00 €	2 901,60 €	2 031,12 €	870,48 €
243	652064	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	7 500,00 €	1 875,85 €	1 313,10 €	562,75 €
224	651985	PO	MERIGNIES	LILLE (DIFFUS)	Aménagement du logement	1	4 977,50 €	2 570,38 €	1 799,27 €	771,11 €
225	651986	PO	WAVRIN	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	4 474,00 €	1 161,76 €	813,23 €	348,53 €
226	651995	PO	MARQUETTE LEZ LILLE	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	3 305,50 €	487,86 €	341,50 €	146,36 €
227	651990	PO	LA MADELEINE	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	11 204,37 €	2 288,02 €	1 601,61 €	686,41 €
228	651992	PO	MARQUILLIES	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	2	7 821,80 €	1 648,45 €	1 153,91 €	494,54 €
229	651988	PO	BAUVIN	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	5 799,68 €	1 025,40 €	717,78 €	307,62 €
230	651439	PO	AULNOYE-AYMERIES	AVESNES SUR-HELPE (CAMVS)	Aménagement du logement	24	153 354,82 €	31 650,88 €	22 155,62 €	9 495,26 €
231	651980	PO	RECOIGNIES	AVESNES SUR-HELPE (CAMVS)	Aménagement du logement	2	11 198,45 €	3 469,86 €	2 428,91 €	1 040,95 €
232	651981	PO	HAUTMONT	AVESNES SUR-HELPE (CAMVS)	Aménagement du logement	1	13 220,97 €	4 064,47 €	2 845,13 €	1 219,34 €
233	651989	LO	MAUBEUGE	AVESNES SUR-HELPE (CAMVS)	Aménagement du logement	1	7 151,44 €	3 777,28 €	2 644,10 €	1 133,18 €
234	651982	PO	FEIGNIES	AVESNES SUR-HELPE (CAMVS)	Aménagement du logement	2	8 236,03 €	1 563,59 €	1 094,52 €	469,07 €
235	651520	PO	HESTRUD	AVESNES SUR-HELPE (CCCA)	Aménagement du logement	1	13 451,90 €	6 808,01 €	4 765,61 €	2 042,40 €
236	651523	PO	FRASNOY	AVESNES SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Aménagement du logement	1	6 113,14 €	2 100,66 €	1 470,46 €	630,20 €
237	652149	PO	ENGLEFONTAINE	AVESNES SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Aménagement du logement	1	1 848,94 €	702,59 €	491,81 €	210,78 €
244	651588	PO	QUIEVY	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	1	12 350,71 €	5 699,57 €	3 989,70 €	1 709,87 €
245	651893	PO	VILLERS-OUTREAUX	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	1	9 120,80 €	3 481,43 €	2 437,00 €	1 044,43 €
246	651888	PO	WUJY	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	1	10 769,68 €	5 319,68 €	3 723,78 €	1 595,90 €
247	650934	PO	RAILLENCOURT-SAINT-OLLE	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	1	10 604,00 €	3 691,14 €	2 583,80 €	1 107,34 €
248	651894	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	2	11 019,88 €	5 071,16 €	3 549,81 €	1 521,35 €
249	651891	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	1	14 064,37 €	4 323,15 €	3 026,21 €	1 296,94 €
250	651874	PO	VILLERS-EN-CAUCHIES	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	1	5 806,37 €	1 442,62 €	1 009,83 €	432,79 €
251	651589	PO	BERTRY	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	2	14 408,18 €	6 046,15 €	4 232,30 €	1 813,85 €
252	651587	PO	NEUVILLE-SAINT-REMY	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	1	6 329,81 €	2 287,78 €	1 601,45 €	686,33 €
253	651889	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	1	9 661,27 €	3 604,97 €	2 523,48 €	1 081,49 €
254	651884	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	1	10 144,20 €	3 220,74 €	2 254,52 €	966,22 €
255	651876	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du cambrésis)	Aménagement du logement	1	4 321,55 €	631,45 €	442,02 €	189,43 €
256	651993	PO	ESCAUDAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Aménagement du logement	1	118 600,82 €	44 819,84 €	31 373,90 €	13 445,94 €
257	651991	PO	ANZIN	VALENCIENNES (CAPH)	Aménagement du logement	1	8 844,51 €	2 028,98 €	1 420,29 €	608,69 €
258	650931	PO	ONNAING	VALENCIENNES (CAVM)	Aménagement du logement	2	13 760,89 €	4 897,89 €	3 469,37 €	1 469,37 €
259	651987	PO	BRIUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Aménagement du logement	1	20 596,09 €	8 307,09 €	5 814,96 €	2 492,13 €
260	651983	PO	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	Aménagement du logement	1	6 378,15 €	511,70 €	358,19 €	153,51 €
261	651996	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	Aménagement du logement	1	7 182,47 €	450,36 €	315,25 €	135,11 €
262	647815	PO	VIIEUX-CONDE	VALENCIENNES (CAVM)	Aménagement du logement	3	5 145,72 €	611,72 €	428,20 €	183,52 €
263	647467	PO	WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Aménagement du logement	2	8 189,00 €	2 862,40 €	2 003,68 €	858,72 €
							13 617,50 €	5 728,92 €	4 010,24 €	1 718,68 €

264	642916	PO	GRANDE-SYNTHÉ	DUNKERQUE (CUD)			12	83 714,33 €	25 399,06 €	17 779,33 €	7 619,73 €
265	651584	PO	SAINT-POL-SUR-MER	DUNKERQUE (CUD)		Aménagement du logement	2	8 792,94 €	2 986,89 €	2 090,82 €	896,07 €
266	652063	PO	COUDEKERQUE-BRANCHE	DUNKERQUE (CUD)		Aménagement du logement	1	8 300,00 €	2 173,46 €	1 521,42 €	652,04 €
267	652062	PO	GRAVELINES	DUNKERQUE (CUD)		Aménagement du logement	1	5 116,10 €	655,51 €	458,86 €	196,65 €
268	651994	PO	DUNKERQUE	DUNKERQUE (CUD)		Aménagement du logement	1	6 297,27 €	1 426,17 €	998,32 €	427,85 €
269	651984	PO	LEFFRINCQUCKE	DUNKERQUE (CUD)		Aménagement du logement	1	5 530,80 €	1 327,84 €	929,49 €	398,35 €
270	651826	PO	HAZEBROUCK	DUNKERQUE (SMT Flandre et Lys)		Aménagement du logement	2	2 955,84 €	763,14 €	534,20 €	228,94 €
271	651827	PO	RENESECURE	DUNKERQUE (SMT Flandre et Lys)		Aménagement du logement	2	14 209,20 €	4 056,73 €	2 839,71 €	1 217,02 €
							2	4 392,75 €	735,14 €	514,60 €	220,54 €
							11	55 594,90 €	14 124,88 €	9 887,42 €	4 237,46 €
							73	444 672,27 €	146 334,36 €	102 434,05 €	43 900,31 €

4.11

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305133-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Politique de la Ville : signature de l'avenant n°1 à la Convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de la Métropole Européenne de Lille et ses annexes.

Vu le rapport DAT/2021/328

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du

territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 1), l'avenant n° 1 à la Convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de la Métropole Européenne de Lille, dont ses annexes financières et la Charte métropolitaine d'insertion reprise en annexe D4 de ladite convention, jointes respectivement en annexes 2 et 3 du rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 20.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305134-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOIX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Interventions départementales dans le domaine agricole : approbation du programme de travaux connexes de l'aménagement fonction agricole et forestier de Merris-Méteren

Vu le rapport DRE/2021/326

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Développement de l'espace rural,

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le programme de travaux connexes de l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier de Merris-Méteren rendu nécessaire par l'aménagement de la RD 642, entre l'autoroute A25 et Strazeele et repris dans le tableau ci-joint (annexe 1) ;
 - d'approuver la proposition de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) définissant la responsabilité financière du maître d'ouvrage de l'intégralité des travaux connexes situés dans le périmètre perturbé de l'aménagement foncier, pour un montant total estimé à 245 134,70 € HT ;
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 20.

Pour la présente délibération, 55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Monsieur VERFAILLIE (porteur du pouvoir de Madame DESCAMPS-MARQUILLY), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire

Monsieur WAYMEL, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision et avait donné pouvoir à Madame CIETERS. Cette dernière n'étant plus présente au moment de la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

AFAF MERRIS METEREN
Enquête départementale
Synthèse des travaux connexes décidés par la CDAF et autorisés par l'Autorité Environnementale

Annexe 1

Pt travaux	Commune	Section	n°	Longueur (m)	Surface (m ²)	Volume (m ³)	Type	Descriptif détaillé	Prix unitaire (€)	Montant unitaire (€)	Montant HT (€)
1	MERRIS	ZR	19	220	1305		Chemin empierré	Création de chemin agricole - emprise 6m- bande de roulement 3m – revêtement bi-couche. Décaissement du chemin – mise en place d'un géotextile - mise en place d'une couche de 30cm de tout venant granulométrie 0/90 et d'une couche de 10cm de GNT granulométrie 0/31,5 - compactage - et un enduit bicouche pour la couche de roulement – engazonnement des accotements comprenant le travail du sol au rotavator et la fourniture des semences 15kg/ha type mélange jachère ray-grass trèfle blanc	158,00	34 760,00	34 760,00
2	MERRIS	ZR	28 29	215			Refection de chemin	Réfection de chaussée. Décapage sur 30 cm de profondeur sur une largeur de voirie de 4 ml, 0,30 m de GNT 0/31,5 et bicouche	75,00	16 125,00	16 125,00
3	MERRIS	ZS	17		5948		Bande enherbée plantation arbustive	Berge enherbée linéaire arbustive le m ² d'enherbement semences 15kg/ha Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	31 524,40	31 524,40
4	MERRIS	ZS	5	210	3966	3200	Suppression du chemin	Suppression du chemin	8,30	26 560,00	39 360,00
5	METEREN	YA	40 41	305	1940		Chemin enherbé	Remise en état de culture Apport de terre et mise en œuvre	4,00	12 800,00	
6	MERRIS	ZR	2	160	436		Bande enherbée plantation arbustive	Chemin enherbé le m ² d'enherbement après terrassement et travail du sol au rotavator, Fourniture de semence pour bandes enherbées à raison de 15 kg (hectare (type mélange jachère, ray-grass, trèfle blanc)	0,61	1 165,10	1 165,10
7	MERRIS	ZR	4	175	520		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	2 310,80	2 310,80
8	MERRIS	ZR	13	284	757		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	2 756,00	2 756,00
9	METEREN	ZW	16	525	370		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	4 012,10	4 012,10
11	METEREN	ZW	25	445	1366		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	1 961,00	1 961,00
12	METEREN	ZX	1	180	530		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	2 809,00	2 809,00
13	MERRIS	ZS	11	385	1169		Bande enherbée	Bande enherbée le m ² d'enherbement	0,61	713,09	713,09
14	METEREN	ZX	14	449	1332		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	7 059,60	7 059,60
15	METEREN	ZX	23	195	544		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	2 883,20	2 883,20
16	METEREN	ZY	7	217	648		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	3 434,40	3 434,40

AFAF MERRIS METEREN
Enquête départementale
Synthèse des travaux connexes décidés par la CDAF et autorisés par l'Autorité Environnementale

Pt travaux	Commune	Section	n°	Longueur (m)	Surface (m ²)	Volume (m ³)	Type	Descriptif détaillé	Prix unitaire (€)	Montant unitaire (€)	Montant HT (€)
17	METEREN	ZY	26	187	548		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	2 904,40	2 904,40
18	METEREN	ZY	29	275	840		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	4 452,00	4 452,00
19	METEREN	ZY	37	210	623		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	3 301,90	3 301,90
20	METEREN	ZY	1	245	693		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	3 672,90	3 672,90
22	METEREN	YA	9	125	376		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	1 992,80	1 992,80
23	METEREN	YA	47	325	931		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	0,61	567,91	567,91
24	MERRIS	ZS	53	250	711		Bande enherbée plantation arbustive	Plantation linéaire arbustive plant sur talus inférieur à 1,5 m de hauteur (1 plant au ml) y compris protection contre petit gibier	5,30	3 768,30	3 768,30
27	METEREN	YA	52 53	56			Plantation de tilleul	Plantation de tilleul - Le plan + arrosage	16,00	896,00	896,00
28	METEREN	YA	37 38	176			Déplacement de haie	Transplantation de haie - Le ml de haies transplantées avec un éloignement inférieur à 50 m y compris la taille préalable de la haie et l'arrosage	20,00	3 520,00	3 520,00
29	MERRIS	ZS	50	12			Plantation de saules	Plantation de saules - Le plan + arrosage	16,00	32,00	32,00
30	MERRIS	ZS	56	210	1360	700	Suppression du chemin	Fourniture et pose de buse béton armé Ø1000	250,00	3 000,00	3 000,00
								Suppression du chemin	8,30	5 810,00	8 610,00
31	MERRIS	ZT	8	340			Clôture	Remise en état de culture Apport de terre et mise en œuvre	4,00	2 800,00	2 800,00
32	METEREN	ZX	13	100			Clôture	Démontage et pose de clôture 2 m de hauteur hors sol, avec entrée démontable	17,80	6 052,00	6 052,00
33	MERRIS	ZR	28 29	174	985		Refection de chemin	Fourniture et pose de clôture 2 m de hauteur hors sol, avec entrée démontable	14,00	1 400,00	1 400,00
34	METEREN	YA	8/38	12			Accès de champ	Réfection de chaussée. Décapage sur 30 cm de profondeur sur une largeur de voirie de 4 ml, 0,30 m de GNT 0/31,5 et bicouche	75,00	13 050,00	13 050,00
								Fourniture et pose de buses béton armé Ø600 - Enrobée de 0,15 m de sable : Le mètre linéaire de buses en béton armé (classe 135 A) pour permettre le passage d'un chemin, crée et l'accès aux parcelles, comprenant les fouilles, la mise en place des buses, le remblai et l'aménagement sommaire du passage par apport de terre ou autres matériaux y compris le cylindrage, la mise en place de béton et enrochement en amont et aval du tuyau, le déplacement du matériel et toutes sujétions	102,00	1 224,00	1 224,00
35	METEREN	YA	21/23	136			Déplacement de haie	Transplantation de haie - Le ml de haies transplantées avec un éloignement inférieur à 50 m y compris la taille préalable de la haie et l'arrosage	20,00	2 720,00	2 720,00

AFAF MERRIS METEREN
Enquête départementale
Synthèse des travaux connexes décidés par la CDAF et autorisés par l'Autorité Environnementale

Pt travaux	Commune	Section	n°	Longueur (m)	Surface (m ²)	Volume (m ³)	Type	Descriptif détaillé	Prix unitaire (€)	Montant unitaire (€)	Montant HT (€)
36	METEREN	YA	8/12	6			Accès de champ	Fourniture et pose de buses béton armé Ø600 - Enrobée de 0,15 m de sable : Le mètre linéaire de buses en béton armé (classe 135 A) pour permettre le passage d'un chemin créé et l'accès aux parcelles, comprenant les feuilles, la mise en place des buses, le remblai et l'aménagement sommaire du passage par apport de terre ou autres matériaux y compris le cylindrage, la mise en place de béton et enrochement en amont et aval du tuyau, le déplacement du matériel et toutes sujétions	102,00	612,00	612,00
37	MERRIS	ZS	22/23	6			Accès de champ	Fourniture et pose de buses béton armé Ø600 - Enrobée de 0,15 m de sable : Le mètre linéaire de buses en béton armé (classe 135 A) pour permettre le passage d'un chemin créé et l'accès aux parcelles, comprenant les feuilles, la mise en place des buses, le remblai et l'aménagement sommaire du passage par apport de terre ou autres matériaux y compris le cylindrage, la mise en place de béton et enrochement en amont et aval du tuyau, le déplacement du matériel et toutes sujétions	102,00	612,00	612,00
38	MERRIS	ZS	24	6			Accès de champ	Fourniture et pose de buses béton armé Ø600 - Enrobée de 0,15 m de sable : Le mètre linéaire de buses en béton armé (classe 135 A) pour permettre le passage d'un chemin créé et l'accès aux parcelles, comprenant les feuilles, la mise en place des buses, le remblai et l'aménagement sommaire du passage par apport de terre ou autres matériaux y compris le cylindrage, la mise en place de béton et enrochement en amont et aval du tuyau, le déplacement du matériel et toutes sujétions	102,00	612,00	612,00
39	MERRIS	ZS	3/7	9			Accès de champ	Fourniture et pose de buses béton armé Ø600 - Enrobée de 0,15 m de sable : Le mètre linéaire de buses en béton armé (classe 135 A) pour permettre le passage d'un chemin créé et l'accès aux parcelles, comprenant les feuilles, la mise en place des buses, le remblai et l'aménagement sommaire du passage par apport de terre ou autres matériaux y compris le cylindrage, la mise en place de béton et enrochement en amont et aval du tuyau, le déplacement du matériel et toutes sujétions	102,00	918,00	918,00
40	MERRIS	ZR	5	50			Déplacement de haie	Transplantation de haie - Le ml de haies transplantées avec un éloignement inférieur à 50 m y compris la taille préalable de la haie et l'arrosage	20,00	1 000,00	1 000,00
				700			Clôtures supplémentaires	Pose de clôture 2 m de hauteur hors sol, avec entrée démontable	14,90	10 430,00	10 430,00
							Divers et imprévus			11 673,00	11 673,00

TOTAL (€ H.T.) :

245 134,70

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305710-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Roger VICOT.

OBJET : Interventions départementales dans le domaine agricole : attribution de subventions dans le cadre de la politique départementale en faveur de l'agriculture

Vu le rapport DRE/2021/326

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Développement de l'espace rural,

DECIDE à l'unanimité:

Après avoir adopté à l'unanimité l'amendement oral proposé par Monsieur le Président afin de prendre en compte les nouveaux éléments financiers transmis très récemment par la commune d'Arleux au Département pour l'organisation de la 60^e Foire à l'Ail,

- d'attribuer aux organismes agricoles et associations partenaires du Département du Nord, une subvention de 113 500 € pour leur programme d'activités 2021, se répartissant comme suit :
 - 105 000 € à la Fédération Départementale des Services de Remplacement du Nord,
 - 4 500 € à la commune d'Arleux, pour l'organisation de la 60^e Foire à l'Ail,
 - 4 000 € à l'Association Française pour l'Etude du Sol, pour l'organisation de la Journée Mondiale des Sols en Hauts-de-France qui se déroulera du 3 au 7 décembre 2021 à Tétéghem.
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et la Fédération Départementale des Services de Remplacement du Nord pour son programme d'activités 2021, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 2.1) ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes, soit 113 500 €.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 20.

Monsieur BEAUCHAMP (Conseiller municipal d'Arleux) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Pour la présente délibération, 55 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Monsieur VERFAILLIE (porteur du pouvoir de Madame DESCAMPS-MARQUILLY), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire

Monsieur WAYMEL, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision et avait donné pouvoir à Madame CIETERS. Cette dernière n'étant plus présente au moment de la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

5.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305135-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Jean-Noël VERFAILLIE, Roger VICOT.

OBJET : Interventions départementales dans le domaine de la plantation et de la renaturation.

Vu le rapport DRE/2021/325

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer les subventions d'investissement suivantes, au titre des interventions départementales dans le domaine de la plantation et de la renaturation :
 - 4 528,10 € à la commune d'Englos,
 - 1 485,74 € à la commune de Glageon,
 - 25 509,58 € à la commune de Ostricourt,
 - 17 310,00 € à la commune de Verchain-Maugré,
 - 5 400,00 € à la commune d'Onnaing.
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention cadre, selon le modèle joint au rapport (annexe 2), avec les communes d'Englos, Glageon, Ostricourt, Verchain-Maugré et Onnaing ;
 - d'imputer la dépense correspondante, soit 54 233,42 €.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 22.

Madame GRÉAUME est Conseillère municipale d'Onnaing. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

52 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210927-305136A-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 11 octobre 2021

Affiché le 11 octobre 2021

Notifié le 6 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 septembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Benjamin CAILLIET, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valérie LETARD, Carole DEVOS donne pouvoir à Mickaël HIRAUX, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Soraya FAHEM, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Doriane BECUE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Sébastien LEPRETRE, Luc MONNET, Jean-Noël VERFAILLIE, Roger VICOT.

OBJET : Électrification Rurale - Programmation 2021 - Répartition des crédits du Compte d'Affectation Spéciale Financement des Aides aux Collectivités territoriales pour l'Électrification rurale (CAS FACÉ), sous-programmes Enfouissement, Renforcement, Extension et Sécurisation.

Vu le rapport DAT/2021/297

Vu l'avis en date du 20 septembre 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la répartition de la dotation du FACÉ, sous-programme « Enfouissement », au titre de l'année 2021 ainsi que précisé dans le tableau ci-joint (annexe 1) ;
 - d'approuver la répartition de la dotation FACÉ, sous-programmes « Extension » et « Renforcement », au titre de l'année 2021, pour le financement de Travaux Urgents et Inopinés, proposés dans les tableaux ci-joints (annexes 2 et 3) ;
 - d'approuver la répartition du solde de la dotation FACÉ, sous-programme « Renforcement », au financement des opérations récapitulées dans le tableau ci-joint (annexe 5) ;
 - d'approuver la répartition de la dotation FACÉ, sous-programmes « Sécurisation », au financement des opérations récapitulées dans le tableau ci-joint (annexe 6).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 23.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

ANNEXE 1

FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE 2021
Sous-programme "Enfouissement"
OPERATIONS PROGRAMMES

Autorité Organisatrice de Distribution	Commune	Nature des travaux	Montant des travaux H.T. subventionnable	Montant de la subvention (52,31579 % du H.T.)
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE ET DE GAZ DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES	ARTRES	Enfouissement des réseaux basse tension rue de l'église (R.D. 59)	100 000,00 €	52 315,79 €
SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BEUGNIES	Enfouissement des réseaux basse tension route de Felleries (R.D. 80)	90 000,00 €	47 084,21 €

TOTAUX	190 000,00 €	99 400,00 €
---------------	---------------------	--------------------

ANNEXE 2

FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE 2021
Sous-programme "Extension"

OPERATIONS PRIORITAIRES - EXTENSION DE RESEAUX LIÉE AUX USAGERS EN TARIF JAUNE

Autorité Organisatrice de Distribution Alimentation en tarif jaune d'entreprises	Commune	Nature des travaux	Montant des travaux H.T. subventionnable	Montant de la subvention (80 % du H.T.)
SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	WARGNIES-LE-PETIT	Création d'un départ SBT 240 pour l'alimentation C4 98 Kva sur 420 mètres, route nationale	75 000,00 €	60 000,00 €
TOTAUX			75 000,00 €	60 000,00 €

ANNEXE 3

FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE 2021

Sous-programme "Renforcement"

OPERATIONS PRIORITAIRES - RENFORCEMENT DE RESEAUX LIE AUX USAGERS EN TARIF JAUNE

Autorité Organisatrice de Distribution	Commune	Nature des travaux	Montant des travaux H.T.	Montant de la subvention (68,4298 % du H.T.)
Alimentation en tarif jaune d'entreprises				
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	BAZUEL	Renforcement du réseau basse tension existant (rue d'Ors) par l'installation d'un poste de transformation HTA/BT d'une puissance de 400 Kva, la pose d'un réseau souterrain haute tension sur une distance de 50 mètres ainsi que la pose d'un réseau souterrain basse tension sur 75 mètres pour la société "SAS Dehaussy"	58 000,00 €	39 689,28 €
Alimentation en tarif jaune d'exploitations agricoles				
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	MONTIGNY-EN-CAMBRESIS	Renforcement du réseau basse tension existant (rue Emile Zola) par la création d'un poste de transformation de Poste Rural Compact Simplifié PRCS d'une puissance de 160 Kva alimenté par 60 mètres de réseau souterrain haute tension 95 AL pour l'exploitation agricole "GAEC les Bleuets"	24 000,00 €	16 423,15 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	GOUZEAUCOURT	Renforcement du réseau basse tension existant (rue de Villers Guislain) par l'installation d'un poste de transformation type PSS-B d'une puissance de 160Kva, la pose d'un réseau souterrain haute tension 240 AL sur une distance de 2 X 65 mètres pour l'exploitation agricole " ETS Petrioux"	39 000,00 €	26 687,62 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	LA GROISE	Renforcement du réseau basse tension existant (rue de Guise - Chapeau Rouge) par le remplacement du poste de transformation type H61 par un poste de type PRCS d'une puissance de 160 Kva et la pose d'un réseau souterrain haute tension 95 AL sur une distance de 85 mètres pour l'exploitation agricole "GAEC Godart"	25 000,00 €	17 107,45 €
TOTAUX			146 000,00 €	99 907,51 €

ANNEXE 5

FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE 2021

Sous-programme "Renforcement"
OPERATIONS PROGRAMMABLES

N°	AUTORITE ORGANISATRICE DE DISTRIBUTION	COMMUNE	TRAVAUX A REALISER	CONTRAINTE	NOMBRE CLIENTS	COUT TOTAL HT	COUT PAR CLIENT HT	PRIORITE	MONTANT DE LA SUBVENTION (68,4298 % du H.T.)
1	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	SAINT-MARTIN-SUR-ECAILLON	Renforcement ABT 150 sur environ 160 mètres, rue du Maréchal Leduc	SC122	19	18500 €	974 €	1	12 659,51 €
2	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	WARGNIES-LE-GRAND	Renforcement SBT 240 sur 80 mètres + 140 mètres ABT 150, route de Bry	ST118	15	32300 €	2153 €	2	22 102,83 €
3	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	CARNIERES	Renforcement ABT 150 sur 250 mètres plus la mutation du transformateur, rue victor Hugo	U119	50	34000 €	680 €	2	23 266,13 €
4	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	REUMONT	Renforcement ABT 150 sur 176 mètres, rue de Boheries	U117	25	17500 €	700 €	2	11 975,22 €
5	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE ET DE GAZ DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES	CURGIES	Renforcement ABT 150 sur environ 300 mètres, rue d'Aulnoy	U116	30	35000 €	1167 €	2	23 950,43 €
6	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	MECQUIGNIES	Renforcement T70 AL sur 690 mètres, rue du Curé	U116	24	55300 €	2304 €	2	37 841,68 €
7	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	HON-HERGIES	Renforcement ABT 70 sur 270 mètres, rue Maxime Anseau	U116	2	20400 €	10200 €	2	13 959,68 €
8	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	DOMPIERRE-SUR-HELPE	Création d'un Poste PRCS et renforcement T70, la Cornette	U115	4	53200 €	13300 €	2	36 404,65 €
9	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT	TILLOY-LEZ-MARCHIENNES	Renforcement ABT 150 sur 30 mètres, rue Emile d'Herbomez	SC105	40	7500 €	188 €	3	5 132,23 €
TOTAUX						273 700,00 €			187 292,36 €

ANNEXE 6
FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE 2021
Sous-programme "Sécurité"
OPERATIONS PROGRAMMEES

N°	AUTORITE ORGANISATRICE DE DISTRIBUTION	COMMUNE	TRAVAUX A REALISER	CONTRAINTE	NOMBRE CLIENTS	COUT TOTAL HT	COUT PAR CLIENT HT	PRIORITE	MONTANT DE LA SUBVENTION (taux de 80 %)
1	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	RIEUX-EN-CAMBRESIS	Renforcement ABT 150 sur 230 mètres, rue d'Avènes	U	16	22 000,00 €	688 €	2	17 600,00 €
2	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	VENDEGIES-SUR-ECAILLON	Renforcement ABT 70 sur 370 mètres, rue de Valenciennes	U	16	35 200,00 €	659 €	2	28 160,00 €
3	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SARS-POTERIES	Renforcement ABT 70 sur 230 mètres, rue du Cimetière	U	17	21 500,00 €	1194 €	2	17 200,00 €
4	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SOLRE-LE-CHATEAU	Renforcement ABT sur environ 400 mètres, ruelles des Tanneries	U	17	40 900,00 €	1239 €	2	32 720,00 €
5	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	ABANCOURT	Renforcement ABT 70, Grand Rue	U	16	21 000,00 €	1313 €	2	16 800,00 €
6	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	SANNCOURT	Renforcement ABT 70 sur 270 mètres, rue du Colonel Fabien	U	16	25 000,00 €	1389 €	2	20 000,00 €
7	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BERMERIES	Renforcement ABT 70 sur 171 mètres, rue de la Fillette	U	16	16 200,00 €	1800 €	2	12 960,00 €
8	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	DOMPIERRE-SUR-HELPE	Renforcement ABT 70 sur 280 mètres, rue d'en haut	U	17	26 200,00 €	1871 €	2	20 960,00 €
9	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BERMERIES	Renforcement ABT 150 sur 250 mètres, Poste Village	U	16	23 000,00 €	1917 €	2	18 400,00 €
10	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	MARETZ	Renforcement ABT sur 400 mètres, rues du General Lederc et Victoire	U	16	32 300,00 €	2019 €	2	25 840,00 €
11	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	SAINT-MARTIN-SUR-ECAILLON	Renforcement ABT 150 sur 95 mètres, rue Anatole France	U	17	8 800,00 €	2200 €	2	7 040,00 €
12	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	OBIES	Renforcement ABT 70 sur 420 mètres, rue du Gain	U	16	40 735,00 €	2910 €	2	32 588,00 €
13	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	CARTIGNIES	Renforcement ABT 70 sur 270 mètres, zone le Bon Debut	U	17	22 200,00 €	4440 €	2	17 760,00 €
14	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BOULOGNE-SUR-HELPE	Renforcement ABT 70 sur 235 mètres, Basse Boulogne	U	18	19 800,00 €	4950 €	2	15 840,00 €
15	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	RAINSARS	Renforcement ABT 150 sur 235 mètres, chemin du bois	U	17	27 300,00 €	5460 €	2	21 840,00 €
16	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE	Renforcement ABT 70 sur 180 mètres, rue de l'Ermitage	U	17	16 800,00 €	5600 €	2	13 440,00 €
17	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	LE FAVRIL	Renforcement ABT 70 sur 135 mètres, rue de Brique	U	16	11 200,00 €	5600 €	2	8 960,00 €
18	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BOULOGNE-SUR-HELPE	Renforcement ABT 70 sur 470 mètres, Zone Poste Vardy	U	18	36 200,00 €	6033 €	2	28 960,00 €
19	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BEAUREPAIRE-SUR-SAMBRE	Renforcement ABT 70 sur 315 mètres, rue des Hurettes	U	16	26 000,00 €	6500 €	2	20 800,00 €
20	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	PRISCHES	Renforcement ABT 70 sur 170 mètres, chemin du Meigarni	U	16	13 500,00 €	6750 €	2	10 800,00 €
21	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	LE FAVRIL	Renforcement ABT 70 sur environ 280 mètres, rue le Waterlin	U	16	21 500,00 €	7167 €	2	17 200,00 €
22	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	CARTIGNIES	Renforcement ABT 70 sur 310 mètres, chemin du Grand Roux	U	16	23 500,00 €	7833 €	2	18 800,00 €
23	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	DOMPIERRE-SUR-HELPE	Renforcement ABT 70 sur 380 mètres, route de Monceau	U	16	32 300,00 €	8075 €	2	25 840,00 €
24	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BEAUREPAIRE-SUR-SAMBRE	Renforcement ABT 70 sur 488 mètres, rue du bas chemin	U	16	37 100,00 €	9275 €	2	29 680,00 €
25	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	CARTIGNIES	Renforcement ABT 70 sur 240 mètres, chemin de la Bouchère	U	16	19 200,00 €	9600 €	2	15 360,00 €
26	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	MONTIGNY-EN-CAMBRESIS	Renforcement ABT 70 sur 216 mètres, le Troquet	U	16	19 600,00 €	9800 €	2	15 680,00 €
27	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE	Renforcement ABT 70 sur 370 mètres, la thellerie	U	18	29 500,00 €	9833 €	2	23 600,00 €
28	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	PRISCHES	Renforcement ABT 70 sur 280 mètres, rue de la Goelle	U	16	21 800,00 €	10900 €	2	17 440,00 €
29	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	MAROLLES	Renforcement ABT 70 sur 270 mètres, ferme de Touvent	U	16	23 400,00 €	11700 €	2	18 720,00 €
30	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	RAMOUSIES	Renforcement ABT T 70, zone poste Bousivaux	U	16	33 500,00 €	33500 €	2	26 800,00 €
31	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SARS-POTERIES	Renforcement ABT sur 280 mètres, rue Jean Jaurès	U	14	25 300,00 €	723 €	3	20 240,00 €
32	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SARS-POTERIES	Renforcement ABT 150 sur 160 mètres plus 281 mètres ABT 70, riveau blanc	U	14	36 900,00 €	1118 €	3	29 520,00 €
33	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	HON-HERGIES	Renforcement T 70 sur 557 mètres, rue Laurent Nioget	U	12	46 000,00 €	1314 €	3	36 800,00 €
34	SEM BEAUVOIS DISTRELEC	BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS	Renforcement T150AL sur 350 mètres, rue Lebas	U	14	42 841,00 €	1339 €	3	34 272,80 €
35	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	MARESCHES	Renforcement ABT 70 sur 330 mètres, contour du Trieu	U	13	27 300,00 €	1437 €	3	21 840,00 €
36	REGIE ELECTRIQUE DE FONTAINE-AU-PIRE	FONTAINE-AU-PIRE	Renforcement ABT 150 sur 97 mètres, rue de l'église	U	13	12 674,00 €	1584 €	3	10 139,20 €
					TOTAL	938 250,00 €			750 600,00 €

Le Recueil des Actes Administratifs du Département peut être consulté :

A Lille

Hôtel du Département

51 rue Gustave Delory

Les Arcuriales

45 rue de Tournai (Batiment C)

- Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
- Service Assemblées et Contrôle de la Légalité (1^{er} étage)

Dans d'autres lieux sur le territoire départemental

- Maison de Service au Public à Hondschoote - 1 rue de Cassel
- Maison de Service au Public à Le Cateau-Cambrésis - 13 place du Commandant Richez

Sur le site internet du Conseil Départemental du Nord

- www.lenord.fr



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Monsieur Régis RICHARD
Directeur Adjoint
Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
Les Arcuriales - 59800 LILLE
☎ 03.59.73.83.10

Préparation : Service Assemblées et Contrôle de la Légalité
☎ 03.59.73.85.16

Achévé d'imprimer le 19/11/2021
Imprimé à l'Hôtel du Département
59047 Lille Cedex

ISSN 0764 - 8146 - Dépôt Légal